This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

$B 83 720

The
University of California
Library

H. Morse Stephens

University of California

Capitaine HENRI CHOPPIN

Le Maréchal de Gassion

1609-1647

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANCY
18, RUE DES GLACIS, 18

1907

Le Maréchal de Gassion

1609-1647

UNIV. OF
CALIFORNIA

désirable, indispensable pour reconstituer, avec exactitude, les opérations stratégiques et, surtout, les détails du combat. Aussi a-t-on cherché à combler ces lacunes à l'aide de documents originaux, qui font partie de dossiers peu connus du public. C'est également à cette source que l'on a puisé maintes données intéressantes sur le caractère et la vie privée du maréchal.

Si les Archives historiques du ministère de la guerre ne possèdent qu'un petit nombre de lettres inédites de Gassion, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale renferme un volumineux dossier manuscrit (n° 5768), où la vie de Jean de Gassion est racontée, pour ainsi dire, jour par jour, accompagnée d'aperçus curieux sur l'homme et le soldat. Cette *Vie du maréchal de Gassion* est l'œuvre de du Prat, ministre de la religion réformée, aumônier du maréchal. L'auteur, mieux que tout autre, était en mesure de connaître non seulement les actes de son héros, mais ses projets et les ressorts les plus secrets de ses entreprises. Ce document est donc doublement précieux pour les éclaircissements et les explications qu'on y trouve. On est en droit de le considérer comme le « précieux manuscrit », dont parlait Victor Cousin.

Dans ce même fonds, on a utilement consulté la *Collection Clérambault,* le *Recueil des Despesches que Gaspard III de Coligny, mareschal de Chastillon, a escrites et reçues pendant son employ en Champagne,* la *Relation du Siège d'Hesdin,* le *Dossier Le Tellier*, etc.

A la bibliothèque Mazarine, dans un volume n° 15379 composé de pièces diverses imprimées, se trouve, comme égaré, un manuscrit portant pour titre : *Les Quartiers d'hyver de Monseigneur de Gassion, mareschal de France.* La signature qui est au bas de ce poème semble être celle de Jean Deval, qui a collaboré aux *Mazarinades.* On citera, encore, diverses correspondances disséminées dans les fonds de France, d'Allemagne, de Lorraine, aux Archives du ministère des affaires étrangères ; à la bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, une lettre de Gassion au chancelier Séguier ; à l'Arsenal, dossier Conrart, un manuscrit de

du Prat; enfin, aux Archives nationales, la correspondance de Gassion et de Mazarin.

Les lettres originales, les rapports des officiers, les papiers publics du temps, *Gazette, Mercure,* les mémoires contemporains, surtout le manuscrit de la Bibliothèque nationale, ont aidé à caractériser le rôle de Gassion dans les événements militaires dont il sera parlé. Ce rôle ayant été prépondérant dans les affaires de cavalerie, il a paru intéressant, nécessaire, de compléter l'Histoire de l'origine de la cavalerie française, par cette étude sur son organisation pendant la période française de la guerre de Trente ans.

On sera grandement payé du labeur considérable que l'on a entrepris, si ces patientes recherches permettent de reconstituer, d'une manière satisfaisante et sous un jour nouveau, la vie du maréchal de Gassion. On a voulu, surtout, rendre un hommage à la mémoire d'un grand homme de guerre que le duc d'Aumale a appelé « le La Hire du dix-septième siècle », présenter à nos jeunes camarades de l'armée un exemple dont ils pourront s'inspirer. Ils trouveront une leçon dans le récit des soins infinis que Gassion, comme Turenne et Condé, donnait aux troupes, à leurs approvisionnements, à leurs mouvements, aux détails sur lesquels il veillait avec la plus grande sollicitude.

La France a payé cher l'oubli momentané de cette règle élémentaire, fondamentale. La réflexion suffirait pour l'y ramener. Il semble que tout ce qu'il reste de ce glorieux dix-septième siècle est une leçon pour notre âge et que l'étude des moyens et des travaux par lesquels s'est élevée sa fortune, est un guide sûr pour apprendre à relever la nôtre. L'histoire de Gassion est faite pour nous le rappeler parce qu'elle porte, avec elle, d'utiles enseignements pour tout officier, dans la mesure de sa capacité et de son grade, qui cherche à trouver, dans les annales militaires, les traits principaux des glorieux ouvriers de la grandeur française.

JEAN DE GASSION

MESTRE-DE-CAMP GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE

MARÉCHAL DE FRANCE

CHAPITRE I

AVANT SON ENTRÉE AU SERVICE DU ROI

(1609-1635)

Sa famille. Il préfère la guerre à la robe et à l'étude. Ses premières armes en Savoie, dans le Languedoc. Il va rejoindre Gustave-Adolphe en Allemagne. Accueil qui lui est fait. Sa conduite à la bataille de Leipsig. Cadeaux qu'il reçoit. Courses victorieuses. Il lève une compagnie à Paris. Service d'enfants perdus. Affaire de Kayserslautern. Il rejoint le roi de Suède à Nuremberg. Compliment sur sa compagnie. Le roi lui donne un régiment. — **1632** : Ses exploits en Bavière. Fait prisonnier, il s'échappe. Lutzen. L'armée passe aux mains du duc Bernard de Saxe-Weimar. Opinion du duc et du chancelier Oxenstiern sur Gassion. Affaire de Villingen. — **1633** : Diète d'Heilbronn. Munderkingen. Défaite et mort du colonel Fiston. — **1634** : Défaite de Nordlingen. — **1635** : Le colonel Gassion négocie la jonction de l'armée du duc Bernard avec celle du maréchal de La Force. Réception chaleureuse à la Cour. Confiance qu'il inspire à Richelieu. Il quitte le duc Bernard. Les adieux. Régiments étrangers. Conduite de Gassion depuis son entrée au service.

Le grand-père de Jean de Gassion était procureur au conseil général de Navarre; Jeanne d'Albret l'avait fait élever avec beaucoup de soins. Pendant le siège de Navarrenx par les Espagnols, le gouverneur ayant été tué, il commanda à sa place, contraignit l'ennemi à se retirer à Orthez, jusqu'où il le poursuivit et le força à se rendre. Cette action lui valut la présidence du conseil souverain du royaume; son fils, procureur général, puis président du même conseil, mourut avec un brevet de conseiller

d'État (1). C'est le père de Jean de Gassion, né à Pau le 20 août 1609, mort maréchal de France à la suite d'une blessure reçue au siège de Lens, en 1647.

Selon l'usage du temps, les cadets de bonne famille prenaient leur nom d'une terre patrimoniale. Son frère aîné, Isaac, fut le sieur de Pondoly, le second, Jacob, le sieur de Bergeré. Lui s'appela le baron de Hontas. Le dernier, Pierre, passa au catholicisme et mourut évêque d'Oloron. Ils avaient trois sœurs.

Préférant la guerre à la robe et à l'étude, Jean de Gassion quitte la maison paternelle à l'âge de quinze ans. Son père lui donne un vieux courtaud, cheval qui pouvait bien avoir trente ans. Il y a apparence que le jeune homme n'était guère mieux pourvu en argent qu'en monture. Ce coursier le laissa à quatre ou cinq lieues de Pau (2). Il fut contraint de mettre ses souliers au bout d'un bâton sur son épaule, de vivre sur le public jusqu'à ce que, ayant trouvé des troupes, il entra dans le service (3).

Il passa en Italie, qui n'était pas alors en guerre avec la France. On le trouve, en 1625, gendarme dans l'armée du duc de Savoie. Lorsque ce prince favorise les projets des ennemis du roi, celui-ci donne l'ordre à ses sujets de quitter ses drapeaux, Gassion revient avec le sieur de Vignolles, gentilhomme du Béarn, maréchal de bataille et son mestre-de-camp. Il sert en qualité de cavalier dans le régiment de Toulouse (4); s'étant fait remarquer pour sa bravoure à l'attaque du pas de Suze, il obtient une cornette dans la compagnie de chevau-légers, de M. de Saint-Estève (5), passe deux années dans l'armée du duc de Rohan, prend part aux guerres de religion, se distingue aux sièges de Saint-Sever et de Saint-Affrique. Après la paix d'Alais, en 1629, accordée aux protestants, il retourne en Piémont, se trouve au siège de Pignerol, à l'affaire de Veilhane (6), où il se conduit avec distinction.

---

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, ch. II. — *Dictionnaire de la noblesse*, de La Chesnaye-Desbois, Ch. L. Frossard, 1895.

2. Tallemant des Réaux, t. IV.

3. *Mémoires de Mme de Motteville*, t. Ier.

4. *Chroniques historiques et militaires*, de Pinard.

5. Charles de Baschi, sieur de Saint-Estève, tué à Castres en 1628.

6. 18 juillet 1630.

Sa compagnie licenciée, il ne put rester dans l'inaction. Ayant entendu parler de la renommée de Gustave-Adolphe (1), il prit quinze ou vingt cavaliers, qu'il avait pu conserver, et se rendit, en Allemagne, auprès de lui.

— Sire, lui dit-il, vous ne voyez que des Français que le bruit de votre nom a fait sortir des Pyrénées et a conduits ici pour vous offrir leurs services. Nous en cherchons l'occasion et il n'en est pas de plus belle que celle que votre courage offre à l'univers.

— Vous ne pouviez venir à meilleure heure pour trouver ce que vous cherchez : je m'en vais voir Tilly (2). J'ai toujours eu de l'estime pour la nation française et pour vous en particulier. Je vous témoignerai dans l'occasion celle que je fais de votre générosité (3).

A la bataille de Leipzig (7 septembre 1630), Gassion charge trois fois le général des Impériaux. Emporté par son cheval, il se trouve seul au milieu des ennemis, reçoit deux coups de sabre sur la tête et, bientôt après, est renversé de deux coups de mousquet. On le laisse pour mort ; il revient à lui, rejoint le roi de Suède, qui menait la seconde ligne au combat, et reprend son poste. Les Saxons de l'aile gauche sont défaits ; comptant sur la victoire, les ennemis se jettent sur les bagages des Suédois. Gassion s'aperçoit que le désir du pillage a fait que peu de soldats sont restés près de l'artillerie ; avec deux cents chevaux ; il se rend maître du canon, le pointe sur ceux qui se croyaient vainqueurs et les met en fuite.

Pour donner au jeune capitaine une marque éclatante de la satisfaction que lui avait causée sa valeur, Gustave-Adolphe lui fit cadeau d'une chaîne d'or avec sa médaille, et d'une aigrette de diamants d'un grand prix, qu'il avait coutume de porter à son

1. Né en 1594. Succéda à son père Charles IX, en 1611. Après avoir terminé la guerre avec le Danemark, la Russie et la Pologne, il fait alliance avec les princes protestants de l'Allemagne contre l'empereur Ferdinand II. Est l'adversaire de Tilly et de Waldstein, bat le premier à Leipsig et est tué sur le champ de bataille de Lutzen, en 1632, en combattant le second.

2. A passé longtemps pour le premier général de l'Europe, saccage Magdebourg, perdit à Leipzig sa réputation. Tué en 1632 au passage du Lech.

3. Moline. On l'appellera Gassion, quoiqu'il ait servi, alors, sous le nom de Hontas.

chapeau, lui commandant de s'en servir en souvenir de l'estime qu'il avait pour lui (1).

Après cette bataille, les armées traversèrent l'Allemagne. Gassion prend part à toutes les opérations de la campagne. Erfurt, Schweinfurt, Wurtzbourg, Bamberg se rendent aux Suédois. Le duc Bernard de Saxe-Weimar (2) et le landgrave de Hesse font alliance avec eux. Les Impériaux sont dispersés dans le bas Palatinat, l'électeur de Mayence est chassé de ses états, celui de Bavière forcé de se déclarer neutre sous la protection de la France, Gustave-Adolphe pénètre en Alsace, se rend maître du Rhin de Strasbourg à Coblentz.

Ce fut dans une de ces courses victorieuses qu'il demanda à Gassion s'il ferait bien une compagnie de cavalerie française et, sur sa réponse affirmative, l'engagea à partir de suite. Le jeune capitaine rencontra, à Paris, un de ses amis qui, comme lui, avait la passion de la guerre et cherchait les occasions d'y aller. Il l'engagea à avancer l'argent pour la levée de cette troupe, promettant le remboursement par le roi de Suède dès qu'on serait près de lui et lui en assurant la lieutenance. De là, il se rendit à Pau pour voir ses parents, leur fit part de l'affection que lui portait un grand prince, qui lui fournirait les occasions de monter aux plus grands honneurs. De retour à Paris, il trouve la compagnie, composée de quatre-vingt-dix maîtres, lui donne l'ordre de se rendre à Dieppe pour s'embarquer à destination de Hambourg, où elle doit être montée. De là, il se rend à Strasbourg, puis à Mayence, où Gustave-Adolphe lui fait remettre l'argent de la levée et donne l'ordre de réunir ses cavaliers à Creuznach (3).

Il était toujours le premier des siens à cheval, les siens les premiers de tous les autres. Le roi lui ayant demandé dans quel corps de son armée il désirait être et sous quel chef, il le pria de

---

1. M. 5768 de la B. N.

2. Né le 6 août 1604. Fit ses premières armes dans l'armée de Mansfeld, 1622, au service de l'Allemagne en 1625, se rend au camp de Gustave-Adolphe qui le nomme colonel, en 1631, se distingue à Lutzen, prend le commandement de l'armée à la mort du roi de Suède, passe au service de la France en 1635, prend Brisach, meurt à Neubourg en 1639. A été un des plus grands hommes de guerre de son temps.

3. M. 5768. B. N.

trouver bon qu'il ne reçût commandement d'autre que de sa Majesté suédoise. Cela plut tellement à Gustave-Adolphe qu'il le lui accorda, à la charge que lui et sa compagnie marcheraient toujours en tête de l'armée et lui serviraient d'enfants perdus (1). Les maîtres (2) et leur chef ne demandaient qu'à donner des preuves de leur valeur. L'occasion se présenta bientôt.

Le prince Christian de Birkenfeld, de la maison palatine, oncle du roi de Bohême, leur promit que s'ils voulaient attendre quelques jours, il leur ferait livrer un bon combat, peut-être même une bataille. Le comte d'Eurelen profita de ce que le roi de Suède était en marche vers le Danube pour se rendre maître de Spire et de quelques autres places sur le Rhin. Il se disposait à regagner les Flandres avec son armée victorieuse et chargée de butin, lorsque M. de Birkenfeld se mit à sa poursuite et le joignit dans un bois près de Kayserslautern. On se battit trois jours dans la première rencontre, le rhingrave prit quelques étendards et passa sur le ventre de quatre cornettes de l'armée d'Espagne. Comme il chargeait l'arrière-garde, les ennemis firent demi-tour, le ramenèrent jusqu'au cœur de l'armée, où une panique se manifesta. Gassion se jette tête baissée dans la mêlée, tue plusieurs Impériaux de sa main, les met en déroute, permet au prince de Birkenfeld de rallier ses troupes ; il lui sauve l'honneur (3).

Pour aller retrouver le roi de Suède, qui se trouvait alors à Nuremberg, qu'investissait Waldstein (4) avec une armée sept fois supérieure, Gassion trompe les gardes des ennemis, passe entre leurs quartiers. Gustave-Adolphe lui fait un chaleureux accueil et demande qu'on lui présente la compagnie, qui se trouvait, alors, réduite à soixante maîtres, une des plus belles qu'on vit jamais.

— Monsieur de Gassion, voilà une belle troupe.

---

1. Th. Renaudot, *Récit véritable de la mort du maréchal de Gassion*. Paris, 1647.
2. C'est ainsi qu'on appelait alors les cavaliers.
3. M. 5768. B. N.
4. Né en 1583. Se distingua dès le commencement de la guerre de Trente ans. Nommé duc de Friedland, puis duc de Mecklembourg par Ferdinand II. Disgracié en 1630. Rappelé pour s'opposer à Gustave-Adolphe. Ayant voulu se rendre indépendant en Bohême, l'empereur le fit assassiner à Egra en 1634.

— Oui, sire, et des gens qui ne sont ici que pour mourir en vous servant, et moi particulièrement qui n'aurai jamais d'autre volonté.

— Dieu vous en fasse la grâce, monsieur de Gassion (1).

A l'affaire de Freistadt, le roi fut tellement enthousiasmé de sa conduite, qu'il lui donna un régiment de cavalerie, composé de huit compagnies (2). Telle est l'origine du corps fameux à la tête duquel le colonel de Gassion prendra part à tous les événements militaires qui ont précédé et marqué la période française de la guerre de Trente ans. « Le régiment que je vous donne, lui dit le roi, sera un régiment de chevet ; on pourra dormir auprès en toute sécurité. »

1632. Gassion contribue à la prise de Donauwerth, au passage du Lech où Tilly est tué, entre en vainqueur à Augsbourg et Munich; au siège d'Ingolstadt, il est terrassé par le même boulet qui emporte la croupe du cheval du roi de Suède. Le 5 juillet, il bat, près de Nuremberg, trois cents Cravates, en tue deux cents, fait le reste prisonniers. Quelques jours après, il enlève un convoi aux Impériaux (3), la garnison de Freistadt et attaque le quartier de Waldstein. Dans cette affaire, son cheval est tué et lui fait prisonnier. Donné à la garde de deux cavaliers, il en tue un d'un coup d'éperon qu'il avait à la main, se débarrasse de l'autre, remonte à cheval, passe à travers les gardes et, malgré une grêle de balles, rejoint un gros suédois.

A la bataille de Lutzen, où Gustave-Adolphe est frappé mortellement à la première charge, Gassion a trois chevaux tués sous lui et perd la meilleure partie de son régiment.

Gustave-Adolphe, que l'on a comparé à Annibal, comme un des personnages les plus accomplis de l'humanité, a donc son nom intimement lié à l'histoire de la cavalerie française, puisque

---

1. M. 5768. B. N.

2. Pinard.

3. Ce succès charma Gustave-Adolphe au point qu'il pria Gassion de lui demander la grâce qui lui serait le plus agréable. Celui-ci ayant répondu qu'il désirait être envoyé encore au-devant du corps que Sa Majesté attendait : « Marche, lui dit Gustave en lui sautant au cou, je réponds de tout ce que tu laisses ici ; je garderai tes prisonniers, et t'en rendrai bon compte. »

c'est lui qui a donné un régiment à celui que l'on a toujours considéré comme le général de l'arme le plus remarquable de la fin du règne de Louis XIII et du commencement de la régence.

A la mort du roi de Suède, son armée passe entre les mains du duc Bernard de Saxe-Weimar qui, lui aussi, se présente comme un beau modèle de soldat dans ces temps énergiques où la grandeur personnelle pouvait encore quelque chose, où la vaillance suffisait pour conquérir des États.

Gassion est autorisé à aller en Alsace pour refaire son régiment et lever trois compagnies d'augmentation.

Sa réputation, déjà grande, est constatée par la correspondance du duc Bernard, qui écrit au chancelier Oxenstiern (1) : « Le Français est un jeune homme, appelé dans son pays Gassion qui, sous le nom de Hontas, a rendu de grands services à feu Sa Majesté, qui lui avait donné plusieurs marques d'affection, et, entre autres, une compagnie, puis trois et enfin un régiment de six, qu'il avait voulu augmenter jusqu'à dix, et lui en avait donné des commissions avec lieux de levée en Alsace. C'est un garçon de fortune, de main et de cœur, que je crois être gardé, à quelque prix que ce soit, au service. »

Le chancelier répond : « J'ai eu connaissance du Français, sans savoir son véritable nom jusqu'à cette heure. Il est le premier expédié et, ne pouvant lui fournir toute la solde promise, nous avons pensé le consoler en augmentant le régiment jusqu'à douze compagnies, et lui avons délivré comptant quatre mille thalers, avec lettre pour le surplus, recevable en quelque temps. Il m'a promis de marcher aux premiers ordres donnés, dans quelque état qu'il fût (2). »

Pendant son séjour en Alsace, il est surpris dans un château, bat les assaillants et est grièvement blessé, ce qui ne l'empêche pas de faire ses affaires, puisque, en cette occasion, il gagna de quoi monter une compagnie de son régiment et se trouva en état

1. Chancelier de Suède, dirigea les affaires militaires, négocia l'alliance avec la France contre l'Autriche, mourut en 1654.

2. L'abbé de Pure. *La vie du maréchal de Gassion*, MDCLXIII.

de le compléter à des effectifs sérieux. « Le général Horn (1), lui écrit le duc Bernard, m'a appris votre rencontre du château de Villingen et comme vous avez monté vos cavaliers sans mettre la main à la bourse, mais seulement à l'épée. C'est savoir vivre que de lever ainsi du monde sans dépense et de bon exemple. Rendez votre régiment le plus fort que vous pourrez ; il ne vous manquera plus d'emplois et d'occasions, vous aurez le plaisir de voir des Italiens et des Espagnols avant que la campagne passe et, si je puis, je m'y trouverai » (2).

1633. Dans une diète, tenue à Heilbronn, le 13 avril, Oxenstiern, chargé de la direction des affaires d'Allemagne, fit conclure avec quatre cercles du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Souabe et de Franconie, une confédération pour la continuation de la guerre et signa avec Feuquières (3), ambassadeur du roi de France, un traité par lequel il était accordé aux Suédois un subside d'un million.

Pendant cette campagne, Gassion est au blocus de Brisach. Vers la fin de l'année, les Suédois étant devant Nordlingen, huit ou neuf cents chevaux et dragons de la garnison de Biberach, attaquèrent, près de Munderkingen, quelques compagnies, qui furent obligées de se retirer au delà du Danube. Gassion, en ayant eu avis à Ekingen, prit avec lui trente chevaux de son régiment, s'en alla à leur secours, repassa le Danube avec elles, chargea l'ennemi, qui était six fois plus nombreux, le défit, en tua sur place une centaine et emmena plus de soixante prisonniers. Leur colonel, appelé Fiston, qui avait la réputation, chez les Impériaux, d'être un des plus hardis et des plus valeureux, fut tué et l'on enleva le butin qui provenait du pillage des Croates. « Ledit colonel Gassion et les Français ont acquis beaucoup d'honneur dans cette généreuse action (4). » Mis hors de combat près du village d'Ur-

1. Gendre d'Oxenstiern ; contribua à la victoire de Leipzig et fut fait prisonnier à Nordlingen. Ne recouvra sa liberté qu'en 1642. Il avait été nommé feld-maréchal, puis connétable et comte, né en 1592, mort en 1657.

2. L'abbé de Pure.

3. Manassés de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant-général, contribua à la prise de La Rochelle ; blessé mortellement au siège de Thionville en 1639.

4. Correspondance du maréchal Horn avec le maréchal de la Force. Lettre du 28 décembre.

lingen, il fut mieux servi des médecins allemands que du chancelier de Suède.

1634. Il attaque, à Landau, l'avant-garde du duc de Feria, enlève et surprend tous les quartiers, tue deux cents hommes et fait un grand nombre de prisonniers.

Les discordes des Suédois et des Allemands faisaient de l'Allemagne un vaste champ ouvert à toutes les ambitions. Le maréchal Horn et le duc Bernard laissèrent les Impériaux délivrer la Bavière, prendre Ratisbonne et assiéger Nordlingen. Les deux généraux finirent par s'entendre pour marcher à la délivrance de cette place et furent complètement défaits, 6 septembre.

Après cette bataille, le duc Bernard, dont l'armée avait été presque anéantie, fatigué de la contrainte que lui imposait la conduite impérieuse du chancelier suédois, tourna les yeux vers la France, qui pouvait lui fournir l'argent dont il avait besoin.

1635. Pressé par les armées du cardinal-infant (1), de Gallas (2), de Piccolomini (3), qui passaient le Rhin pour venir à lui, il envoya, plusieurs fois, le colonel de Gassion à la cour pour traiter de la jonction de son armée avec celle du maréchal de La Force (4), qui commandait en Lorraine. Il fut fait un chaud accueil à cet officier; Servien (5) le présenta au roi et à Richelieu, à qui il fit entendre l'importance qu'il y avait à conserver un allié de l'importance du duc et l'avantage qu'on pouvait espérer de ses services. Des négociations furent immédiatement engagées et le cardinal se décida enfin à employer contre la maison d'Autriche la *dernière raison*

1. Prince de la maison d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas.

2. Général des Impériaux, né en 1583, mort à Vienne, en 1647.

3. Né à Sienne en 1599, mort à Vienne en 1656, général en chef des troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Rappelé en Allemagne en 1648, avec le titre de feld-maréchal, prince de l'Empire et duc d'Amalfi.

4. Jacques Nompart de Caumont, duc de la Force, maréchal de France, en 1622, mort en 1652.

5. Abel Servien, marquis de Sablé, intendant de justice, police et finances à l'armée d'Italie, exerça, à partir du 16 octobre 1630, la charge de secrétaire d'État de la guerre, mais ne reçut les provisions que le 11 décembre. Avec lui, l'unité de l'administration de la guerre devient réellement apparente.

des rois (1). Un traité fut signé avec le duc et un autre avec la Suède. Quatre armées furent mises sur pied.

Gassion avait complètement réussi dans sa mission. Sa présence à la cour affermit la réputation que le bruit de son nom et de ses exploits y avait établie. Le cardinal, qui s'y connaissait en hommes, reconnut à son entretien que son esprit était à l'égal de son courage, qu'il n'était pas moins utile dans un cabinet qu'en campagne. Il demeura si bien persuadé de sa capacité pour conduire les affaires importantes, qu'il résolut de l'envoyer en Allemagne vers les princes, les généraux de la couronne de Suède, pour les affermir dans une bonne intelligence avec la France en vue d'agir contre l'ennemi commun. Il lui fit expédier promptement des commissions avec des instructions particulières, des lettres de change pour un million de livres, qu'il distribuerait là où il le jugerait à propos, avec ordre, néanmoins, de retourner ensuite vers le duc Bernard et le maréchal de La Force.

La confiance que lui montra Richelieu, l'accueil qu'il reçut de Servien décidèrent Gassion à prendre une résolution vers laquelle il était instinctivement entraîné. En plusieurs occasions il avait eu à se plaindre des princes allemands, de la jalousie des Suédois contre la prospérité et le bon renom de son régiment, le mieux monté, le plus leste à la guerre de toute leur cavalerie. De plus, ses montres (2) lui étaient payées d'une manière très irrégulière ; il demanda à quitter le service du duc Bernard et à servir en France.

Le duc chercha à le retenir en lui offrant huit compagnies de chevau-légers avec son régiment. Mais son parti était pris. Il le quitta sans avoir même l'assurance que le roi de France le prendrait à son service (3).

— Monsieur de Gassion, lui dit Bernard de Saxe-Weimar, vos officiers diront bien du mal de moi après avoir si bien servi et être si mal récompensés. Mais, ils excuseront ma pauvreté ! Et si jamais Dieu me donne quelque bonne fortune, en quelque lieu que je sois, je leur en ferai part de telle sorte qu'ils auront sujet de se louer de moi. »

---

1. *Ultima ratio regum*, devise mise sur les canons.
2. La solde pour un mois.
3. Ch. L. Frossard, *Jean de Gassion, maréchal de France*, in-8, 1895.

En même temps, il lui fit la révérence, ayant la larme à l'œil [1].

Gassion, alors âgé de vingt-six ans, avait amassé quelque fortune en Allemagne. D'après une lettre de son frère de Bergeré, en vaisselle d'argent, cordons de perles et de diamants, bagues et montres, il avait de cinq à six mille livres. Son équipage valait trois mille écus. Il portait cent cinquante-deux pistoles dans sa bourse et deux cents étaient restés dans ses coffres au quartier [2].

Charles de Lorraine [3], qui était à la tête des princes mécontents, chercha à l'attirer dans son parti. Il resta sourd à ses propositions, Richelieu lui en fut très reconnaissant et eut même l'intention de l'attacher à sa personne. Le P. Joseph l'en dissuada, craignant peut-être l'influence qu'il pourrait prendre sur l'esprit du cardinal, ou bien parce qu'il pensait que sa présence était plus utile à l'armée qu'à la cour.

L'indiscipline des compagnies de chevau-légers était telle que le principal ministre de Louis XIII cherchait, par tous les moyens, à avoir à la solde de la France des régiments étrangers sur lesquels il pouvait compter. Pendant cette année 1635, ses efforts tendront donc à se procurer le concours de chefs qui avaient acquis une réputation solide pendant les dernières campagnes.

Quoique composé en grande partie de Français, le régiment de Gassion sera incorporé dans les armées du roi au titre d'étranger, afin de conserver des prérogatives et une sorte d'indépendance, dont jouissaient ceux de *Batilly*, de *Humes*, de *Rantzau*, de *Miche*, d'autres encore que Richelieu prit pour modèle, à la fin de l'année, pour organiser les compagnies de chevau-légers en corps, à la tête desquels il mit, pour les commander, des mestres de camp sur lesquels il croyait pouvoir compter, afin de ramener l'ordre dans une arme où les capitaines servaient plus en vue de leurs intérêts que de ceux du roi.

---

1. M. 5768, B. N.

2. Ch. L. Frossard.

3. Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine-Vaudémont et de Christine de Salm, né le 5 avril 1604. Lutta contre les convoitises de la France, passa sa vie à faire la guerre en Lorraine, en Allemagne, en Franche-Comté, mort en 1675 après avoir battu le maréchal de Créqui à Consarbruck. Il institua Louis XIV son héritier.

Depuis son entrée dans la carrière, Gassion, sous le duc de Rohan, avec Gustave-Adolphe, comme avec Bernard de Saxe-Weimar, n'a cessé de donner des preuves de son intelligence dans toutes les opérations de la guerre, de sa bravoure, de son audace, que sa sagesse tempérait suivant les circonstances. Les batailles, combats et sièges auxquels il avait assisté auraient suffi pour établir sa réputation. Sous les étendards de la France, ce « La Hire du dix-septième siècle » (1) mettra le comble à sa renommée par sa vigilance, son activité, ses succès, méritera d'être placé au premier rang des capitaines de cette époque. « Homme de guerre autant qu'on peut l'être, n'ayant rien du courtisan, de passion que pour son métier, également prompt à la répartie et à l'action, reître avec la verve d'un Gascon, on ne rencontre guère de figure plus originale (2). »

Depuis l'âge de seize ans jusqu'à sa mort, Gassion a établi sa réputation sur des assises inébranlables dans toutes les opérations de la guerre, en campagne comme dans l'attaque des places. On le rencontre rarement à Versailles. Des considérations de santé, ses blessures ne l'empêcheront jamais de s'assurer par lui-même de l'exécution de ses ordres. Ayant fait la guerre très jeune et sitôt son entrée dans la carrière, il a su acquérir le tact et l'instinct qu'elle crée et qui en simplifient singulièrement les destinées. Aussi, peut-on lui appliquer ce passage des *Mémoires* de Montecuculli : « La valeur de l'armée suit le mérite du général. Une grande connaissance de la guerre, c'est la principale qualité d'un chef; elle est acquise par l'expérience et non infuse, car on ne naît pas capitaine, on le devient : non par les livres, mais en campagne; non dans les plaisirs d'une vie douce, mais sous les armes et sur la neige, en souffrant le froid et le chaud. Il est étrange que personne ne puisse être reçu maître dans les moindres métiers, à moins qu'il ne soit jugé capable par l'examen de son ouvrage et que, dans le métier de la guerre, qui est d'une si grande importance, on reçoit, souvent, des officiers sans qu'on ait aucune preuve de leur capacité ».

---

1. Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé.*
2. Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé.*

Par la suite, on verra que ce chef infatigable, ardent, intrépide, a mérité d'être mis au rang des plus grands hommes de guerre de son siècle. Il était particulièrement attentif à ménager la vie du soldat, soit en pourvoyant avec le plus grand soin à sa subsistance, soit en ne l'exposant qu'à des dangers inévitables, qu'on lui voyait affronter le premier. Il ne craignait ni ne méprisait les ennemis, savait communiquer l'audace à ses troupes, l'audace, cette partie si précieuse d'un métier qu'on ne peut faire brillamment sans elle. L'honneur, le génie et l'expérience lui traceront toujours une ligne de conduite qui lui évitera de se laisser entraîner dans le camp des factieux, le garantira des compromissions si fréquentes à l'époque pendant laquelle il a vécu.

CHAPITRE II

LORRAINE — FRANCHE-COMTÉ — PICARDIE

(1635-1636)

1635 : Le colonel Gassion entre au service de la France. Son régiment est considéré comme étranger. Combats en Lorraine. Succès annoncés par Servien à Richelieu. Opinion d'un Suédois sur les officiers français. — **1636** : Gassion donne des explications sur la situation de son régiment. Les régiments de cavalerie française mis en escadrons. Défaite de Coloredo. Siège de Dôle. Exécutions en Picardie. Surprises de quelques régiments étrangers. Les causes. Brillante affaire de son régiment pendant sa maladie. Causes du mauvais état de la cavalerie. Préférence justifiée de Richelieu pour la cavalerie étrangère.

Après avoir pris congé du duc Bernard de Saxe-Weimar, Gassion conduisit son régiment à Lunéville, puis vint à Paris où le roi montra peu d'empressement à l'admettre dans son armée. Il fallut toute la diplomatie de Chavigny [1] et l'influence de Richelieu pour triompher de cette résistance. En considération de son mérite et de ses services, on le gratifia des mêmes avantages que l'on avait coutume d'accorder aux étrangers. Admis comme tel, il demanda et obtint le privilège de ne recevoir des ordres que du général d'armée et d'avoir la justice sur les officiers et les cavaliers. Il se réservait le pouvoir de disposer de toutes les charges, ce qu'il a toujours fait. Il observait l'équité dans les promotions. Quoique français, il reçut le titre de *colonel,* jusqu'alors attribué aux commandants des troupes auxiliaires; sa commission fut signée le 16 mai [2].

Le 7 juin, Richelieu lui écrit pour lui demander s'il est content de son régiment et l'engage à le faire à son gré : « J'ay parlé au Roy de vous et vous verrez par vos emplois la différence qu'il fait

1. Jean de Bouthilier, comte de Chavigny, secrétaire d'État, fils de Claude de Bouthilier, surintendant des finances. Né en 1607, mort en 1653, sera un des plus grands ennemis de Mazarin.

2. Pinard.

de vous et des vostres. Servez bien le Roy, attendez tout de luy et ne m'espargnez pas » (1).

Pendant qu'il était à la cour, il apprend que Jean de Werth a enlevé, en Lorraine, son quartier et ses bagages. Il revient immédiatement, retire son monde avec de l'argent, s'occupe d'acheter des chevaux, de se procurer des cavaliers. Il est bientôt en état d'agir.

Cette année est mémorable par l'ouverture de la campagne entre la France et l'Espagne. Pendant que l'armée, victorieuse à Avein, poursuit le prince Thomas (2), le colonel Gassion se trouve en Lorraine avec le maréchal de La Force. En trois combats, il défait quatorze cents chevaux, ravitaille le château de Chaté, enlève le quartier du baron de Clinchamp (3), bat les coureurs du duc Charles. Ses succès firent beaucoup de bruit. Son exemple sembla avoir réveillé la noblesse. Tout le monde voulut faire partie de son régiment, dont la lieutenance colonelle fut donnée au baron d'Alais (4), cousin germain du comte d'Alais (5).

Le 3 juillet, Richelieu écrit à Servien :

Je vous prie de ne rien oublier à l'instruction du colonel Gassion pour les troupes du duc de Neubourg (6). Mais tout ce que nous ferons sera inutile sy le duc Bernard ne se résout à bien défendre les places. Je vois, dans la lettre que vous aura montré La Cour d'Argis, un article concernant la cavalerie quy se lève, quy desbauche nos soldas françois, que je tiens vesritable ; vous verrez quel remesde il faut apporter pour empescher ceux qui nous promettent de la cavalerie allemande, de nous en donner de françoise à la recrue de nos troupes (7).

---

1. A. A. E. All., t. XII, p. 168.

2. Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, né en 1596, mort en 1656, successivement l'allié et l'ennemi de la France.

3. Bernardin de Bourqueville, baron de Clinchamp, général lorrain.

4. Jacques de Cambis, baron d'Alais, attaché à Gassion depuis 1630, avait une compagnie dans son régiment au service du roi de Suède. Passe au service du roi en 1635. En 1641, par commission du 28 novembre, il est nommé mestre de camp d'un régiment formé de compagnies de celui de Gassion, envoyées dans le Roussillon. Maréchal de camp par brevet du 5 avril 1649. Commandant la cavalerie de l'armée de Catalogne par commission du 18 mai 1653. Mort le 21 août de la même année par suite de blessures.

5. Fils du duc d'Angoulême, colonel général de la cavalerie légère.

6. Prince palatin.

7. A. A. B. All., t. XII.

Le cardinal n'en fait pas moins tous ses efforts pour s'assurer le secours de ces régiments. Dans une instruction de M. de Bouthilier, il dit que dans la confiscation des terres de Lorraine « le Roy n'oubliera pas ceux qui servent dans son armée, Gassion, Batilly et tous les colonels étrangers » (1).

Le 14 août, le colonel Gassion défait mille Croates et Hongrois et n'en fait prisonniers que quatre « pour donner leçon à nos généraux » ; tout le reste fut tué. Dans une autre affaire, après avoir tué trente chevau-légers et fait beaucoup de prisonniers, il entre à Charmes (2).

Les derniers jours de septembre, il est commandé par le maréchal de La Force, avec cent chevaux de son régiment et quatre-vingts dragons de celui du *Cardinal-Duc,* pour aller à la découverte, incommoder les convois de vivres et de fourrages. Il marche sur Épinal, surprend, sur son passage, un courrier du duc Charles, le fait arrêter et, grâce aux renseignements qu'il en obtient, côtoie l'armée ennemie, se rend le 1er octobre à Bruyères où il surprend un convoi de vivres dirigé sur l'Alsace, tue soixante cavaliers, ramène un grand nombre de prisonniers et deux cents chevaux. Ayant appris que deux compagnies d'infanterie et quelque cavalerie étaient logées à Dompierre, il s'y rend, la nuit, avec cent cinquante mousquetaires de la garnison d'Épinal et cent de ses cavaliers, enfonce les portes de la ville, y entre, taille en pièces tout ce qu'il y trouve, prend deux drapeaux et envoie du blé à Épinal.

Le duc Charles, sachant que Gassion se rend ainsi maître de la campagne et qu'il inquiète ses convois, envoie le baron de Clinchamp, avec mille chevaux, pour s'opposer à ses progrès. Averti de ce projet, le colonel met ses gens en trois groupes, dont le tout pouvait monter à quatre cents chevaux, s'avance avec l'un d'eux, laissant les deux autres sous le commandement du baron d'Alais et de son major. Poursuivant son chemin, il rencontre Clinchamp, qui l'attaque. L'affaire fut si chaude, qu'après une longue résistance et la perte de huit des siens, il est con-

1. A. A. E. All., t. XII.
2. *Gazette de France,* 25 août, p 482.

traint de se retirer. Mais il fait prévenir les cavaliers qu'il avait laissés à Mirecourt, se met à leur tête, retourne à la charge avec tant d'impétuosité qu'il fait lâcher pied à l'ennemi, en tue quantité, reprend ses blés, fait des prisonniers et rentre avec son convoi à Épinal (1).

Le 5 octobre, le duc d'Angoulême (2) et le maréchal de La Force apprennent que douze cents hommes de l'armée du duc Charles sont sortis de Rambervillers et logés à une demi-lieue d'eux. Comme ils en étaient incommodés par leurs courses, ils chargent Gassion de les aller charger et d'enlever leurs quartiers. Outre son régiment, on lui donne deux compagnies de chevau-légers et une de gens de pied, le tout faisant près de six cents hommes. Il partage son monde en trois corps, plaçant le premier non loin de l'ennemi, le second à une portée de mousquet et, prenant avec lui le troisième, surprend les vedettes, les tue, met l'alarme dans les quartiers, où l'on monte à cheval. Là, eut lieu un combat des plus vifs où furent tués quantité d'hommes de part et d'autre. Gassion rassemble les siens, les ramène trois fois à la charge, qu'il recommence plus furieuse. Les ennemis finirent par lâcher pied; on en tua un bon nombre et les quartiers furent brûlés (3).

Le 17 novembre, Richelieu recevait une lettre de Servien dans laquelle il était dit :

Pour achever la semaine aussy heureusement qu'elle a commencé, je n'ay pas voulu differer jusqu'à demain pour donner avis à Vostre Excellence de l'heureux succès qu'a eu le colonel Gassion dans les Vosges. Il a pris douze cents chevaux du bagage de Clinchamp, enlevé un quartier à Jean de Werth, ayant voulu attaquer les faubourgs de Mirecourt tous à la fois, avec plus de cinq mille chevaux. Le sieur Gassion l'a sy vivement repoussé qu'il a encore perdu deux cens des siens. Le gentilhomme quy en a apporté la nouvelle se trouvera demain au

1. M. 5768.

2. Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils de Charles IX et de Marie Touchet. Colonel général de la cavalerie légère. A été embastillé pendant quatorze ans. A exercé sa charge conjointement avec son fils le comte d'Alais. Né en 1573, mort en 1650.

3. *Mercure français*, 1635, p. 25 et suiv. Mémoires du duc de La Force, L. VIII, chap. XXI.

lever de Vostre Esminence pour lui en dire les particularitez, quy ne sont pas malplaisantes à savoir. Il porte deux cornettes à Sa Majesté. Ledit Jean de Werth s'est retiré aux environs de Vézelise, où il a fait une grande quantité de pain. Vraisemblablement, c'est pour conduire son convoy à l'armée de Gallas. Je n'ay voulu manquer de vous donner cette nouvelle dès ce soir, scachant qu'il n'y a rien de plus capable de vous faire bien reposer cette nuit (1).

Richelieu donne des marques de sa satisfaction à Gassion, qui y est très sensible, comme on peut en juger par la lettre suivante :

Monseigneur,

J'oseray croire, maintenant, sous le bon plaisir de Vostre Esminence, que j'ay atteins le comble de félicité puisque je suis venu à bout de tous mes souhaits, ayant appris, au retour du sieur de La Roche, qu'Elle agreoit l'offre de mes très humbles services et qu'Elle me faisoit l'honneur de me prendre entierement à luy. Cette heureuse nouvelle ne m'a point apporté moins de satisfaction que la reconnaissance qu'il a plu au Roi de me faire par la pension qu'Il m'a octroyée. De l'une et de l'autre grâces, j'ay l'entière obligation à Vostre Excellence, à laquelle je proteste, après une mûre deslibération, que j'ay attaché tous mes soins et mes services à ses interests, et que je me despouille de toute autre passion pour suivre celle que j'ay pour luy et luy en donner des preuves infaillibles.

Quant aux douze cens livres que j'ai receus pour les recrues de mon régiment, Vostre Esminence saura, s'il luy plaist, que, depuis ce temslà, j'ay fortifié mes troupes ds deux cens chevaux, estant à present composées de trois cent nonante maistres effectifs, comme il en apparaistra par la derniere revue quy en a esté faite. Je promes, à la fin du mois de fevrier, de le rendre complet et au nombre de cinq cens et par l'augmentation dudit regiment jusqu'à dix ou douze compagnies. S'il plaist à Vostre Excellence de me donner la permission, on pourrait avoir, vers la fin du mois de mars, sur pied mille chevaux effectifs car j'ay dejà, outre mes cinq compagnies, deux autres nouvelles quy se fortifient tous les jours en hommes ; beaucoup de gentilshommes s'offrent à faire le reste. Je ne voudrois pas, pour tout ce que je possede de bien et d'honneur promettre rien à Son Excellence que je ne puisse effectuer, car ce seroit me rendre indigne de sa bienveillance, quy est la chose que je tiens le p us dans ce monde et à laquelle je tascheray

1. A. A E. France, t. 816

de m'acquesrir de plus en plus par les soins que je prendray de paraistre, comme je suis,

Monseigneur,

Votre très humble, très obeissant et fidelle serviteur,

DE GASSION.

Neufchasteau, ce 9 décembre 1635 (1).

Les opérations des armées combinées du duc Bernard et du cardinal de La Valette sur le Rhin prouvent l'utilité des ressources que Richelieu avait su tirer des contingents étrangers. La retraite de Mayence sur Metz est un des événements les plus remarquables de cette époque et prouve que la véritable école de guerre se trouvait dans le camp des Weimariens, où Gassion s'était fortifié dans des principes dont l'application lui a toujours réussi.

Ces auxiliaires étaient d'autant plus précieux que chaque jour apportait la nouvelle d'une défaite ou d'une défection de compagnies de chevau-légers. Aussi, un officier suédois pouvait-il écrire de Mayence, le 8 octobre : « Il faut avouer qu'il n'y a pas de nation sur la terre plus belliqueuse et ennuyeuse que celle des François, et sy les abus quy se commettent parmy eux pouvoient estre corrigés et qu'au lieu de donner les charges et employs militaires, comme ils font pour l'ordinaire, à des jeunes gens pour de l'argent, quy n'entendent rien le plus souvent, par la théorie pas plus que par la pratique au mestier de la guerre, ils voulussent les bailler et en pourvoir des personnes de mérite, d'âge et d'expérience, tels comme il y en a d'assez nombreux de bien ou capables, la France, cette généreuse nation, pourroit prestendre à la conquête générale de tout le monde » (2).

Le colonel Gassion, comme le duc Bernard de Saxe-Weimar, savait faire son devoir en soldat et en capitaine. Il était laborieux, vigilant, agissant, voyant et prévoyant tout, se trouvant partout. Il se montrait d'un caractère égal, familier et libéral avec ses cavaliers, agréable et poli dans le commandement. Voici le portrait qu'en trace l'éminent historien des Princes de Condé, qui n'est pas pour Gassion un juge particulièrement indulgent.

1. A. A. E. All., t. 119.
2. M. B. N. Fonds Clérambault, t. 381, p. 569.

« Exigeant beaucoup des troupes, toujours au premier rang, souvent blessé, indulgent aux pillards et terrible *dégâtier*, comme on disait alors, il était adoré de ses soldats. Robuste, infatigable, usant force chevaux, très habile à manier les armes, mais payant peu de mine, petit, replet, le visage osseux et presque carré, ses traits, ses regards annonçaient l'audace et la résolution, plus que la supériorité » (1).

1636. Malgré tout l'intérêt qu'il portait au colonel Gassion, Richelieu n'était pas sans lui adresser quelques observations au sujet de la lenteur apportée dans l'incorporation des recrues dans son régiment (2). Gassion se justifie.

Monseigneur,

J'ay appris par une lettre qu'il a plu à M. le grand-maître (3) de m'escrire et une autre que j'ay receu de mon frère (4) qui est en cour, que Vostre Esminence disoit qu'il n'y avoit point d'apparence que je puisse faire de nouvelles levées, puisque je n'ay pas pu faire mes recrues, ce qui m'a obligé à envoyer à Vostre Excellence le mesmoire cy-inclus de l'estat de mon regiment depuis que je suis entré dans le service du Roy jusqu'à présent, par lequel Elle verra que je n'ay pas mal employé l'argent qu'il lui a pleu de me faire donner pour mes recrues, puisqu'elles sont dans cet estat.

Je suis si malheureux que Vostre Excellence me juge incapable de faire plus de troupes, je seray contraint de me consoler dans la volonté qu'il me restera à jamais de bien servir le Roy et Vostre Excellence. N'en ayant pas les moyens nécessaires, Elle me pardonnera si je prens la hardiesse de luy desduires mes interests, d'autant plus que c'est à Elle seule que j'ay voué ma vie et mes services et de quy j'espère tout, mon bien, mon avancement.

Neufchasteau, ce 3 janvier 1636.

---

1. Duc d'Aumale. Sous sa plume, jamais l'éloge de Gassion ne sera complet.

2. C'est à tort que le général Susane comprend le régiment de Gassion comme *allemand*. Il était composé en grande partie de Français, mais n'en était pas moins considéré comme *suédois*, puisqu'il avait été donné par Gustave-Adolphe.

3. M. de La Meilleraye, qui sera fait maréchal de France en 1639 et avec qui Gassion ne vivra jamais en bonne intelligence. Il était cousin de Richelieu.

4. Jacob de Gassion, seigneur de Bergeré. Il fut, presque toujours, avec un grade inférieur, le compagnon de son frère, dont il était l'aîné. Il mourut maréchal de camp la même année que le maréchal de Gassion.

Estat de mon régiment depuis que je suis entré au service du Roy jusqu'à présent.

Je suis entré au service du Roy avec cent cinquante maistres au mois de mai 1635. Au mois de juin, comme j'estois à la cour, l'ennemy estant entré dans mon logement m'a ruiné par la perte de cinquante cavaliers, celle qu'ils ont faite de leur esquipage et du mien propre aussy.

Sur la fin du mesme mois, un capitaine allemand et un autre liégeois, qui estoient dans Haneguental au service du comte palatin se retirant en France et licenciant ses troupes, me sont venus joindre avec chacun une compagnie de quatre-vingts maistres effectifs, auxquels j'ay baillé deux mille escus pour leurs avances.

Un mois après, il a plu à Vostre Esminence de me faire donner quatre mille escus pour les recrues de mes troupes ; premièrement aux capitaines allemand et liégeois mille escus chacun ; secondement, à chacun de mes trois autres capitaines, trois cens pistoles, pour la recrue de leurs compagnies qui sont faites. De sorte qu'à présent mon régiment est fort de quatre à cinq cens chevaux, pris du desbris des troupes ennemies et des levées que j'ay fait faire dans Strasbourg et Basle, et non des troupes de l'armée du Roy, comme on l'a fait entendre à Vostre Excellence, cecy sans comprendre deux compagnies d'augmentation, icy faites, qui sont l'une de quarante maistres et l'autre de cinquante, sur l'esperance qu'on m'a donnée que j'en obtiendrois les commissions.

De là, il ressort que les troupes que j'ay levées pour le service du Roy, ça a esté à mes frais et despens, sans recevoir aucune avance ou levée, que mon régiment a autant fatigué et servy qu'aucun régiment de l'armée. Sans avoir aucun quartier ni repos, les recrues de mon régiment se sont faites et, à présent, il est extresmement bien et bon, là où toutes les autres troupes de l'armée sont ruinées[1].

L'indiscipline, en effet, ruinait la cavalerie légère. Dans ses *Mémoires*[2], M. de Puységur raconte que, dans une retraite sur Noyon, il y eut grande querelle entre les capitaines des anciennes compagnies et M. de Canillac[3], qui commandait un régiment nouvellement formé. Il voulut donner des ordres qu'ils n'exécutèrent pas et allèrent jusqu'à mettre l'épée à la main devant les troupes.

---

1. A. A. E. Lorraine, t. 28, p. 207.
2. T. L.
3. Marquis de Canillac, dit l'*homme aux douze apôtres*, à cause des douze brigands qu'il entretenait dans son château d'Auvergne pour rançonner le pays.

Immédiatement après l'organisation régimentaire, les capitaines s'aperçurent que les grades et récompenses étaient uniquement réservés aux mestres-de-camp. Aussi, intriguèrent-ils pour les faire réformer. Le 27 juillet, M. de Noyers (1) écrit, de Chaillot, à M. de La Meilleraye : « Le roi met la cavalerie en escadrons au lieu de régiments. Son Éminence n'a point de satisfaction de son régiment ni du vôtre (2). »

Dans une autre lettre du 30 au comte de Soissons, il est dit : « Le roi vous envoie un ordre pour distribuer la cavalerie par escadrons de trois compagnies, chacune selon le rang de leur ancienneté, n'ayant pas trouvé celui du régiment bien convenable à l'humeur française et, à cet effet, révoque tous lesdits régimens de son armée (3). »

Les régiments étrangers n'étaient pas compris dans cette mesure.

Au commencement de cette année, Gassion est en Lorraine où il décide le maréchal de La Force à s'opposer aux desseins de Colloredo (4). A la tête de son régiment, il va du côté de Baccarat pour chercher des nouvelles de l'ennemi qu'il rencontre. Un combat opiniâtre s'engage. Quatre ou cinq cents dragons sont faits prisonniers avec Colloredo et plusieurs officiers. Douze cornettes sont prises. Il n'y eut que les mieux montés qui purent prendre la fuite. Les cavaliers avaient été au combat en chevau-légers : ils revinrent en gendarmes, ayant pris les meilleures armes des impériaux (5).

Lorsque le prince de Condé, qui avait horreur des réformés, est appelé à opérer en Franche-Comté, il sollicite du roi la faveur d'avoir Gassion dans son armée, laissant à sa disposition tout le reste de la cavalerie. Dès le second jour du siège de Dôle, le colonel chasse l'ennemi d'un pont, brûle un faubourg, se loge dans les ruines, y dresse une batterie de quatre canons, rétablit le ré-

---

1. Sublet (François), seigneur de Noyers, intendant à l'armée de Lorraine, succède, le 12 février 1636, à Servien comme secrétaire d'État de la guerre.

2. *Correspondance de Richelieu.*

3. *Correspondance de Richelieu.*

4. Espagnol d'origine, général au service des Impériaux.

5. M. 5768.

giment de *Nanteuil,* surpris dans une sortie, repousse les assiégés, s'empare d'un moulin, dont la perte incommodait beaucoup les habitants (1) [mai].

Il revient à l'armée de Picardie, se présente devant Cambrai, brûle les villages des environs. « Je mets ces exécutions au rang de ses malheurs, dit du Prat, car il y a dans ces exécutions plus de férocité que de vertu. C'est un acte de vengeance sans humanité, que la pratique de la guerre permet; aussy, on le fait partout, mais je ne sais sy les sages resgles du christianisme peuvent le souffrir? Il s'est jeté sur moy avec fureur, je me jetteray sur luy sans pitié. Il m'a deschiré tout le visage, je luy mangeray le foie et le cœur. Il a désolé nos campagnes, il faut porter dans les siennes le fer et le feu. Cela est parlé en more et en barbare et non en chrestien (2) ».

Dans la nuit du 20 octobre, les ennemis enlèvent, défont et démontent les quartiers des régiments d'Egenfeld (3) et de Plancy (4); celui de Miche (5), qui était au quartier le plus éloigné, monte à cheval, comme celui de Gassion : ni l'un ni l'autre n'éprouvent de pertes. Egenfeld avait prévu cet accident et rendu compte au maréchal de Châtillon (6) de la confusion qui régnait dans les détachements : on ne s'y gardait pas suivant les règles de la guerre; chacun agissait pour son propre compte; souvent, sur un même ordre, un régiment marchait, tandis qu'un autre restait dans le quartier et que le troisième ne se rendait pas au quartier qui lui était assigné.

On n'avait tenu aucun compte de ces avertissements. Les quartiers étaient restés sans commandement. Le régiment d'Egenfeld faisait la garde devant Corbie; les autres, au lieu de se loger dans un village, étaient répartis en plusieurs. Les fourrageurs agissaient pour leur propre compte, sans se préoccuper de ce qui se passait à droite et à gauche. Jean de Werth profita de ce désordre pour attaquer le quartier d'Egenfeld avec quarante-trois cornettes et

1. L'abbé de Pure.
2. M. 5768.
3. Colonel général de la cavalerie allemande.
4. Régiment liégeois.
5. Liégeois, commandait un régiment de carabins.
6. Gaspard III de Coligny, maréchal de Châtillon.

sept enseignes de dragons. Il mit le feu en quatre endroits sans que les cavaliers pussent monter à cheval, rejoindre leurs officiers ou l'étendard. Ils se sauvèrent, par force, à travers les ennemis (1).

Les pertes ne furent pas considérables ; mais, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, la surprise fut due au peu de soin que l'on mettait à se garder et, surtout, aux rivalités qui existaient à propos du commandement.

Étant à Vervins, les fatigues de la guerre firent rouvrir la blessure que Gassion avait reçue à Villingen, ce qui l'empêcha de faire la guerre en personne. Mais il ne laissa pas les ennemis en paix : il les fit inquiéter par les siens. A l'annonce que la garnison d'Irson était sortie pour faire un fourrage, il commanda au sieur Yonck, major de son régiment, de prendre avec lui quatre compagnies et d'aller se mettre en embuscade dans un bois par où devaient passer les Impériaux (16 décembre), qui, avec neuf cents chevaux, arrivèrent au village de Neufmaisons, qu'ils pillèrent. Les capitaines Lalande, Ravanel, Balthazar déterminèrent le major à détacher quinze chevaux de chaque compagnie. Cette troupe conduite par Balthazar, l'épée d'une main, le pistolet de l'autre, courut à toute bride pendant que le reste du détachement suivait au grand trot. Les cavaliers ne tirèrent qu'à bout portant et en appuyant, abattirent un grand nombre de soldats pendant que les autres prenaient la fuite. Il en resta quatre-vingt-dix sur place. Les autres furent obligés de se jeter dans l'Oise où il s'en noya quarante-deux. Les paysans se jetèrent sur les pillards, en tuèrent une grande partie et firent les autres prisonniers (2).

Gassion employa les premiers temps de sa convalescence à faire choix de cavaliers éprouvés, à remettre sur pied son régiment qui fut augmenté de six compagnies. Les commissions étaient accompagnées d'une lettre de change de cinquante-quatre mille livres. Le recrutement se fit avec une promptitude extraordinaire. « On aurait dit que les cavaliers naissaient sous ses pas

1. *M. de Richelieu*. Ed. Foucault, 1823, t. IX, p. 244.
2. M. 5768.

et sentaient, de loin, ses desseins, ses désirs [1] ». Il est vrai que tout le monde s'enrichissait un peu sous ses ordres. Les fréquents butins qu'on prenait faisaient oublier bien des peines, des fatigues.

Gassion avait donc acquis une grande renommée en Lorraine, dans les Vosges, sous les maréchaux de La Force, de Châtillon, M. de La Meilleraye. Il sera l'adversaire le plus redouté de Jean de Werth et de Beck [2], de Lamboy [3], de Bucquoi [4]; Piccolomini le redoutera et en fera le plus grand cas. Il se distinguera bientôt dans la guerre des sièges où il saura utiliser la cavalerie aussi bien contre les sorties que contre les secours. On le verra agir à plusieurs lieues des lignes de circonvallation, puis dans les tranchées, et se montrer partout infatigable.

Les occasions nombreuses qui lui sont données de se distinguer peuvent étonner, et l'on se demande comment la cavalerie légère du roi joue un rôle aussi effacé à cette époque.

Richelieu venait de tenter l'organisation des compagnies en régiments et cela sans aucun succès. Jusqu'alors, ces compagnies de chevau-légers, indépendantes les unes des autres, appartenaient aux capitaines qui, après avoir obtenu la permission de les lever à leurs frais, recevaient, pour leur entretien, la solde du trésor de l'épargne d'après la revue des commissaires à la conduite. Le cavalier qui avait été enrôlé n'avait rien de commun avec le soldat susceptible d'ordre, d'honneur, de discipline. Il vivait chez l'habitant, traitait en pays conquis tous les endroits par où il passait. Il suffit de consulter les ordonnances multiples de cette époque sur les exactions des gens de guerre pour se rendre compte du désordre qui régnait dans la cavalerie, où le capitaine *exploitait* sa compagnie au mieux de ses intérêts, tout comme il aurait fait d'une métairie, ménageant les hommes et les chevaux pour éviter des dépenses. Il se rangeait sous la bannière

---

1. L'abbé de Pure.

2. L'émule de Jean de Werth, après avoir été pâtre, postillon et messager, s'était élevé par son courage et ses talents militaires aux grades les plus élevés de l'armée impériale.

3. A joué un rôle important dans la guerre de Trente ans. Fait prisonnier à Kempen par Guébrant en 1642, il avait recouvré sa liberté en 1643.

4. Albert de Longueval, comte de Bucquoi, général des Impériaux, mort en 1668.

royale dans l'espérance que ses services seraient généreusement rétribués et ne se faisait aucun scrupule de passer, avec armes et bagages, dans le camp des rebelles. Le partage des places, des pensions, des titres, des profits, des honneurs, le guidait dans sa conduite où les questions de vanité et d'intérêt primaient tout.

Aussi mal montées et équipées que recrutées, les compagnies se débandaient souvent au début d'une campagne ou refusaient de marcher; quand il fallait battre l'estrade, aller aux nouvelles, couvrir un quartier, escorter un convoi, le général en était réduit souvent à des pourparler avec le capitaine, qui n'agissait qu'à sa guise. Les lettres et missives de Henri IV contiennent quantités de preuves de cette situation et montrent que l'on « ne marchait alors que pour de l'argent », et que « quand on était rafraîchi dans de bons villages », on ne se souciait pas de revenir à l'armée [1]. Aussi, après la paix de Vervins, le roi, qui avait pu se rendre compte du mécontentement des uns, des exigences des autres, de l'insuffisance de ceux qui recherchaient les emplois militaires pour s'occuper plus de leurs affaires que du bien de l'État, licencia toutes les compagnies de chevau-légers, à l'exception de celles de ses bâtards.

Lorsque Richelieu arrive aux affaires et qu'il veut s'opposer aux desseins de la maison d'Autriche, il trouve donc la cavalerie en pleine désorganisation. Quelques nouvelles compagnies avaient été levées au commencement du règne. On en compte quinze au moment de la paix de Montpellier. Puis, les exigences de la guerre en avaient considérablement augmenté le nombre. Mais les vieux capitaines, gens aguerris et habitués à tenir campagne, étaient rentrés dans leurs provinces pour goûter les douceurs d'un repos bien mérité. Ils se désintéressaient des affaires du royaume, ne s'occupaient même plus de l'entretien de leurs cuirasses.

Par contre, depuis que Catherine de Médicis avait rappelé les reîtres en France, que le roi de Navarre s'en était servi pour conquérir sa couronne, les Allemands jouissaient d'une grande répu-

1. *Lettre au connétable.*

tation dans l'armée. Au commencement du règne de Louis XIII, ils avaient donné des preuves nouvelles de leur courage, de leur solidité, de leur endurance. Aussi, comprend-on l'importance que Richelieu attachait au maintien et à l'entretien des troupes étrangères. On le voit solder les régiments de *Batilly* (1), d'*Egenfeld* (2), d'*Heucourt* (3), de *Saint-Remy* (4), de *Rantzau* (5) et de *Bloqueville*, etc. etc., recrutés dans le pays de Liège et en Allemagne. Cette cavalerie étrangère ne doit pas être confondue, comme on l'a fait souvent, avec les *Weimariens*, qui formeront un corps allemand jouissant de prérogatives spéciales, accordées par le traité de Brisach signé, en 1639, après la mort du duc Bernard, par lequel Richelieu attachait ces troupes au service de la France pour ne pas s'exposer à les voir passer dans les rangs des Impériaux ou du duc de Lorraine.

A la tête de son régiment, Gassion a déjà accompli des faits d'armes extraordinaires. Il continuera à se maintenir dans l'esprit de valeur si nécessaire pour le succès, encourageant l'émulation qui se communiquait des anciens cavaliers aux nouveaux. Par son exemple et l'autorité qu'il exerçait, il assurait la cohésion, l'ensemble et la constance des efforts de chacun. Il portait une attention aussi grande dans le choix des cavaliers que dans celui des chevaux, recherchant toujours des hommes souples, vigoureux, d'une taille élevée, des animaux plus susceptibles de résister à la fatigue qu'à parader dans les fêtes. On peut appliquer aux *cuirassiers* de Gassion, à son *victorieux* régiment, ce passage d'un ouvrage sur la cavalerie (6), publié cent ans après sa mort : « On convient unanimement que les vieilles troupes sont le fond sur lequel on doit compter : c'est comme le germe qui sert à faire fructifier tout ce qu'on leur en ajoute de nouvelles ; celles-ci, par leur communication et leur mélange avec les autres, puisent dans l'habitude d'être et de vivre ensemble les mêmes usages, le même esprit, les mêmes sentiments, la même intrépidité. Il est rare

1. Capitaine dans le régiment de cavalerie du cardinal de La Valette en 1630.
2. Régiment licencié le 18 août 1661.
3. Incorporé en 1641 dans Gassion.
4. Était, en 1625, écuyer du margrave d'Anspach.
5. Commandait, en 1629, un régiment de cavalerie en Pologne.
6. *Essai sur la cavalerie*, par d'Hautheville des Amourettes, 1756.

qu'en suivant une méthode différente, et même après plusieurs années de peines et de soins, on obtienne au même degré ces mêmes effets qu'un commerce journalier opère en très peu de temps. »

Quand quelqu'un avait offensé le moindre de ses cavaliers, il menait avec lui cet homme et lui faisait faire raison d'une façon ou d'autre (1).

Aussi comprend-on l'attention que Richelieu portait à avoir de vieux régiments étrangers, commandés par des colonels qui avaient dans la main leurs officiers et leurs hommes, tous aguerris, tandis que la cavalerie française passait par une période de transformations des plus laborieuses.

« Jamais homme de guerre, dit Tallemant des Réaux, n'a mieux entendu à tourmenter les ennemis.

« Il mena admirablement les gens à la guerre. J'en ai oüy conter une action bien hardie et bien sensée tout ensemble. Avant que d'estre maréchal de camp, il demanda à quinze ou vingt volontaires s'ils vouloient venir en party avec luy ; ils y allèrent. Après avoir couru toute une matinée sans rien trouver, il leur dit : « Nous sommes trop forts ; les parties fuyent devant nous ; laissons icy six cavaliers, et allons-nous-en tous seuls. » Les volontaires le suivent. Ils s'avancent jusqu'auprès de Saint-Omer. Quand ils furent là, voilà deux escadrons de cavalerie qui paroissent et leur coupent le chemin, car Saint-Omer estoit à dos de nos gens : « Messieurs, leur dit-il, il faut périr ou passer. Mettez-vous tous de front et allez au grand trot à eux et ne tirez point. Le premier escadron craindra, voyant que vous ne voulez tirer qu'à brûle-pourpoint ; il reculera et renversera l'autre. » Cela arriva comme il l'avait dit. Nos gentilshommes, bien montés, forcent les deux escadrons et se sauvent tous, à un près.

« En voicy un autre, qui est bien aussy hardy, mais il me semble un peu téméraire. Ayant eu avis que les Cravates emmenaient les chevaux du prince d'Henrichemont, depuis duc de Sully, il voulut aller les charger, accompagné seulement de quelques-uns de ses cavaliers ; et s'estant trouvé un grand fossé entre luy et les

1. Tallemant des Réaux.

ennemys, il le fit passer à nage à son cheval, sans regarder si on le suivait, tellement qu'il alla seul aux ennemys, en tua cinq, mit les autres en fuite, et revint avec trois des nostres qu'ils avoient pris et qui lui aydèrent peut-être dans le combat. Il ramena tous les chevaux (1). »

Gassion, qui passe, avec raison, pour le plus grand cavalier du dix-septième siècle, montrera bientôt, que l'arme qu'il a illustrée par ses exploits, est aussi nécessaire dans les sièges, que c'est d'elle que dépendent les succès sérieux de toutes les entreprises. Elle permet à l'armée de rester maîtresse de la campagne, de subsister, de réduire l'ennemi à de grandes privations en enlevant ses convois, ses fourrageurs, ses gardes avancées. Par des partis fréquents, des courses continuelles, des excursions poussées à de très grandes distances, elle assure la tranquillité des quartiers. Comptant sur la solidité de son régiment, dont il avait l'entière confiance, il mettait à profit son expérience des choses de la guerre pour entreprendre des actions, qu'il engageait quelquefois sous sa responsabilité seule, et qui réussissaient toujours. Il jouissait donc des qualités nécessaires au commandement. On verra, par la suite, que sa passion unique était la gloire de son maître, la grandeur de la France. Aussi, sa réputation militaire aura-t-elle l'insigne avantage de ne jamais être atteinte par des compromissions politiques qui ont momentanément obscurci l'éclat de la renommée de deux grands capitaines de ce siècle. Si, plus tard, il n'est pas à l'abri des vexations de la cour, il fera toujours taire ses ressentiments personnels en pensant aux services nombreux qu'il peut rendre dans l'armée contre les ennemis de sa patrie.

Au siège de Dôle, tout le monde disait qu'il n'y avait que lui qui fît bien, que ses travaux et ses batteries réussissaient toujours. Il enlevait des quartiers, courait partout. Après la reddition de la place, il n'était question que du colonel Gassion. Le prince et le grand maître de l'artillerie ne lui pardonneront pas cette popularité dans l'armée et dans la population. Tallemant des Réaux entre dans des détails circonstanciés sur la foule qui se pressait

1. T. IV.

chez lui, sur la visite des femmes les plus en vue de la ville et sur la manière dont il les reçoit. « Il n'y eut jamais homme moins né à l'amour que lui. »

Toujours en selle et l'épée à la main, dans les batailles, combats, sièges, escarmouches ou coups de main, partout où il commandera d'une manière effective, Gassion prouvera que « s'il n'était pas né général comme Condé », il méritera toujours d'être considéré comme « le plus redoutable capitaine de son temps » (1).

1. Tallemant des Réaux, t. IV.

CHAPITRE III

AUGMENTATION DU RÉGIMENT

(1637)

Projets du maréchal de Châtillon pour la campagne. Lettre à Gassion. Les écuries du duc de Candale. Le roi donne commission à Gassion pour deux nouvelles compagnies. Richelieu pour deux de dragons. Le maréchal de Châtillon engage Gassion à rejoindre le cardinal de La Valette. Affaire du Quesnoy. Marque de satisfaction. Acte de sévérité. Renseignements sur la situation des ennemis. État de la cavalerie.

Le maréchal de Châtillon, qui commandait en Champagne, envoie Gassion à la cour pour exposer ses projets en vue de la campagne prochaine. Il lui remet un mémoire à cet effet. Le colonel doit proposer directement son dessein au cardinal sans s'en ouvrir à personne, sauf à qui Richelieu lui indiquera. Il se souviendra des raisons qu'ils ont concertées ensemble sur ce sujet pour être préparé à toutes les oppositions qu'on ne manquera pas de lui faire. Il dira que pour la subsistance de l'armée, il est aisé d'y pourvoir, les munitionnaires pouvant avoir facilement ce qu'ils voudront dans les principales villes de Picardie et de Champagne, où les greniers regorgent de blé, ainsi que dans les lieux où l'on a l'intention d'aller. Le charroi n'offrira pas de difficulté pour faire suivre les magasins et le pain de munition. Le maréchal pense que la cavalerie de l'armée, dont on devra se servir, sera composée d'au moins quatre mille chevaux, y compris le régiment de Gassion qui est de mille bons militaires sans les officiers, cinq cents carabins et cinq cents mousquetaires à cheval, dont on pourra très utilement se servir (1).

---

1. M. B. N., t. 3759. *Recueil des despesches que Gaspard III de Coligny a escrites et reçues pendant un employ en Champagne en 1637.*

Le maréchal de Châtillon mettait donc toute sa confiance dans Gassion, à qui il écrit le 23 mars [1] :

J'ay esté trés ayse d'apprendre le voyage que vous avez fait près de Sa Majesté qui estoit près de Rouen. Cela me fait croire que Monseigneur le cardinal a gousté notre proposition, dont la résolution devoit se prendre au conseil qui fust tenu hyer à Ruel, suivant l'avis que vous m'en avez donné par vostre dernière lettre, que m'a remie un gentilhomme de vostre part, quy m'a demandé un lieu d'assemblée pour vos deux compagnies de mousquetaires à cheval que le Roy vous a accordées. Je ne manqueray de leur donner le meilleur que je trouveray. Je resoudray cela ce matin.

Nous avons admis que les ennemis s'assembloient dans le Luxembourg, mais il s'est trouvé que cela n'estoit rien. Ils ne sont en estat d'entreprendre aucun siège, tant il y a que l'occasion fut jamais aussi belle que d'attaquer le Pays-Bas, pourvu que MM. des Estats et M. le prince d'Orange veulent jouer le droit de leur côté. Il faut faire en sorte que nostre armée, qui attaquera, soit leste et avec l'esquipage d'artillerie et de munitions de guerre abondamment, qu'on lui donne une montre d'entrée et quelques autres de réserve avec nous, et avoir deux cens mille livres entre les mains d'un bon trésorier pour les employer aux occasions urgentes, que le pain ne nous manque pas. Pour ce quy est de la force des troupes, je vous l'ay marqué. Avec cela, nous ferons quelque chose de bon. Vous pouvez dire franchement à Son Éminence qu'il vaudrait mieux ne rien entreprendre que d'entreprendre faiblement. Il n'y a pas de temps à perdre pour faire tous les presparatifs nécessaires. Nous n'avons que jusqu'au 15 de mai, qui est le tems, il me semble, qu'il faut mettre l'armée ensemble pour agir. Aussy, on ne le peut faire plustot, car les herbes sont tardives sur les frontières, où tous les fourrages sescheront entre cy et Pasques.

Monsieur, j'escris à ma femme et lui mande de conférer avec vous de la permission que je desire demander au Roy et à Son Excellence de faire un petit voyage de huit à dix jours durant les festes de Pasques. Je vous prie de vouloir ayder à faire trouver bon qu'on me donne ce contentement. C'est chose que je désire avec passion. Il ne peut mesarriver dans ceste province pour si peu de tems. Je donne l'ordre à MM. les mareschaux de camp tel qu'ils pourront maintenir les troupes aussy bien que je le fais. Si vous voyez que Son Excellence respugne à mon desir, prenez la peine de lui dire franchement qu'il faut donc

1. Voir la note de la page précédente.

qu'il opère de bonne façon afin que M. de Bullion (1) me contente par de bons effets. C'est ce qui me fait desirer ce voyage pour savoir de quelle façon j'en dois sortir, car il est impossible que je puisse subsister sy on continue à me traiter comme on l'a fait depuis un certain tems. Je remes cela à vostre bon jugement. Je m'asseure que vous me conseillerez de faire ce petit voyage. La franchise de vostre cœur m'oblige de m'ouvrir à vous de ce quy concerne mes interests particuliers aussy bien que les desseins generaux. Mandez-m'en vostre avys avec la mesme liberté que je vous escris et me croyez, je vous prie, comme je suis, etc.

Voici dans quelles conditions furent levées les deux compagnies auxquelles le maréchal de Châtillon fait allusion.

Le duc de Candale, frère du cardinal de la Valette, faisait voir ses chevaux au Roi, qui demanda à Gassion s'il ne voudrait pas avoir une aussi belle écurie. Elle consistait en trente ou quarante chevaux de main, la plus grande partie barbes ou d'Espagne, que l'on estimait, l'un dans l'autre, mille écus pièce.

— Je voudrais qu'ils fussent à l'ennemi, répondit Gassion brusquement !

— Comment, à l'ennemi !

— Oui, sire, car je les pourrais prendre, au lieu qu'étant à mon général et d'un prix au-dessus de mes moyens, je n'en puis jamais rien espérer.

— Mais, s'il vous les donnait, répliqua le roi ?

— En ce cas, je m'étudierais à le remercier et à les prendre de bonne grâce. J'en ferais deux bonnes compagnies d'augmentation pour mon régiment.

— Je puis, sans Candale, satisfaire à ce souhait.

Il fit expédier sur l'heure les commissions pour les deux compagnies. Le cardinal ne voulut pas rester en arrière et lui en donna deux de dragons (2).

Malgré les faveurs que lui prodiguait la cour, Gassion marquait visiblement son mécontentement quand il ne recevait pas

1. Claude de Bullion, marquis de Gaillardon, fut souvent employé par Henri IV et Louis XIII en diverses négociations, ambassades, traités et autres affaires importantes; surintendant des finances en 1632, mort en 1640; président à mortier du parlement de Paris.

2. L'abbé de Pure.

exactement l'argent nécessaire à ses montres. La lettre suivante du maréchal de Châtillon le prouve (1) :

Cela ne doit estre capable, ce me semble, de tarder à vous rendre avec toutes vos compagnies au rendez-vous de Chasteau-Porcien pour y recevoir les ordres de M. le cardinal de La Valette, quy vous sauroit mauvais gré si vous differiez à vous trouver à point nommé audit lieu. Il est assez puissant pour vous faire contenter sur le petit interest du reste quy vous est dû. Vous savez aussy bien que moy que, quand il est question de servir le Roy en une occasion importante, comme sera ceste campagne, il ne faut pas s'attascher à son particulier. Vous estes en estat de bien servir et tous vos compagnons, et estes capable de rendre de très grands services, que le Roy sera obligé de vous reconnaistre liberalement. Vous estes trop judicieux pour differer à suivre ses ordres pour ce petit interest d'un reliquat de montres. Je vous dis cecy, Monsieur, parce que vous m'avez mandé, il y a quelques jours, que vous n'estiez résolu de ne partir de vos quartiers que vous n'eussiez vostre payement entier. Je ne doute que vous l'ayez. Mais, quand vous ne l'auriez pas comptant présentement, je vous conseille, comme estant votre amy, que vous ne differiez d'aller au rendez-vous. Vous avez des ennemys et envieux qui seroient bien ayse de vous voir faire quelque faute quy desgoutast le Roy et Son Éminence de l'estime qu'ils font de vous. Pour moy, qui desire avec passion que personne ne puisse avoir prise sur vous, je vous conseille et conjure de ne plus differer ou prendre aucune excuse d'obeir aux ordres que je vous envoye de la part du Roy. Vous trouverez bon que je vous parle franchement, puisque je suis, de toute mon affection, etc. (2)

Un jour, des courtisans décriaient le colonel de Gassion à la cour.

— Taisez-vous ! dit le roi. Vous parlez mal d'un jeune homme dont vous ne sauriez égaler les vertus.

Gassion servit, pendant la deuxième moitié de cette campagne, dans l'armée commandée par le cardinal de La Valette et le duc de Candale. Le 24 juin, il part avec mille chevaux, va chercher les Impériaux jusque dans leurs quartiers. Les ayant rencontrés près du Quesnoy, il les charge avec son régiment. Les vingt-sept cornettes qu'ils avaient font une vive résistance et sont obligées

1. 17 mai.
2. *Recueil des dépêches du maréchal de Châtillon*, t. 3759.

de rompre devant l'impétuosité et la valeur extraordinaires que l'exemple de son colonel inspirait à la troupe. Trois cents ennemis restèrent sur place. On fit deux cent cinquante prisonniers et le reste fut mis en déroute. Trois cornettes furent gagnées et les autres mises en pièces en faisant des efforts à qui les aurait (1).

Quelques jours après, il remonte à cheval avec de Rambures (2), homme d'une grande valeur. Ils défont treize cents Croates à Valenciennes et Cambrai. Leurs batteurs d'estrade amenaient, chaque jour, des prisonniers et des convois au camp (3).

Le 1er juillet, Richelieu écrit au cardinal de La Valette : « L'avantage que le sieur Gassion a remporté sur les ennemis les aura, sans doute, estonnez. Je suis très ayse qu'il ait si bien commencé. Je ne doute pas qu'il continue à faire de mesme en toutes les occasions qui se présenteront, à l'avantage du service du Roy, connaissant, comme je sais, son cœur et son affection » (4).

Pendant le siège de Landrecies, (5) « Gassion défit plusieurs troupes espagnoles et montra qu'il était aussi rigoureux envers les malfaiteurs que clément vis-à-vis des personnes de qualité. Un château, près de la ville, est mis à contribution. Plusieurs jeunes filles y souffrirent de ses soldats les derniers outrages. Il fait expier aux coupables le juste châtiment que méritait leur crime et adresse ces paroles à leurs victimes : « Quelque malheur qu'il vous soit arrivé, vous n'en avez pas moins de vertu et d'honneur. Si j'eusse aimé quelqu'une de vous dans le dessein de l'épouser, elle n'aurait rien perdu de l'estime que j'aurais faite de sa vertu. » On le supplie de sauver la vie à ses cavaliers, il répond : « Le sang du juste répandu et celui du méchant épargné crient également vengeance (6) ».

Par la faute du duc de Candale, il lui arriva une histoire fort désagréable. Partant de Landrecies pour aller voir son frère, le duc prit pour escorte le régiment de Gassion et vint à Longfaury

1. M. 5768.
2. Mestre de camp des gardes françaises. Tué au siège de La Capelle, 9 septembre 1637.
3. Pinard.
4. Aubery, t. 3, p. 417.
5. La ville se rendit le 27 juillet.
6. Moline.

avec l'intention de s'en retourner le même jour. Mais il s'amusa à quelques amourettes avec les femmes des officiers de l'artillerie. Le colonel le pressait fort de se mettre en route : il ne le voulut pas, ni même le lendemain. Gassion insista et fit tant qu'il obtint la permission de s'en retourner. Mais les ennemis lui avaient dressé une embuscade et le chargèrent. Ses troupes furent battues et lui dut passer la rivière à la nage pour rentrer à Maubeuge (1).

Il tenait exactement le cardinal de La Valette au courant de tout ce qui se passait du côté des Impériaux.

Monseigneur,

J'ay tardé jusqu'à present à donner à vostre Éminence des nouvelles des ennemis pour les rendre plus certaines. Les prisonniers des trois parties que j'ay envoyees consecutivement les uns après les autres tombent d'accord que Picolomini a marché droit entre Valenciennes et Maubeuge et s'en va prendre ses quartiers d'hyver au pays de Liège. Le cardinal infante estoit encore en personne avant-hyer à Bouchain avec son armée et les Croates, les Hongres sont toutes logées au delà de l'Escaut, hormis quelques-unes qui estaient encore hyer matin logées à deux villages au deça nommés Hordain et lieu Saint-Amand. J'ay envoié pour scavoir la force des quartiers et là-dessus former quelque desseing ; incontinent que j'en aprendray quelque chose de certain j'en donneray advys à Vostre Excellence. Le bruit est dans les Hongres (2) du cardinal infante qu'il s'en va avec son armée vers Gravelines ; je scauray aujourd'huy le tout plus certainement par deux parties que j'ay envoyées ceste nuit qui ne sont pas encore de retour. Si Votre Excellence le trouve à propos, je demeurerai ici jusqu'à ce que l'armée aye décampé de Bouchain ou que je scache au vray si elle y doit demeurer pour après, s'il vous plaist je me retireray, car il est impossible du tout de faire subsister icy de la cavalerie ni en grand ni en petit nombre car il n'y a point de paille pour tout ni autre commodité ; j'attendray cependant sur ce subjet et comme en tout autre l'honneur de vos commandemens comme estant,

Monseigneur,

de Vostre Éminence,

le très humble et très fidelle serviteur,

DE GASSION.

---

1. *Mémoires de Puységur*, t. 1, p. 204.
2. Troupes hongroises.

.De Casteau, ce 31 octobre 1637, à 9 heures du matin.

La cavalerie de Cambray, 8 jours, sont sorties et sont allées joindre l'armée à Bouchain ; les estandards des Cravates sont encore dans Cambray et leurs troupes marchent hyer vers Bouchain. M. de Vandamme a mesmes nouvelles par ses espions (1).

Au cours de cette année, le comte de Rantzau est autorisé à lever 4 000 hommes d'infanterie, 3 000 chevaux et 1 000 dragons qu'il commandera en qualité de lieutenant général.

Pendant cette campagne, Gassion a rempli les fonctions de sergent-major de la cavalerie étrangère (2).

Il n'y avait, alors, aucune ordonnance sur les exercices de la cavalerie, dont la tactique reposait sur l'imprévu. A la formation du combat sur un rang, employé du temps de la chevalerie, on avait substitué celui des masses de huit ou dix rangs, pour l'ordre carré en bataille. Après différents essais pratiqués sous Louis XIII, on s'était arrêté à la disposition sur trois rangs, qui subsistera jusqu'en 1766. Bientôt Richelieu prendra pour exemple les régiments du duc Bernard de Saxe-Weimar, fera pour la cavalerie ce que Henri II avait établi, en 1558, pour l'infanterie, et réunira les compagnies de chevaux légers en régiments. On ne songera à apporter quelque uniformité dans les manœuvres qu'à partir du commencement du règne de Louis XV.

Mais, au cours des opérations militaires de la guerre de Trente ans, les corps étrangers se sont distingués, en maintes occasions, par la hardiesse et la célérité de leurs marches et, pendant les sièges, par la manière dont ils savaient s'opposer aux desseins de l'ennemi appelé à secourir les places investies.

Le régiment de Gassion avait acquis une grande réputation, non seulement dans les différentes opérations de la petite guerre, mais dans les combats. Si les officiers se lançaient le plus souvent, à l'aventure, sur les partis de l'adversaire, ils étaient quelque peu guidés par l'espoir du butin, beaucoup aussi par la ferme volonté de faire mieux que les autres corps. L'esprit de solidarité

1. M. B. N. Fonds français 6644, F. 81.
2. Aubery. *Mémoires sur l'Histoire du cardinal de Richelieu*, t. III, p. 453.

qui existait entre eux est indiqué dans toutes les relations des campagnes auxquelles ils ont assisté ; leur colonel figure toujours à leur tête.

Si l'on n'était pas ferré sur les évolutions, terme alors inconnu dans les armées, on savait se servir de son cheval et de ses armes pour faire, avec ces deux facteurs, des choses extraordinaires, dont le général tirait toujours profit. Le régiment semblait spécialement destiné à marcher en avant pour découvrir les mouvements de l'ennemi, assurer le ravitaillement de l'armée par la prise des convois, opération dans laquelle il excellait. Sa manière de faire la guerre était ingénieuse, et au courage il savait joindre la ruse et agir selon les circonstances et les occasions.

A une époque où la cavalerie du roi était dans un état complet de transformation, alors que tout son exercice consistait dans le caracol, on savait apprécier, comme ils le méritaient, les talents des colonels étrangers, qui savaient la manier et habituer les maîtres, par le puissant aiguillon de l'amour-propre, à se servir avec autant d'habileté de leurs armes que de leurs chevaux. On ne surchargeait pas les hommes d'un travail inutile pour les appeler à *manœuvrer* devant l'ennemi, et si on les *exerçait*, quand on en avait le temps, c'était pour les habituer à faire leurs mouvements avec vitesse et le plus court possible, sans perdre de temps.

Avec Gustave-Adolphe, par les modifications apportées dans les mouvements de l'infanterie et l'emploi de l'artillerie légère, la tactique sera soumise à des règles plus circonscrites et, de ce fait, la cavalerie apportera, en certaines circonstances, plus d'attention dans les procédés employés pour marcher et combattre. On a vu les services qu'elle a rendus pendant la retraite de Mayence sur Metz, tandis que, à Thionville et à La Marfée, les compagnies de chevau-légers, nouvellement enrégimentées, useront bientôt du caracol pour jouer des éperons devant les ennemis.

La cavalerie étrangère, dont faisait partie le régiment de Gassion, possédait donc seule les qualités nécessaires pour combattre les généraux de la ligue catholique. C'est par son contact

avec les autres régiments que Richelieu préparait une organisation dont les effets se feront sentir, pour la première fois, au lendemain de sa mort, alors que l'armée du duc d'Enghien pourra *manœuvrer* pendant trois jours pour gagner la mémorable bataille de Rocroi sur une infanterie regardée, jusqu'alors, comme invincible. Dans cette journée, comme dans les opérations qui l'ont précédée, Gassion se montrera tacticien hors pair et redonnera à la cavalerie française la réputation qu'elle avait perdue depuis Pavie.

CHAPITRE IV

MARÉCHAL DE CAMP

(1638)

Nouvel engagement concernant son régiment. Exactions de la compagnie colonelle. Gassion refuse d'obéir au colonel général de la cavalerie allemande. Correspondance à ce sujet. Succès sur Piccolomini. Leur entrevue. Échange de prisonniers. Organisation définitive de la cavalerie française en régiments. Difficultés que présente l'application de cette mesure. Lettres de Richelieu et du Roi à M. le marquis de Praslin sur le mauvais état de la cavalerie. Gassion commande un parti sur le Quesnoy pour sauvegarder la responsabilité de M. de La Meilleraye. Défense aux vieux soldats de maltraiter les recrues. Maréchal de camp. Fonctions de ce grade.

1638. Le 4 janvier, Gassion signe un nouvel engagement pour servir le roi :

Je promes de rendre au Roy le régiment de cavalerie estrangère, composé de quatre compagnies, dont il a plu à Sa Majesté de me donner le commandement pour son service, complet de quatorze cens membres effectifs, munis de pots et de cuirasses, bien montés, et de deux compagnies de dragons estrangers que j'ay aussy l'honneur de commander pour le service de Sa Majesté, complètes de deux cens hommes, armés et montés comme il convient. Puis, mettre le tout en campagne, aussitost que les troupes de Sa Majesté auront commandement de s'y rendre, pourvu qu'il lui playse de me faire donner la subsistance pour ce nombre d'hommes et mes officiers, à la raison portée par le règlement de Sa Majesté du 8 novembre dernier, à commencer au premier jour de la présente annee et tout de suite jusqu'au jour que les troupes des armees qui sont maintenant en garnison, auront ordre de sortir pour se mettre en campagne, et qu'il lui playse de faire loger aussy les susdites troupes en des lieux où elles pourront trouver des denrées pour subsister à des prix convenables (1).

M. de Besançon (2) reçoit l'ordre pour le payement de la sub-

1. A. A. E. France.
2. Charles, baron de Besançon, commissaire général.

sistance de ce régiment qui, le 16 janvier, se plaint du logement, des vivres.

Le roi envoie M. le commissaire d'Aubray près de M. de Besançon, pour aviser aux mesures à prendre et faire cesser cet état de choses (1).

On a vu quelle était la sévérité du colonel Gassion. Mais, quand il s'agissait de se procurer des subsistances, son régiment ne le cédait en rien aux compagnies de chevau-légers, qui ruinaient le pays par où elles passaient.

Quant à la cavalerie étrangère, écrit le maréchal de Châtillon à M. de Noyers, j'en ai souvent des nouvelles par le désordre qu'elle fait. La compagnie colonelle de M. de Gassion est sortie, il y a quelque temps, d'Abbeville à la débandade et par désespoir, quelques-uns d'entre eux ayant été contraints de vendre leurs chevaux pour vivre. Pour leur donner moyen de s'assembler, je leur avais donné quartier près de Bouillancourt où, pour quelque désordre arrivé entre un paysan et un cavalier de ladite compagnie, qui s'est trouvé blessé, cela les a portés à telle furie qu'ils ont mis le feu aux quatre coins et au milieu de la maison du sieur de Baucourt, et l'ont entièrement brûlée avec ses meubles, qui est un excès et un désordre tels qu'il n'y a pas moyen de le souffrir, sans en faire un châtiment exemplaire. J'ai dépêché un de mes gardes au baron d'Alais et au lieutenant de la colonelle pour leur dire qu'ils me représentent les plus coupables de cette action-là, ou je m'en prendrai à eux-mêmes. Le pis que je vois, c'est que cela ne répare pas la perte que le sieur de Baucourt a faite, qui est un brave gentilhomme et qui sert avec affection. J'en ferai faire le châtiment au rendez-vous général, avec toute la réparation qu'il se pourra (2).

Cette affaire fut portée au conseil du roi, qui ordonna de retenir la somme de dix mille livres sur ce qui devait être payé au régiment, pour dédommager le sieur de Baucourt.

On trouve, dans Aubery, le récit des incidents provoqués par le refus de Gassion de recevoir des ordres du colonel général de la cavalerie étrangère, dont il refusait de reconnaître l'autorité.

Le 25 mai, le roi écrit au maréchal de Châtillon :

Mon cousin, ayant su la difficulté que le lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Gassion a faite de reconnaître les ordres de ceux

1. A. A. E. France.
2. Aubery, suite du t. III, p. 573.

qui commandent sous vous, dans mon armée où vous êtes, une cavalerie tant française qu'étrangère, je vous fais cette lettre pour vous dire que vous ayez à vérifier si ledit régiment de Gassion est entré à mon service, en la maniere que font mes troupes françaises, ou si ç'a été par capitulation, ainsi qu'il se pratique pour les étrangers. Et en cas que vous trouviez que ledit régiment de cavalerie de Gassion et les mousquetaires à cheval doivent être réputés français, vous fassiez qu'ils reconnaissent le sieur marquis de Praslin, mestre de camp général de ma cavalerie légère, comme il appartient à sa charge, ou, s'ils ont capitulation à l'étrangere, ils reconnaissent le sieur baron d'Eyfeld (1) que j'ai établi en la charge de colonel général de la cavalerie allemande (2).

Le maréchal de Châtillon attend le retour de Gassion à l'armée pour régler cette affaire et faire prendre patience à M. d'Egenfeld qui, comme le roi, semble ignorer quelles avaient été les conditions adoptées par Richelieu, en 1635, lors de l'incorporation du régiment dans les troupes royales.

M. de Noyers déplore les désordres commis par ces cavaliers.

Je sais bien qu'un général, qui a besoin du service présent des gens de guerre, ne peut pas leur contester toutes choses et qu'il a à ménager les bonnes volontés de ses troupes, mais, on nous rapporte d'étranges licences de Gassion et que M. le maréchal les supporte beaucoup. Que si vous constatez que ce sont des Français, qui n'ont le nom d'étrangers que pour piller et tirer avantage de la licence étrangère, je m'assure que vous les réduirez dans la discipline et ne souffrirez pas qu'ils pillent et brûlent impunément la noblesse française sans aucun châtiment (3).

Gassion répond qu'il a un traité signé par lequel il est convenu avec le roi et le cardinal qu'il ne recevra pas d'ordre du colonel général de la cavalerie allemande et qu'il n'a rien à ajouter sur ce point. Les maréchaux de Châtillon et de La Force supplient de calmer les prétentions de M. d'Egenfeld, car « si l'on restait encore quelque temps dans cette irrésolution, il serait malaisé d'empêcher que ces deux hommes-là ne se vissent l'épée à la main.

---

1. Egenfeld.
2. Aubery, suite au t. III, p. 597.
3. Aubery. *Lettre de M. de Noyers au maréchal de Châtillon*, 10 juin.

S'ils en venaient là, on perdrait l'un ou l'autre et peut-être tous les deux. Nous savons très assurément que si le roi voulait obliger les troupes du sieur de Gassion à dépendre des ordres du général d'Egenfeld, il remettrait son régiment aux mains de Sa Majesté et, pour sa personne, demanderait congé de se retirer. Il est aisé de remédier à cela, pourvu qu'il vous plaise de nous écrire une lettre par le retour de ce courrier, que nous envoyons exprès, suivant laquelle nous puissions déclarer de la part du Roi au sieur d'Egenfeld qu'il n'a aucun commandement à prétendre sur les troupes du sieur de Gassion, dont les chefs et cavaliers sont presque tous Français. Par ce moyen-là, vous empêcherez ces messieurs d'en venir à l'extrémité et les conserverez dans le service du roi, sans qu'aucun d'eux n'ait sujet de se plaindre. Nous avons assuré le sieur d'Egenfeld que nous aurions votre réponse dans six jours. Il est important, Monsieur, que vous nous fassiez entendre au plus tôt qu'il se pourra, l'intention du Roi, suivant l'avis que nous vous donnons pour éviter le malheur qui pourrait arriver de la perte de ces deux personnes-là, dont le mérite et la valeur est très considérable. Cependant, nous veillerons de si près sur eux, qu'il n'en arrivera aucun mauvais accident (1). »

Ces questions de prérogatives se présentaient assez souvent et donnaient sujet à des conflits qu'il était simple de résoudre en invoquant le texte des capitulations, que l'on n'osait trancher, de peur de s'aliéner des colonels sur lesquels on comptait beaucoup et un chef qui avait rendu des services signalés dans les armées du roi (2).

Le 22 août, on écrit d'Amiens au roi : « Comme l'ennemi supposait que l'armée de M. de Chastillon avait abandonné Rocroy, il vint avec quatre mille chevaux et deux mille dragons pour attaquer

---

1. *Idem. Lettre à M. de Noyers*, 20 août.

2. M. le maréchal de Châtillon à M. de Noyers, 9 juillet 1639 : « Le sieur de Bussy-Helmoru, commandant un régiment étranger dans cette armée, prétend aussi que la capitulation qu'il a faite avec le Roi le dispense de reconnaître M. d'Egenfeld, colonel général de la cavalerie étrangère et de recevoir ses ordres, ne devant, à ce qu'il croit, n'obéir qu'aux lieutenants généraux et maréchaux de camp. Mais, puisqu'il est étranger, il me semble qu'il n'y a point de difficulté, qu'il doit reconnaître la qualité susdite du sieur d'Egenfeld, sinon, il faut qu'il renonce à sa capitulation et se déclare du corps de la cavalerie française. » (Aubery).

l'arrière-garde ; Gassion visitoit alors sa garde et ayant descouvert les Cravates, les chargea et desfit. Mais, pendant sa retraite, il se trouva enveloppé par mille ou douze cens chevaux et estoit prisonnier de Piccolomini, d'où il estoit en peine de se desvelopper. Messieurs de Praslin et de La Ferté survinrent bien à propos avec une party de leur resgiment et le desqagent. Ils ont tous deux bien fait en cette occasion (1). »

Le dernier jour du mois, visitant les gardes que tenait son régiment, il fut attaqué par les deux régiments de Piccolomini, le vieux et le nouveau, commandés par le général en personne. Le colonel les poussa jusqu'à la grand'garde de leur armée, prit toute la chasse de Piccolomini, chiens courants, veneurs et bien d'autres personnes ; le lieutenant-colonel du vieux régiment de Piccolomini y fut percé d'un coup de pistolet qu'il lui tira à bout portant. Il courut un grand danger en cette affaire et fut sauvé par un cavalier de sa compagnie, qui renversa d'un coup de pistolet un Cravate qui le tenait par sa hongreline (2).

Le 1er septembre, il pousse la garde de l'armée des ennemis, en tue quelques-uns, en prend d'autres prisonniers et met en déroute un corps d'infanterie qu'ils avaient amené. Il se plaint de ce qu'on ne veut pas l'envoyer à la guerre et qu'on perd de belles occasions (3).

Le 3 septembre, au-dessus de Cambrai, il en vient aux prises avec Piccolomini, assisté de Ludovic, lieutenant-colonel des Croates. Il n'a à opposer que cent cavaliers à un nombre double de ceux des ennemis. Il ne se retire pas avant d'en avoir tué une vingtaine et blessé trois fois autant. « Ce rude joueur » n'eut que trois cavaliers tués ou blessés. Piccolomini et lui parlementèrent, s'entretinrent pendant environ trois quarts d'heure des affaires de la guerre et ne se quittèrent qu'après des compliments de protestation réciproque d'estime particulière (4).

« Gassion, écrit, le 5 septembre, Richelieu à Chavigny, m'est venu trouver cet après-midi. Il m'a dit franchement ses senti-

1. A. A. E. France.
2. Man. 5768.
3. A. A. E. France.
4. Man. 5768.

ments sur les généraux, en quoy nous nous rapportons tous. C'est luy quy m'a proposé l'attaque de la cavalerie des ennemis. Il me reviendra trouver dans deux jours, instruit d'autres choses. Je verray avec luy ce qu'il se pourra et tascheray d'y porter à ce qu'il demeure icy (1). »

Le 6, Piccolomini qui, en cette guerre, a souvent donné des preuves de délicate courtoisie, renvoie à Gassion MM. de Neys, Ravanel et Roux, officiers dans son régiment, qu'il avait, depuis peu, fait prisonniers par ses coureurs au sortir du Renty. Il les fit conduire jusqu'au camp dans un carrosse attelé de six chevaux blancs polonais des plus beaux, menés par trois cochers et trois laquais et un trompette, vêtus de velours bleu, couverts de passementeries en argent. Il lui renvoya aussi tous ses prisonniers sur parole, le tout accompagné d'une lettre pleine de civilité, finissant par la prière de lui envoyer un sauf-conduit pour un de ses fauconniers, afin qu'il eût la liberté de chasser aux perdrix dans la belle campagne de Cambrai. Le colonel Gassion, ravi d'avoir une occasion de lui être agréable, lui envoya toute la chasse qu'il avait prise, les prisonniers et la permission demandée (2).

Dans une entreprise sur le Quesnoy, il montre le parti que l'on peut tirer de M. de La Force, et cela dans une affaire de fourrageurs (3).

Le cardinal et lui trouvaient que les maréchaux de La Force, Châtillon, de Brezé étaient trop vieux pour faire la guerre, et attribuaient la cause des lenteurs de la campagne aux soins qu'ils prenaient à s'assurer de leurs quartiers, où ils n'avaient rien à craindre, plutôt qu'à chercher à pousser toujours de l'avant pour inquiéter l'ennemi dans ses desseins. Gassion se chargeait de cette dernière besogne, mais ne pouvait, avec son régiment, obtenir des résultats qui, souvent, auraient demandé de grands rassemblements de troupes et la présence effective du chef de l'armée.

Ne peut-on pas appliquer à cette époque une vérité de tous les

1. A. A. E. France.
2. M. 5768.
3. A. A. E. France. Richelieu à Chavigny, 12 septembre.

temps : c'est qu'une des raisons majeures du succès tient à la jeunesse des généraux. Ils ont alors cette vertu suprême de n'avoir point l'expérience, c'est-à-dire l'âge, et d'oser. Ils peuvent commettre des fautes contre les règles de la stratégie. Mais, ces règles, est-il bien utile de les connaître si, en les suivant, on est battu, en ne les suivant pas on est victorieux ? Gassion avait surtout l'audace, cette partie si précieuse d'un métier qu'on ne peut faire brillamment sans elle. De plus, il avait eu pour maîtres le duc de Rohan, Gustave-Adolphe, le duc Bernard de Saxe-Weimar. Aussi regrettait-il la lenteur, les indécisions des vieux généraux, blanchis au service de Henri IV et n'ayant plus ce feu sacré que la crainte des responsabilités avait étouffé avec les années.

On le verra, bientôt, quitter le champ des opérations de la petite guerre pour montrer ses talents de manœuvrier, comme à Rocroi, et, dans les travaux des sièges, la science de l'ingénieur.

Le commencement de l'année avait été marqué par l'organisation régimentaire des compagnies de chevau-légers, mesure qui trouva beaucoup d'opposition dans la cavalerie et qui n'en a pas moins subsisté jusqu'aujourd'hui.

Une lettre du maréchal de Châtillon à M. de Noyers indique les difficultés qui se présentaient.

Je vous escris cette lettre par un officier que M. le marquis de Praslin et tous les mestres de camp de cavalerie ont jugé à propos de vous envoyer. C'est pour vous représenter, Monsieur, que dans le fond que j'ay icy pour le paiement d'un mois de montre à cette armée, il n'y en a pas pour l'estat-major desdits régiments, ce quy est, à ceux quy les les commandent, un interest considérable, estant, à cause de cette charge, obligez à des despenses extraordinaires, et à prendre soin particulier de les maintenir. Il est sans doute très utile d'avoir resduit la cavalerie en corps de cette sorte, mais il n'y a personne d'eux qui ne desirast qu'elle fust encore en son premier estat, et despartie par escadrons, à la campagne, plustot qu'estans en régimens, estre tenu d'entreprendre sans pouvoir rien retirer de ce qui peut les ayder à cela. Tout ne consiste qu'à l'estat-major, chacun desdits mestres de camp estant content du reste ; et c'est peu de chose, comme vous verrez par le mesmoire que ce gentilhomme vous porte. Je joins mes prières aux leurs, Monsieur, qu'il vous plaise leur faire accorder ce qu'ils vous demandent si raisonnablement.

Le groupement des compagnies en régiments devait forcément entraîner des désordres aux différentes armées où les capitaines ne voulaient pas abandonner leurs prérogatives et, surtout, compromettre leurs intérêts en se soumettant aux ordres qui pourraient nuire à l'exploitation de leurs troupes. Jusqu'à sa mort, Richelieu verra constamment s'élever des obstacles de toutes sortes à la réalisation de ses projets. Il lui faudra une force de caractère inouïe pour résister aux critiques dont la nouvelle organisation était l'objet, organisation qu'il considérait comme le seul moyen d'arrêter des abus dont tous les commandants de corps d'armée ne cessaient de l'entretenir.

Le 15 mai, avait paru le règlement général pour la cavalerie légère où il est traité des questions de discipline et de prérogatives. En voici le préambule : « Le Roi ayant jugé à propos, pour le bien de son service, de composer plusieurs corps de cavalerie divisés en régiments pour en faire un considérable, et voulant éviter les différends qui pourraient y avoir entre les mestres-de-camp et les capitaines qui doivent servir sous eux, comme aussi pour établir un bon ordre dans la discipline et police de toute sa cavalerie, a résolu... etc., etc. »

Lorsqu'un régiment de cavalerie marchera, ce sera selon l'ancienneté du commandement acquis au mestre-de-camp comme capitaine.

Les compagnies des régiments ne feront qu'un corps.

Une lettre du cardinal de Richelieu à M. le marquis de Praslin, mestre-de-camp général de la cavalerie, sur la discipline et l'armement, peut être considérée comme le corollaire de celle du maréchal de Châtillon, citée plus haut. Elle donne la véritable situation de l'arme.

6 septembre 1638.

Monsieur,

Je vous fais cette lettre pour vous dire que les diverses plaintes que le Roy a eu des grands desordres quy ont esté jusqu'icy dans ses armées, l'ayant faict resoudre à tascher par tous les moyens d'y apporter la resgle quy y est nécessaire, j'ay estimé vous devoir prier, comme je le fais, de faire tout ce qui est en vous à ce que la cavalerie vive à l'avenir avec plus de police et d'obeissance qu'elle n'a faict par le passé. Vous recevrés cette prière et cet avys comme d'une personne quy vous

aime et quy en use de la sorte avec vous, sur la cognoissance qu'il a que vous n'estes pas si desvot et si saint que vous ne puissiez le devenir davantage pour donner sy bon exemple à ceulx quy sont sous vostre charge, que vostre conduite leur soit une exhortation perpétuelle à faire le devoir. Quand vous suivrez le conseil de vos amys en ce point, je suis bien asseuré que vous vous en trouviez bien et, sans cela, je craindrois à bon droit que n'ayant pas la benédiction du ciel vous n'ayés pas celle de la terre. Le Roy a tant de desplaisir que sa cavalerie n'est pas armée comme elle doist l'estre qu'il a résolu de ne recevoir, l'année quy vient, aucune personne à estre du rosle qui n'ait des armes et, pour cette année, de faire chastier ceulx quy n'en auront pas n'ayant faict aucun voyage auquel ils ayent pu les perdre par autre voie que par négligence. Je vous prie de tenir la main à l'exécution de la volonté du Roy afin que je puisse lui rendre un compte fidèle de vostre diligence.

Vous m'enverrez, s'il vous plaist, un controsle de toute la cavalerie qui est sous vostre charge, la force de chaque compagnie, l'estat auquel elle est, c'est-à-dire si elle est armee ou non, et comment les cavaliers sont montés (1).

Le roi n'était pas moins explicite dans les marques de son mécontentement, qu'il exprime à M. le marquis de Praslin en lui défendant de venir à la cour :

29 octobre 1638.

Monsieur le marquis de Praslin, le mescontentement que j'ay du mauvais ordre que vous avez laissé introduire dans ma cavalerie pendant cette campagne, me donne sujet de vous faire cette lettre pour vous dire que voulant que vous respariez la faute que vous avez commise en chose si importante avant que de vous voir, j'entens que vous vous retiriez chez vous à la campagne ou partir de l'armée où vous estes, jusques vous jugiez qu'il soit necessaire que vous alliez es quartiers de ma cavalerie en Champagne et aux provinces voysines pour obliger tous les chefs à rendre les compagnies complettes et en bon estat de servir à la discipline et faire vivre en bon ordre de police suivant mes règlemens et ordonnances concernant la subsistance de mes troupes et la cavalerie en particulier, et à me donner autant de satisfaction de leur conduite que j'en ay eu peu en cette année, voulant que vous visitiez incessamment lesdits quartiers et que vous apportiez tout ce qui depend de l'autorité de vostre charge et de vos soins pour l'effet de mon intention. C'est ce que vous aurez à faire pour me don-

1. A. A. E. France.

ner l'occasion d'oublier votre procédé passé et m'assurant que vous y satisferez, je prie Dieu, Monsieur le marquis de Praslin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Escrit à Saint-Germain-en-Laye, le 29 octobre 1638.

Signé : Louis, et plus bas : Sublet[1].

Avec les régiments nouvellement organisés s'ouvrira une ère nouvelle pour la cavalerie qui, après les honteuses journées de Thionville et de La Marfée, préludera, dans les plaines de Rocroi, sous la conduite de Gassion, à la gloire du grand Condé.

Un autre document donne les causes du désarroi qui existait alors, non seulement dans la cavalerie, mais aussi dans toutes les troupes.

Dans les propositions adressées au roi par Richelieu, à la date du 13 septembre, on lit :

« J'espère que le désordre, qui est cette année dans vos armées, y engendrera de l'ordre l'année qui vient. Les Français ne sont pas indisciplinables; pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement. Mais le mal est que, jusqu'ici, les chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion. En les faisant changer, en ce point, par ordre exprès que Votre Majesté leur donnera, sous peine de sa disgrâce, tout changera avec l'aide de Dieu[2]. »

Le maréchal de Châtillon, comme M. de Praslin, recevait l'ordre de se rendre dans ses terres sans passer par la cour.

La confiance de Richelieu dans le fonctionnement du haut commandement était si limitée, qu'il cherchait quelquefois à atténuer les responsabilités des fautes commises, surtout quand il s'agissait de son proche parent, M. de La Meilleraye.

De Saint-Quentin, il écrit, le 11 décembre, à M. de Chavigny :

M. le grand maître partit hier pour aller, sous prétexte de faire une partie[3] contre les fourrageurs des ennemis et d'un convoi de Landrecies, faire tenter une entreprise sur le Quesnoy. Je ne crois pas

1. B. N. Réserve. *Recueil Cangé*, t. 24.

2. A. A. E. France 1638.

3. Les correspondances et mémoires de cette époque portent souvent *une partie* pour *un parti* de cavalerie ou d'autre troupe.

qu'elle réussisse, mais je ne vois pas aussi que nous puissions faire perte qui puisse être mise en ligne de compte. Vaubecourt (1) est celui qui passe auteur de l'entreprise, comme, en effet, c'est lui qui l'a préparée, à laquelle on a ajouté ce que l'on a pu. M. le grand maître n'y est que comme volontaire, Gassion étant celui qui mène la partie, qu'il a fallu tirer de l'armée de M. de La Force, sous prétexte des fourrageurs. Il en faut user ainsi, mais tout cela ne fera pas qu'on puisse faire grand'chose (2).

M. de La Meilleraye excitait la méfiance des officiers qui servaient sous ses ordres et, dans une entreprise reconnue difficile, Richelieu ne la laissait conduire par son cousin, comme dans cette occasion, qu'avec le concours de Gassion qui savait, par son audace et sa connaissance des choses de la guerre, mettre la fortune du côté de ses escadrons.

Il n'est pas sans intérêt de connaître, aussi, les instructions que le roi donnait alors, pour chercher, par tous les moyens, à arrêter la désertion, ce fléau de l'armée aux dix-septième et dix-huitième siècles. Le recueil des ordonnances, sur ce point, est très instructif à consulter. On peut dire que l'attention de Louis XIII et de son principal ministre ne s'est jamais ralentie pour asseoir, dans une époque aussi troublée, la discipline sur des bases solides, en forçant les officiers à rejoindre leurs compagnies, en punissant de mort ou de la destitution ceux qui manquaient à leurs devoirs, en préservant, par des mesures sévères, le peuple des exactions des gens de guerre. Aussi, des idées philanthropiques, dont on parle beaucoup de nos jours, inscrites dans les règlements actuellement en vigueur, ont leur origine dans les instructions royales du temps de Richelieu. On en jugera par cette lettre du roi :

Abbeville, le 13 août 1638.

Mon cousin, ayant seu que les vieux soldats des régiments traittent si injurieusement de paroles et de faits en toutes occasions les soldats de Recrues qui s'enrollent dans mes troupes, qu'ils en obligent plusieurs à les quitter, je vous fais cette lettre que comme lesdits soldats doivent estre tenus egaux depuis qu'ils sont enrollés, mon intention est que

1. Jean de Nettancourt, baron d'Orne et comte de Choiseul.
2. A. A. E. France 1638, F. 243.

vous fassiez une ordonnance portant deffenses très expresses aux anciens soldats de maltraiter ou injurier en aucune façon les nouveaux, et aux uns et aux autres de se meffaire ni mesdire à peine de punition exemplaire, et que vous fassies effectivement chastier ceux qui oseront y contrevenir. C'est le sujet de cette lettre, laquelle je ne feray plus que pour prier Dieu, etc.(1)

Ne s'est-on pas inspiré de ces sages recommandations pour établir, depuis, les principes généraux de la subordination et des devoirs inhérents à chaque grade?

Plus on parcourt l'histoire militaire du dix-septième siècle, plus on reconnaît que des instructions que l'on regarde, de nos jours, comme une émanation de l'esprit moderne, ne sont que la répétition d'autres beaucoup plus anciennes, qu'il est quelquefois bon de rappeler pour rendre à chaque époque sa véritable physionomie et prouver que, en bien des circonstances, le vieux temps avait aussi le souci des mesures pouvant assurer la bonne constitution de l'armée.

Gassion, nommé maréchal-de-camp, avait prêté serment à Saint-Germain-en-Laye le 23 juin (2).

On trouve dans le fonds Clérambault, des manuscrits de la Bibliothèque nationale, des détails très intéressants sur les fonctions d'un grade que Guébriant, Turenne et d'autres généraux distingués ont rempli à cette époque :

« L'on ne voit guère d'hommes capables d'un tel grade. Ceux qui s'en sont rendus dignes par un long service ne sont point connus ou n'ont pas de quoi subsister dans un honneur si éclatant. Ceux qui, par la force de leur esprit et par le soin particulier qu'ils ont eu de voir, de lire et d'apprendre, n'ont pas toujours trouvé le temps d'en donner des preuves irréprochables à ceux qui distribuent ces honorables emplois.

« Mais mon dessein n'étant pas de blâmer le malheur du temps, mais seulement de passer quelques heures utiles en un emploi qui pourra être profitable à mes amis, je viendrai à mon point qui est de former un maréchal-de-camp si parfait que les

1. Aubery, *Mémoires pour l'Histoire du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 219.
2. Pinard.

plus habiles dans le métier soient contraints d'avouer que, jusqu'ici, ils n'en ont point vu de semblable. Le souverain, que je suppose qui doit être le général de son armée, je veux que ce soit par le choix ou pour le moins par le consentement de son général, qu'il choisisse son maréchal-de-camp parmi les plus avisés et expérimentés capitaines de son armée, de l'âge de quarante ans au moins, diligent, vigilant, fort et affectionné à la charge qu'on lui donne, qu'il ait autrefois fait la charge s'il se peut, ou pour le moins qu'il ait conservé avec les maréchaux-de-camp ou fait sans cesse la charge d'aide-de-camp, car il y a des règles à ladite charge que peu de capitaines sachent et qu'il est impossible de savoir si on ne les a pas appris par long usage, expérience et à la suite de quelque entendu maréchal-de-camp. Je dirai davantage pour témoigner quels soins on doit apporter au choix d'un maréchal-de-camp, qu'il y a moins à craindre de se tromper dans la suffisance du général d'armée que dans la capacité du maréchal-de-camp.

« Et qui en doutera, puisque le maréchal de camp est la voix et le commandement du général, le portefaix et fourrier de l'armée, car il faut que toutes les choses passent par son sein et la plupart par son ordonnance, qu'il sache toutes choses, tant petites soient-elles et qu'il en tienne registre pour le soulagement du général. C'est à lui à faire l'assiette du logis de l'armée, donner le lieu du combat, mettre l'armée en ordre de bataille, la faire marcher, avoir l'œil aux munitions de gueules et de guerre, à tout ce qui dépend de l'armée. Il doit connaître non seulement les principaux chefs mais jusqu'aux plus petits officiers, et savoir leurs noms, les bonnes et mauvaises qualités s'il est possible.

« Davantage, doit avoir un état vrai des forces qui sont dans l'armée, tant de cheval que de pied, de l'équipage de l'artillerie. Sur quoi nous dirons que, de la part de celui qui commande l'artillerie, il y aura continuellement un homme au logis ou tente du maréchal-de-camp pour savoir s'il y a des avis soit pour marcher, rhabillage de chemins et faire des ponts, pour y pourvoir aussitôt.

« Le général des vivres doit avoir pareillement un homme au

logis du maréchal-de-camp pour recevoir les commandements sur ce qu'il y aura à faire et savoir s'il n'est rien arrivé de nouveau depuis les derniers ordres reçus, s'il est besoin de marcher pour apprendre quels chemins prendront les vivres et où ils doivent aller, quelle escorte il faut leur bailler et s'il faut dresser des étapes nouvelles.

« Le capitaine des guides ne s'éloignera non plus du logis du maréchal-de-camp pour, d'un moment à l'autre, lui rendre compte des chemins et donner des ordres pour avoir toujours plusieurs et assurés guides. Sur quoi, il est à remarquer que les paysans, vignerons, laboureurs dessus les lieux ne sont pas toujours bons, mais les marchands qui gagnent leur vie par la campagne.

« C'est encore au maréchal-de-camp à recevoir les espions, afin que, sur leurs rapports, il puisse instruire ceux qui iront à la guerre, soit pour des escortes, soit pour avoir des nouvelles des ennemis et, par ce moyen, les empêcher de quelques inconvénients où ils pourraient tomber manque d'avis. Sur quoi nous dirons que si les espions ne sont bien admis, ils n'apporteront rien qui vaille. Les espions doubles sont les seuls sur lesquels on peut compter.

« Le maréchal-de-camp, ayant su du général d'armée s'il veut faire avant-garde, bataille ou arrière-garde ou s'il veut que les corps soient égaux, quelles troupes seront de l'un, quelles aux autres, c'est à lui de faire l'ordre, de le donner au sergent de bataille, qui le distribuera aux sergents-majors et maréchaux des logis particuliers. Il est à noter que le mieux est de les donner par écrit.

« C'est à lui à ordonner les gardes et à faire tenir rôle et décharge au maréchal des logis général de la cavalerie. »

L'amour du métier, l'activité, la responsabilité qu'il tenait à avoir de ses actes, tout fait supposer que Gassion s'est inspiré de ces sages recommandations dans sa nouvelle situation et qu'il a apporté la plus grande attention à assurer les services dans l'armée où il était employé. Mais on peut croire, aussi, que le maréchal-de-camp que l'on a continué à appeler le *colonel Gassion* préférait la vie active à celle que, de nos jours, on appelle-

rait de bureau. Les mémoires et manuscrits inédits ne donnent aucune relation sur son rôle de chef d'état-major, probablement parce que l'attention était attirée sur lui par ses coups de main continuels et que sa préoccupation de tous les instants se portait sur les opérations qu'il pourrait entreprendre pour surprendre des convois ou des quartiers et ne jamais laisser l'ennemi en repos.

Aussi, dans toute sa carrière, il se fera plus remarquer comme soldat d'action, d'initiative, ne se laissant rebuter par aucune difficulté, que comme un stratégiste préparant une campagne sous sa tente. Il avait appris à l'école de Rohan, de Gustave-Adolphe, de Bernard de Saxe-Weimar les principes de l'art de la guerre, au point de vue de la mise à exécution rapide des desseins à accomplir, dont le succès a toujours dépendu de son audace, de la confiance qu'il avait su inspirer aux troupes et de son mépris de la mort.

Dans les sièges, comme dans les batailles et combats, on le verra toujours là où il y aura du danger et, prêchant par l'exemple, entraîner l'armée comme il avait toujours mené son régiment.

CHAPITRE V

LE MARÉCHAL DE LA MEILLERAYE — LES NU-PIEDS

(1639)

Capitaines du régiment de Gassion. Combat de Saint-Nicolas. Gassion se plaint à Richelieu de l'attitude de M. de La Meilleraye à son égard. Conflit entre le baron d'Egenfeld et les maréchaux-de-camp. Révolte des Nu-Pieds. Gassion à Avranches. Règlements pour le soulagement des habitants et la sécurité des villes.

1639. Dans le contrôle des armées du roi pour 1639, que l'on a trouvé aux archives du Ministère des affaires étrangères, il y a la composition du régiment de Gassion, qui se composait alors de quatorze compagnies et deux de dragons. Les capitaines étaient :

La Colonelle.	Balthazar (2).	Vambert.	*Dragons :*
Baron d'Alais.	Lalanne.	Flocourt.	
Lemoyne.	Dumesnil.	Bellevue.	Sa compagnie.
La Villette (1).	La Grue.	Ravenelle.	Salnis.
Retz.	La Garenne.		

Employé à l'armée d'Italie, Gassion revient à celle de M. de La Meilleraye, qui fait le siège d'Hesdin. La ville capitule le 30 juin.

---

1. Mestre-de-camp du régiment à la mort de Gassion.

2. Balthazar (Johann) commença à porter les armes sous Gustave-Adolphe ; après la mort de ce prince, il continua de servir en Allemagne sous le duc Bernard de Saxe-Weimar jusqu'à la bataille de Nordlingen. C'est alors qu'il vint en France, avec sa compagnie, joindre le colonel Gassion en Lorraine. Il fut fait lieutenant-colonel du régiment d'Alais puis de celui de Gassion, 28 novembre 1641. Conduisit deux compagnies dans le Roussillon sous les ordres du maréchal de Brézé. En 1643, on tira du régiment d'Alais la compagnie de chevau-légers de Balthazar. Il en leva deux nouvelles et l'on forma de ces trois compagnies un nouveau régiment dont il fut nommé mestre-de-camp par commission du 13 août. C'est la souche de *Royal-Cravate* (1667). Maréchal-de-camp, 26 mai 1649 ; lieutenant général, 26 mars 1654. Il cède son régiment de cavalerie au comte de Vivonne, le 1er janvier 1657, le reprend le 15 février 1659 par la démission de ce dernier et le garde jusqu'au 10 avril 1661 où il fut licencié. Vers 1668, il se retire en Suisse dans la baronnie de Prangins, qu'il avait achetée. Le *Demi-Diable*, son cheval, était connu de toute l'armée. On a de lui l'*Histoire des guerres de Guyenne*.

Le roi entre par la brèche et donne le bâton de maréchal à M. de La Meilleraye.

Le 4 août, au combat de Saint-Nicolas, où se trouvaient les deux maréchaux de La Meilleraye et Fuentes, Gassion, qui était de jour commé maréchal-de-camp, mit les troupes en bataille en face de l'ennemi et, marchant à leur tête, passa plus de dix fossés, ayant souvent de l'eau jusqu'au col, affronta le feu des bataillons, entra, l'épée à la main, dans les rangs des Espagnols, les rompit et mit en déroute, prit trois pièces de canon, fit beaucoup de prisonniers. De là, il donna dans leurs retranchements, où il éprouva une vigoureuse résistance de la part des troupes, qui avaient à leur tête des officiers armés de cuirasses à l'épreuve de la balle. L'ennemi laissa quinze cents morts sur le champ de bataille et se retira en désordre (1).

Richelieu félicite le maréchal de La Meilleraye de son succès et le prie de témoigner à MM. de Gassion et de La Ferté l'estime qu'il fait de leur conduite et du cœur qu'ils ont montré en cette occasion.

L'accord ne régnait pas entre le maréchal (2) et son lieutenant. Ce dernier se plaint de l'attitude de son chef à son égard dans la lettre suivante adressée à Richelieu (3) :

Du 11 septembre 1639. Camp d'Amiens.

Monseigneur,

Je suis affligé au dernier point d'estre contraint de mettre la plume à la main pour un sujest quy m'est aussy sensible, qu'il sera sans doute desplaisant à Vostre Éminence, puisque je suis forcé de me plaindre de celluy lequel, à part l'honneur qu'il a de vous appartenir et pour les grands services qu'il rend tous les jours au Roy et à l'Estat, je respectais après vous comme mon maistre et regardais comme le seul appuy de mon bien et de mon honneur. C'est de M. le mareschal de La Meilleraye, les bonnes grâces duquel je n'ay pu gagner par toutes les voyes de respect, de soubmission et d'obeyssance, l'ayant fait conjurer par tout ce qu'il y a de personnes de condition dans cette armée.

---

1. M. 5768.

2. « Il était d'une humeur intraitable », M. le duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. V, p. 69.

3. M. B. N. *Siège d'Hesdin*, t. 3769, F. 92 à 95.

Comme j'ay veu que sa froideur envers moy s'augmentoit de plus en plus, à ce point qu'il me desservoit pour le plus insupportable de tous les hommes, je pris, hyer, résolution de l'aller trouver à son lever pour luy oster toutes les mauvaises impressions qu'il avait conçues contre moy, me justifier des mauvais rapports que mes envieux pouvoient lui avoir faits et lui demander, enfin, à cœur ouvert l'honneur de sa bienveillance, ce que j'ay fait avec tous les respects imaginables en présence de M. Lambert (1), le sieur Gobelin (2) et le marquis de Coaslin (3) quy y arriva un moment après, tous lesquels je nomme et ai toute l'armée pour estre tesmoings de mon obeyssance. Tant s'en faut que j'ay pu gagner quelque chose sur son esprit, au contraire. Il s'est aigry davantage et m'a traité, d'abord, de présomptueux, de suffisant et d'audacieux, m'a dit que les gazettes m'avaient enflé le cœur, même celle du combat de Saint-Nicolas où je m'attribuais plus d'honneur que je n'en avais pas acquis, que j'avais cabalé contre luy avec les colonels estrangers de cette armée touchant le commandement qu'il leur faisoit d'obeir aux mareschaux de camp français, que je recevois des présents des ennemis et des lettres fermées que je luy faisois voir tout ouvertes, que je leur avois renvoyé des prisonniers à son insu, que je luy avois fait dire que j'avois desseing d'aller servir en Italie et qu'il me donnoit carte blanche, que je me retirasse quand je voudrais, qu'il me signeroit mon congé ; qu'on luy a raconté que je n'estois icy qu'à la considération de Vostre Excellence et mille autres choses que je n'ose icy vous dire par discretion avec toutes les injures que la colère a pu lui suggérer.

Le respect, Monseigneur, que je vous dois et la defference que je dois à sa personne et à sa charge m'ont imposé le silence et empesché de luy respondre comme un juste ressentiment semblait le requesrir, me contentant de luy dire avec tout plein de modesration et presque la larme à l'œil que je n'avois aucun interest dans l'affaire des estrangers, comme Vostre Éminence se souviendra, s'il lui plaist, qu'Elle me commanda en la presence du Roy, de renoncer à la capitulation estrangère (4), que toute l'armée savoit le present que j'avois reçu de Ludovic (5), quy est une espée, et que c'estoit une civilité ordinaire parmy les cavaliers d'un et d'autre parti, que je luy avois fait voir toutes les lettres des ennemys ouvertes comme je les avois reçues, que

1. Mort en 1685, à quatre-vingts ans, lieutenant général.

2. Intendant.

3. Neveu de Richelieu, colonel-général des Suisses. Mort en 1641, au siège d'Aire, à l'âge de vingt-huit ans.

4. Ce qui pourrait faire supposer que son régiment ne faisait plus partie de la cavalerie étrangère.

5. Colonel d'un régiment de Cravates impériaux.

je ne leur avois jamais renvoyé de prisonniers que par son aveu, que pour preuve de cela je le prios de se resouvenir que le jour prescedent, il m'avoit commandé de leur renvoyer tous les prisonniers que j'avois en eschange de cinquante de cette armée qu'ils avoient relaschés sur parole ; que, pour le desseing qu'il disoit que j'avois de sortir d'icy qu'au contraire s'il agreoit que je continuasse de servir sous luy le reste de cette campagne je le feroys très volontiers ; qu'il estoit bien vray que je serois marry d'y demeurer sans son agresment et me retirerois, de la sorte, avec le regrest de n'avoir pu l'apaiser et le desplaisir très sensible qu'un homme de bien peut avoir quand on calomnie son honneur et sa resputation de tout ce que dessus. Monseigneur, je n'ay voulu me plaindre à autre qu'à Vostre Éminence et mesme j'ay desfendu au porteur de la presente d'en parler à quy que ce soit. Aussy n'en est-il pas instruit, esperant que comme vous estes l'auteur de mon bien et de mon honneur qu'aussy vous me ferez la grâce d'estre mon garant et pour l'un et pour l'autre et d'autant que j'apprehende que ma presence n'augmente l'aversion que Monseigneur le mareschal a contre moy, puisque luy mesme desire que je me retire, m'ayant dit qu'il me signeroit mon congé quand je voudrays et que d'ailleurs la campagne est finie de ça. Je supplie très humblement Vostre Excellence de l'agreer, peut-estre que mon absence apaisera sa colère et qu'absent j'acquerray ses bonnes grâces que, present, je n'ay pu obtenir et, pour faire voir à Vostre Excellence que je ne cherche point le repos, tout à fait contraire à mon humeur et à mes dispositions, si Elle juge que ma présence avec mon resgiment puisse estre utile au service du Roy en Italie, en Allemagne, en Espagne ou en quelque autre lieu que ce soit, je seroy ravy de m'y acheminer dès le moment que je recevroy vos ordres, moy et mes troupes ayant pour habitude de faire la guerre en hyver avec la mesme facilité qu'en esté. Bref, il n'y a chose quelconque que je ne fasse avec joye et satisfaction pour paraistre vesritablement,

Monseigneur,

de Vostre Éminence,

le très humble, très obeissant et fidelle serviteur,

DE GASSION.

Richelieu s'occupe immédiatement de cette affaire, écrit au maréchal de La Meilleraye, qui lui répond : « J'ay veu la bonté qu'il vous plaist d'avoir pour moy en ce qui regarde Gassion comme en toutes autres choses. Il est vray que la presomption l'emporte un peu. Mais je donnerai ordre que Vostre Excellence n'ait pas la teste rompue de cela, n'estant pas raisonnable que les choses de

cette conséquence parviennent jusqu'à Elle en ayant tant d'autres quy l'inquiestent. »

Gassion n'en est pas moins retiré de l'armée du maréchal.

Les conflits dans le commandement continuent à exister entre les maréchaux-de-camp de l'armée du roi et le colonel-général de la cavalerie allemande, comme ils avaient déjà eu lieu avec différents colonels de la cavalerie étrangère. Cette question des prérogatives tient une grande place dans la correspondance officielle de cette époque et est trop intéressante pour qu'on ne s'y arrête pas ; elle donne une idée exacte des incidents qui se produisaient souvent en campagne, au grand détriment de la discipline et des opérations de la guerre :

Lettre du maréchal de Châtillon à M. de Noyers, le 17 septembre 1639.

Monsieur, ayant permis au sieur d'Egenfeld de vous envoyer le lieutenant-colonel de son régiment sur le sujet de la mésintelligence arrivée entre MM. les mareschaux de camp de cette armée et ledit sieur d'Egenfeld pour la jalousie de leurs charges, qu'il vous fera entendre plus particulièrement, je vous dirai par celle-ci que ledit sieur baron d'Egenfeld n'a pas cru pour sa personne recevoir ordre des maréchaux de camp, étant général de la cavalerie allemande comme il est. Ils se sont deux fois rencontrés aux gardes, MM. de La Ferté, de Saligny et lui et sont venus à s'emporter de paroles si avant que si je n'y eusse apporté remède par mon autorité, ils etaient pour passer plus outre. Mais je les en ai empêchés, comme j'ai dit et fait tout ce que j'ai pu envers ledit sieur d'Egenfeld pour accommoder tout ce qui s'était passé et empêcher que même chose n'arrivat dans l'avenir, qui serait s'il voulait reconnaître MM. les maréchaux de camp quand ils se rencontreront où ils seraient. Mais, il n'a point su comprendre cela quoique je lui dise qu'il n'était pas à propos de demander un règlement au Roi sur cette affaire, y ayant assez d'autres auxquelles vous êtes occupé en ce moment et que Sa Majesté me renverrait pour y pourvoir, la chose etant arrivée dans son armée que je commande. Tout cela n'ayant rien pu sur la résolution qu'il a prise de ne point obéir auxdits maréchaux de camp, je l'ai suspendu de sa charge pour empêcher qu'il n'arrivat aucun malheur, en suite de ce qui s'est passé que ledit sieur d'Egenfeld se retiroit, ce qu'il a fait. Vous saurez plus particulièrement par une autre dépêche, que je vous ferai, tout ce qui s'est passé sur ce sujet [1].

1. AUBERY.

Lettre du roi. De Grenoble, le 25 septembre 1639.

Mon cousin, j'ai été fort étonné d'apprendre la prétention du sieur d'Egenfeld de ne point reconnaître les maréchaux de camp de mes armées. Je lui fais savoir mes sentiments par la lettre que je vous adresse ouverte pour lui, laquelle vous lui ferez rendre et lui ferai savoir ainsi que je lui mande que mon intention est qu'il reconnaisse les mareschaux de camp et leur obéisse sans difficulté. A quoi, s'il s'accommode, vous le rétablirez dans sa charge, sinon vous le laisserez dans la liberté d'aller à Verdun ou autre lieu que bon lui semblera dans mon royaume.

Et parce que ledit sieur d'Egenfeld fait de grandes plaintes des paroles et du procédé qui lui ont été tenus par les sieurs de La Ferté-Imbault et de Saligny et dit même ne pas être en sûreté de sa personne en l'armée où ils ont autorité, sous vous, je désire que vous voyez s'il y a quelque sujet raisonnable de se plaindre et que vous essayez à le faire contenter et à l'accommoder de gré à gré avec lesdits sieurs maréchaux de camp, en sorte qu'il puisse continuer à servir dans ladite armée dans sa charge comme il a fait jusqu'ici, dont vous savez que j'ai satisfaction et que ce soit sans aucune division avec eux[1].

Gassion avait été envoyé en Normandie, avec 4 000 hommes et la fleur de la noblesse, pour aider le chancelier Séguier, qui mettait à la raison les habitants, soulevés à propos de la taxe imposée aux particuliers. Les révoltés avaient pris le nom de *Nu-Pieds* ou de *Souffrants*.

L'application que le colonel apportait à l'exécution des commandements du roi le fit marcher avec diligence. Il arriva à Caen, le 24 novembre, désarma toute la population. Ayant appris, par M. le marquis de Canisy, qu'Avranches était la retraite des séditieux, il marcha contre cette ville, qu'il mit à feu et à sang. Dans cette exécution, il courut un grand danger. Un des rebelles, appelé Le Plé Duval Saint-Paer, vaillant autant qu'on peut l'être, tua Antoine de Saint-Simon, marquis de Courtemer, croyant que c'était le colonel Gassion. Cet homme sauta quatre fois une barricade du faubourg et parvint à se sauver. Gassion fit tout ce qu'il put pour le trouver, lui faire donner grâce et le mettre dans ses troupes. Pris, plus tard, il fut roué vif à Caen par ordre du chan-

1. AUBERY.

celier (1). Après des mesures excessives, l'ordre fut rétabli dans la province, dont la lieutenance fut promise à Gassion (2).

Quelques favoris de La Meilleraye ont attribué à Gassion une répression inhumaine dans cette révolte de Normandie. Il a toujours agi militairement et, par sa décision et son énergie, pu arrêter un mouvement insurrectionnel que les rigueurs employées par Séguier ont étouffé pour longtemps. On a trouvé deux règlements de lui, qui suffisent à prouver l'intérêt qu'il prenait au soulagement des habitants et à la sécurité des villes.

Dans le premier, daté du 31 décembre 1639, il laisse au choix des bourgeois de nourrir les gens de guerre logés chez eux de leurs vivres ordinaires ou de leur bailler six sols par jour, avec les ustensiles, pour chaque soldat à pied, et trente pour les cavaliers.

Dans le second, portant la date du 1er janvier 1640, tous les habitants, de quelque qualité et condition qu'ils soient, ne devront pas marcher dans les rues sans lumière après huit heures du soir, ni même avec de la lumière après dix heures pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce soit. Les contrevenants seront punis, la première fois de cent livres d'amende, pour laquelle ils seront constitués prisonniers. Pour la seconde fois, ils seront considérés comme perturbateurs de la tranquillité publique. Il est enjoint aux curés et trésoriers des paroisses de faire sonner la grosse cloche à neuf heures du soir (3).

Cette campagne de 1639 fut marquée par la désastreuse journée de Thionville, 7 juin, où la cavalerie française a rappelé celle dite des *Éperons*. Au commencement du combat, M. de Saint-Paul, maréchal-de-camp, qui commandait le gros de la réserve, eut le regret de constater le désordre qui régnait dans les régiments faisant face à l'ennemi. Il se mit à la tête du régiment de Saint-Aignan (4) pour le mener à la charge, tenter un dernier effort. Voyant qu'on l'abandonnait au milieu du choc, il eut un si grand crève-cœur de cette lâcheté, qu'il ne voulut ni se retirer ni prendre

1. Tallemant des Réaux, t. IV.
2. A. Bazin. *Histoire de France sous Louis XIII et le cardinal Mazarin*, t. III, p. 36.
3. B. N. Réserve. Cangé. Ordonnances militaires, t. 25.
4. François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, gendre de Servien.

quartier, aimant mieux mourir glorieusement que de survivre à la perte de cette bataille.

D'après le marquis de Feuquières, il n'aurait été suivi que de dix ou douze cavaliers avec le lieutenant de la compagnie mestre-de-camp, à qui un gentilhomme voulut persuader de se retirer. « Non, non, dit-il, je n'en ferai rien ; c'en est fait ; je ne saurais faillir et suivrai mon général. » Puis, se jetant dans la mêlée, il se fit tuer en combattant (1).

Le 23 novembre, un ordre du roi cassera les compagnies de chevau-légers (2) qui ont lâché pied au combat de Thionville, sans qu'elles puissent jamais être rétablies. Les officiers sont déclarés infâmes et incapables de jamais posséder charge dans la guerre.

Le 1er décembre, M. le maréchal de Châtillon rend compte à M. de Noyers de la situation de la cavalerie et lui indique les moyens qui lui paraissent susceptibles d'arrêter le mal. « Les régiments sont en mauvais état, excepté les compagnies des mestres-de-camp qui sont fort bonnes. Quand vous leur donnerez pouvoir de choisir des officiers, qu'ils nommeront, et licencier ceux qu'ils jugeront à propos, ils feront des compagnies nouvelles autant que vous voudrez pour former de bons régiments. »

A titre de curiosité, on donnera un vaudeville de 1639 à propos de la levée du siège de Thionville, dans lequel il est parlé de *timbales,* que nulle ordonnance n'autorisait. Cette pièce inédite se trouve manuscrite dans le vingt-quatrième volume des Ordonnances militaires de Cangé (3) :

Au siège de Thionville
Nous avions un général (4)
Qui croyait prendre la ville,
Mais il n'y fit point de mal
Ni tous ses gens, ni tous ses gens
Et lon lon la
Ce que ses gens firent mal.

---

1. Il le croyait tué.

2. De Fontette, de Cartelet et de Cavilliers.

3. B. N. Réserve.

4. M. de Feuquières assiégea Thionville. Piccolomini vint au secours de la place, fit lever le siège. Feuquières, fait prisonnier, mourut de ses blessures.

L'intendant de la justice,
Monsieur de Choisy-de-camp,
S'escria sans grand malice :
« Retirons-nous promptement
Et tous nos gens, et tous nos gens
Et lon lon la
Et tous nos gens qui font mal. »

Praslin avec ses tymballes,
Dont il faisait fort grand cas,
S'escria : « Sauvez mes malles
Et n'oubliez pas mes plats
Qui sont d'argent, qui sont d'argent,
Et lon lon la
Et tous mes gens, et tous mes gens »
Et lon lon la.

Saint-Paul, brave capitaine,
Fort, vaillant et généreux,
S'escria de voix hautaine :
« Point de quartier, je ne veux,
Ny tous mes gens, ny tous mes gens,
Et lon lon la
Que tous font mal, que tous font mal. »
Et lon lon la.

Cette année, le duc Bernard de Saxe-Weimar était enlevé par une fièvre pestilentielle, 18 juillet. Par le traité de Brisach, passé entre le comte de Guébriant, MM. de Choisy et d'Oysonville pour le roi, et les quatre directeurs des troupes, son armée passait définitivement au service de la France.

CHAPITRE VI

SIÈGE D'ARRAS

(1640)

1640 : Lieutenant général au gouvernement de Touraine. Gassion renseigne le maréchal de Châtillon sur la situation de l'armée du maréchal de La Meilleraye. Siège d'Arras. Combat de Magnicourt. Correspondance du maréchal de Châtillon et de M. de Noyers sur cette affaire. Défaite des Croates de Ludovic. Quartiers d'hiver. Duel de Gassion avec le comte de Palluau. Correspondance à ce sujet.

1640. Comme on le lui avait promis, Gassion est fait lieutenant général au gouvernement de Touraine, le 4 septembre.

Le fait le plus important de cette campagne est le siège d'Arras.

Avant que la résolution d'attaquer cette place fût prise, Gassion se trouvait à l'armée du maréchal de La Meilleraye et continuait de correspondre avec le maréchal de Châtillon, qui mettait toute sa confiance en lui. Le 12 mai, le colonel [1] lui écrit :

Monseigneur le mareschal de La Meilleraye m'a fait voir celle qu'il vous escrit, à laquelle je ne puis rien adjouter, si ce n'est que nostre armée est en tel estat qu'elle a besoin de repos pour faire quelque chose ; aussy, je ne crois pas qu'on s'attache encore de quelques jours. J'avois investy Marienbourg avec de la cavalerie, quy estoit soutenue d'un grand corps d'infanterie, et avois desjà pris des logemens assez proches, mais, faute de canon il a fallu tout quiter et mettre toute la cavalerie ensemble et le plus grand corps d'infanterie pour nous acheminer vers la Sambre, proche de Namur, pour y trouver des quartiers de rafraichissement, attendant que le beau temps et l'herbe vienne, pour subsister au siège qu'on fera de Charlemont, car c'est icy le pays du monde le plus ingrat et le moins habité. Je ne scaurais vous exprimer la douleur de mon dit seigneur le mareschal a demy deslabrée dès l'entrée d'une campagne et sans avoir rien fait, faute d'avoir bien digéré la résolution qu'on a formée tout l'hyver passé, et d'avoir esté

1. Quoique maréchal de camp, on continuait à l'appeler colonel parce qu'il était resté propriétaire de son régiment, qu'il commandait.

bien informé de l'estat de ce pays et de l'assiette des places qu'on désire attaquer. A la première commodité, je vous feray scavoir l'estat où nous serons près de la Sambre et celuy des ennemys, desquels, jusqu'à présent, nous n'avons nouvelles quelconques, si ce n'est qu'ils s'assemblent près Fleury par delà de la Sambre, où se donna le combat de Mansfeld.

Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de continuer à m'aimer et de croire que je suis et seroy esternellement, etc.

Les forces réunies des maréchaux de La Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes, montant à trente-quatre mille hommes, investissent Arras le 13 juin. Ce boulevard des Pays-Bas avait une garnison nombreuse et une population très attachée à la domination espagnole (1). Le cardinal-infant (2) vint avec trente mille hommes pour forcer les lignes des assiégeants. Les maréchaux, n'étant pas du même avis sur la suite à donner aux opérations, envoyèrent Fabert près du cardinal, qui était à Dourlans, pour avoir son avis. Voici la réponse qu'ils reçurent : « Je ne suis point homme de guerre ni capable de donner avis sur ce sujet. Il est vrai que j'ai beaucoup lu, mais je n'ai pas trouvé que l'on soit sorti des lignes pour combattre les ennemis, après avoir demeuré dix-huit jours à les faire. Lorsque le Roi vous a donné à tous trois le commandement de ses armées, il vous en a cru capables et il lui importe fort peu que vous sortiez, ou ne sortiez pas, mais vous répondrez de vos têtes, si vous ne prenez point la ville d'Arras (3). »

Les maréchaux restèrent dans leurs lignes et la ville capitula le 9 août. L'infant se retira à Aubigny ; le duc Charles, accompagné de Beck, logea son infanterie dans les faubourgs de Douai.

Pendant ce siège, Gassion désole le pays par des courses hardies et toujours heureuses.

En juillet, deux escadrons ennemis s'étant approchés des quartiers de M. le maréchal de La Meilleraye, il fait monter à cheval 500 à 600 hommes pour les empêcher d'aller plus loin. Dès qu'ils

1. La devise des assiégés était : « Quand les Français prendront Arras, les souris prendront les chats. »

2. Ferdinand, fils de Philippe III, roi d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas, archevêque de Tolède.

3. M. de Puységur, t. I, p. 235.

virent sortir cette cavalerie des barrières du quartier, ils commencèrent à prendre leur retraite, laissant plusieurs prisonniers, qui donnèrent des renseignements sur l'état de leur armée et la marche vers les environs de Lens (1).

Le 25 août, il commande une escorte de fourrageurs du côté de Douai et met le feu dans le camp du duc Charles et de Beck.

Quelque temps après la prise de la ville (7 septembre), Gassion reçoit l'ordre d'aller inquiéter l'armée du cardinal-infant, campée devant Béthune. Peu après, escortant avec cinq cents chevaux et six cents hommes de pied, un convoi, il se voit attaquer, près de Magnicourt, par le général Lamboy (2) marchant à la tête de quatre mille chevaux et deux mille fantassins. Il sépare sa cavalerie en deux colonnes, mêle, par pelotons, l'infanterie dans les intervalles, ordonne à la droite de tenir ferme sans combattre et attaque avec la gauche. Apprenant qu'un escadron de quatre-vingts maîtres allemands, qu'il avait lancé sur le terrain pour garder les fourrages, avait été vertement repoussé par l'ennemi, il ramène toutes les troupes, marche en bataille et tue de sa main le colonel Varandon. Lamboy est obligé de battre en retraite, laissant beaucoup de morts sur le terrain et quantité de prisonniers.

Le 13 septembre, le maréchal de Châtillon rend compte à M. de Noyers de cette affaire dans laquelle, sans la bonne conduite de M. de Gassion et des chefs qui l'ont assisté, les troupes, qui avaient été choisies pour l'escorte des fourrageurs auraient été complètement défaites.

Mais leur valeur et adresse a surmonté le plus grand nombre des ennemis qui leur était tombé sur les bras. La grande diligence de M. le marquis de Coaslin (3) de monter à cheval avec toute la cavalerie de son quartier a favorisé très à propos la retraite de M. de Gassion qui, après avoir mené tambour battant ce qui s'était trouvé devant lui, une demi-heure durant, trois mille chevaux ennemis l'avaient coupé

1. Aubery, t. IV, p. 593.

2. Célèbre général des Impériaux.

3. Le marquis de Coaslin était alors mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie formé en 1638. Promu lieutenant général, il sera mestre de camp général de la cavalerie légère après Bussy Rabutin, de la disgrâce duquel il ne voulut pas profiter pour la fixation de sa charge. Il passait pour l'homme le plus poli du royaume. Saint-Simon cite quantité d'exemples de sa civilité outrée.

sur son retour et allaient l'attaquer, sans les troupes de secours que j'y ai envoyées en diligence, et moi-même quoiqu'incommodé par quelque indisposition qui m'avait pris, j'ai monté à cheval avec tout le reste de notre cavalerie. J'ai rencontré M. de Gassion et M. de Coaslin qui revenaient en fort bon ordre et nous ramenaient force prisonniers (1).

M. de Noyers répond le 14 :

Monsieur, vous ne pouviez envoyer plus agréable nouvelle à Son Excellence que celle du glorieux succès du combat que vos troupes ont gagné contre l'ennemi. La valeur, la conduite et la diligence y ont également tenu leur partie. M. de Gassion y a beaucoup d'honneur, mais M. le maréchal n'y en a pas moins pour la grande diligence qu'il apporta à le secourir. Il est vrai de dire qu'il ne fallait pas moins de vertu aux uns et aux autres pour éviter un très fâcheux accident (2).

Gassion ne laissait pas l'ennemi en repos. Chaque jour était marqué par un nouvel exploit. Le 16 septembre, avec quatre cents chevaux de son régiment soutenus par quatre cents mousquetaires, il va attaquer les gardes avancées de l'ennemi pour tâcher d'attirer les Croates dans la campagne et reconnaître leur camp. Il laisse les mousquetaires derrière les haies de deux villages avec deux cents cuirassiers pour favoriser la retraite. Il détache les deux compagnies de Croates qu'il avait dans son régiment et les fait soutenir par une autre troupe de cuirassiers. Il pousse les gardes avancées, qui le laissent maître d'une éminence d'où l'on peut découvrir le camp. Le maréchal de Châtillon et le marquis de Coaslin y arrivent pour reconnaître la situation. Ils allaient se retirer, quand le régiment entier des Croates ennemis, ayant leur colonel Ludovic en tête, sortit de son poste et se mit à escarmoucher avec les troupes du colonel de Gassion plus vigoureusement que d'habitude. Tous leurs officiers étaient ivres ainsi qu'un grand nombre de cavaliers. Ils se jetèrent avec tant d'impétuosité sur les troupes du roi que leur quartier-maître, trois autres officiers et quelques cavaliers furent tués sur place. Le colonel Ludovic, désirant voir Gassion, fit faire la chamade, s'ap-

1. Aubery, t. IV, p. 708.
2. Aubery, t. IV, p. 709.

procha de lui accompagné de plusieurs officiers. Ils furent près d'un quart d'heure en conférence, après quoi l'on but à la santé les uns des autres, puis chacun se retira dans ses quartiers (1).

Peu satisfait des quartiers qu'on lui avait indiqués pour la fin de la campagne, Gassion demanda à en avoir d'autres, ce qui lui fut refusé. « Je ne puis, écrit le roi au maréchal de Châtillon en octobre, faire rien changer aux quartiers que j'ai ordonnés au régiment de Gassion et je désire que vous y fassiez établir, au plutôt, toutes les compagnies d'iceluy et que le sieur Gassion prenne lui-même le soin d'un côté de cet établissement, que le sieur baron d'Aletz son lieutenant-colonel le fasse d'un autre et qu'un aide-de-camp s'y emploie d'autre part, en sorte que le tout se passe en bon ordre que j'entends être inviolablement gardé, cette année, dans les quartiers d'hiver pour le soulagement de mon peuple (2).

On a trouvé (3) quatre lettres inédites qui prouvent à quel point l'amitié de Richelieu pour Gassion pouvait le faire transiger avec les ordonnances royales quand il s'agissait d'une personne à laquelle il portait un grand intérêt.

Il s'agit d'un duel entre Gassion et le comte de Palluau, plus tard maréchal de Clérembault. Le premier, ayant maltraité un commissaire de l'artillerie, nommé de Guette, qui lui en demanda raison, le cardinal défendit formellement de donner suite à cette affaire.

« Palluau, plutôt pour essayer si Gassion était aussi vert-galant à l'épée qu'au pistolet, l'appela pour cet homme. Gassion dit la défense du cardinal ; « mais pour vous, Monsieur, je vous en donnerai le divertissement quand vous voudrez » (4).

On sait quelle était, alors, la rigueur des édits sur les duels. Celui de février 1626 dit que « rien ne viole plus sacrilègement la loi de Dieu que la rage effrénée des duels, ou qui soit plus contraire à la conservation et à l'augmentation de l'État, en ce qu'il se perd, par cette fureur, grand nombre de la meilleure noblesse, qui en est une des principales colonnes. Puisque tous les moyens

1. M. 3768.
2. Aubery, t. IV, p. 761.
3. A. A. E. France, 1640.
4. Tallemant des Réaux.

que l'on a employés jusqu'alors pour en arrêter le cours par la terreur des peines rigoureuses et par des châtiments exemplaires n'ont pas eu les résultats que l'on en attendait, il est ordonné que tous ceux qui tomberont, à l'avenir, dans ce crime, demeureront privés de toutes leurs charges, dégradés de noblesse, déclarés infâmes et punis de mort. »

Impatient dans ses désirs, brusque dans ses colères, Gassion se montre, en la circonstance, sous un jour nouveau. Lui, qui a affronté la mort sur tant de champs de bataille, se montre souple avec Richelieu, comme le prouve la lettre suivante[1] :

Ce 8 novembre 1640.

Monseigneur,

Vostre Esminence sçait assez l'absolu pouvoir qu'Elle a sur moy pour croire que je n'ay garde d'outrepasser ses commandemens, ma fortune et mon honneur restant entre ses mains, tout ce quy en despend est à sa desvotion. Mais je la supplye très humblement de les mesnager, en sorte qu'Elle ne souffre pas que ce peu de resputation, que mes services m'ont acquise, reçoive quelque tache. Lorsque j'auray l'honneur de voir Vostre Excellence, je luy rendroy compte de l'action pour laquelle Elle a daigné m'escrire et de toutes les autres que cette campagne a produites. Elle trouvera que dans les unes comme dans les autres, je me suis comporté, sinon avec assez d'adresse du moins avec beaucoup d'intégrité et toujours dans le respect, soumission et obeyssance que vous doist celuy quy se glorifie,

Monseigneur,

d'estre de Vostre Esminence,

Vostre très humble, très obéissant et respectable serviteur,

DE GASSION.

Du duel, pas un mot. Connaissant le cardinal pour être aussi prompt à s'apaiser qu'à se mettre en colère, Gassion croit que ses soumissions assureront le succès d'une cause que l'on ne croirait pas qu'il plaide, si des lettres, portant la même date, n'en faisaient connaître les incidents. Il avait autant d'ambition que de courage, mais n'était pas assez fou pour ne point chercher à atténuer, par tous les moyens, la gravité d'une faute que Richelieu pouvait considérer comme un crime.

1. A. A. E. France, t. 836, p. 149.

M. le comte de Palluau n'était pas plus rassuré. Aussi, s'empresse-t-il de s'excuser auprès de M. de Chavigny, son protecteur.

De Troyes, ce 9 novembre 1640.

Il est arrivé qu'estant venu voir M. de Gassion de la part de M. de La Guette, il a désiré se battre contre moy et non contre le sieur de La Guette, à cause des defferences qu'il en avait reçues de la part de Son Esminence. Ce fust une raison que je trouvois bien forte et quy m'eust assuresment empesché de luy parler si je l'eusse sceu auparavant. Quoique je fusse engagé dès le commencement de la querelle, je me fusse plutost exposé à faire dire à ceux qui ne me cognoissent pas que je manquais plutost de cœur que de respect. Cependant, Monsieur, craignant que l'on creut que j'eusse sceu les desfenses qu'Elle a faites à M. de Gassion auparavant que de luy parler et que je fusse capable de manquer au respect que je luy dois et que je luy porte comme à mon maistre, je suis obligé d'avoir recours à vous comme à un de mes plus solides protecteurs, pour vous supplier très humblement que sy cette nouvelle va jusqu'à Monseigneur, de ne souffrir point qu'il lui tombe dans l'esprit que je ne sois celuy de tous ceux quy ont l'honneur d'estre à luy, qui a le plus de reconnaissance, d'humilité pour ce qu'il lui doit. Il laisse à M. de Coaslin à vous dire ce quy s'est passé entre M. de Gassion et moy et vous supplie encore, Monsieur, de me servir auprès de Monseigneur et de croire que je suis, avec reconnaissance,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PALLUAU (1).

Le même jour, M. de Coislin écrivait à M. de Chavigny :

Vous apprendrez par la lettre de M. de Palluau le contient de cellecy, ce quy m'empesche de vous importuner d'un long discours. Il a recours à vous, Monsieur, pour empescher que Monseigneur ne soit fasché contre luy de la parole qu'il auroit porté de la part de M. de La Guette à M. de Gassion, ne sachant pas la désference de Son Éminence de n'en recevoir aucune. Vous pouvez bien juger, Monsieur, que M. de Palluau sait trop bien ce qu'il doit à son maistre pour contrevenir au moindre de ses ordres, et qu'il se fust bien gardé de parler à M. de Gassion s'il eust pensé que Monseigneur eust eu connoissance de cette affaire. Mais, pour ce quy est du combat avec M. de Gassion, il estoit impossible qu'on peut l'esviter, puisque M. de Gassion ne voulant pas se battre avec M. de La Guette, a lié la partie avec M. de Palluau, quy ne pouvoit ni ne devoit refuser sans faire tort à son honneur

1. A. A. E. F., t. 836, p. 150.

et à son humeur. Le combat a esté fort franc de part et d'autre. M. de Palluau se trouvant dessus M. de Gassion, leurs espées estant engagées et ne pouvant s'en servir ny l'un ny l'autre, ils se sont relevés pour aller séparer leurs amis. M. de Ruvigny (1) servoit M. de Palluau, et un gentilhomme (2), domestique de M. de Gassion, le servoit. S'il eust eu autant de chaleur pour son maistre que M. de Ruvigny pour son amy, l'affaire ne se fust pas terminée si doucement. Ils ne se sont pas blessés. M. de Palluau l'est lesgerement au bras droit. Je vous conteray cela particulièrement lorsque j'auray l'honneur de vous voir.

Vostre très humble et très obeissant serviteur,
COASLIN (3).

Une lettre de M. de Chavigny à M. le comte de Palluau prouve que cette affaire n'a pas eu de suite :

Ce 11 novembre 1640.

Monsieur, j'ay rendu compte à Monseigneur le cardinal de ce que vous avez pris la peine de m'escrire touchant ce quy s'est passé entre vous et M. de Gassion, et j'ay apporté tout ce quy a despendu de ma petite portée pour faire connaistre à Son Éminence la crainte que vous avez de luy avoir desplu, le sensible desplaisir que vous en recevriez si vous aviez esté si malheureux et les raisons que vous aviez pour vous excuser auprès d'Elle. Je ne dois pas vous dissimuler que l'action dans laquelle vous a engagé M. de La Guette et dont Elle avait ouy parler avant que je reçusse vostre lettre, ne luy avoit desplu et qu'Elle n'ait esté faschée du combat qui est arrivé ensuite entre vous et M. de Gassion, quoiqu'Elle ait fort bien jugé que vous ne pouviez l'esviter après l'avoir appelé et qu'Elle a fort bien pris tout ce que je lui ay dict de vostre part et qu'Elle n'en est satisfaite.

Je vous puis asseurer pourtant que tout ce quy s'est passé ne diminue en rien l'affection et l'estime que Son Excellence a pour vous, mais se trouvant engagée de satisfaire à quelques apparences Elle a désiré pourtant que vous ne la vissiez pas et que vous alliez pour quelque temps en garnison, pendant lequel Elle veut accommoder la querelle, quy est entre M. de Gassion et M. de la Guette, après quoy je ne doute pas que vostre esloignement ne finisse.

---

1. Henri de Massué, dit le marquis de Ruvigny, jouissait d'une grande réputation pour ses qualités et ses talents. Mestre de camp, lieutenant du régiment *Colonel général* de a cavalerie légère et capitaine de la compagnie colonelle, par commission du 14 juin 1645. Lieutenant-général en 1652, puis député général des Eglises réformées. Après la révocation de l'Édit de Nantes, il se retira en Angleterre où il mourut en 1689.

2. Saurin, officier du régiment de Gassion. Gassion le cassa.

3. A. A. E. F., t. 836, p. 151.

Vous m'avez sensiblement obligé, Monsieur, de me tesmoigner en cette occasion la confiance que vous avez au sensible service que je vous ay voué. Je vous prie de croire que vous n'y serez jamais trompé et que je prens part à tous vos ennuis. Je ne cède pas mesme à M. le marquis de Coaslin dans la passion de vous faire savoir combien je suis et seray toute ma vie,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,
CHAVIGNY (1).

Ainsi se termina une affaire à laquelle ont été mêlés trois futurs mestres-de-camp généraux de la cavalerie (2), dont deux, les adversaires, sont devenus maréchaux de France (3).

En cette occasion, Richelieu n'a pas hésité à oublier qu'il était le gardien vigilant de l'application stricte des ordonnances. Les raisons invoquées par le comte de Palluau étaient en complète opposition avec la lettre de celle de février 1626, où il est dit: « Quelques-uns se voyant appeler pourraient engager le combat non pour seule fureur et passion brutale, comme il arrive souvent, mais par la crainte d'être soupçonnés de manquer de valeur et de courage s'ils refusent d'y aller. Pour lever cette vaine appréhension, nous déclarons toujours tels refus pour marque de témoignage d'une valeur bien conduite, digne d'être employée par nous aux charges militaires les plus honorables et les plus importantes, comme nous promettons et jurons devant Dieu de les gratifier volontiers quand les occasions s'en offriront. »

On doit savoir gré à Richelieu d'avoir fait preuve d'une indulgence extrême, en cette occasion, vis-à-vis de deux sujets du roi dont l'un, Gassion, assurera le succès de Rocroi et de Thionville, et l'autre, le maréchal de Clérembault, acquerra de la réputation en Flandre.

---

1. A. A. E. F., t. 836, F. 154.

M. de Chavigny prouva plus tard en quelle haute estime il n'avait cessé de tenir M. le comte de Palluau qui, devenu maréchal de France sous le nom de Clérembault, épousa, dix-huit mois après, sa fille, une des femmes de son temps qui avait l'esprit le plus orné sans qu'il y parût, qui savait le plus d'anciens faits curieux de la cour, la plus mesurée et la plus opiniâtrément silencieuse. Elle mourut en 1722, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

2. Gassion en 1641, Palluau en 1646, Coaslin.

3. Gassion en 1644, le maréchal de Clérembault en 1652.

CHAPITRE VII

MESTRE-DE-CAMP GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE

(1641-1642)

1641 : Tentatives infructueuses de Richelieu pour employer Gassion comme agent secret près du duc de Soissons. Siège d'Aire. Prise de Lillers. Négligence du capitaine Balthazar. Le service religieux à l'armée. Gassion sauve le maréchal de La Meilleraye et sa suite. Prise du colonel Dunquel, du camp de Ludovic. La Marfée. Mestre-de-camp général de la cavalerie légère. Mort du maréchal Banner. Compagnies détachées en Roussillon. Les adieux. — **1642** : Il sert sous le maréchal de Brezé. Mort de Marie de Médicis et de Richelieu.

1641. Ayant acquis la certitude que le comte de Soissons avait, dans le royaume, des émissaires secrets pour y répandre l'esprit de mécontentement, Richelieu pensa au colonel de Gassion pour déjouer ses projets. Voulant s'entretenir avec lui, il l'engagea à venir à la cour pendant le quartier d'hiver.

Gassion, qui n'était pas courtisan et se plaisait beaucoup mieux à l'armée qu'à Versailles, ne se pressa pas de se rendre à l'invitation qui lui était faite.

Le cardinal lui écrit :

Toutes les heures de paix, vous serez souhaité ici, et le roi qui vous désire présent à ses armées quand elles doivent agir, n'entend pas que vous ne goûtiez pas une partie du repos commun. Je vous ai mandé au-dessus ce qui était de son dessein ; venez lui en rendre compte. Votre voyage ne vous nuira en rien, et s'il y a quelque grâce à répandre, je m'engage que vous ne serez point oublié. Je crois même que votre présence pourra faire naître des pensées qui ne viennent que sur l'approche des objets. Les augmentations de vos dragons vous sont assurées ; pour votre régiment, les conséquences nous lient les mains. Mais en récompense, M. de Noyers vous expédie une ordonnance considérable pour des recrues, et de bons quartiers pour vos rafraîchissements ; enfin, vous serez autant satisfait de la cour qu'elle l'est de vous (1).

1. *Correspondance de Richelieu.*

Cette persistance l'inquiétait quelque peu. Il communiqua ses soupçons à son frère Bergeré qui prévint de Noyers. Celui-ci écrivit au colonel :

Votre attachement à votre quartier est trop grand, et surtout à l'égard de vos amis. Après les deux lettres de Son Éminence, vous deviez tout quitter et revenir. Je n'ai pas voulu hasarder un ordre exprès, de peur que votre opiniâtreté ne vous jette dans la désobéissance ; et j'ai mieux aimé vous écrire de mon chef, pour savoir par votre réponse les raisons que vous avez de ne venir pas ici, où le Roi et M. le cardinal vous aimeraient mieux voir que tout le reste de la cour. Croyez-moi, quittez toutes vos alarmes frivoles et mal fondées et ne manquez de vous rendre à Ruel ; je vous réponds de tout événement, et l'on ne vous souhaite que pour votre bien. Je suis certain même que l'on veut conférer avec vous pour certaines choses qui concernent le service et dont le fond ne peut s'écrire. Enfin, tenez pour certain que si jamais vous fûtes nécessaire à vous-même, c'est présentement et à la cour. A votre arrivée à Ruel vous connaîtrez la vérité de ce que je vous dis ; abandonnez-vous aux désirs de Son Éminence, et sur ma parole attendez-vous à des choses qui vous surprendront et qui porteront votre fortune au delà de vos espérances. Je vous attends vous-même au lieu de réponse ; et si vous me croyez votre ami, comme je le suis, croyez-moi sur tout en ce point. M. de Bergeré a tort de vous brouiller ainsi avec vous-même, et je ne lui pardonnerai jamais s'il ne vient avec vous se désabuser et excuser. Voilà toute la réponse qu'il aura de moi (1).

Gassion se rendit à la cour puis à Ruel. Après lui avoir demandé le secret le plus profond sur la confidence qu'il allait lui faire, Richelieu lui dit : « J'ai des ennemis, Monsieur de Gassion, que vous connaissez et qui vous connaissent ; ils ne manqueront pas de vous révolter contre moi et sous de faux prétextes de vous envelopper dans les desseins qu'ils ont formés contre moi et contre l'État. Je serais au désespoir de vous voir dans une si mauvaise pente et j'ai bien voulu vous avertir de vous précautionner contre leurs pièges. Ouvrez-moi votre âme et dites-moi si vous êtes libre et si vous pouvez vous engager à moi pleinement, nettement et entièrement. »

Gassion assura le cardinal de son dévouement, mais, quand Richelieu lui eut appris qu'il s'agissait de le faire entrer dans la ligue des princes révoltés, d'y paraître zélé, leur promettre des troupes,

1. *Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. III.

afin de les empêcher d'en chercher d'autres, écouter tout ce qu'on dira pour en donner avis, et, lorsqu'il s'agira de combattre se déclarer bon serviteur du Roi :

— Monseigneur, lui répondit Gassion, comptez sur ma vie et sur ma mort, quand il faudra vous servir ; mais donnez-m'en l'occasion sans intrigue et sans trahison. Je vous rendrai bon compte de vos ennemis, mais je veux leur faire une guerre ouverte. »

De Noyers fit un nouvel effort pour l'engager à entrer dans les vues du cardinal qui le fit appeler à nouveau. Gassion lui avoua qu'il était fort fâché de s'être trouvé dans le seul cas où il ne pouvait contenter son Éminence. « Monseigneur », ajouta-t-il, je ne puis vous rien donner de plus que ma vie, je la perdrais volontiers pour le service de Votre Éminence ; mais il ne m'est pas possible de lui sacrifier mon honneur.

— C'est assez, Monsieur de Gassion, reprit le cardinal, votre fortune pourra en souffrir, mais vous ne perdrez pas mon estime. »

Richelieu ne lui tint pas rigueur de son refus et lui sut gré de sa discrétion. « Autant vous avez été secret, lui écrivait-il quelque temps après, pour l'affaire de Champagne, autant j'ai su parler de votre honneur, de votre cœur et de votre zèle ; vous en verrez l'effet (1). »

Il ne l'appelait jamais que *La Guerre* (2).

Les armées du roi ayant eu des succès très avantageux pendant les campagnes de 1639 et 1640, sous la conduite de M. le maréchal de La Meilleraye, par la prise d'Hesdin, d'Arras et plusieurs rencontres signalées, il fut résolu de profiter de ces avantages pour faire une entreprise plus sérieuse et donner le moyen de porter la guerre jusque dans le cœur du pays ennemi. Le siège de la ville d'Aire fut trouvé le plus propre pour ce dessein. Cette place, située sur la Lys, donnait l'entrée dans les Flandres où l'ennemi avait toujours craint que l'on mît les pieds. Cette province, la plus grande des Pays-Bas, pour la richesse de ses habitants, la fertilité de son terrain lui fournissait, seule, plus que toutes les autres ensemble, pour la subsistance et l'entretien de ses troupes.

---

1. *Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. III.
2. Tallemant des Réaux.

Le maréchal quitte Paris le 29 avril, se rend à Amiens et, de là, surveille le rassemblement des troupes qui est à peu près terminé vers le milieu de mai. Gassion lui écrit qu'il a eu avis qu'il y avait, dans Cambrai, Béthune et Douai, quarante cornettes de cavalerie et six régiments d'infanterie, qu'il attaquera dès qu'il en recevra l'ordre.

Le 24 mai, un parti de cavalerie, sorti de Béthune, vient enlever des chevaux qui étaient aux fourrages. L'ayant appris, Gassion monte de suite à cheval et prend avec lui quatre ou cinq cavaliers seulement. Mieux monté, il les devance et reconnaît que cette cavalerie a passé un ruisseau et emmène des prises. L'ardeur avec laquelle il les poursuit, le fait jeter dans l'eau. Son cheval perd pied, il saute sur le bord, le retire, se remet en selle, tue trois ou quatre cavaliers et, par malheur, un des siens qu'on avait fait prisonnier et qu'il ne reconnut pas, et reprend le butin fait.

Le soir, le maréchal le fait partir pour assiéger Lillers, éloigné de deux lieues du camp; ayant su que cette place était commandée par un nommé Monie, que l'on avait voulu faire pendre après la prise du fort de Ruminghem, en 1639, il le fait sommer de se rendre en lui donnant l'assurance qu'il sera branché haut et court, s'il s'avise de faire tirer le canon. Monie rend la place et les Français y entrent à minuit (1).

La nuit du 24 au 25, cent cinquante Espagnols, après avoir passé deux petits ruisseaux, parviennent à s'introduire dans Aire. Il y eut beaucoup de la faute de la garde et, surtout, du capitaine Balthazar, qui la commandait. Cette négligence ne serait pas restée sans châtiment, si on n'avait pris en bonne considération les brillants services de cet officier. Ce poste avait été posé, pendant la nuit, derrière une masure, ce qui était bon le jour, contre la ville, mais, la nuit, il devait être établi dans la campagne pour servir contre le secours qui pourrait tenter un coup de main sur la place.

Le 27, quelques cavaliers étant sortis, Gassion voulut les couper. Il s'approcha trop près de la ville et reçut, dans une de ses basques, une mousquetade qui lui effleura le dos.

---

1. *Mercure français*, 1641, p. 61.

Pendant ce siège, Lamboy défait le maréchal de Châtillon devant Sedan.

Dans la relation du siège d'Aire [1], on trouve des détails intéressants sur les services religieux et hospitaliers à l'armée :

« Le maréchal de La Meilleraye rapportait tout au vrai principe et à la première cause des bons succès, ne commençant aucune action importante qu'il ne l'eût auparavant recommandée à Dieu et le remerciant de même dans la chapelle qui était dans son logis, où le Saint-Sacrement était continuellement exposé, et où il se disait quantité de messes et se faisait beaucoup de prières et d'exhortations, par le P. Camus de l'Oratoire, tout plein de zèle et de charité, assisté du P. Legrand, récollet, et autres.

« Il y avait aussi, dans l'armée, une mission de pères jésuites, établie par le cardinal, que l'on avait logée à la tête du camp pour avoir la commodité de se transporter partout. Leur fonction n'était pas d'assister seulement les gens de guerre de secours spirituels, mais aussi de donner aux soldats faibles et languissants des bouillons et de la viande pour les restaurer, et de faire mettre dans les tranchées, où il y en avait toujours deux qui couchaient, le premier appareil ordonné par le chirurgien pour cet effet, en attendant que les chariots destinés pour cet usage les transportent à l'hôpital. Ils s'en sont acquittés avec tant de charité et de ferveur, que le P. Godefroy y a été blessé. »

Après la prise d'Aire, les Espagnols cherchèrent à camper sous Thérouanne. Le maréchal de La Meilleraye sortit de son camp à pied avec les ducs d'Enghien, de Nemours et de Luynes [2], le comte de Guiche, les marquis de Lenoncourt et de Senneterre, de Nangis et de Montglat, quantité d'autres volontaires et autres officiers, ayant une canne à la main et sans arme. Ils voulurent assister au défilé de l'armée ennemie, qui traversait une plaine. Un escadron de Croates s'étant coulé le long d'un vallon, vint à petit bruit jusque près du lieu où ils étaient et il allait prendre, comme dans un filet, toute cette bonne compagnie, lorsqu'il fut découvert par des soldats qui cueillaient des fèves. Ils s'enfuirent en donnant

1. M. B. N., t. 20, p. 602.
2. Mort du typhus.

l'alarme. Mais leur avis eût été inutile et cette cavalerie n'eût pas donné le temps à ces messieurs de se sauver, si le colonel Gassion n'eût couru à la garde et, montant sur le cheval d'un cavalier, n'eût été au-devant d'elle, avec vingt chevaux, escarmoucher à la sortie du vallon, donnant le temps à cette belle troupe de se sauver et de gagner le camp (1).

Vexé de ce que l'on ne parle que de Gassion et de ses courses, le maréchal prend la résolution de donner à son régiment quelque gloire de celui de son lieutenant. Il va reconnaître l'armée ennemie, et aurait été infailliblement enlevé par quinze cents chevaux, si Gassion n'était accouru et, avec deux de ses escadrons, n'avait arrêté les Impériaux et donné le temps à M. de La Meilleraye de réunir ses troupes et sortir honorablement du mauvais pas où il s'était engagé. Le colonel Dunquel, qui commandait les Espagnols, fut pris avec un de ses capitaines, un lieutenant de dragons, trois cornettes et trente-six soldats. Trois étendards restèrent comme gage de la victoire (2).

Pendant le deuxième siège d'Aire, M. de Guiche (3), qui commandait non loin de La Bassée, qui venait d'être prise, ayant appris que trois régiments wallons et treize cornettes de cavalerie étaient près de Lille, donna l'ordre au colonel de Gassion de les aller visiter et de chercher à les attirer à quelque combat. Gassion se dirige vers le quartier de Ludovic. Après avoir mis une de ses troupes sur les deux chemins par lesquels on pouvait y arriver et fait garder toutes les avenues, il se jette sur le camp, où la résistance ne fut pas grande. On fit un butin considérable (4); Ludovic se sauva en chemise et traversa la rivière à la nage. On enleva chevaux, charrettes, toutes les femmes et filles, jusqu'à celle de Ludovic, « non que le colonel Gassion en eût à faire, ce meuble n'étant pas à son usage, mais pour en tirer rançon, comme il le fit en les lui renvoyant » (5).

---

1. *Mémoires de Montglat*, t. VII, p. 397. M. le duc d'Aumale ne relate pas cet incident. Gassion a sauvé, en cette circonstance, le maréchal et ses amis, qui s'étaient trop aventurés et ont failli payer de leur liberté une curiosité excessive.

2. M. 3768. L'abbé Pure.

3. Plus tard, maréchal de Gramont.

4. M. 5708.

5. Th. Renaudot.

Ici se place un épisode des plus tristes de l'histoire de la cavalerie française.

Le comte de Soissons (1), qui n'avait jamais voulu plier devant le cardinal, s'était réfugié dans Sedan où il se tenait en relation avec la reine mère, les ducs de Guise, de Vendôme, de la Valette et tous les mécontents de l'intérieur. Richelieu intima au duc de Bouillon de lui livrer ce rebelle. Le duc refusa, leva une armée de réfugiés, signa un traité d'alliance avec la maison d'Autriche, qui lui donna un secours de sept mille hommes. Aussitôt, le cardinal envoya contre lui le maréchal de Châtillon avec dix mille hommes de pied et trois mille chevaux.

Le 6 juin, une rencontre eut lieu dans les bois de La Marfée près de Sedan.

Richelieu fit retomber toute la responsabilité de cette défaite(2) sur l'incapacité du maréchal de Châtillon à qui il écrivit : « Dieu a voulu châtier M. le comte et nous donner un coup de fouet; nous l'avons bien mérité pour nos péchés particuliers et vous pour l'irrésolution que vous avez de longtemps à faire ce que vous savez bien pouvoir et devenir dans votre conscience, je vous prie d'y penser sérieusement à l'occasion » (3).

Dans une autre lettre, adressée à M. Bouthillier, surintendant des finances, le 11 juillet 1641, il dit : « Les ennemis avaient beaucoup de vigilance et d'endurance, et nous beaucoup de paresse et point de prévoyance et encore moins de savoir-faire. La pesanteur et la léthargie perpétuelle de M. de Châtillon donna lieu aux ennemis de prendre le champ de bataille qu'il avait choisi le jour auparavant » (4).

---

1. Louis, comte de Soissons — fils de Charles de Bourbon, comte de Soissons, fils lui-même de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de sa seconde femme, Françoise d'Orléans — Longueville — né le 11 mai 1604 à Paris, tué à La Marfée le 6 juillet 1641. Il était donc l'oncle du duc d'Enghien et le beau-frère du prince Thomas de Savoie-Carignan, connu sous le nom de prince Thomas.

2. Le comte de Soissons avait des intelligences dans l'armée royale et par tous les moyens cherchait à entrer en relation avec ses principaux chefs. On en trouve une preuve dans une lettre adressée par l'abbé Arnauld au président Barillon, le 16 juin 1641 : « Vous aurez déjà sceu, sans doute, ce quy est arrivé au marquis de Praslin. Beauregard, capitaine des gardes de M. le comte, luy demanda de Sedan qu'il voudrait bien luy parler seul. Praslin alla au rendez-vous, accompagné de d'Andelot et d'un gentilhomme.

3. Avenel, t. VI, p. 832.

4. Avenel, t. VI, p. 831.

M. de Praslin, mestre-de-camp général de la cavalerie et maréchal de camp, fut tué. Il ne voulut jamais de quartier, quoique M. de Beauregard, capitaine des gardes de M. le comte, lui en offrît, refusant d'être prisonnier « pour des raisons que je ne dis pas » (1). Les ennemis prirent tout le bagage de l'armée et l'argent qui restait pour sa montre, qui se montait à plus de 400 000 livres. Le comte de Soissons se jeta à la poursuite des fuyards et fut tué d'un coup de pistolet. Le duc de Bouillon demanda la place, qui lui fut accordée.

La charge de mestre-de-camp général de la cavalerie française, vacante par la mort de M. de Praslin, fut donnée, le 10 décembre, à Gassion. Le brevet ne lui fut remis que le 3 février 1642. Le nouveau titulaire payera à Mme la maréchale de Praslin cent mille livres. Le roi assure à Gassion, ainsi qu'aux siens, le remboursement de la même somme par celui qui sera pourvu de la même charge, soit par démission, soit par décès (2).

Banner, vulgairement appelé Banyer, maréchal de camp général de l'armée suédoise, l'un des grands capitaines de cette époque, mourut à Halberstadt, au mois de mai de cette année. Il avait remplacé le maréchal Horn dans son commandement. Il disposait des charges, des gouvernements des places, non seulement par lui conquises, mais de la Poméranie dont il était gouverneur.

Schiller en a tracé un portrait intéressant : « Sa mort n'eut d'autre cause que son intempérance et le chagrin qui le dévorait. Il soutint la réputation des armes suédoises en Allemagne, sinon avec un bonheur constant, du moins avec un grand éclat ; et il se montra, par ses nombreux succès, digne du grand maître à l'école duquel il s'était formé. Fécond en projets, qu'il ne confiait à personne, il les exécutait avec la rapidité de l'éclair. Froid dans le péril, plus grand dans les revers que dans les triomphes, il n'était jamais plus redoutable que lorsqu'on le croyait à la veille de succomber. Il alliait, cependant, aux vertus du héros tous les défauts et tous les vices qu'enfante ou que dû moins favorise le métier

1. M. de Puységur, t. I, p. 831.
2. A. A. E. France, t. 67.

des armes. Impérieux dans la société comme à la tête de son armée, rude comme un soldat, il avait toute la fierté du conquérant. Il outragea les princes allemands par son arrogance et opprima leur pays par des vexations. Il se dédommageait des fatigues de la guerre par les plaisirs de la table et les excès de la volupté, qui le conduisirent au tombeau à la fleur de l'âge. Mais, s'il était débauché comme Alexandre, comme Mahomet II, comme eux aussi il passait du sein des plaisirs aux travaux les plus pénibles de la guerre, et le général reparaissait déjà dans toute sa grandeur alors que son armée murmurait de ses faiblesses. Environ quatre-vingt mille hommes périrent dans les nombreuses batailles qu'il livra et six cents drapeaux ou étendards, envoyés par lui à Stockholm, attestèrent ses triomphes » (1).

A la fin de l'année, il avait été question d'envoyer Gassion en Roussillon : « La religion est une mauvaise condition pour le Roussillon, écrivait Richelieu. Mais Sa Majesté ne l'emploiera que pour l'hiver. Ces peuples recevraient du bien de sa vaillance et n'auront lieu de craindre aucun préjudice de sa mauvaise religion » (2). Il accompagna jusqu'à Lyon le roi allant au siège de Perpignan. Pour obéir aux ordres qu'il reçoit, il détache trois compagnies de son régiment sous la conduite du baron d'Alais, son lieutenant-colonel (3). « On ne saurait concevoir comment le colonel se sépara de ses troupes. Son âme dure et guerrière sentit de l'émotion aux adieux que lui firent ses officiers et que ses cavaliers lui crièrent en défilant devant lui. Leur obéissance, toujours si prompte, si légère et si exacte parut contrainte, chagrine et suspendue. Plusieurs des vieux soldats, qu'il avait eus en Allemagne, se trouvant au nombre des détachés, offrirent de servir sans solde auprès de sa personne et de donner leurs montres à ceux qui voudraient aller servir pour eux en Roussillon (4). »

---

1. Il est remplacé par Tortenson, ancien page de Gustave-Adolphe qui, en 1648, remettra le commandement à Wrangel.

2. A. C.

3. Ces compagnies, composées de Français, furent le noyau d'un régiment dont le baron d'Alais fut mestre-de-camp par commission du 28 novembre (Pinart).

4. L'abbé Pure.

1642. Gassion sert sous les ordres du maréchal de Brezé (1), à qui Richelieu écrit : « Le colonel Gassion a ordre de partir immédiatement pour vous rejoindre avec son régiment. Je suis d'autant plus aise de ce choix, que le roi a fait, que je suis assuré de son affection et que vous pouvez tirer beaucoup d'avantages de sa manière de faire, qui est sans égale. Il semble forcer le destin à favoriser ses entreprises. Traitez-le bien et le considérez comme une personne que le roi estime tout à fait, que j'aime beaucoup et qui vous pourra être extrêmement utile (2). »

Cette année est marquée par la conspiration et la décapitation de Cinq-Mars, qui avait été l'ami de Gassion, par la mort de Marie de Médicis (3) [3 juillet] et celle de Richelieu.

Précédant de quelques mois Louis XIII dans la tombe, Richelieu mourut le 4 décembre. Avec lui disparaît une des plus grandes figures de notre histoire, un ministre qui n'a cessé de travailler à l'affermissement de la monarchie absolue, à la grandeur de son pays pour arriver à lui assurer une situation prépondérante en Europe. On a dit quels avaient été ses efforts pour réorganiser la cavalerie en réunissant les compagnies de chevau-légers en régiments, les secours qu'il avait dû tirer des contingents étrangers qui, avec le duc Bernard de Saxe-Weimar ont donné Brisach à la France et préparé l'annexion définitive de l'Alsace

---

1. Urbain de Maillé, marquis de Brezé, né en 1593, avait débuté comme capitaine des gardes de Marie de Médicis. Beau-frère du cardinal de Richelieu. Gagna la bataille d'Avein. Vice-roi en Catalogne. Maréchal de France en 1632, mort en 1650. Sa fille épousa le duc d'Enghien.

2. *Correspondance de Richelieu.*

3. Voici une épitaphe de la reine-mère, que l'on a trouvée dans le fonds Clérambault, au département des documents de la Bibliothèque nationale :

Le Palais florentin me donna le berceau,
Le Louvre de Paris a veu briller ma gloire ;
Le nom de mon époux, d'immortelle mémoire,
Brille dans les cieux comme un astre nouveau.

J'eus pour gendres deux rois, pour fils un clair flambeau
Qui de mil rayons esclaire dans l'histoire.
Parmy tant de grandeurs, le pourra-t-on bien croire,
Je suis morte en exil, Collogne est mon tombeau.

Collogne, ville et cité de la terre allemande,
Si jamais un passant curieux te demande
Le funeste récit des maux que j'ai souffert,
Dis : Ce triste cercueil chestivement enserre
La Reyne dont le sang a régné en tout l'univers
Qui n'eut point en mourant un seul pouce de terre.

à la couronne. On n'a porté aucune atteinte à la gloire du diplomate, de l'homme politique, en montrant le principal ministre de Louis XIII aussi préoccupé des affaires militaires que de celles de l'extérieur et de l'intérieur, faisant preuve de la même ténacité dans ses résolutions pour faire cesser l'inconduite et les exactions des gens de guerre que dans ses projets contre la maison d'Autriche, les grands et les protestants. Il a eu l'insigne privilège d'attacher au service du roi deux hommes hors pair, dont le nom est intimement lié non seulement à l'histoire de la cavalerie, mais à celle de l'armée. Turenne et Gassion (1) ont répondu à son attente, continué, après sa mort, à faire prévaloir ses desseins en collaborant, par les armes, à la signature du traité de Westphalie qui, après une guerre de trente ans, établissait les bases définitives de l'équilibre européen, que les guerres sous Louis XV ébranleront à peine et que l'épopée impériale fera disparaître.

La cavalerie étrangère a joué un grand rôle sous son ministère. Le régiment de Gassion y a acquis une réputation qui s'affirmera immédiatement dans les plaines de Rocroy pour attirer sur son chef l'attention de Mazarin. C'est à partir de cette année que furent ouvertes les premières négociations en vue d'un traité de paix qui sera signé, en 1648, à Munster et Osnabrück. L'honneur de ces pourparlers revient à M. d'Avaux, dont l'adresse, l'habileté et la patience ont aplani des difficultés que les événements militaires pouvaient faire considérer comme insurmontables, pour en arriver à un événement diplomatique qui a eu de si grands résultats sur la politique des cabinets de l'Europe, de cette époque à la Révolution française.

---

1. Dans une note du chapitre III du quatrième volume de l'*Histoire des Princes de Condé*, il est dit que c'est Louis XIII qui a véritablement distingué Gassion, reconnu l'aptitude réelle de celui qu'il devait mettre à la tête de la cavalerie légère. Dès le 6 juillet 1636, il écrivait au Cardinal : « Je fais revenir Gassion en cette armée (Picardie) afin de l'opposer à ces marauds de Croates. S'il y a quelque convoi à conduire ou s'il faut envoyer à la guerre pour prendre langue des ennemis, personne ne le peut faire si bien que lui. » Il y avait une année que le colonel était au service de la France quand cette lettre fut écrite. Le Roi avait eu le temps de se rendre compte des qualités brillantes de celui que Richelieu avait attiré sous nos étendards.

CHAPITRE VIII

ROCROY

(1643)

16 mai : Gassion jette des secours dans Rocroy. Opinion de Lenet. Récit de Mlle de Scudéry. Lettre du duc d'Enghien à son père. — 17 mai : Réunion d'un conseil de guerre pour savoir si on livrera bataille. Opinions discutées. Montglat et le duc d'Aumale. Récit de Du Prat. — 18 mai : L'armée prend la direction de Rocroy. Situation de la cavalerie. Reconnaissance du bois de Fors. La bataille est décidée. Rôle de Gassion dans ces trois journées. — 19 mai : Bataille de Rocroy. Montglat. La Moussaye. Sirot. L'aile gauche des Français est entamée. Gassion vient à son secours. Charges nombreuses du duc d'Enghien sur l'infanterie espagnole. Gassion accourt et assure le succès. La conduite du duc d'Enghien jugée par l'historien de Gassion. Suites de la journée du 19 mai. Démarches du duc d'Enghien pour faire obtenir le bâton de maréchal de France à Gassion. Lettres de d'Espenan. Gassion à Mazarin. Résultats de la victoire.

A peine le corps de Louis XIII était-il descendu dans les caveaux de Saint-Denis que, au commencement du mois de mai, le roi d'Espagne jette sur la frontière de Champagne une armée de 25 000 hommes effectifs, comprenant vingt-cinq régiments d'infanterie sous la charge du comte d'Isembourg, cent cinquante cornettes sous celle du duc d'Albuquerque, le tout commandé par don Francisco de Mello[1]. L'objectif de l'ennemi est l'investissement de Rocroy, qui ne comptait plus que 400 hommes de garnison.

Mourant d'impatience d'entrer en campagne et ne consultant que l'intérêt de l'État, le duc d'Enghien résolut de secourir cette ville, placée dans la plaine, à la tête des Ardennes, entourée de bois, n'ayant ses abords accessibles que par des défilés. Il donna l'ordre à Gassion, qui commandait la cavalerie légère comme

1. Don Francisco de Mello de Braganza, successivement créé comte d'Assumas et marquis de Tor de Laguna, capitaine général du roi d'Espagne dans les Pays-Bas.

mestre-de-camp général, de suivre la piste des ennemis, de jeter ce qu'il pourra de secours dans la place.

« Gassion, dit le duc d'Aumale dans l'*Histoire des princes de Condé,* était connu de M. le Duc, qui avait déjà servi avec lui. Et, d'ailleurs, qui ne connaissait alors le « colonel Gassion », favori de Gustave-Adolphe, distingué et protégé par Richelieu ? Homme de guerre autant qu'on peut l'être, n'ayant rien de courtisan, ni de passion que pour son métier, également prompt à la repartie et à l'action, reître avec la figure d'un Gascon : on ne rencontre guère de figure plus originale. Ce huguenot, fils et frère de magistrats huguenots, avait fait ses études chez les Barnabites et les Jésuites et sortit du collège des Pères(1) pour s'engager dans les bandes du duc de Rohan, et quand les Réformés, en France, mirent bas les armes, il alla joindre celui qu'on appelait le « boulevard de la foi protestante », le « lion du Nord », le grand roi de Suède. Gassion et son régiment acquirent un beau renom parmi les Suédois, et lorsqu'une partie de ceux-ci devinrent « weimariens », c'est comme envoyé du duc Bernard qu'il fut présenté à Louis XIII et à son ministre. Retenu au service de France, il fut activement employé depuis 1636 ; Richelieu, en 1642, le fit venir en Roussillon. Mais Cinq-Mars, dans une de ses reprises d'autorité, l'éloigna comme créature du Cardinal et le renvoya dans le Nord, où le duc d'Enghien vient de le trouver. Depuis le 10 décembre 1641, il était mestre-de-camp général de la cavalerie, avec autorité sur les autres maréchaux de camp. Exigeant beaucoup des troupes, toujours au premier rang, souvent blessé, indulgent aux pillards et terrible « dégatier », comme on disait alors, il était adoré de ses soldats. Robuste, infatigable, usant force chevaux, très habile à manier les armes, mais payant peu de mine, petit, replet, le visage osseux et presque carré ; ses traits, son regard, annonçaient l'audace et la résolution plutôt que la supériorité de la pensée. Nous allons voir Gassion au pinacle, le plus actif et le plus clairvoyant des éclaireurs, le plus prompt, le plus vigoureux des officiers de bataille, réunissant ces parties si rares qui font le général de cavalerie complet. »

1. Il n'y passa que quelques semaines.

Gassion exécuta avec audace la mission qui lui était confiée. Voici le récit qu'en fait Du Prat :

« L'armée, commandée par le duc d'Enghien, estoit la forte digue que la France avoit préparée pour arrester le torrent qui menaçoit ses campaignes et qui se promettoit de les inonder. Dès que le duc d'Enguien eut receu l'avis que l'armée ennemie marchoit vers Rocroy, frontière de la Champagne, il employa l'onzième et douzième de may à rallier toutes ses forces, et prit résolution de la combattre si elle s'attachoit à cete place et, pour estre mieux informé du dessein de l'ennemi, il destacha Gassion pour le suivre avec 1 500 chevaux, et pour lui donner, de tems en tems, avis asseuré de sa marche ; ce qu'il fit avec tant de diligence qu'il se rendit à trois lieues de Rocroy le mesme jour que les ennemis l'investirent, et aiant appris, le lendemain, par les prisonniers que ses partis destachés lui amenèrent, que la ville étoit assiégée, et qu'elle ne pouvoit tenir que deux ou trois jours, veu le peu de monde qu'il y avoit pour la défendre, il résolut d'y jeter du secours à force ouverte et, pour cet effet, il choisit 100 fuziliers du roy et 24 de ses gardes, auxquels il dona l'ordre de se jeter dedans la nuict suivante, par le derrière du camp ennemi, pendant qu'il l'attaqueroit par la teste avec le reste de sa cavalerie. Cela lui réussit si bien qu'aiant poussé jusqu'au front des bandières toutes les gardes du camp et attiré, par cette grande alarme, toutes les forces de l'ennemi vers l'endroit où il attaquoit, les 100 fuziliers et les 24 gardes se servant du tems et de l'occasion entrèrent dans Rocroy sans trouver aucune résistance. »

Dans ses *Mémoires,* Lenet [1] dit, en parlant de Gassion : « La connaissance que le Duc avait de sa ponctualité et de son activité à la guerre l'obligea à le choisir pour cet important emploi, et je lui ai souvent ouï dire qu'il ne fut de sa vie plus étonné que d'entendre le Duc lui donner ses ordres, si nécessaires, si judicieux, en des termes et d'une manière tels que le plus consommé capitaine aurait pu faire. Aussi les exécuta-t-il fort heureusement. Il

1 Pierre Lenet, seigneur de Merx, de Charette de Villatte, était fils et petit-fils de présidents au parlement de Dijon.

Le style de ses *Mémoires* n'est ni précis ni correct, mais les événements y sont bien mis en scène. Ils renferment des détails curieux sur la jeunesse du grand Condé.

arriva, le 16 du mois, aux environs de Rocroy avec une diligence extraordinaire. Il envoya, pendant sa marche, toutes les nouvelles qu'il eut des ennemis au Duc, qui en sut merveilleusement profiter. Il renversa quelques petits corps avancés de l'ennemi, poussa leurs gardes, obligea la plupart des forces du camp à venir à lui et, cependant, fit entrer dans la place 100 fusiliers choisis du Roi, conduits par Saint-Martin et Cimeterre, si à propos, qu'ayant fait brusquement une sortie, ils reprirent une demi-lune que les Espagnols avaient occupée avec beaucoup de facilité. »

Afin de mieux faire comprendre les restrictions que Lenet, ami et commensal du prince de Condé à Dijon, ne manque jamais d'apporter dans ses jugements sur Gassion, on citera le portrait qu'il en a fait : « Il s'était acquis la réputation de brave, de vigilant, d'homme infatigable et, pour dire la vérité en passant, s'*il eût eu autant de fermeté pour ses amis, de probité dans ses actions et de netteté dans sa conduite,* qu'il avait d'esprit, de cœur, de lumière, de dessein et de savoir-faire, il aurait été un des hommes les plus accomplis de son siècle. » Rien, dans la vie de Gassion, toute de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté, ne justifie les critiques que l'on a soulignées.

Dans le *Grand Cyrus,* Mlle de Scudéry, qui a écrit l'histoire avec la plus grande exactitude, sous forme d'invention romanesque, a su mettre en pleine lumière l'exactitude des opérations de son héros ; son récit a une parfaite intelligence des manœuvres les plus importantes. Il est impossible d'y méconnaître la main d'un militaire qui, d'après V. Cousin, serait de La Moussaye, l'ami et le lieutenant le plus dévoué du grand Condé. Voici le passage qui a rapport à cette reconnaissance : « Mazure (Gassion) ne fut pas plutôt arrivé à l'entrée du bois, qu'il détacha 150 hommes du petit corps qu'il commandait et leur ordonna d'aller se jeter dans la place. Mais, pour le pouvoir faire, il leur commanda d'aller par derrière les bois, afin d'en être couverts. Mazure passa heureusement le défilé que les ennemis n'avaient pas encore eu le tems d'occuper ; au milieu de la nuit, il attaqua la grand'garde des Massagètes (Espagnols), et il la poussa avec tant de vigueur qu'il

la renversa presque jusque dans leur camp, où l'alarme fut si forte et si générale, que les 150 chevaux que Mazure avait commandés pour se jeter dans la place, le firent facilement sans perdre un seul homme. »

Dans la *Gazette*, le *Mercure*, l'*Histoire de Gassion* par l'abbé de Pure, la *Relation de la campagne de Rocroy, dédiée à son S. A. S. M. le duc d'Enghien*[1], dans tous les mémoires du temps, l'honneur de ce coup de main est attribué à Gassion qui, par le moyen d'un corps de cavalerie et de quelques fusiliers, put accomplir son dessein. La cavalerie espagnole était trop nombreuse pour que l'infanterie seule pût tenter l'approche de la place. Elle en était, du reste, trop éloignée, lorsqu'on apprit la marche de l'ennemi, pour arriver assez tôt. Ce n'est pas le seul service important que rendit la cavalerie pendant cette opération. Elle procura à Gassion l'avantage d'observer de près l'armée des Espagnols, de rendre un compte exact des positions, ce qui permit au duc de prendre contre eux, malgré les grandes difficultés que le terrain semblait présenter, des mesures de sécurité pour ses avant-postes. Il avait pu aussi, au moyen de sa cavalerie, couvrir la marche d'un corps de troupe que conduisait le marquis de Gesvres et en faciliter la jonction.

Montglat[2] dit que cette reconnaissance fut exécutée par des mousquetaires. Les carabins, fusiliers et mousquetaires étaient assez souvent confondus, à cette époque, jusqu'au jour où ils contribueront à former les régiments de dragons.

La prévoyance du duc d'Enghien et la ponctualité de Gassion donnèrent le temps à M. de Joffreville, gouverneur de la place, d'organiser une défense, de permettre d'entreprendre et de faire « la plus grande action dont on ait parlé depuis plusieurs siècles ».

Voici, d'après la *Gazette* de Renaudot[3], quelle était la situation

---

1. Attribuée à de La Moussaye.

2. François de Paule de Clermont, marquis de Montglat, mestre-de-camp du régiment *Navarre*, puis grand maître de la garde-robe sous Louis XIII et Louis XIV. Ses mémoires sont très appréciés. Ils vont de 1635 à 1668; il quitta le service à la suite d'une blessure reçue au siège de La Bassée.

3. 27 mai, n° 65, p. 429.

de la cavalerie de l'armée du duc d'Enghien : « Elle ne comptait que 6 000 chevaux et comprenait : les gendarmes de la Reine, les Écossais, une brigade de la compagnie du prince de Condé, une autre du duc de Longueville, celles d'Angoulême, de Guiche, de Vaudémont. Notre cavalerie légère consistait en régiment Royal (1), ceux de Gassion, de Guiche, d'Harcourt, de La Ferté-Senneterre, de Lénoncourt, du baron de Sirot, de La Clavière, de Sully, de Roquelaure, de Méneville, de Hendicourt et de Marolles. Ils étaient grossis des fusiliers du Roi, des gardes du duc d'Enghien, de la cavalerie étrangère de Sillart, de celle du régiment de l'Échelle, de Beauvau, de Vamberg, de Chac, de Raab-Croates. »

On va voir Gassion « persuader à M. le duc d'Enghien de donner la bataille de Rocroy, en lui représentant que, quel que fût le succès, on ne punissait pas des gens de sa qualité ; pour lui, il butait à se faire maréchal de France, mettant M. d'Enghien de son côté » (2).

17 mai. — Les courses de Gassion décidèrent le duc à s'avancer. Il rejoignit bientôt le corps de Gesvres venant de Reims et celui d'Espenan.

Le 17, en arrivant à Bossus-lès-Rumigny, il écrivit au prince de Condé, son père :

J'avois icy retenu vostre garde pour vous faire sçavoir ce qu'auroit faist M. de Gassion. Je vous le renvoie à cete heure pour vous apprendre qu'il a jeté un secours de cent trente hommes choisis dedans Rocroy, qui en avoit trèsbien besoin. J'en escris les particularitez à M. Le Tellier qui vous les fera voir. Je vous prie de le dire à la Royne ; c'est une très belle action ; sans un petit marés, il auroit deffait une partie de l'infanterie des ennemis. Je marche, demain là, avec toutte l'armée pour voir ce qu'il y aura à faire (3).

Gassion rejoint le duc, avec les 1 500 chevaux qui lui avaient été confiés, et assiste au conseil de guerre, composé du maréchal

1. Ancien régiment du Cardinal-Duc.
2. Tallemant des Réaux, *Gassion*, t. III, p. 313. Éd. Monmerqué.
3. Archives de Chantilly.

de L'Hôpital (1), lieutenant-général du duc, à qui l'on avait recommandé de ne rien entreprendre sans son conseil, de d'Espenan (2), premier maréchal-de-camp de l'armée, de La Ferté-Senneterre (3), de La Vallière (4), maréchal de bataille, de La Barre (5), qui commandait l'artillerie, de Sirot (6), qui allait être placé à la tête de la réserve.

Le duc annonça d'abord que le roi était mort depuis trois jours et demanda quel serait le plus avantageux de secourir Rocroy avec toute l'armée ou d'y jeter simplement des hommes.

Le maréchal, d'Espenan, La Vallière et La Barre opinèrent pour secourir la place, mais s'opposèrent à l'idée de livrer bataille, prétendant qu'il serait très dangereux d'attaquer un ennemi supérieur en nombre et maître de la campagne. Le duc, Gassion, Sirot et le marquis de Persan, qui commandait l'infanterie, furent d'un avis contraire.

Le duc représenta que les Espagnols, comptant sur les troubles inséparables du commencement d'une minorité, formaient déjà les plus vastes projets et regardaient Rocroy comme une porte qui leur ouvrait le chemin de Paris; que cette capitale se souvenait d'avoir été menacée par eux en 1636, lorsqu'ils étaient à Corbie; qu'il fallait enfin, par une action d'éclat, apaiser les murmures du peuple en faisant cesser les craintes et arrêter la révolution que les cabales préparaient dans l'intérieur du royaume. Le duc ajouta que, dans l'état où était la place, un petit secours serait inutile et que, s'il était considérable, il affaiblirait trop l'armée et ne servirait peut-être qu'à augmenter le nombre des pri-

---

1. François de L'Hôpital, seigneur du Hallier, frère du maréchal de Vitry, maréchal de France, le 23 avril 1643, mort le 9 avril 1666.

2. Roger de Busolz, comte d'Espenan, baron du Luc; avait commandé un régiment de cavalerie armé à la hongroise; maréchal de camp en 1637, mort en 1646, gouverneur de Philippsbourg.

3. Mestre-de-camp de cavalerie en 1638, maréchal-de-camp en 1639. Lieutenant-général en 1646, maréchal de France en 1651, duc et pair en 1665. Mort en 1681.

4. Laurent de la Baume Le Blanc, sieur de La Vallière, lieutenant au gouvernement d'Amboise.

5. Henri de Chivré, marquis de La Barre, tué à Rocroy.

6. Claude de Létouf, baron de Sirot. Né en 1606, il n'était que colonel à Rocroy. L'absence de maréchaux de camp lui fit donner le commandement de la réserve. Tué, en 1662, au combat du pont de Georgou. Son fils publia ses mémoires en 1683.

sonniers. En risquant la bataille, on avait une ressource qui manquait aux Espagnols. En la perdant, ceux-ci perdaient tout. Les Français au contraire, les débris de leur armée, en cas d'échec, pouvaient joindre celle que le maréchal de La Meilleraye commandait dans le Bassigny et tenir encore la campagne. Il pouvait aussi arriver que, si on livrait bataille, l'ennemi levât le siège et se retirât. L'armée était en bon état et l'on devait attendre tout de son courage.

Telle est la relation de Sirot.

Montglat attribue à Gassion seul l'honneur de la décision prise : « Le duc d'Enghien tint un grand conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire. Le maréchal de L'Hôpital, plus avisé et plus expérimenté que les autres, conseilla de laisser prendre cette ville et de couvrir la frontière pour empêcher les Espagnols de faire un plus grand progrès, représentant le danger où tout serait exposé si l'on perdait une bataille immédiatement après la mort du Roi, dans le commencement d'une minorité ; Gassion conseillait le combat, dans l'espérance de s'élever par là et d'établir sa fortune. Le duc d'Enghien, plein d'ambition, brûlant du désir d'acquérir de la gloire, suivit aisément cet avis. »

L'éminent historien de la maison de Condé donne une tout autre physionomie à cette réunion :

« Gassion vient d'arriver avec ses escadrons. Il descend de cheval, entre au conseil et rend compte de ce que le lecteur a déjà, en partie, deviné. Depuis trois jours, il n'a pas quitté la selle ni la piste des ennemis. D'abord, il a évité de les serrer de trop près pour ne pas leur donner l'éveil. Quand il les a vus établis devant Rocroy, il s'est approché, les a trouvés non retranchés, sans défiance et se gardant à peine. Dans la dernière nuit (16 au 17), il a pu pousser jusqu'aux glacis et jeter, sur le chemin couvert, cent vingt fusiliers, commandés par Saint-Martin, premier capitaine du régiment. En même temps, il a tâté les quartiers des ennemis, ramené quelques-uns de leurs postes, et le Gascon reparaît dans cette assertion un peu risquée : « Sans « un petit marais, j'aurais défait une bonne partie de leur infan- « terie. » L'alerte donnée, il a fait reculer rapidement sa troupe, l'a mise à l'abri ; lui-même, caché dans les bouquets de bois, il

a attendu le jour pour bien lire le terrain et compléter sa reconnaissance. Il estime la force des ennemis à moins de 30 000 hommes, décrit le site, l'accès difficile du plateau, les défilés, les bois et les marais, les avantages que la configuration du sol assure à l'assiégeant pour arrêter une armée de secours, l'emplacement des camps espagnols, la forme, l'étendue et les abords des positions qu'on peut se disputer en cas de bataille livrée près de la place. Quant à la place elle-même, elle serait peut-être prise sans le secours qu'elle a reçu ; si elle n'est promptement délivrée, elle sera rendue ou enlevée d'assaut avant trente-six heures. Et Gassion termine son rapport sans aucune autre conclusion. »

Cet éloge d'un chef de cavalerie, qui a exactement rempli la mission qu'on lui a confiée, montre la tendance de l'écrivain à amoindrir le rôle de Gassion dans ce conseil. D'après la lettre que l'on a citée plus haut et que l'on a empruntée à l'ouvrage du duc d'Aumale, on peut se convaincre que le duc d'Enghien avait une trop haute idée du caractère de son lieutenant pour considérer comme une « gasconnade » un renseignement qu'il avait accueilli comme il le méritait.

Quelques pages plus loin, l'auteur dit :

« Le langage du général en chef entraîne Gassion. S'il n'a pas cru pouvoir émettre, le premier, un avis aussi hardi, il tient le parti pour bon. Il ajoute quelques détails topographiques sur les passages, sur les lieux en général, puis il indique par quels procédés tactiques on peut atteindre le plateau et y prendre position. »

Le volumineux dossier des appendices de l'*Histoire des princes de Condé* ne contient aucune pièce justificative concernant ce soi-disant effacement de Gassion dans ce conseil. A Chantilly, dans ses promenades au pavillon de Sylvie ou sous les ombrages de l'allée des Philosophes, l'auteur s'est, peut-être, quelque peu laissé entraîner par la fougue de son tempérament pour ne voir, dans celui qu'il a appelé « le La Hire du XVIIe siècle », que le brillant et hardi cavalier prêt à se jeter tête baissée dans la tempête équestre pour exécuter les ordres de son général, qui mettait en lui toute sa confiance. De retour dans sa riche bibliothèque, il a

pu consulter Sirot, La Moussaye[1], Montglat et se rendre compte que, sur cet incident, leur opinion est conforme à celle de l'ambassadeur vénitien, Guistmani, qui écrit, en parlant de l'intervention de Gassion : « Ce général persuada au duc d'Enghien de livrer la bataille et fut la principale cause du succès. »

Dans le manuscrit de Du Prat, un chapitre est consacré à la *délibération sur l'occasion de la bataille de Rocroy, s'il fallait la laisser ou la prendre :*

« Le duc d'Anguien, ayant reçu de tems en tems avis de toutes ces choses, s'achemina à grandes journées et se rendit à Bassé, le 17 du mois, à quatre lieues du camp ennemi, où Gassion vint le joindre en mesme tems qu'il y arrivoit et, sur le rapport qu'il lui fit de l'assiete du camp et les forces ennemies, la résolution fut prise de secourir la place à force ouverte. S'il y a jamais eu sujet d'entrer en une sérieuse délibération pour résoudre s'il faut venir à un combat général ou s'il est meilleur de l'éviter et se contenter d'empêcher l'ennemi de faire aucune conqueste en l'observant de près, ce fut sans doute dans cette occasion qu'il en fut besoin. On ne manqua pas de balancer judicieusement tout ce qu'il y avoit à espérer ou à craindre dans l'un et dans l'autre de ces deux partis, doner une bataille et la doner dans la France meme et huit jours après la mort de son Roy, et pendant que la Cour estoit encore aux larmes, et occupée à un nombre infini d'affaires que ce changement avoit fait naître, une si grande playe estant toute fraîche et tout au beau commencement d'une régence, estoit un coup bien hasardeux, lequel, si nous l'eussions perdu, les ennemis ne se prometoient pas moins que de venir s'emparer de Rheims avec une armée victorieuse, se rendre maîtres de toute la Champagne et faire contribuer jusqu'aux portes de Paris. Et alors, en nous tenant le pied sur la gorge, ils esperoient nous obliger à rapeler au dedans les troupes qui faisoient des progrès au dehors et nous réduire à accepter une paix précipitée, qui eut rendu inutiles toutes les despenses que la France avoit faites, et les vies que

1. François de Goyon-Matignon, baron de Nogent, le plus intime ami et confident du duc d'Enghien, mort en 1650, gouverneur de Stenay. Henri de Bessé, sieur de la Chapelle Milon, fut chargé de revoir, corriger et publier l'œuvre de La Moussaye. Par des suppressions maladroites, il en abrégea le récit.

tant de braves François avoient perdues pour augmenter la gloire de leur Roy et l'honeur de leur Nation. Au lieu qu'en se mesnageant sans venir au hasard d'une bataille, nous n'avions à craindre aucun de ces fascheux événemens. Quand nos ennemis eussent pris Raucroy, trouvant nostre armée preste et retranchée à la tête de la Champagne et tôt après fortifiée par les 7 à 8 mile hommes que le marquis de Gesvres lui amenoit de la Bourgogne, leur conqueste eut été bien bornée, leurs grands desseins fussent demeurés inutiles et ils eussent été bien loin de trouver dans cete conjecture les grands avantages qu'ils y avoient esperez.

« Mais, en vérité, quelque apparence de sûreté qu'il y eut dans ce parti, la gloire de la France et l'estat mesme de nos affaires demandoient des résolutions plus généreuses. Il ne faloit pas tarder davantage à relever l'honneur de la France, qui estoit demeuré fort intéressé par la perte de trois batailles. Il faloit faire sentir à ses ennemis et faire voir à toute l'Europe, par quelque beau coup, que la valeur des François ne s'esteint point dans le rang de leurs compagnons et que, lorsqu'ils semblent abattus, c'est là qu'ils se relèvent avec plus de cœur et plus de force.

« Il estoit expédient et presque nécessaire de faire voir par une action signalée, au commencement d'une minorité d'un règne, d'une régence, d'un ministère, d'un emploi et d'une campaigne que chacune de ces choses eut son rang et qu'il n'en faloit attendre rien qui ne fut grand et glorieux, personne ne pouvant ignorer de quelle importance, en la guerre, est l'establissement de la reputation. Surtout, il faloit bien se garder de témoigner, après les changemens que la mort avoit faits en France qu'elle fut tombée en quelque consternation. Il faloit prévenir l'opinion qu'on en pouvoit prendre, qui eust esté capable de relever le courage de nos ennemis et de refroidir le cœur de nos confédérez.

« Enfin, il estoit à propos d'effacer par une action qui eust un grand esclat la croyance que les partisans de la Maison d'Autriche avoient jettée dans l'esprit des Allemans que la France, après la mort de son Roy et le changement de ses ministres, seroit obligée, dans une minorité menacée de troubles, de venir à une paix particulière par l'abandonnement de ses alliés. La générosité

du duc d'Anguien s'ajustoit parfaitement bien avec l'importance et la grandeur d'un si grand dessein. Elle se voioit, aussi, secondée par la belle disposition de son armée, qui estoit telle qu'on voioit répandre jusque sur les moindres parties une gaieté qui ne respiroit rien que la joie et le champ d'une bataille pour y faire sentir à ses ennemis ce qu'elle savoit faire pour la défense de la France et pour la gloire de son Roy. Il est vrai que ce que l'on dit de la fortune de la guerre et du sort des armes tesmoigne assez qu'en choses de cette nature on n'y agit pas toujours avec des principes infaillibles et avec un raisonnement certain. Des terreurs paniques, qui peuvent saisir les plus généreux au moment où celuy qui est le maistre des cœurs les abandonne, des accidens que mille prévenances ne sauroient anticiper, ont fait voir assez souvent qu'on ne joue pas toujours à boule veue, dans le champ de Mars et que les plus accomplis dans ce mestier peuvent tomber en mescompte. Mais aussi tout le monde demeure d'accord que la maxime de ceux qui ont l'espée à la main doist estre : Oser, tout hazarder quelquefois et ne craindre jamais rien. Quand je m'en tairois, tous ceux qui ont connu M. le mareschal de Gassion ne manqueront pas de se persuader que ce généreux voiant l'occasion de cete bataille, se trouvoit qu'il désiroit. En effet, depuis qu'il estoit au service de la France, il n'avoit tant rien à cœur que de voir une telle journée pour y pouvoir deploier, avec toute leur étendue, son expérience et sa valeur. Aussi, M. le duc d'Anguien, qui connoissoit fort bien le fort de cet home, lui fit l'honneur de lui donner en cete occasion tous les emplois que sa vertu pouvoit souhaiter. »

Si Du Prat n'entre pas dans des détails particuliers sur cette séance du conseil de guerre, le témoignage de Sirot, qui y assistait, de de La Moussaye, de Montglat, qui faisaient partie de l'armée suffit pour donner un cachet d'authenticité irréfutable à l'intervention de Gassion.

Tel est le deuxième tableau du prologue qui s'est joué sur la scène militaire avant le grand drame qui, deux jours après, allait poser le premier jalon de la renommée du duc d'Enghien sur le chemin qui devait le conduire au temple de la Gloire où le nom de Condé a brillé d'un si vif éclat.

Le dernier mot, sur cette journée, sera emprunté au *Siècle de Louis XIV:* « Le prince, dit Voltaire, ne crut ni le maréchal ni la Cour, ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal-de-camp, digne d'être consulté par lui. »

Le 18 au matin, l'armée fut passée en revue par le duc d'Enghien. Elle était composée de 15 000 hommes de pied et de 7000 chevaux. Elle devait combattre sur deux lignes appuyées d'un corps de réserve; le commandement de ce corps fut donné à Sirot. Le maréchal de L'Hôpital commandait l'aile gauche. La Ferté-Senneterre servait sous lui comme maréchal de camp. Espenan commandait toute l'infanterie. Gassion était, sous le duc d'Enghien, à l'aile droite. Comme il fallait combattre dans des lieux difficiles, on mit, dans chaque intervalle des escadrons, un peloton de cinquante mousquetaires. Les carabins, les gardes du maréchal de L'Hôpital et ceux du prince furent mis, à droite et à gauche, sur les ailes.

Cet ordre de bataille, emprunté à la *Relation de la campagne de Rocroy, dédiée à S. A. S. M. le duc d'Enghien,* ouvrage paru en 1673 et attribué à de La Moussaye, a été copié par Mlle de Scudéry dans le *Grand Cyrus :* « Mais comme Cyrus (le duc) était aussi grand capitaine que vaillant soldat, il crut que, parce qu'apparemment il faudrait combattre les Massagètes (Espagnols) dans des passages difficiles, il fallait mêler quelque infanterie à de la cavalerie; pour cet effet, il mit, entre chaque intervalle de ses escadrons, un peloton de cent archers, commandé par un capitaine, ordonnant ensuite que les *archers à cheval,* les gardes de Crésus (L'Hôpital), ceux du roi d'Hyrcanie (La Ferté-Senneterre), les siens et ce qui restait de la cavalerie assyrienne se tinssent à la droite et à la gauche sur les ailes. »

Ces *archers à cheval* ne sont autres que les anciens argoulets, les arquebusiers à cheval, les carabins, les mousquetaires.

« La cavalerie, dit le duc d'Aumale, se composait de vingt et un régiments, presque tous accusés d'avoir tourné bride, ceux-ci à Thionville, d'autres à la Marfée. Ils s'étaient mieux comportés à Hennecourt, notamment les chevau-légers de Guiche. Le meilleur renom appartient aux cuirassiers de Gassion, aujourd'hui

mestre-de-camp général, et à *Royal,* qui s'appelait *Richelieu* il y a quelques mois. Tous combattent avec l'épée et le pistolet; ils sont passablement montés. Le service d'éclaireurs est fait par deux régiments de Croates et par les fusiliers à cheval. Pour réserves, quelques compagnies de gendarmes, qui ne vont pas à la guerre, c'est-à-dire aux avant-postes et reconnaissances, mais qui savent charger à fond; ils étaient deux cent vingt maîtres à la Marfée, ils y furent héroïques. »

Dès que l'armée approcha de l'entrée des bois, le duc d'Enghien fit détacher cinquante Croates avec ordre de pousser par delà le défilé, de reconnaître s'il était gardé par l'ennemi, s'il y avait des retranchements. L'officier lui rapporta que les Espagnols paraissaient au delà du bois; sans délibérer, le duc donna l'ordre à Gassion de s'avancer dans la plaine qui était au delà. Il lui confia sa propre compagnie des gardes, tous les Croates, le régiment de fusiliers et celui de Collourt, avec ordre de nettoyer la plaine jusqu'au camp des assiégeants, de reconnaître s'ils étaient retranchés ou en état de s'opposer à son passage.

Le régiment de Collourt ne figure pas dans l'énumération qui a été faite de ceux de la cavalerie. Victor Cousin suppose, d'après Lenet, qu'il s'agit de celui de Sillart.

Gassion ne fut pas moins ponctuel à exécuter l'ordre du duc que celui qui lui avait été donné deux jours auparavant. Il poussa, jusque dans le camp, ce qu'il rencontra sur sa route. D'une éminence, qui était très proche, il reconnut, vers 1 heure de l'après-midi, que l'ennemi sortait de son front de bandière pour se mettre en bataille. Il envoya Chevert, maréchal des logis de la cavalerie, informer le prince que les chemins étaient libres. A l'instant même, avec sa gaieté ordinaire, le duc passa le défilé. Il se fit suivre des régiments du Roi, de Gassion, de Lénoncourt, de Coaslin et de Sully, qui composaient l'aile droite de son avant-garde. Il laissa le maréchal de L'Hôpital, d'Espenan et La Ferté-Senneterre pour faire passer, le plus diligemment qu'ils pourraient, le reste de l'armée. Il marcha avec tant de diligence, qu'entre 2 et 3 heures de l'après-midi, il se trouva en bataille avec cette cavalerie et les troupes que Gassion avait menées avec lui.

La relation de la *Gazette* est conforme à celle que l'on vient de donner, empruntée à Lenet. Elle la complète :

« Pour favoriser ce passage, le duc d'Enghien se trouva en bataille, sur les 2 heures après midi de ce jour-là, avec ses troupes de cavalerie et celles qui avaient, les premières, passé le défilé, commandées par le général de Gassion, auxquelles troupes il fit commencer l'escarmouche, qui dura deux ou trois heures, pendant lesquelles le reste de notre armée passa. Et comme il n'y avait pas assez de terrain pour y placer commodément toutes les troupes, il fit pousser par les Croates, soutenus par deux petits corps des cuirassiers de Gassion, commandés par le sieur de Vassau, les ennemis, qui occupaient une autre hauteur. Il s'établit dans cette position et dispose si bien sa cavalerie, qu'elle ôtait aux Espagnols la vue de ses derrières, ainsi que les mouvements que faisaient les troupes en débouchant des défilés. »

Voici ce que dit Montglat : « Gassion eut ordre de passer le premier avec quinze cents chevaux et, ayant mené des mousquetaires pour border le bois, il parut dans la plaine et donna l'alarme aux assiégeants, qui commencèrent à sortir de leurs camps et à se mettre en bataille. Mais comme leurs quartiers étaient fort éloignés, il leur fallut beaucoup de temps pour se joindre, durant lequel le duc d'Enghien passa le bois et fut dans la plaine aussitôt que les Espagnols, ce qui les surprit fort, car ils avaient cru d'abord que ce n'était qu'un parti qui voulait jeter un secours dans la place. Mais, quand ils virent toute l'armée, ils se rangèrent en ordre de combat et lors le canon commença des deux côtés à se faire entendre jusqu'à la nuit. »

Sirot et La Moussaye expliquent comment le passage du défilé du bois de Fors était difficile, dangereux. Si Mello, qui avait une nombreuse armée et surtout une forte infanterie, eût voulu le défendre, l'entreprise était manquée.

« Le duc d'Enghien, écrit La Moussaye, marchait en tête, l'armée sur deux colonnes depuis Bossus jusqu'à l'entrée du défilé. Gassion allait devant avec quelque cavalerie pour reconnaître les ennemis et, n'ayant trouvé le passage défendu que d'une garde de cinquante chevaux, il les poussa et vint rapporter au duc

d'Enghien la facilité qu'il avait de s'emparer du défilé. Ce fut en ce lieu que le prince crut devoir parler plus ouvertement au maréchal de L'Hôpital, parce que ce maréchal voyait bien qu'en poussant plus avant dans la plaine, il serait impossible d'éviter de donner bataille. Gassion faisait tout son possible pour l'engager et le maréchal s'opposait toujours à son avis. Mais le duc d'Enghien finit leur dispute et dit, d'un ton de maître, qu'il se chargeait de l'événement. »

Le confident du duc raconte aussi comment le prince en vint à ses fins, ayant pris la résolution de faire par adresse ce qu'il ne voulait pas encore emporter d'autorité. Il s'ouvrit de son projet à Gassion seul, qui trouvait aisées les actions les plus périlleuses et qui conduisit l'affaire au point que le duc désirait. Sous prétexte de jeter du monde dans la place, il fit qu'insensiblement le maréchal de L'Hôpital se trouva si près des Espagnols qu'il ne fut plus en son pouvoir d'empêcher qu'on en vînt aux mains.

En cette circonstance, Gassion a donc puissamment contribué à faire engager une action à laquelle était opposé celui que la cour avait placé, comme lieutenant général, près du jeune prince, dont on redoutait l'impétueuse envie de se mesurer avec les ennemis de son roi.

On reprend le récit de Du Prat:

« Le duc voulut que Gassion eust l'honneur d'aller ouvrir le passage pour aller choisir et saisir le champ de bataille, parce que, à une lieue du camp des ennemis, il y avoit, dans les bois, un très fascheux défilé, à la teste duquel ils se pouvoient mettre en bataille et nous combattre à mesure que nous viendrions à paraistre les uns après les autres. Les rapports de nos coureurs, qui disoient avoir veu par delà ce défilé quelques escadrons de cavalerie, fortifiant cete opinion, le duc d'Anguien donna ordre à Gassion de s'avancer avec trois régimens de cavalerie, passer le défilé, nétoier la plaine et pousser tous les corps ennemis qu'il rencontreroit, jusqu'au fond de l'infanterie, et d'entretenir l'escarmouche et le combat jusqu'à ce que toute nostre armée fust arrivée au delà de ce mauvais passage. Cet ordre fut exécuté avec tant de résolution et de courage, qu'à 6 heures du soir du 18 les deux armées se trouvèrent en présence et le canon tira de part et

d'autre, et parce que La Ferté-Seneterre, avec une partie de l'aile gauche, avoit passé un petit ruisseau qu'il avoit devant soi et qui le séparoit d'avec le reste de nostre armée, fit halte pour lui donner le tems de venir nous rejoindre. Et, par une rencontre assez extraordinaire, les ennemis en aïant fait de mesme, la nuit nous empescha d'en venir aux mains et se passa dans un silence incroyable de part et d'autre, sans qu'il fust tiré seulement un coup de canon. »

Donc, dans les journées qui ont précédé celle de la bataille, Gassion a préparé la victoire : 1° en jetant des secours dans Rocroi ; 2° en engageant le duc d'Enghien à ne pas suivre les conseils du maréchal de L'Hôpital, qui ne voulait pas livrer bataille ; 3° en reconnaissant le défilé par lequel le prince s'est engagé en toute sûreté pour mettre son armée en bataille devant celle des assiégeants et en vue du clocher de Rocroi.

Dans ces opérations, comme par son attitude au conseil du 17, il a fait preuve d'une grande connaissance des choses de la guerre, de la volonté bien arrêtée de se distinguer et, tout en servant avec éclat son pays, de gagner par la force de son épée une situation militaire à laquelle sa naissance et sa religion auraient pu l'empêcher de parvenir.

On va suivre le mestre-de-camp général dans toutes les phases de la bataille, qui a été la consécration définitive, non seulement de la politique nationale de Richelieu, mais de ses efforts pour arriver, par l'organisation régimentaire de la cavalerie, à donner à cette arme une consistance et une force qui lui avaient fait défaut jusqu'alors.

« Le matin de la bataille, le 19 mai, c'est Gassion qui se montre d'abord », dit le duc d'Aumale.

Dans sa préface de l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV,* Chéruel, dont l'autorité fait loi dans les questions de ce genre, déclare que, parmi les auteurs contemporains de cette époque, « Montglat a une réputation bien établie d'exactitude, et que V. Cousin, dans l'ouvrage si intéressant sur la Jeunesse de Madame de Longueville s'est laissé entraîner par son imagination. »

On empruntera donc, de préférence, à l'écrivain du dix-septième siècle le récit mouvementé de cette glorieuse action :

« Le 19 au matin, cinq jours après la mort du Roi, la bataille se donna, qui fut commencée par Gassion, lequel chargea l'aile gauche des Espagnols durant que le maréchal de L'Hôpital et La Ferté-Senneterre attaquaient l'autre. L'événement fut différent des deux côtés, parce que les Espagnols rompirent l'aile gauche des Français, blessèrent le maréchal de L'Hôpital, prirent prisonnier La Ferté-Senneterre et se rendirent maîtres du canon. Mais de l'autre côté, Gassion ayant renversé les premiers escadrons espagnols, les poussa dans la seconde ligne, qu'il mit en déroute et lors, les poussant avec vigueur, il les força de tourner le dos et de prendre la fuite. Mais, au lieu de les poursuivre, il les laissa sauver et fut, bride en main, ralliant toutes ses troupes et les mettant en bataille parce qu'il aperçut le désordre des siens dans l'autre aile et les Espagnols victorieux qui, n'ayant pas la même précaution qu'il avait, pillaient le bagage comme s'ils n'eussent plus rien à craindre. Alors, il fit faire demi-tour à droite et marcha pour les prendre derrière. Cependant le duc d'Enghien demanda à Sirot, qui commandait le corps de réserve, de donner et secourir le maréchal de L'Hôpital, mais il répondit qu'il n'était pas tems et, le duc arrivant là-dessus, il lui fit voir comme Gassion, après avoir battu l'aile gauche des Espagnols, allait attaquer l'autre par derrière, qu'il fallait avoir un peu de patience, ce que le duc trouva bon. Et aussitôt que Gassion chargea d'un côté, Sirot en fit autant de l'autre, de sorte que les Espagnols surpris, ne songeant qu'à piller et croyant la victoire à eux, furent facilement défaits, tellement que, de victorieux, ils devinrent vaincus en un moment, car ils ne purent jamais rallier, et toute cette aile fut prisonnière. »

Après la fuite de la cavalerie espagnole qui arriva à fond de train sous les murs de Philippeville, il restait, sur le champ de bataille, 5 500 fantassins, l'élite de l'infanterie ennemie, les plus vieux régiments de ceux qui étaient en Flandre, commandés par le comte de Fuentes, officier d'une très grande valeur, âgé de soixante-quinze ans. La goutte, qui l'avait pris depuis quelques jours, l'obligeait de se faire porter dans une chaise découverte

où il donnait ses ordres. Cette infanterie fut formée en un seul carré, hérissé de toutes parts de longues piques. Fuentes s'y enferma avec huit pièces de canon.

Le duc d'Enghien n'avait, avec lui, que la cavalerie de la seconde ligne de l'aile droite. Ne la jugeant pas suffisante pour attaquer cette formidable phalange, il pensa attendre que Gassion fût revenu de la poursuite des ennemis. Puis, craignant l'arrivée de Beck, sans avoir toute son infanterie sous la main il fit une première charge que le feu des Espagnols arrêta. Ses troupes ralliées, il tenta une seconde attaque, qui ne fut pas plus heureuse que la première. Une troisième n'eut pas plus de succès. Enfin, Gassion, revenant de la poursuite des fuyards, joignit ses escadrons à ceux du prince. Le corps de réserve étant arrivé dans le même temps, l'ennemi fut bientôt entouré de toutes parts et obligé de se rendre.

On lit dans la *Gazette :* « La résistance de l'infanterie espagnole fut si grande, qu'elle obligea tous les corps de notre cavalerie à venir, les uns après les autres, chacun cinq ou six fois à la charge sur elle, sans qu'ils la pussent rompre, de quoi ils fussent malaisément venus à bout, si on ne se fût avisé de les faire attaquer d'un autre côté en même tems que notre infanterie de l'aile droite, laquelle, prenant l'Espagnol en queue et en flanc, par où la prenait aussi notre cavalerie, tandis qu'elle soutenait toujours le feu en tête. Elle fut enfin rompue par notre cavalerie de l'aile droite, par le sieur de Gassion qui fit en cette occasion des merveilles à son ordinaire. »

« La *Gazette,* que l'on peut considérer comme un rapport officiel, dit l'historien de la maison de Condé, et les lettres personnelles du général en chef accordent à L'Hôpital et à La Ferté le témoignage que méritait leur courage, en leur épargnant un blâme qui n'eût été que juste, s'il n'était permis après un pareil succès de se montrer indulgent pour les vieux serviteurs. Il est plus difficile de comprendre ce que le duc d'Anguien put louer dans l'attitude de d'Espenan, qui paraît avoir joué un rôle purement passif et n'avoir donné aucune direction à l'infanterie placée sous ses ordres. Le véritable sentiment du prince se produit dans son insistance à faire récompenser Sirot et Gassion : la conduite

du premier peut servir à tout homme de guerre appelé à commander une réserve; le second, après avoir mené l'avant-garde avec une grande habileté, après avoir, par le secours de Rocroy, assuré ce répit de vingt-quatre heures, dont l'importance ne saurait être exagérée, s'était montré, pendant l'action, tacticien consommé. »

A la page suivante:

« Quelle différence dans la conduite de nos escadrons, lorsqu'ils suivent Anguien ou Gassion, ou lorsqu'ils étaient dirigés par L'Hôpital et La Ferté, à qui de longs services et le courage n'avaient pu donner le jugement et le coup d'œil. En somme, ce fut une glorieuse journée pour la cavalerie française, une réhabilitation, une charge continuelle ou, plutôt, une suite de mêlées, d'engagements rapides où le trot et le pistolet étaient plus employés que le galop et l'arme blanche. Cependant il y eut des chocs violents où l'épée joua son rôle: les blessures en témoignent. »

L'appréciation de l'illustre écrivain, sur le rôle joué par Gassion dans cette journée, se termine ainsi:

« Gassion empêche les fuyards de se rassembler et veille du côté du nord, veillant l'armée du Luxembourg, car Beck peut encore survenir. C'est le souci du duc d'Anguien, c'est le dernier espoir de l'infortuné Melo, que la défaite des Italiens a rejeté dans le gros des Espagnols. »

Voici le récit de du Prat:

« A peine le jour commençait-il à poindre, qui fut le 19, que les deux armées, sans vouloir perdre un moment de tems, se joignirent assez brusquement. Nostre aisle gauche, après avoir fait beaucoup de résistance, fut mise en désordre, et le sieur de L'Hospital et le sieur de La Ferté-Senneterre, qui la commandaient, par les blessures qu'ils reçurent, furent mis hors de combat. Nostre canon y fut pris et repris deux fois et employé contre nous. Mais dans nostre aisle droite, où se trouvait le duc d'Anguien, il y eut un autre succez, et quoiqu'elle rencontrast devant soi un autre chemin creux et des bois taillis, garnis de mousquetaires, elle ne cessa pas de passer sur le ventre de tout ce qu'elle rencontra. Et Gassion, après avoir passé ce mauvais chemin,

s'eslargit sur la droite tout autant que le terrain le permettoit et, marchant en bon ordre, donna premièrement la chasse à toute la cavalerie qu'il trouva devant soi et puis vint croiser l'infanterie, qui tenoit ferme, soutenue de la cavalerie qui n'avait pas encore combattu et, prenant les ennemis en teste, en queue et en flanc, après une résistance de l'infanterie presque incroyable, les rompt et desfit entièrement. Ce fut en ce moment que Gassion, se voiant revenu après tant de hasardeux exploits près de son général victorieux, se crut obligé de lui dire : « Monseigneur, vous estes « le plus glorieux prince de la chrestienté. Cette gloire, qui vous « environne, vous la devez à Dieu, je m'en vais lui en rendre grâce. » Et aiant mis pied terre et le genou en terre, il eut tout ceux qui se trouvaient là pour imitateurs d'une action si juste. »

Un autre historien de Gassion, Moline, dit, à propos de cet incident :

« La France retentit au bruit de cette éclatante victoire, et tous les peuples de l'univers déférèrent à Gassion l'honneur de ce triomphe. Mais, toujours modeste envers lui-même, quoique digne de le recevoir, il en cède la gloire au duc d'Enghien, qui était heureux de la partager avec lui : « Monseigneur, lui dit-il, c'est « à Dieu que vous devez la gloire qui vous environne. Il arrache « la victoire de la main de vos ennemis et la met dans les vôtres. « Rendons-lui à haute voix la grâce qui lui est due. »

« Lorsque, le tumulte du combat apaisé, dit le duc d'Aumale, Anguien embrassait d'un coup d'œil ce champ de bataille couvert de débris fumants, ces longues files de prisonniers qu'on lui amenait, ces drapeaux qu'on entassait à ses pieds, tous ces témoins d'une lutte terrible et d'un éclatant triomphe, il se découvrit et son cœur s'éleva vers Celui qui venait de bénir les armes de la France : *Te Deum laudamus!* »

La voix éloquente de Bossuet a dramatisé, dans l'oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, cette scène magnifique :

« Le prince fléchit le genou et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là, on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage.

L'armée commença l'action de grâces, toute la France suivit; on y éleva jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien; c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais, pour lui, c'est le premier pas de sa course. »

La cavalerie acquit une grande gloire dans cette journée:

« Jamais bataille, dit Voltaire, n'avait été, pour la France, ni plus glorieuse ni plus importante; elle en fut redevable à la conduite pleine d'intelligence du duc d'Enghien, qui la gagna par lui-même et par l'effet d'un coup d'œil qui découvrait à la fois le danger et la ressource; ce fut lui qui, à la tête de la cavalerie, attaqua par trois différentes fois, et qui rompit, *enfin,* cette infanterie espagnole jusqu'alors invincible pour lui; le respect que l'on avait pour elle fut enfin anéanti, et les armes françaises, dont plusieurs époques étaient fatales à leur réputation, commencèrent d'être respectées; la cavalerie acquit surtout, dans cette journée, la gloire d'être la meilleure de l'Europe. »

Si, dans cette citation, on a souligné un mot, c'est pour bien faire ressortir cette vérité, qui n'a été mise en doute par aucun historien, c'est que Gassion, en ne laissant pas débander sa cavalerie, lorsqu'il poursuivit celle des Espagnols, put la ramener à propos pour terminer enfin et heureusement la bataille.

L'abbé de Pure, auteur d'une histoire de la vie du maréchal de Gassion, a rendu un éclatant hommage à l'activité et à la science avec lesquelles le duc d'Enghien avait préparé et gagné cette victoire; il fait également ressortir toute la portée de l'intervention du mestre-de-camp général de la cavalerie sur le terrain.

Du Prat, ministre de la religion réformée, aumônier de Gassion, n'est pas moins explicite dans ses appréciations. Dans le manuscrit, que l'on considère comme une œuvre offrant toutes les garanties d'impartialité, il est rendu à chacun sa part de gloire dans cette mémorable campagne:

« La vertu du général parut, ici, en son beau jour; d'un coup d'essai il fit un coup de maître. Après avoir empesché par une prudence extraordinaire de donner la bataille le soir du 18, sur la remarque qu'il fit que l'aisle gauche n'estait pas tout à fait dans le poste où elle devait estre, il dispose, le lendemain, tout le monde au combat par des paroles capables de donner du cœur aux plus

lasches et les amener à suivre son exemple. Il se trouva toujours à la teste des escadrons qui faisaient le plus grand feu, où il reçut trois ou quatre coups de mousquet, qui ne firent que blanchir sur sa cuirasse et, depuis le commencement du combat jusqu'à la fin, fit de sa prudence et de son courage tout ce que le plus vaillant homme du monde et le plus expérimenté capitaine eut seu faire. La victoire de cette belle journée fut la plus grande que la France ait obtenue jusque-là en toutes ses guerres. Six mille hommes des ennemis y demeurèrent sur la place, il y eut plus de cinq mille prisonniers, vingt pièces de canon v furent prises. Tous les principaux chefs de l'armée furent tuez ou faits prisonniers, à la réserve de Francisco de Melos et du duc d'Albuquerque, qui se retirèrent à Marienbourg avec la plus grande partie de la cavalerie. L'Espagne y perdit les meilleures troupes des Pays-Bas. Et cette victoire ne dessécha pas seulement le torrent qui devait nous ravager, elle nous ouvrit aussi le chemin à toutes les conquestes qui l'ont suivie. Non seulement elle repoussa l'ennemi de nos frontières et le mit en estat de ne rien entreprendre sur nous de toute la campagne, mais, aussi, elle l'obligea de changer le dessein de nous attaquer en celui de se deffendre, et nous donna le moyen de le poursuivre jusque dans le cœur de ses pays héréditaires et, peu de tems après, ils virent forcer une des fortes places de la chrestienté qu'ils estimaient imprenable, sans qu'ils eussent le moyen de la secourir, tant la desroute de Rocroy leur avait porté d'estonnement et de faiblesse et, enfin, par une suite fort juste, le gain de cette bataille ne servit pas peu à relever l'honneur de la France, la resputation de ses armes parmi les estrangers, et lui donna moien d'entreprendre tout ce qu'elle voulut sur les meilleures places de frontière de l'ennemi. »

On complétera le récit de la bataille de Rocroy à l'aide de documents officiels.

Les sieurs de La Vilette, Ravenel, Dulong, La Garenne, La Vallière, Chaumaret, capitaines du régiment de Gassion, se sont particulièrement distingués ; de Rougy, cornette, a été blessé.

Le comte de Fuentès, à qui l'on avait mené un gentilhomme pris pendant l'action, lui demanda si Gassion était là.

— Oui, Monsieur, il y est.

— Si vous le dites, je vous ferai donner du pistolet par la tête.

Le vieux comte de Fuentès mourut percé de coups. Le duc d'Enghien, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu ».

L'infanterie espagnole fut totalement ruinée. De 18 000 fantassins, 8000 restèrent sur place et 7000, presque tous blessés, furent faits prisonniers, dix-huit canons et six pièces de batterie restèrent entre les mains du vainqueur avec cent soixante-dix drapeaux, quatorze cornettes et vingt guidons que Chevert porta au roi. Le trésor, les munitions, les équipages furent pillés. Il se fit un butin si considérable qu'un seul régiment de Croates partagea plus de cent mille livres.

Il y a, aux archives historiques du ministère de la guerre, un volumineux dossier indiquant le nom de tous les prisonniers et le lieu de leur internement.

Du côté des Français, ceux qui, dans le conseil du 18, s'étaient opposés à la bataille, furent tués ou blessés ainsi que deux mille hommes.

François-Henry de Montmorency, duc de Luxembourg, qui avait alors quinze ans, assistait à cette bataille.

« Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles, dit Voltaire au chapitre III du *Siècle de Louis XIV,* se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point, depuis cent ans, gagné de bataille si célèbre ; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu l'avantage de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles, qui ébranlent les États et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées, en ce temps, que par Gustave-Adolphe. »

Victor Cousin a dit : « Gassion était un excellent officier, remarquable surtout par l'activité et l'audace, mais ce n'était pas un capitaine et Condé était né général. »

Dans son livre *Anguien et Turenne, épisode de la campagne de 1644,* le duc d'Aumale, en quelques lignes d'un style simple, sobre, concis, élevé, où brillent, à la fois, le talent de l'écrivain et le savoir du général, s'est élevé contre cette assertion, en ce qui concerne le duc d'Enghien. Ce passage peut trouver place dans une étude où l'on s'est attaché à mettre en relief les talents et les vertus d'un lieutenant du grand capitaine qui, depuis Rocroi jusqu'à Senef, a contribué à porter, pour ainsi dire, l'art de la guerre à son apogée :

« Pour mettre mieux en lumière certaines parties de Turenne, on a souvent dit que son glorieux émule fut improvisé général et se trouva d'emblée victorieux. Il faut quitter cette chimère : le général improvisé n'a jamais existé qu'en imagination ; le génie que Condé tenait de Dieu avait été fécondé par l'étude, l'étude persévérante et habilement dirigée. Cinq ans de pratique des affaires lui avaient donné la maturité; comme les fruits favorisés du soleil, il avait mûri vite ; du premier bond, il avait atteint l'apogée et sut s'y maintenir sans décroître. »

On peut supposer que Victor Cousin, en voulant élever la gloire du duc d'Enghien, ait cherché à diminuer celle de Gassion. Dans son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV,* Chéruel ne se prononce pas, mais publie la note suivante : « Le journal d'Olivier d'Ormesson, écho des bruits qui circulaient dans la magistrature et une partie de la société parisienne, dit formellement : « Gassion, à qui l'on attribue le gain de la bataille, ayant « poussé l'ennemi devant lui, rallia les fuyards et fit revenir le « duc d'Enghien. »

Le jour même, le duc d'Enghien écrivit à Mazarin :

J'ai envoyé M. de La Moussaye à la Cour pour porter la nouvelle au Roy du gain de cette bataille. Je scois que vous prenés tant de part à ce qui me touche pour en estre bien aise, je m'adresse à vous pour vous supplier de vouloir bien faire recognoistre les services que M. de Gassion a rendus en ceste occasion par la charge de maréchal de France. Je vous puis asseurer que le principal honneur de ce combat lui est deu. Vous m'obligeriez sensiblement de le servir en ce rencontre...

LOUIS DE BOURBON (1).

1. Archives nationales. KK. 1071. Maison du Roi.

Cet éclatant témoignage rendu à la conduite d'un de ses lieutenants par le généralissime augmenterait encore, si la chose était possible, la gloire du jeune prince qui venait de marquer ses débuts dans le haut commandement par une victoire mémorable.

De son côté, Gassion rendit compte à Mazarin, le 21 mai, du camp de Rumigny, de cette journée :

Monseigneur,

Je ne doubte pas que vostre éminence n'ayt eu une joye extrême de la première nouvelle du gain de la bataille de Rocroy ; mais je suis certain que quand elle seaura les particuliaritez, elle y trouvera matière d'estonnement et de joye toute ensemble et je suis constraint d'avouer que c'est le plus sanglant combat que nous ayons veu depuis cent ans, et je ne crois pas sans hyperbole que de quatorze mille hommes de pied, que les ennemis avoyent, il leur en reste mille, lesquels encore ne seauroyent se rallier de toute ceste campagne. J'ose croire que vostre éminence approuvera que M. le duc d'Enguien suive la victoire, puisque c'est le véritable moyen de le rendre maistre de tous les pays bas. J'ai fai, monseigneur, en ceste occasion, tout ce que j'ai du faire en sorte que M. le duc en est très content. Il ne me reste plus qu'à avoir l'approbation de vostre éminence et d'obtenir d'elle la grâce que M. le duc lui demande en ma faveur. C'est ce que je lui demande de toute la passion de mon âme et la supplie très humblement de croire qu'elle s'acquère en moy la personne du monde la plus fidèle et je suis, etc.

GASSION (1).

Le lendemain de la bataille, d'Espenan écrivait au prince :

Nostre aile droite a toujours vaincue, animée de la présence et des grandes actions de monseigneur le duc ; M. de Gassion y a mieux faict que je ne saurais dire et l'on doyt à la cavalerie qu'il commandait le bonheur d'une journée si avantageuse (2).

Les pièces justificatives qui servent à rendre à chacun sa part de gloire dans cette action ne laissent donc aucun doute sur la participation du mestre-de-camp général de la cavalerie dans le principal honneur et le « bonheur » du succès.

Le duc d'Enghien renouvelle ses démarches afin d'obtenir pour

1. Archives nationales. KK. 1071. Maison du Roi.
2. Archives de Chantilly.

Gassion la haute récompense qu'il lui a promise au milieu du combat.

Le 23 mai, nouvelle lettre à son père sur ce sujet :

Je vous ay desja escrit par Tourville (1) pour vous supplier de faire recognoistre les services de M. de Gassion de la charge de maréchal de France. Je vous en conjure encore et vous supplie très humblement de considérer qu'on en faict d'autres qui n'avoient pas gagné de bataille si avantageuse que celle-ci. Il est vray qu'il ne commandait pas l'armée, mais il a si bien servy que je vous advoue lui devoir une grande partie de l'honneur que j'ai eu (2).

Ces lettres si dignes montrent que le duc d'Enghien possédait toutes les qualités nécessaires à un général appelé à faire la guerre très jeune, immédiatement après son entrée dans la carrière, pour mériter le respect, l'estime et l'affection des troupes en mettant ses soins à faire récompenser les belles actions.

Par son éducation, il avait été à même de méditer, pour le mettre en pratique, ce passage des *Commentaires* de Montluc :

« Or, mes compagnons, celui est bien heureux qui fait service à son roi sous un sien-lieutenant, qui ne cèle pas l'honneur de ceux qui font quelque chose remarquable, comme ne faisait pas M. le maréchal de Brissac ; car oncques homme ne fit rien près de lui qui fut digne que le roi l'entendit, qu'il ne l'en avertit ; il ne dérobait pas l'honneur d'autrui pour s'en enrichir ; il ne célait la valeur du plus grand jusqu'au plus petit. Et, comme Dieu voudra que vous soyez employé auprès de tels lieutenants du roi, ne craignez point à hazarder vos vies, et y mettre toute votre diligence et vigilance à leur faire service ; j'entends si vous avez envie de parvenir par les armes et par la vertu ; sinon, retirez-vous. C'est un extrême regret à celui qui a exposé sa vie pour faire quelque chose de bon, quand on cèle son nom à son prince, duquel nous devons tous despendre. Il n'y a larcin qui excède celui qu'on fait de l'honneur d'autrui, et cependant, la plupart des généraux d'armée ne fait pas conscience de cela. »

---

1. César de Costentin, comte de Fismes et de Tourville, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé. Mort en 1647, père du vice-amiral de ce nom.

2. Archives de Chantilly.

Le 25, Mazarin répond au duc d'Enghien :

Monsieur,

C'est justement me toucher en ce que j'ai de plus sensible que de me proposer une action remarquable de servir M. de Gassion.

Je crois qu'il scoit assez que je n'ay pas moins de passion pour ses intérêts que pour les miens propres, et que j'estime trop sa vertu pour ne contribuer pas à tout ce qui despendra de moi afin qu'elle soit récompensée. Assurez-vous donc qu'il ne tiendra pas à mes soins que vous ne soyez satisfait de ce costé et qu'il ne connaisse ce que peut vostre recommandation à mon endroit qui eusse, d'ailleurs, fait gloire de servir un homme de ce mérite (1).

Le ministre donne, immédiatement, à Gassion une preuve de sa satisfaction :

Monsieur,

Je n'ay point voulu laisser partir le sieur Campeill sans vous affirmer les assurances de la passion que j'ay pour tout ce qui vous regarde. Je m'y intéresse si fort, que je vous assure qu'il ne tiendra pas à moi que, comme il n'y a point de charge relevée, dont vostre vertu ne vous rende digne, elle ne reçoive, aussi, la rescompense qu'elle mérite. Vous m'obligerez d'en faire un fondement certain et de croire que je manquerai plutôt à moi-mesme qu'à la résolution que j'ay faite de ne perdre jamais d'occasion où je vous puisse faire paraistre que personne puisse estre plus que moy, etc. (2).

Les intrigues de la cour et les répugnances des grands seigneurs d'admettre dans leur rang un soldat de fortune ne permirent pas à Mazarin de répondre de suite aux instances généreuses du duc d'Enghien, qui a prouvé que la gloire, acquise à ses côtés par un chef intrépide, ne portait pas ombrage à sa renommée. Il savait apprécier les hommes, rendre justice au mérite de celui qu'il considérait comme son collaborateur le plus précieux dans la victoire qui porta un si grand coup aux Espagnols. La prise de Thionville ne tardera pas à montrer que la fortune, si longtemps fidèle aux ennemis puissants de la France, les abandonnait tout à fait pour prendre place dans nos camps et armées.

1. Lettres de Mazarin pendant son ministère.
2. Lettres de Mazarin pendant son ministère.

On empruntera au *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois le dernier mot sur l'attitude du duc d'Enghien vis-à-vis de Gassion à la suite de cette journée : « Un des plus beaux endroits de l'histoire de Gassion est la bataille de Rocroy, dont le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, se fit un devoir de partager tout l'honneur avec lui. »

Profitant de l'initiative qu'on lui laissait, de l'indépendance dont il jouissait, Gassion a su utiliser sa cavalerie sans jamais l'éparpiller, veillant toujours à pouvoir la concentrer dans sa main. Grâce à la hardiesse de ses combinaisons, au goût qu'il avait des responsabilités, il s'est adonné, avec autant de coup d'œil que de décision, à l'exécution de ses desseins et a prouvé que, dans le service d'exploration comme dans tout le service en campagne, il est important d'appliquer rapidement les procédés que les nécessités de la guerre peuvent imposer d'un moment à l'autre.

Le « manieur de cavalerie » a su utiliser les troupes qu'il avait sous ses ordres, depuis la période de concentration de l'armée jusqu'à la bataille, à laquelle il a pris part, pour obtenir de magnifiques résultats. La rapidité de ses mouvements lui a donné le moyen de renseigner le général en chef sur la situation réelle de l'ennemi, pour lui permettre de prévoir, en toute sûreté, l'opportunité de sa résolution d'agir. Ses manœuvres, dans les journées du 16 et du 18, seront toujours citées comme un exemple de l'*audace*, « cette partie si précieuse, a dit le prince de Ligne, d'un métier qu'on ne peut faire brillamment sans elle », jointe à un *coup d'œil militaire* que Gassion avait acquis par la pratique de la guerre, faite à l'école des Rohan, des Gustave-Adolphe et des Bernard de Saxe-Weimar.

Dans la bataille, on a vu le rôle joué par la cavalerie qui, après avoir battu l'aile gauche des Espagnols, dont les escadrons prennent la fuite de toute la vitesse de leurs chevaux, est ralliée par son chef pour tomber sur l'aile droite victorieuse, attaquée par derrière et bientôt faite prisonnière. Puis Gassion, joignant ses régiments à ceux de Sirot, permet au prince d'enfoncer les carrés de l'infanterie ennemie, rompus « par le Sr de Gassion qui fit, en cette occasion, des merveilles à son ordinaire ».

C'est la cavalerie qui porta tous les coups à Rocroi. L'infanterie espagnole fut rompue par les escadrons victorieux de Gassion qui, au moment le plus critique, apportèrent l'appoint de leur apparition et surent conserver la discipline du combat. Cette journée, « qui devint l'époque de la gloire française », peut être regardée comme la manifestation éclatante de l'œuvre militaire de Richelieu qui, en réunissant les compagnies de chevau-légers en régiments (1638) [1], a rétabli la discipline, détruit les abus, fait disparaître la licence, le dérèglement, la désobéissance dont les derniers effets se sont produits à Thionville (1639) et à La Marfée (1641). La protection accordée aux régiments étrangers au service de la France a également prouvé qu'une unité tactique ne s'improvise pas du jour au lendemain, qu'il faut du temps pour lui donner une consistance sérieuse, durable, afin de la rendre capable de faire la guerre.

Le groupement des compagnies en régiments a jeté les bases d'une organisation nouvelle, dont on a senti les avantages à Rocroi, tant au point de vue de la cohésion que de l'esprit de corps, deux facteurs sans lesquels une troupe, si matériellement constituée qu'on la suppose, reste un assemblage inerte, sans résolution et résistance, une force sans âme.

Le régiment de Gassion, considéré comme de la cavalerie étrangère, portait l'épouvante dans les lieux mêmes où il n'était pas. On ne parlait que de ses courses, de son entrain infatigable. Sa solidité a été pour beaucoup dans la résolution prise par Richelieu d'enrégimenter les compagnies de chevau-légers, qui se faisaient plus remarquer, jusqu'alors, par la débandade que par des exploits.

Cette célèbre bataille, qui marqua le commencement du règne de Louis XIV, fut regardée comme le présage et la source des triomphes, des succès éclatants qui allaient suivre. Rocroi délivré, Paris, alarmé jusqu'alors, vit ses craintes s'évanouir et ses espérances renaître. Les débris de l'armée espagnole s'enfermèrent dans les places, dont la cavalerie n'osa s'éloigner au delà de la portée de canon.

---

1. Un premier essai avait été fait en 1635.

En cette circonstance, il y a eu de la gloire pour tout le monde devant le front de l'armée du roi. Si, dans quelques ouvrages, on a essayé de glorifier les uns aux dépens des autres, on l'a fait avec une modération de langage que l'on ne trouve pas toujours dans le récit de faits de guerre, où les auteurs se préoccupent plus de placer leur héros sur un piédestal que de respecter l'histoire, de faire retomber la responsabilité des désastres sur des sous-ordres que de se préoccuper des ordres donnés, des conséquences de leur exécution.

Rocroi a eu le singulier privilège de ne prêter le flanc qu'à de légers commentaires sur la direction donnée aux opérations par le duc d'Enghien et le rôle de Gassion dans ces quatre journées. On pense, à l'aide des documents que l'on a cités, avoir fait cesser les indécisions qui ont pu se produire dans le jugement à porter sur cette campagne.

CHAPITRE IX

THIONVILLE — GASSION MARÉCHAL DE FRANCE

(1643)

Opérations après la bataille de Rocroi. Nouvelles démarches du duc d'Enghien en faveur de Gassion. Lenteurs de la cour pour lui donner satisfaction. Leurs causes. Lettres du duc d'Enghien à son père. Siège de Thionville. Rôle de la cavalerie. Coups de main de Gassion. Il recommande un officier. Lettre à Mazarin sur les travaux de siège. Blessure grave. Lettre de Mazarin. Inquiétude du duc d'Enghien. Maréchal de France.

Il a paru intéressant d'emprunter au manuscrit de du Prat quelques détails sur les opérations militaires qui furent entreprises le lendemain de Rocroi :

« Quand le ciel fait tomber une belle victoire dans des mains qui n'ont pas moins de prudence que de valeur, elle ne manque point de produire des suites très avantageuses à ceux qui ont le bonheur de la posséder. Les ennemis ayant pris la peine de nous venir voir chez nous, nous leur devions la civilité de les visiter à nostre tour pour leur faire voir, chez eux, le divertissement qu'ils avoient commencé de nous donner chez nous. Après leur avoir fait, devant Rocroy, le compliment qui leur estoit deu, nostre armée et Gassion avec elle prirent leur chemin vers le Hainaut par la ligne droite qui menoit à Bruxelles, c'est-à-dire droit vers le centre et le cœur de leurs estats. Nos vainqueurs ne prétendoient pas moins que de faire dire par toute l'Europe que ceux qui estoient venus en France avec dessein d'y prendre Rheims et d'y faire des courses jusqu'à Paris, avoient l'allarme dans Bruxelles et n'avoient pu empêcher qu'on n'obligeat cette fameuse ville à se rédimer pour un million d'or. Ce beau dessein n'estoit pas sans apparence. Un peuple, qui n'avoit jamais peu souffrir de garnison, préoccupé de la terreur que le bruit d'une victoire signalée avoit mise par tout le pays, abattu par la clameur des femmes et atten-

dris par les pleurs des petits enfants, sans arme, sans milice et sans aucune expérience du mestier et dans une ville qui n'avoit aucune sorte de fortification, eust été ravi de sauver le sort de sa ville par une contribution très considérable. L'armée ennemie n'estoit pas en estat de s'opposer à l'exécution d'un pareil dessein. Don Francisco de Melos, de peur d'une seconde disgrâce, après avoir perdu dans la bataille plus de quatorze mille hommes, morts, prisonniers ou hors de combat, et après avoir garni d'infanterie toutes les villes frontières auxquelles nous donions de la jalousie, s'estoit allé retranché fort avantageusement le long des murailles de Mons dans le Hainaut avec 3 000 hommes de pied et 6 000 chevaux, qui estoient tout ce qui pouvoit lui rester de son débris. Rien ne paroit impossible à une armée victorieuse, surtout quand elle est animée de l'espérance d'un très riche butin et, d'autre costé, la terreur que la perte d'une bataille done aux vaincus, leur oste le courage de se présenter de longtemps devant des ennemis victorieux. Pour pouvoir s'imaginer les dangereuses conséquences qu'une telle perte amène avec soi, il ne faut pas seulement avoir gaigné la bataille, il faut aussi s'estre trouvé parmi ceux qui en ont perdu. Ceux qui y demeurent n'en reviennent plus et ceux qui en reviennent en sont si estonnez qu'à peine veulent-ils esprouver les hazards de la guerre une seconde fois.

« Les testes esminentes, qui tenoient le timon de nos affaires et qui avoient la main sur le gouvernail du vaisseau, firent un autre raisonnement. Elles crurent que s'attacher à une si haute entreprise estoit mettre en compromis le repos que la victoire de Raucroy avoit acquis à toute la France ; puisque les ennemis avoient sauvé de leurs débris plus de 10 000 hommes, que le comte de Fonsardaigne leur en avoit amené 3 000 et que Beck les avoit secourus de 3 000, en cet estat leur armée, dont la cavalerie n'avoit presque point reçeu d'eschec estant aussi nombreuse que la nostre, elle pouvoit présenter une seconde bataille, laquelle, si nous venions à la perdre, non seulement le gain de la première ne nous serviroit de rien, mais aussi que la France demeureroit exposée aux ravages de ses ennemis ; que, depuis Baings jusqu'à Bruxelles, il y avoit quantité de bois et de desfilez extrèmement fascheux, et qu'il y avoit sujet de craindre que l'ennemi, se sentant piqué jus-

qu'au cœur et resduit au désespoir, ramassant toutes les forces et du pays et de l'armée, ne s'opposat, par un dernier effort à nostre retraite et que, dans ces desfilez, il ne nous combattit et desfit les uns après les autres. Aussi, nostre armée marcha avec dessein de subsister aux despens de l'ennemi et de ruiner leur pays par de fresquens partis et, parce qu'on en vouloit à Thionville, pour donner moyen au marquis de Gesvres de l'investir, on ne pouvoit faire mieux que de faire semblant d'aller droit à Bruxelles pour attirer de ce costé là, de çà la Meuse et la Sambre, toutes les forces ennemies qui estoient dans le Luxembourg et arrester sur cela l'armée de Melos et de Berck sur la jalousie qu'on leur donneroit pour toutes les villes de la Flandre et du Brabant.

« Aussi, l'armée, après avoir pris quelque rafraîchissement entre Guyse et Vervins, prit sa marche le long de la Sambre où Barlaimont, Émeri, Maubeuge, Bassoy furent obligés de se remettre à la miséricorde du duc d'Enghien. Bains, la plus délicieuse ville de tout le pays, où sont toutes les anciennes maisons de plaisance du roy d'Espaigne et de tous les grands seigneurs de la Flandre, se soumit et reçeut la loi du vainqueur. »

Pendant la marche sur Thionville, le duc d'Enghien ne cesse de se préoccuper pour faire obtenir le bâton de maréchal de France à Gassion. Quand on lit sa correspondance à ce sujet, on est étonné de l'idée que quelques écrivains ont pu avoir de chercher à établir une rivalité entre celui qui avait assumé toutes les responsabilités de l'action et celui qui avait partagé l'honneur de la victoire.

Il prie le duc de Longueville de presser cette affaire et reçoit la réponse suivante :

Paris, 26 mai 1643.

Je vous renvoie le sieur du Fay, ayant, aujourd'hui, parlé à la Reyne de l'affaire de M. de Gassion avec la chaleur que vous m'ordonniés, la Reyne m'a donné charge de vous assurer qu'Elle se souviendroit de la prière que vous luy en aviés faitte ; et m'ayant dit que pour le present il ne se pouvoit et qu'il y avait beaucoup de prétendans comme M. de Turenes, marquis de La Force, d'Arpagon et ottres, je lui ay dit que tous ces messieurs ayant les mesmes prestantions et y ayant, de plus, M. le mareschal de l'Hospital, on n'a pas laissé de fere

MM. les mareschaux de Guébriant et de La Motte (1); Elle m'a dit que c'estoit M. de Noyers (2), pour fere M. de La Motte, sans lequel M. de Guébriant n'eust pas esté fait. Je lui ay dit que je voudrois de bon cœur qu'il y eust cinquante mareschaux de France pourvu que chacun d'eus le fust pour avoir contribué, comme a fait M. de Gassion à gaigner une bataille aussi grande et aussy avantageuse que celle que vous aviez gaignée et pour laquelle vous lui demandés pour toutte grâce celle-là pour M. de Gassion, dont les services le rendent très digne; sur cela, Elle m'a encore dit que je vous assurasse qu'Elle s'en souviendroit. Je vois que cela va à la fin de la campagne. Tourville l'en pressera encore demain pour en avoir parole plus précise s'il le peut (3).

La reine félicite le duc d'Enghien de sa victoire et ajoute : « Je crois que vous aurés bien voullu faire cognoistre à M. de Gassion ce que je vous ay escrit de la bonne volonté que j'ay pour luy ; il se doibt asseurer qu'elle ne diminuera poinct et que ses services me seront tousjours en très particulière considération, estant appuiés d'une si favorable recommandation que la vostre; je ne permettray qu'elle demeure inutile, pour vous asseurer tousjours davantage de la part que vous avés dans l'affection de celle qui est véritablement vostre bonne et bien affectionnée cousine. »

Le duc se plaint à son père du retard apporté dans cette nomination : « Je n'ay jamais doutté que vous ne servitiez M. de Gassion en ce que vous pourez, scachant qu'il est fort de mes amis; mais, je ne vous puis celer que cela m'afflige fort de voir qu'on faict à la cour si peu de comte de mes services et des siens que, ne demandant d'autre récompense que celle-là, on me la refuse. Je vous asseure que cela me rebeute fort. Filsjean vous dira toustes nouvelles; mais je vous supplie de me faire donner les charges que je vous ay demandées, car aultrement toutte l'armée croira que je suis fort impuissant de servir mes amis ou que je ne mets guiere en peine de leurs intérest. Si M. de Turenne empesche M. de Gassion d'estre mareschal de France, je croy qu'ils méritent assez tous deus pour l'estre ; pour moy, mon-

1. Lamotte-Houdancourt et Guébriant sont les deux derniers maréchaux du règne de Louis XIII. L'Hôpital a été élevé à cette dignité le lendemain de la mort du roi.

2. Le Tellier remplace de Noyers le 13 avril.

3. Archives de Chantilly.

sieur, je ne seray jamais content que cela ne soit; je l'attens de vous. »

Le prince répond :

« L'affaire de M. de Gassion est infaillible, mais le seul respec de M. de Turenne la retarde jusqu'à la fin de la campagne; ils seront tous deus ce qu'ils désirent; mais M. de Turenne sera le premier. »

La religion de Gassion était une grande difficulté, qui venait entraver les démarches faites en sa faveur. Il n'était pas possible de le faire maréchal de France sans que Turenne le fût, et l'on craignait de désobliger la maison de La Force si l'on ne donnait pas le bâton au marquis. Il ne paraissait pas être d'une bonne politique, au commencement d'une régence, de donner une telle dignité à trois huguenots. La piété de la reine y résistait, mais par-dessus tout, on regrettait de donner l'avantage de cette promotion au duc.

« La même dignité ayant été demandée par le duc d'Enghien pour Gassion, qui avait servi sous lui, cette princesse s'y engagea un peu légèrement et, comme tous ses serviteurs l'en blâmaient, elle chercha à s'en dédire. Mais Sa Majesté étant cependant pressée de tenir sa parole, ceux qui avaient été le plus contraire, ne changèrent pas d'avis. On représenta à Sa Majesté que les services de Gassion pouvaient être récompensés par quelque chose de moindre et que, sa naissance n'ayant rien d'illustre, c'était avilir cette dignité que de la lui conférer, à moins qu'il ne l'eût méritée par de bons et continuels services[1]. »

Sachant que le prince de Condé haïssait mortellement ceux de la religion réformée, en présence de l'opposition sourde qu'on lui faisait à la cour, le duc d'Enghien met plus d'insistance dans ses revendications, comme le prouvent deux nouvelles lettres adressées à son père[2] :

Maubeuge, 7 juin 1643.

L'affaire de M. de Gassion m'est de si grande importance que je suis obligé de la presser et le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, c'est de la faire achever promptement ; il m'a dit qu'il ne se

1. *Mémoire du Comte de Brienne*, 2e partie.
2. *Mémoire du Comte de Brienne*, 2e partie.

souciait pas de l'estre après M. de Turene, mais qu'il ne pouvoit pas attendre la fin de la campagne et que le moindre malheur en changement pouvoit rompre son affaire ; et je l'ay trouvé si désespéré de ce que cela ne s'achève point que, si cela ne se faict, je ne scaiy ce qu'il fera. Je lui ay proposé un expédiant qui est que vous m'envoyassiez ses provisions et qu'on ne les datterait qu'après celles de M. de Turène, ou bien qu'on dateroit celles de M. de Turène devant les siennes et que je les garderois : cependant je vous conjure de me les envoier par le retour de Tourville ou de ce courier ; toutte l'armée qui le souhaite, est attente de scavoir si j'auray le crédit de faire cete affaire là ; jugés si cela ne m'est pas bien important ; et quand mesme je n'aurois pas toute l'affection pour M. de Gassion que je dois avoir, il m'importe que les gens de guerre puissent voir que je puis recoignoistre les services qu'ils me rendent ; tent i a, j'y suis engagé et d'honneur et d'amitié et d'intérest et ne puis différer davantage ; je vous conjure de le faire.

Camp de Maubeuge, 8 juin 1643.

Je ne vous puis celer le mescontentement que j'ay de me voir traiter à la cour de mesme façon que si je n'avois rendu aucun service ; premierement, on ne m'a accordé aucune des choses que j'ay demandées, et je voye qu'on tasche par ce moien de me discréditer parmy les gens de guerre. J'avois demandé à la Reyne de faire M. de Gassion mareschal de France et je vois qu'il en est aussy esloigné que le premier jour. J'avois demandé la charge de mareschal de camp pour M. de Sirot, quelques compagnies pour des officiers qui avoient bien servy et qu'on remit les enseignes des vieux régimens. J'avois creu touttes ces choses seures et les avoient promises à ces messieurs là, et ils voient que je ne leur tiens pas parole ; jugés de l'importance de tout cela ; et si vous m'aimés, comme je n'en dois pas doutter après les preuves que j'en ay, faites-moy avoir satisfaction, car autrement je vous avoue que je ne pourais pas me consoler, et que je ne sçay à quoy je me pourois résoudre.

Dans une note de l'*Histoire des princes de Condé,* il est dit que cette lettre fut supprimée par le Prince et l'on n'en indique pas la cause.

L'affaire tenait tellement au cœur du duc d'Enghien que, le même jour, il écrivit à la reine pour la prier de ne point différer davantage la grâce qu'il a demandée en faveur de Gassion. En agissant ainsi, il exerçait sur les généraux, les officiers, les soldats, cette puissance de respect et d'estime qui est indispensable au

chef pour assurer le succès de ses entreprises. Placé en face et au milieu des difficultés, il avait su les résoudre pour la gloire de son roi et voyait, après le succès, que la cour ne faisait pas honneur à la parole donnée sur le champ de bataille.

Depuis la bataille de Rocroi jusqu'à la journée de Senef, depuis le commencement de la carrière glorieuse du duc d'Enghien jusqu'au moment où le grand Condé se retirera à Chantilly, pendant plus d'un demi-siècle, la France sera sous l'impression des victoires du héros. Le vainqueur de Lens a contribué pour beaucoup à l'éclat du règne de Louis XIV, à l'agrandissement territorial de son pays. La voix éloquente de Bossuet a transmis à la postérité le récit de sa vie militaire, de sa passion pour les choses de la guerre. Mais, dans ce splendide tableau de sa carrière, sur le monument élevé à sa mémoire, la Renommée n'a pas oublié d'inscrire une page de son histoire dans laquelle on le voit, en « des guerres infortunées », selon l'expression de Bossuet, attaquer le despotisme de la régence et l'autorité des ministres, le pouvoir tyrannique du cardinal de Mazarin. Si la bravoure, qui lui est familière, est mise au service des intrigues de Vincennes, n'est-ce pas parce que Condé s'est souvenu du lendemain de Rocroi, alors que l'on a laissé protester la parole du soldat pour lui prouver que sa faveur n'était pas égale à sa gloire?

Le duc d'Enghien investit Thionville le 18 juin.

Pendant le siège de cette place, Gassion charge Grancey d'établir les gardes, ce qu'il fait avec beaucoup de soin. Mais celui-ci, s'en étant rapporté à des paysans, dégarnit son poste pour se porter du côté où on lui avait dit qu'il y avait un rassemblement considérable d'Espagnols, qui profitèrent de cette trouée pour faire entrer douze mille hommes dans la place, ce qui nécessita de grands travaux pour assurer le succès de l'entreprise. Vingt jours furent employés à établir la circonvallation et le siège dura trente autres jours.

Il prouva l'importance que l'on pouvait tirer de la cavalerie, tant au point de vue des assiégés que des assiégeants.

Les troupes espagnoles firent de nombreuses sorties de cavalerie qui incommodèrent fort le duc d'Enghien :

« La plaine, dit Ramsay, était toujours remplie d'escarmou-

cheurs; il s'y faisait des combats si opiniâtres qu'on y perdait autant de gens que dans des actions plus éclatantes. Deux jours après la séparation des quartiers, il y eut une sortie si vigoureuse qu'ils la poussèrent jusque dans le camp du duc d'Enghien; mais la dernière fut la plus vigoureuse de toutes; les assiégés firent sortir la meilleure partie de leur cavalerie pour reconnaître de plus près les préparatifs. L'après-dîner se passa en escarmouches, le soir le combat fut plus opiniâtre. D'Andelot fut enveloppé et il aurait été pris ainsi que La Moussaye, si le prince ne les eût secourus en leur menant une grand'garde de cavalerie. Ces sorties étaient si opiniâtres que, sans la vigilance et l'application continuelles du duc d'Enghien, les soldats se seraient rebutés, et qu'on fut obligé, pour s'en garantir, d'établir à la queue de la tranchée deux places d'armes assez grandes pour contenir de gros détachements de cavalerie. »

Toutes les relations du siège de Thionville relatent la conduite brillante de Gassion aux tranchées où, par sa présence, son audace, le mépris de la mort, il relève le courage abattu du soldat fatigué par les travaux qu'entretenait une résistance opiniâtre. Mais on le voit aussi quitter les lignes de circonvallation pour s'opposer à la marche des secours destinés à la place et, par des coups de main hardis, montrer quelle importance on doit attacher à la cavalerie dans une armée d'investissement.

Le 21, vers les 3 heures de l'après-midi, un parti de deux cents chevaux de l'armée de Beck vint enlever, sur le chemin de Metz à Thionville, environ soixante chevaux, des vivres dans le camp. La nouvelle en arrive à Gassion qui, avec trois cents chevaux, leur coupe la route, reprend le butin, tue et fait prisonniers une partie des ennemis [1].

Le lendemain, il apprend que les Croates se sont jetés sur un convoi qui venait de Metz. Il monte aussitôt à cheval avec cinquante maîtres de son régiment, pousse jusqu'à quatre lieues de son quartier, sur le chemin de Luxembourg. Il attaque vigoureusement ce détachement et le met en fuite.

Le soir du 27, accompagné de cinq cents chevaux, il part pour

1. A. B. N. Fonds Clérambault. T. 386, F. 301.

avoir des nouvelles des ennemis. Arrivant près de Luxembourg de grand matin, il a avis que quatre compagnies wallonnes logeaient dans un village à une demi-lieue de la ville. Il résolut de les enlever avant de pousser plus en avant. A cet effet, il envoya seulement deux cents chevaux de son gros, réservant les autres trois cents près de lui à une demi-lieue des premiers, afin d'assurer la retraite et d'attendre les ennemis au cas où ils auraient donné la charge à son premier détachement. Ces deux cents cavaliers arrivèrent si à propos et chargèrent si vertement les quatre compagnies que tout prit la fuite vers Luxembourg, à la réserve de quinze cavaliers tués et pareil nombre faits prisonniers. Quelques-uns furent amenés à Gassion, avec un butin de deux cents chevaux et quantité de bétail trouvés dans le village. Gassion resta encore plus d'une grande heure à visiter ses postes pour les mettre en état de résister à Beck, qui ne fit aucune démonstration. Il ramena ses cavaliers et le butin le même jour après être resté plus de vingt heures à cheval (1).

Comme Richelieu, Mazarin portait toute son attention sur les services que la cavalerie était appelée à rendre. Aussi recommande-t-il de détacher un corps considérable de cette arme dès que la circonvallation et les autres travaux du siège seront en sûreté contre les attaques des ennemis. Cette troupe est appelée à aller rejoindre le duc d'Angoulême (2). Cette cavalerie devra être de la meilleure et tous des officiers fort capables, « puisque le service du roi le requiert ainsi » (3).

Il insiste pour presser ce détachement, parce qu'il y a deux grands quartiers par où l'on pourrait tenter quelque diversion.

Pendant ce siège, Gassion n'oublie pas les officiers qui ont servi sous ses ordres et susceptibles d'attirer l'attention par leurs qualités professionnelles.

---

1. Fonds Clérambault. F. 299.

« Monsieur de Gassion enleva, hier, un régiment de cavalerie valonne auprès de Luxembourg, prit force prisonniers, en tua beaucoup et amena cent chevaux de butin. » (*Le duc d'Enghien à son père.* A. C.)

2. Il fut donné, alors, comme lieutenant général au duc, en remplacement de L'Hôpital Il avait soixante-dix ans et la goutte.

3. A. B. N. N° 1719. T. IV, F. 72.

Le 22 juillet, il écrit à M. de Lenoncourt (1), gouverneur et lieutenant pour le roi en Lorraine et Barrois :

Monsieur, cest officier de vostre régiment m'ayant parlé de quelque interest qui le regarde je l'ay renvoyé vers vous pour recevoir de vostre main la faveur qu'il en espère ne voulant toucher en aucune façon à ce qui regarde vostre régiment pour le respect que j'ay de vostre personne, tout ce que je prendray la liberté de vous dire sur ce sujet est que cest officier est en très bonne estime dans la cavalerie et particulièrement dans vostre corps. C'est ainsi que m'en ont parlé MM. les capitaines. Ainsi, Monsieur, si vous avez pour agréable de le gratiffier en ce qu'il vous demande je pense qu'il en servira mieux.

Ceste place tend à sa fin. Nous sommes logés sur le bord du fossé et crois que nos honneurs seront attachés dans deux jours. Vous pouvez juger du surplus. Faittes moi, s'il vous plaît, l'honneur de me continuer vos bonnes grâces et tenés pour certain que de tous ceux qui vous ont promis service, il n'y en a pas qui soit si véritablement que moi, etc. (2)

Ayant demandé le bénéfice de l'abbaye de Conches pour un de ses frères, Mazarin lui écrit le 31 juillet :

La Reyne est fort portée à favoriser tout ce quy vous touche. Elle considere assez ce que vous avez contribué, sous M. le duc d'Enghien à la gloire quy a rendu sy illustre le commencement de son règne et n'ignore pas encore que la conquête de Thionville ne doive être un des fruits de la victoire de Rocroy. C'est pourquoy mettez-vous l'esprit en repos pour ce quy regarde vostre establissement et la fortune des vostres et ne doutez pas que vous trouviez toujours en cela Sa Majesté très favorable.

Quant à moy vous me feriez tort si vous aviez la moindre pensée que vos intérêts ne me sont point extrêmemens chers ; mais j'estime que vous êtes persuadé tout du contraire (3).

Le 1er août, Gassion a son cheval tué sous lui, à la tranchée, d'un boulet de canon. Il se multiplie pendant les travaux du siège

1. Son régiment était détaché à Thionville ; maréchal de camp en 1639. Il fut tué le 1er août au siège.

2. M. B. N. TT. 6642. F. 230.

3. M. B. N. 1719 T. 1, F. 72.

et continue à avoir la confiance du duc, qui n'a jamais cherché à intercepter la gloire de ses services et admirait autant, dans ses expéditions, sa prudence que sa hardiesse. Aussi le désigne-t-il pour porter à Paris la nouvelle de la reddition prochaine de la place.

Du camp, devant Thionville, Gassion écrit, le 2 août, à Mazarin :

Puisqu'il a pleu à Vostre Esminence d'agréer que je portasse en cour la nouvelle de la prise de ceste place, je ne manqueroy de partir dès que les troupes du Roy y seront entrées, M. le duc d'Anguien ayant trouvé bon que je fisse ce voyage, tant pour ce sujet que pour rendre compte à la Reyne de l'estat de ceste armée et recevoir les ordres de Sa Majesté pour tout le reste de la campagne. J'espère partir au plus tôt parce qu'il n'y a point d'apparence que ceste place puisse encore tenir deux fois vingt et quatre heures, les deux bastions estant déjà ouverts et les mineurs attachés de nouveau au milieu de la brèche pour faire sauter les retranchements que les ennemis ont fait au derrière ; le gouverneur a été sommé de la rendre ; il a respondu qu'il fallait qu'il en conferast avec son conseil de guerre et qu'après il fairoit responce. Voilà l'estat de la chose ; dès que j'en verray la fin, je partiray en poste pour rendre conte de tout à Vostre Eminence, la suppliant très humblement cependant de vouloir faire ressouvenir à la Reyne de la grâce que Sa Majesté m'a accordée, espérant qu'avec l'appuy de Vostre Eminence elle ne différera plus à me la donner en effect. J'attands tout de votre protection comme Vostre Eminence peut attendre tout de mes services (1).

Dans un assaut du 4 août, qui fut repoussé, Gassion, qui entrait en garde, s'élance et tombe presque aussitôt atteint d'une mousquetade à la tête. On le tient pour mort. Au siège, il pouvait être remplacé, mais, si l'armée extérieure de Beck paraissait « et s'il arrivait malheur à M. le duc, jouant sa vie comme il faisait, qui mènerait la cavalerie ? » (2).

Thionville capitule le 9 août. Un *Te Deum* est chanté dans toute la France. Sur la demande du duc d'Enghien, M. le prince envoie un chirurgien pour soigner Gassion.

---

1. A. P.
2. Duc d'Aumale, t. IV, p. 174.

Lettre de Mazarin à M. de Gassion.

Paris, 9 août 1643.

Vous ne doutez point de l'extrême déplaisir que m'a causé votre blessure, si vous êtes bien persuadé de l'extrême passion que j'ai pour tout ce qui vous regarde. Je voudrais de tout mon cœur qu'il me fut permis de vous aller voir et de vous rendre toutes les assistances que vous pouvez attendre du plus véritable de vos amis. Mais, puisque cela ne se peut, je me contenterai de bien espérer et que je me consolerai déjà par l'avis que je viens de recevoir que votre mal est sans danger et que la plus grande incommodité que vous en receviez est qu'il vous empêchera de servir le reste de cette campagne. Toutefois, puisque ce qui en est passé vous est si avantageux et que vous avez eu tant de part au plan d'une grande bataille (1) et à la prise d'une si forte place que Thionville, il me semble que vous devez en être satisfait et que la gloire qui rendrait illustres deux années de travail peut bien suffire à l'action de deux mois. Ne soyez pas en peine de ce que la Reine vous a promis. Outre que sa parole est inviolable, ce dernier accident qui vous est arrivé ne la fortifiera pas peu dans la résolution de vous la tenir. Pour moi, qui fais, depuis longtemps, de vos intérêts les miens, vous croirez bien que si vous avez besoin pour cela de solliciteur auprès de Sa Majesté, vous n'en saurez trouver de plus fidèle et de plus passionné que moi (2).

Lettre de Mazarin à M. de Gassion.

Paris, 24 août 1643.

Monsieur, il ne me pouvait arriver rien de plus agréable que d'apprendre que votre blessure n'est point dangereuse, et que vous en serez quitte pour de la douleur, bien que celle-ci me soit fort sensible. J'en attends avec impatience la guérison pour avoir plus tôt le contentement de vous voir ici et pour vous renouveler les assurances que je vous ai données de mon affection, dont j'espère que vous recevrez des preuves si certaines que vous ne vous en repentirez pas d'y avoir pris de la confiance. Vous y trouverez aussi que l'estime que la Reine fait de votre mérite et la considération en laquelle Elle a vos services ne seront pas stériles et que ses promesses seront inviolables (3).

1. C'est la meilleure réponse à faire aux historiens qui font jouer un rôle secondaire à Gassion dans la réunion du conseil de guerre du 17 mai. Il a toujours été d'avis de livrer bataille.

2. M. B. M. 1719. T 1, F. 75.

3. M. B. N. 1719. T. 11, F. 113.

Cette blessure, considérée comme très dangereuse, avait causé une grande émotion dans l'armée; on était très inquiet de ses suites à la cour. Le cardinal semblait être mal renseigné sur l'état de Gassion, état que le duc d'Enghien considérait comme désespéré, s'il faut s'en rapporter à ce passage d'une lettre écrite au prince de Condé, le 25 août : « Je viens d'apprendre avec un regret extrême que la blessure de M. de Gassion va fort mal et mesme qu'il court risque de mourir; je vous supplie en ce cas de vouloir faire avoir sa charge (1) à M. d'Aumont (2). C'est une personne qui le mérite et qui, de plus, est mon amy au dernier point; si vous le servez en ce rencontre, je vous en seray très sensiblement obligé... » (3).

Le même jour, M. le comte de Saint-Aubin écrivait de Metz à M. le comte de Brienne (4) :

Je viens de visiter M. de Gassion, arrivé vendredy du camp dans ceste ville pour s'y faire traiter avec plus de facilité et douceur; mais, depuis samedy et dimanche, sa blessure lui a causé d'extrêmes douleurs accompagnées de fièvre. Nous avons eu des inquiétudes, nous en avons esté tout à fait alarmez par la crainte du péril où il s'est trouvé. Toutefois, depuis hyer matin, il s'est beaucoup mieux trouvé et la fièvre l'a quitté grâce à Dieu, sans qu'il soit hors de danger, attendu que divers accidens peuvent survenir avant les quarante jours expirez et que les suites en semblables blessures restent toujours dangereuses et le plus souvent mortelles. Je prie Dieu pour conserver ce bon et généreux personnage pour le bien de la France (5).

Comme récompense de son mérite et de sa valeur, Gassion est fait maréchal de France par état donné, à Paris, le 17 novembre. Il prête serment le même jour.

Par une grâce toute particulière, la reine-mère voulut le combler d'honneur dans cette cérémonie. Comme on l'avertissait qu'il avait à quitter son épée : « Laissez-lui, dit-elle, il s'en sert trop glorieusement pour la lui faire quitter (6). »

1. De lieutenant général de la couronne.
2. Tué au siège de Landau en 1644.
3. A. Chantilly.
4. Conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire d'État des commandements.
5. M. B. N. F. Clérambault. F. 387, F. 307.
6. M. B. N. 5768.

On a dit bien souvent que le nom seul de Gassion inspirait de la terreur aux ennemis. « Nous avons perdu Thionville, écrivait Francisco de Mello, mais les Français ont perdu Gassion, le lion de la France et la terreur des armées. » Cette lettre fut envoyée par la reine à Bagnolet, où le nouveau maréchal achevait sa guérison.

Par brevet du 18 décembre, M. le comte d'Alais, en son absence M. le comte d'Angoulême, exercera, dorénavant, la charge de *colonel général de la cavalerie française et étrangère,* par suite du désistement de M. d'Egenfeld.

CHAPITRE X

DEUXIÈME CAMPAGNE DE FLANDRE

(1644)

Gassion visite les frontières de la Picardie. Siège de Gravelines. Il commande sous Monsieur, duc d'Orléans. Son assiduité aux travaux du siège. Correspondance avec Mazarin sur la marche des opérations. Inquiétude à l'armée et à la Cour. Gassion est blessé à la tranchée. Reddition de la place. Altercation entre le maréchal de La Meilleraye et lui. Principes de l'attaque préconisés par le maréchal. Mort de son secrétaire. Le commandement de l'armée donné à MM. d'Elbeuf et de Gassion. Lettres du roi à ce sujet. Marches du maréchal sur la frontière. Soins qu'il prend de ses hommes. Prise du fort d'Arques près de Saint-Omer. Qualités du maréchal. Établissement de ses quartiers d'hiver. Méthode pour se garder. Le maréchal se défait de la lieutenance générale de Touraine.

1644. Cette campagne a été marquée par le siège de Gravelines, entreprise qui avait été trouvée si difficile sous le règne précédent, que Richelieu n'avait osé s'y hasarder.

Au commencement de l'année, le roi avait montré quelque inquiétude au sujet des projets de l'ennemi sur la Picardie. Il s'en était ouvert au maréchal de Gassion, auquel il avait donné des instructions contenues dans la lettre suivante (1) :

Mon cousin, ayant esté adverty que les ennemis ont dessein de faire quelque assemblée de cavalerie sur ma frontière de Picardie, et qu'ils font une diligence extraordinaire pour mettre leurs troupes sur pied et en estat de marcher, j'ay estimé à propos, par ordre de la Reyne régente, madame ma mère, que vous fissiez un voyage en Picardie et en Champagne pour veiller à la seureté de ma frontière et à l'advancement des recreues de mes troupes et y donner les ordres que vous verrez estre à propos. Et je vous faits cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous vous y acheminiez en diligence et qu'aussitost que vous y seres arrivé, vous preniez soin de bien m'informer de ce que feront les ennemis, que si vous aprenes qu'ils formassent quelque corp considérable, vous tiries des garnisons, où les troupes de mes armées sont en garnison, celles que vous scaures estre le plus en estat

1. Dépôt général de la Guerre. Ministère de M. Le Tellier. 1644, 3 v., A. H. p. 90.

de servir. Et, en cas que vous jugies que cela soit absolument nécessaire pour vous opposer à leurs entreprises, que si pour asseurer les places, vous voyes qu'il en faille fortiffier les garnisons et que pour le bien des troupes il les faille changer de quelque place de la frontière, vins le faires; que vous tenies la main à ce que toutes mes troupes estant en Picardie et Champagne se mettent en estat au plus tôt de servir, obligeant la cavallerie à executer le traitté qu'elle a fait par votre entremise (1), et que l'infanterie fasse aussy mesmement des recreues; que vous ayes l'œil à ce que l'argent des monstres que je leur ay ordonné leur soit payé sans aucun delay, conformément aux estats et aux traittés qu'ils ont faits; et que vous me donnies advys de ce que vous verres estre necessaire pour le bien de mon service et seureté des places desdites provinces, et pour faire que mes troupes tant de cheval que de pied se rendent complètes, vous assurant que les soins que vous en prendres me seront en particulière considération. Et la présente n'estant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ayt, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Escrit à Paris le 20 fevrier 1644. Signé : Louis ; et, plus bas : Le Tellier.

A la suite de cette inspection et, par pouvoir du 22 avril, le maréchal de Gassion commande l'armée qui doit se réunir à celle de Flandre et de Champagne, placée sous les ordres de Monsieur (2), dont les lieutenants généraux sont de La Meilleraye et Rantzau. Il prend les forts de Bayette, de La Capelle et de Folguen, arrive devant Gravelines que le duc d'Orléans se décide à attaquer.

Ce siège traîna en longueur à cause de la difficulté que l'on rencontrait à établir les lignes de circonvallation. Les quartiers étaient incommodés par l'eau qui y entrait par les écluses. Il y avait un nommé René Jehan qui prenait soin de les arrêter. Mais, quand il les tirait du quartier du grand maître, elles allaient dans celui du maréchal de Gassion (3).

De plus, « un vent d'Arras » soufflait sur tout l'état-major (4).

1. Gassion était mestre-de-camp général de la cavalerie française et étrangère. Il est probablement fait allusion aux capitaines étrangers, à leurs capitulations.

2. Gaston d'Orléans, oncle du roi.

3. M. de Puységur, t. II.

4. Allusion aux discussions survenues au cours de ce siège, entre de La Meilleraye et Gassion.

Le duc d'Orléans avait sous ses ordres des lieutenants dont il n'était pas facile de faire concourir les talents et les ambitions au même but. De La Meilleraye était un homme « tout pétri de bile et de contre-temps » (1). Gassion « avait coutume de recevoir avec peu de respect les ordres qui lui étaient envoyés de la cour » (2). Aussi, entre ces deux maréchaux, tous deux habiles, braves, ambitieux, avides et violents, la concorde était presque impossible. Il aurait fallu, pour les contenir, une volonté de fer, une supériorité de talent qui manquaient à Monsieur.

Quoi qu'il en soit, le maréchal de Gassion ne cessa, depuis le premier jusqu'au dernier jour du siège, de travailler avec diligence et assiduité. Il excellait dans toutes les parties du métier et montrait qu'il était aussi bon ingénieur que soldat de campagne. Rien ne l'arrête, ne le surprend ; il trouve remède à tout, domine les difficultés les plus épineuses par des expédients assurés. On ne le connaissait, jusqu'alors, que pour son adresse à enlever rapidement un quartier ennemi, à rompre un escadron avec furie. Pour l'attaque des places les mieux fortifiées, il ne le cède à personne. C'est un prodige qu'il puisse fournir à la fatigue et à un travail sans relâche. Pendant ce siège, il a fait les plus grandes charges et les plus petites fonctions de l'armée, jusqu'à tenir les tonneaux, avancer les fascines, pour obliger les autres à faire de même, tant il avait de zèle et d'ardeur pour la gloire de sa patrie et le service de son roi (3).

Sa correspondance avec Mazarin, pendant ce siège, est très intéressante.

J'ai reçu, lui écrit le cardinal, par la vôtre des nouvelles fort exactes de l'état du siège. Je vous suis très obligé de la peine que vous avez prise de me les mander et vous conjure de continuer. Je suis bien de votre sentiment qu'on ne peut s'assurer du bon succès de cette entreprise jusqu'à ce qu'on ferme aux ennemis l'entrée du secours qu'ils envoient par mer à la place assiégée (4). C'est à quoi, je crois, que rien

1. M. le Cardinal de Retz, t. I.
2. Gabriel Naudé.
3. M. B. N. 5768.
4. La Hollande fournit une flotte, commandée par l'amiral Tromp, pour bloquer le port.

ne sera oublié de la part de Son Altesse Royale et de ceux qui servent le Roi sous ses commandements et, puisque tout dépend de la prise du fort Philippe, je me persuade qu'on fera tout devoir pour s'en rendre maître.

Puisque les ennemis regardent encore le progrès du siège et ne menacent point nos frontières, vous ne sauriez être mieux, pour le service du Roi, qu'au lieu où vous êtes; mais, s'ils quittent le poste où ils sont et tournent leurs forces ailleurs, vous savez ce qu'en ce cas là je vous ai écrit des intentions de la Reine et de l'opinion qu'Elle a que la sûreté de la frontière dépend, en partie, de votre présence. Je ne m'étendrai pas plus sur cet article vous en ayant écrit fort particulièrement par le sieur de Courteils.

Je vous renouvellerai seulement, avant de finir, la prière que je vous ai faite par mes précédentes, qui est de passer pour l'amour de moi, sur les petites considérations auxquelles vous pourriez avoir répugnance et de donner cela à l'amitié que vous m'avez promise et au service de Sa Majesté.

Vous entendez bien ce que je veux dire et je ne doute point que vous le fassiez, tant pour la passion que vous avez pour le bien de l'État qu'à cause que je suis assuré que vous m'aimez (1).

Le cardinal trouvait, cependant, que la présence du maréchal était plus nécessaire ailleurs qu'à ce siège. Il lui fait pressentir qu'il sera appelé à un autre commandement pour prévenir, s'il était nécessaire, les desseins de l'ennemi :

La Reine sait combien vous êtes utile partout où vous vous trouvez et la peine qu'aura Son Altesse Royale de se voir priver d'un homme d'un aussi grand service. Mais Sa Majesté a une si grande confiance en votre capacité, en votre vigilance et en votre courage, que si les ennemis entreprenaient rien de ce côté-là, Elle ne saurait avoir l'esprit en repos qu'Elle ne sache que vous y soyez. Je ne doute point que ce soit avec une grande joie que vous vous portiez à faire ce qui est sa volonté et que votre plus forte passion ne soit de plaire à une maîtresse qui vous a donné une si grande preuve de l'estime qu'Elle fait de votre personne.

Mais, d'autant que ce détachement pourrait être sensible à Son Altesse Royale, à cause du besoin qu'Elle croit avoir de vous, vous aurez l'adresse de l'y disposer et de faciliter toute chose afin que cela se fasse bien à propos. Vous ne manquerez point de celles qui sont nécessaires

1. Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère.

pour le sujet que je vous écris et M. le duc d'Enghien (1) sera toujours en état de vous envoyer, en cas de besoin, un renfort considérable.

Si la bienséance souffrait qu'après vous avoir fait connaître la volonté de la Reine, je puisse mettre en avant ma considération, j'oserais me promettre de votre amitié que la prière, que je vous fais de vous tenir prêt, s'il est nécessaire pour cette action, ne sera pas inutile. Mais, ayant un plus fort motif de le faire, je me contenterai de vous assurer que je ferai valoir, comme j'ai accoutumé, votre conduite et vos actions selon leur mérite, et que je ne perdrai pas l'occasion de vous faire paraître que personne au monde ne peut être plus que moi, etc. (2).

Mazarin ne savait comment s'y prendre pour mettre fin à la rivalité qui ne faisait que s'accentuer entre les deux maréchaux : « Ce qui me fait de la peine, écrivait-il au duc d'Enghien, et dont je vous fais confidence comme à un de mes meilleurs et fidèles amis, est que je ne vois pas l'union parmi les chefs qui servent dans cette armée-là, ce que vous savez être absolument nécessaire pour le succès d'une aussi grande entreprise. »

De plus, M. le prince n'aurait pas été fâché de voir retirer un tel lieutenant au duc d'Orléans, ce qui aurait pu compromettre une entreprise confiée à son ennemi.

Une autre lettre donne la preuve certaine, indéniable, que toutes les espérances de la cour, pour la réussite des opérations du siège, étaient fondées sur les talents militaires du maréchal de Gassion, à qui l'on ne cessait de donner des marques multiples du soin que l'on prenait de sa fortune.

Mazarin écrit de Ruel, le 3 juin 1644 :

Monsieur, je m'étais bien attendu de votre amitié que vous considéreriez les prières que je vous ai faites, vu principalement celles qui n'ont pour fin que le service du Roi, dont je ne doute pas que vous fassiez toujours la règle de votre conduite.

Tant que les ennemis ne quitteront pas le poste où ils sont et qu'ils donneront de la jalousie au siège, il importe que vous y demeureriez n'y ayant rien à craindre d'ailleurs. Mais, dès qu'ils se remueront et

1. Il venait de recevoir un commandement en Champagne, dont il prenait le gouvernement laissé vacant par la démission du maréchal de L'Hôpital.

2. Lettres de Mazarin, B. N., 1719, t. 2, p. 104.

pourront entreprendre sur nos frontières, vous vous concerterez avec Son Altesse Royale des moyens et des formes avec lesquels vous devez aller vous opposer à eux. Ce qu'arrivant, vous ne laisserez point d'avoir votre part de la gloire de la prise de Gravelines, si elle se fait, ayant tant contribué pour l'assurer. Vous en aurez encore à celle de la frontière, en l'allant défendre si on l'attaque.

Cependant, ce sera à Son Altesse Royale à voir si, après que la circonvallation sera entièrement achevée et en sa perfection, il ne serait pas à propos qu'une partie de la cavalerie, qui ne peut, sans doute, que pâtir et être incommodée au dedans, en sortît et s'en allât loger en quelque quartier proche où elle serait plus commodemment. Vous pouvez, étant sur les lieux, mieux juger cela que nous, qui en sommes éloignés.

Pour ce qui est des travaux et autres choses nécessaires pour l'acheminement du siège, assurez-vous que vous ne manquerez de quoi que ce soit, et le sieur de Roannez (1) part tout maintenant avec cinq mille pistoles que j'avance du mien, outre les cent mille qui ont été envoyés il y a quelques jours et les vingt-cinq mille pour les Hollandais.

Je remets au sieur de Beaugy (2), que j'ai entretenu fort au long de ce qui vous touche, à vous dire plusieurs autres choses, entre autres la satisfaction qu'a eu la Reine d'apprendre par le rapport que je lui ai fait de la lettre que vous m'avez écrite, la parfaite dépendance que vous voulez avoir de ses volontés et de la facilité que vous apportez, toute autre considération mise à part, à faire réussir la fin pour laquelle vous êtes là et à laquelle tout le reste doit se rapporter, qui est la conquête de Gravelines. Je ne saurais vous exprimer la joie que j'ai en mon particulier de vous voir en cette disposition, puisqu'elle me donne plus de moyen de vous servir auprès de Sa Majesté et d'y avancer vos intérêts, qui est une des plus fortes passions que j'ai, étant véritablement, etc. (3).

Les deux maréchaux n'auguraient pas bien du siège et se plaignaient que le véritable général d'armée fût l'abbé de La Rivière (4), aumônier et favori de Monsieur. Les travaux avançaient lentement. De plus, l'ennemi, campé à Mardyck, le long du canal de Dunkerque, faisait toutes les nuits des reconnaissances dont

1. De Rouanette (Gaspard de Michal) avait une compagnie dans le régiment de cavalerie française du cardinal Mazarin. Lève, en 1647, un régiment de son nom; se trouve sous le maréchal au siège et à la prise de La Bassée.

2. Capitaine des gendarmes du maréchal.

3. Lettres de Mazarin pendant son ministère. B. N. 1719, t. 2. F. 103, Chéruel.

4. Il mourut pair de France et évêque de Langres.

l'armée était très fatiguée. L'inquiétude se manifestait partout. Le 28 juin, Mazarin écrit à Gassion :

Monsieur, le sieur d'Ort allant trouver Son Altesse Royale de la part de la Reine, je ne l'ai point voulu laisser partir sans qu'il vous portât de mes nouvelles. Vous pouvez croire que je ne vis pas, maintenant, sans quelque petite inquiétude, et que rien ne m'occupe l'esprit si fortement ni si continuellement que le siège de Gravelines et que l'attente du succès d'une aussi haute entreprise. J'espère pourtant qu'il répondra au bonheur du commencement et du progrès et que toute la consolation que les ennemis rapporteront de n'avoir pas secouru cette place sera de ce qu'elle aura été trop bien inquiétée.

Il faut néanmoins que je vous dise que parmi cette espérance, que toutes les apparences favorisent, nous ne cessons point d'avoir de la crainte et d'en recevoir des alarmes pour la personne de Son Altesse Royale qui s'expose un peu trop, à ce qu'on nous mande. C'est à quoi vous devez absolument vous opposer et vous souvenir que la personne de ce prince est un dépôt dont ceux, qui ont l'honneur de l'approcher et d'avoir accès dans son esprit, sont en quelque sorte chargés et responsables au Roi et à l'État à qui il est nécessaire. Je ne doute point que vous fassiez tout ce que vous pourrez pour retenir par raison cet excès de courage, mais je suis obligé de vous dire que vous ne le faites pas par votre exemple et que, soit par zèle pour le service du Roi, soit par émulation ou autrement, vous vous emportez, quelquefois, au delà des bornes qui sont propres à votre charge.

Sur quoi, je vous dirai librement que je voudrais avoir autant de sujet de vous remercier de la prière que je vous fais de ne donner pas tant à votre courage que de la bonne intelligence que vous avez avec M. le maréchal de La Meilleraye, à laquelle je me persuade que ma considération a contribué pour quelque chose. Vous considérerez néanmoins en ceci ce que la raison et le service du Roi exigent de votre conduite et ne trouverez pas mauvais que j'ai usé de la liberté que l'amitié que j'ai pour vous me donne de vous dire mes sentiments aux choses qui importent au bien de l'État et regardent ma satisfaction particulière qui est, qu'en vous ménageant comme vous le devez, vous fassiez le service du Roi et acquerriez de la gloire. Je souhaite l'un et l'autre de tout mon cœur (1).

Monsieur, de son côté, ne cessait de renouveler à Gassion la prière de se ménager, d'avoir soin de sa personne, lui disant « qu'il avait en ses mains une bonne partie de son mécontente-

1. Lettres de Mazarin, B. N., 1719, t. 2.

ment », ajoutant « qu'il aimerait mieux que Gravelines ne fût pas pris plutôt que de lui savoir la moindre égratignure » (1).

Le maréchal de Gassion s'empare du fort Saint-Philippe, du canal et des redoutes qui joignaient la ville à la mer et fermaient le passage le long de la côte. Pendant ce temps, le comte de Rantzau emportait le fort de l'Écluse.

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, se trouvant au bout du pont de la demi-lune, le maréchal fut atteint, au milieu de l'estomac et sur le cœur, d'une mousquetade qui perça sa casaque et trouva résistance à son collet de buffle. Elle ne fit qu'une contusion et une grande meurtrissure, mais lui enleva l'usage de la parole. Son homme de chambre l'ayant soigné immédiatement, il en éprouva un tel soulagement que, avant de sortir de la tranchée, il put donner les ordres nécessaires. Monsieur, le maréchal de La Meilleraye et les principaux officiers vinrent le visiter (2).

Cette attaque décida du sort de la place, qui se rendit le 28 juillet.

Les deux maréchaux voulurent entrer, chacun le premier à la tête de son régiment, et s'obstinèrent dans la résolution qu'ils avaient prise. Ils mirent l'épée à la main. « Navarre à moi », criait Gassion, qui faisait appel au corps qui était dans la tranchée avec lui. M. de La Meilleraye, de son côté, se mit à la tête des Gardes. Les uns montèrent par la brèche pour entrer, les autres prirent par le haut pour les en empêcher, tous ayant la mèche sur le serpentin. M. de Lambert (3) voulut les calmer sans réussir, disant qu'il allait envoyer demander à M. le duc d'Orléans comment il désirait que la chose finît. « Messieurs, dit-il aux deux régiments, vous êtes des troupes qui êtes au Roi. Il ne faut pas que la mauvaise intelligence de deux généraux vous fasse couper la gorge. C'est pourquoi je vous commande, de la part du Roi et de M. le duc d'Orléans, que vous ayez à retirer vos armes et que vous n'obéissiez plus ni à M. de La Meilleraye, ni à M. de Gassion. Je vais en donner avis à M. le duc d'Orléans, afin qu'il ordonne ce

1. M. B. N., 5768.

2. M. B. N., 5768.

3. Jean de Lambert Saint-Bris, maréchal de camp le 31 mars 1635, lieutenant général e 6 mai 1648, mort, en 1685, à l'âge de quatre-vingts ans.

qu'il lui plaira. » Puis il dit à M. de La Meilleraye : « Monsieur, je vous prie de vous retirer », et autant à M. de Gassion, qui furent contraints de le faire (1).

Cette affaire fit beaucoup de bruit : « Il est très fâcheux, écrit Mazarin à M. le duc d'Enghien, que ce démêlé se soit passé presque en vue des ennemis, et qu'il s'en ait peu fallu que les troupes se soient partagées pour se battre les unes contre les autres. »

Du camp de Langdencheling, M. le duc répond : « Ce que vous me mandez de MM. de La Meilleraye et de Gassion m'afflige extrêmement, et je ne comprends point pourquoi on a voulu faire une chose qui choquât si fort M. de Gassion et qui est tout à fait injuste, le contraire s'étant pratiqué dans tous les autres sièges qu'on a faits. Je vous prie que ceci demeure entre nous (2). »

Gustave-Adolphe avait fait adopter de nouveaux principes dans la tactique en créant l'artillerie légère et en rendant l'infanterie plus mobile. A Rocroi, le duc d'Enghien transforma les bases de la stratégie en appliquant l'art des grandes manœuvres. A Gravelines, le maréchal de Gassion a fait prévaloir des principes nouveaux dans l'attaque des places.

« Il osa, dit du Prat, avancer une méthode particulière, laquelle il appuya d'un raisonnement solide, qui fut suivi d'un succès avantageux. Il faut, dit-il, quitter la vieille coutume qui n'ose faire des logements que la nuit, de peur que si l'ennemi nous voiait à plein, il ne fist aussitost tresbucher à terre tout ce qu'il verroit. Bien au contraire, dans ces occasions, la nuit est favorable aux ennemis et le jour nous est avantageux. La nuit, ils allument et plantent sur le bord de la contrescarpe et jettent sur les glacis des feux d'artifice qu'il nous est impossible d'esteindre et qui leur donnent moien de voir du haut du rampart, sans estre vus, ceux qui s'avancent pour travailler. Et, ainsi, estant couvers de l'obscurité, ils nous canardent à plaisir; s'ils font sortie, nous ne verrons point par où ils sortent, et quand tirant de nos logemens, nous tirons les nostres aussi bien que les leurs.

---

1. M. de Puységur, t. II.
2. Duc d'Aumale, A. P.

« Au jour, tout est égal. S'ils nous voient, nous les voyons aussi, et s'ils osent venir renverser nos toneaux à coups de main, nos mousquetaires les voient à plein, leur feront bientost perdre l'envie de faire de ces gesnérosités. Plus, ajoutoit-il, la nuit n'a point de honte. La gesnerosité ou la lascheté n'y voient point de témoins. Dans les ténèbres, il n'y a que les vraiment vaillans, qui sont très peu, qui font ce qu'ils doivent. Les autres cherchent leur seuretez. Enfin, ceux qui sont commandez de faire une action périlleuse, le font de jour avec beaucoup plus de résolution, estant ravis que leur gesnérosité puisse estre remarquée par ceux qui les ont honorez d'un tel commandement.

« Sur ces fondemens, le mareschal de Gassion se résolut d'y aller désormais en plein jour et pied à pied, se contentant d'abord d'un petit logement au bout du pont et auprès des glacis et, pour en presparer le chemin, il fit eslargir son logement et l'entrée du fossé et fist asseurer son pont de fascines en l'apetissant avec quantité de sacs pleins de terre. »

Du Prat raconte une singulière aventure qui arriva, pendant ce siège, au secrétaire du maréchal : « Le Blef, qui le servoit en cette qualité, allant du quartier Saint-Georges au fort Philippe, après avoir gagné un rideau qui le mettoit à couvert d'une pièce de la ville, qui venoit de tirer près de lui, en passant au fort de l'Escluse, se prit à me dire : « J'ai songé, la nuit passée, que je voiois mon « maistre, qui avoit pris son espée nue par la pointe, s'en aller, « entre deux murs, à des soldats, l'un desquels le couchant en « joue, l'avoit percé à jour d'une mousquetade en tel endroit, me « disoit-il, en me montrant ses deux costez un peu au-dessous du « teston ; l'aiant vu, ajoutoit-il, tomber de ce coup et voiant en sa « mort ma fortune perdue. Outre de cette perte, je suis tombé « esvanoui près de lui, et la violence de la douleur, dont mon « imagination se trouvoit frappée, m'a fait esveiller incontinent « avec fraieur. » Ce qu'il me disoit avec le visage et la couleur d'un homme demi-mort. Ce fut en vain que j'entrepris de le rasseurer par le peu de fondement qu'il falloit faire sur des visions de cette nature, et particulièrement sur les siennes. Je vis bien que ce coup imaginaire lui avoit enfoncé dans l'âme une crainte véritable, dont il n'estoit pas aisé de le guérir. Deux jours après, le maré-

chal de Gassion, aiant commandé qu'on lui apportât son dîner à la teste de la tranchée, ce pauvre jeune homme, qui avoit tesmoigné cent fois que son dessein n'étoit point d'aller dans un endroit où il n'avoit que faire, puisqu'il servoit son maistre de la plume et non de l'espée et que si on lui voiait arriver quelque malheur en un tel lieu, on se moqueroit de lui ou à son nez ou après sa mort, voiant, en cette occasion, marcher la plupart de la maison, par un mouvement subit, qui fit esvanouir sa résolution première, il se rendit le premier à la teste de la tranchée, et il n'oublia pas de chercher des seuretez, se seant là où il voioit le couvert de la fascine plus eslevé et se courbant encore. A peine se fut-il mis dans cette posture, qu'une mousquetade, perçant la fascine, le vint traverser justement aux mesmes endroits que son songe lui avoit marquez sur son maître, aux pieds duquel il vint tomber; après s'estre un peu levé, il mourut tost après.

« Cela me remes en la pensée deux verites qui trouvent ailleurs des fondements assez solides. L'une que Dieu nous fait voir quelquefois dans le roulement confus des images même du songe et sur l'idée de la personne d'autrui ce qui doit arriver à la nostre propre, comme ce jeune homme se figuroit voir mourir son maistre de la mesme sorte en laquelle son maistre le vist mourir deux jours après. L'autre vérité est qu'il n'est pas au pouvoir d'un homme de se tenir ferme dans une résolution la mieux préméditée, et que peu de chose est capable de la lui faire abandonner lorsqu'elle fait obstacle aux déterminations de l'Éternité. »

Le gouvernement de Gravelines fut donné à M. de Grancey (1), Monsieur retourna à la cour pour soigner sa santé et le commandement de l'armée fut donné à MM. d'Elbeuf et de Gassion.

Lettre du Roi au maréchal de Gassion du 12 août 1644 sur le commandement de l'armée conjointement avec M. le duc d'Elbeuf (2).

Mon cousin, voyant que mon oncle le duc d'Orléans est obligé de quitter mon armée afin de pourvoir à sa santé et aussi le peu de dispo-

1. Rouxel, comte de Grancey, blessé grièvement à Saverne en 1637, mort en 1680.
2. A. H. G. Dépôt général de la Guerre. Ministère de M. Le Tellier, 1644, t. 90.

sition de mon cousin le maréchal de La Meilleraye ce qui l'empesche de pouvoir continuer à y servir, j'ay resolu par l'advis de la Reyne régente madame ma mère de donner à mon oncle le duc d'Elbeuf la charge de lieutenant général de mon armée pour la commander conjointement avec vous ou separement et de la composer tant des troupes qui y ont esté toujours destinées que de celles que j'avois au commencement de cette campagne sous vostre commandement particulier et de celles qui servoient en Picardie et faisant neanmoins destacher du tout un corps considerable pour marcher sur la frontière de Champagne, lequel j'ay bien voulu vous faire scavoir par cette lettre et vous dis que l'intention de la Reyne régente madame ma mère et la mienne est que vous vous emploiez au commandement de ladite armée de Flandre conjointement avec mon oncle le duc d'Elbeuf ou séparément selon et en la manière qui vous sera prescrite par mon oncle le duc d'Orléans, auquel je mande de vous donner comme à mon dit oncle le duc d'Elbeuf les ordres de ce que vous aurez à faire pour le commandement de ma dite armée que pour agir le plus advantageusement qu'il se pourra pour mon service, à quoy me remettant, je vous asseureray seulement que celuy que je me promets bien que vous continuerés de m'y rendre me sera en très particulière considération, etc.

Lettre du Roi aux S^rs duc d'Elbeuf et maréchal de Gassion du 23 août 1644 pour les obliger à tenir bonne intelligence entre eux sur l'employ de l'armée qu'ils commandent (1).

Mon oncle et mon cousin, bien que je ne doute pas que vous ne soyez tout deux disposés par vous-mesmes à garder la bonne intelligence et correspondance qui doit estre entre vous en toute occasion, parce que vous cognoissés bien qu'il n'y a rien qui puisse aporter plus d'advancement au progrès de mon armée et que mesme que je scay que mon oncle le duc d'Orléans vous l'a si expressément recommandé en mon nom et au sien avant son despart, qu'il n'y si peut rien adjouter. Néanmoins, comme c'est chose que la Reyne régente madame ma mère et moy avons singulièrement à cœur, j'ay bien voulu par son advis vous y convier encore tous deux d'y contribuer réciproquement, ce que je puis attendre de vostre sage conduite et de vostre affection au bien et advantage de mon service, vous asseurant que vous ne scauriez m'en faire qui me donne une plus grande et plus sensible satisfaction.

Quant à l'employ de l'armée que vous commandes, je vous diray que

1. A. H. G. Dépôt général de la Guerre. Ministere de M. Le Tellier, 1644, t. 90.

vous deves conserver soigneusement les postes que vous occupes en Flandres pendant le moment que l'on pense de les mettre en si bon estat que les ennemis perdent toute espérance de les attaquer et que vostre principal but doit estre de prendre des quartiers d'hyver dans les pays ennemis, veu que vous ne pouves entreprendre aucune chose de plus utile et qu'en la disposition présente des Flamands contre les Espagnols, on ne peut mieux les porter à prendre une bonne résolution qu'en continuant à les incommoder dans le cœur de leur pays comme vous aves commencé de faire aux postes que vous tenes. Ces ennemis leur estant, de leur costé, beaucoup plus à charge que nous et leurs forces n'estant pas en estat de resister aux nostres, mais seulement de leur donner un redoublement de maulx, en sorte qu'il y a grande aparence que se trouvant pressés de toutes parts, ils chercheront à se delivrer de ceulx qui ils voient, non seulement dans l'impuissance de les proteger, mais de qui ils sont le plus avant et le plus incessamment tourmentés et penseront à s'accommoder avec nous. Et en asseurant vous n'obmetres rien de ce qui sera possible pour profiter d'une conjoncture si favorable à mes affaires. Je ne vous en diray pas davantage, priant Dieu, etc.

Cette union si désirée ne sembla pas s'établir. Ce n'est qu'à leur retour à Paris que, sur les instances de la reine, ces deux chefs de l'armée se raccommodèrent.

Après avoir fait détruire les lignes de circonvallation de Gravelines, le duc d'Elbeuf et le maréchal de Gassion marchèrent vers Aire. Ce dernier fit une course de quinze jours à trois semaines dans le pays ennemi, s'empara de plusieurs forts et pilla la campagne jusqu'à Ypres.

D'Hazebrouck où il se trouvait, il envoya le marquis de Langeron, maréchal-de-camp, avec quatre mille hommes à Bailleul. Les supplications des pères jésuites et des capucins, qui y avaient leurs couvents, sauvèrent ce bourg de l'incendie, mais non du pillage. Le détachement rejoignit le maréchal qui, ne laissant à Hazebrouck que mille cavaliers et autant de fantassins, se dirigea avec le gros de son armée vers Ypres. Faisant avancer quelques troupes jusqu'aux portes de la ville, il lui fit offrir la protection de la France par un trompette que les magistrats retinrent prisonnier. L'arrivée du duc d'Amalfi [1] le força à se retirer.

1. Gouverneur des armées.

Vincart (1) rapporte que le maréchal avait le plus grand soin de ses hommes et, à l'appui de ce qu'il avance, cite une lettre du marquis de Traseignies (2) au duc d'Amalfi : « Jeudy, M. le maréchal de Gassion a accompagné son infanterie qui allait à Wathen, à la rivière de Tournehan qu'elle passa, l'eau jusqu'à la ceinture, dont M. de Gassion avait grand pitié et leur dit : « Enfans, je vous « plains et vous assure que j'écrirai à la cour pour soulagement et « ferai mon possible pour divertir le dessein du fort de la Folie « (ainsi intitulait-il le fort de Wathen) et quand bien on l'achève- « rait, il n'y aura que des hommes commandés de chaque régi- « ment. Adieu, messieurs, je me recommande. »

En septembre, l'armée s'était séparée en deux corps, l'un restant au fort Wathen et l'autre marchant en campagne.

Le 1er octobre, le roi le félicitait sur la prise du fort d'Arques, près de Saint-Omer.

Mon cousin, j'ay esté très ayse d'aprendre par le sieur de Bougis comme vous avez pris le fort d'Arques, qui est estimé de telle importance que je desire de l'advis de la Reine régente madame ma mère que vous n'en parties pas jusqu'à ce que vous aies ordre de moi de le faire. Et que, cependant, vous vous y metties en estat que les ennemis ne puissent rien entreprendre contre nous. En me remettant au dit sieur de Bougis de ce que je pourrois adjouter à cette lettre, je ne vous la feray pas plus longue que pour prier Dieu, etc. (3).

Nouvelle lettre, datée du lendemain, sur les desseins que doit communiquer au maréchal M. de Villequier :

Mon cousin, par ma lettre, datée d'hyer, vous verres comme je désirais que vous ne partissiez point du fort d'Arques, celle-cy est pour vous confirmer le mesme ordre et adjouter par l'advis de la Reine régente, madame ma mère, que son intention et la mienne est que vous vous employes avec mes forces à l'exécution d'un dessein très important que le sieur de Villequier, gouverneur de Boulogne, capitaine des gardes de mon corps, vous communiquera et pour lequel vous agissies selon les advis qu'il vous donnera comme ayant seul cognoissance de

1. *Relation des campagnes de 1644-1645*, par Jean-Antoine Vincart.
2. Lieutenant gouverneur et capitaine général des Flandres au nom de Philippe IV.
3. A. H. G. Ministère Le Tellier, 1644, t. 90.

l'affaire ; et c'est pourquoy je me remets complètement à luy de ce qu'il vous en pourroit dire, vous recommandant d'y aporter un tel secret que la chose demeure entre vous et luy. Jusqu'à l'effet et dans l'attente de ce qui reussira d'une entreprise dont le succès seroit si advantageux à l'Estat, je prie Dieu, etc. (1).

Le secret de l'entreprise a été bien gardé, car on ne trouve, aux archives de la guerre, dans la correspondance du cardinal Mazarin et celle de Le Tellier, rien qui puisse renseigner sur son objet.

Les autres lettres du roi ont rapport à l'installation des quartiers d'hiver ; il y est manifesté le désir d'envoyer le régiment du maréchal en garnison pour se rafraîchir à cause des nombreuses fatigues qu'il a eu à supporter pendant cette campagne.

Au cours de cette marche sur la frontière, Gassion a prouvé qu'il réunissait toutes les qualités du général, sachant faire supporter à son armée les périls et les fatigues, y entretenant, par son autorité, une subordination que Mazarin regrettait de ne pas voir dans les autres troupes. Il faisait garder ses quartiers d'après les règles de l'art militaire, se préoccupait des mesures les plus sages afin d'y entretenir, sinon l'abondance, au moins le nécessaire, dans des contrées dévastées par le passage continuel des troupes et fatalement choisies pour toutes les opérations de la guerre. Il mettait à contribution les pays par où l'ennemi pouvait arriver pour se ravitailler.

Jamais il n'a cherché à intercepter la gloire des services d'autrui. Les officiers avaient en lui un témoin fidèle de leurs actions. Il excellait à manier les armes et les chevaux, franchissait les plus grandes distances avec une merveilleuse rapidité, ne se laissait jamais arrêter par des cours d'eau qu'il passait souvent à la nage. Partout et toujours, il faisait preuve de prudence et de hardiesse, ralliant souvent ceux qui pliaient, barrant le chemin aux fuyards et leur faisant tourner le visage à l'ennemi. Il châtiait cruellement les déserteurs et les pillards, mais fermait les yeux sur d'autres délits. Il n'engageait pas dans une longue marche les chevaux fatigués à la suite de courses. Sa préoccupation constante était

1. A. H. G. Ministère Le Tellier, t. 90.

de trouver de bons quartiers pour rafraîchir, comme on disait alors, son armée.

On en jugera par ce passage, emprunté au manuscrit de du Prat :

« Pendant nostre sejour de huit ou dix jours à Nieulé, on a esté mis en bonne défense par les soins du duc d'Elbœuf. Le maréchal de Gassion voiant que la saison fort avancée (c'estoit la fin d'octobre) ne lui permettoit pas d'entreprendre rien de nouveau sur les ennemis, jugea que pour achever cette campagne, il ne lui restoit plus qu'à donner à ses troupes de bons quartiers de rafraichissemens, qui ne fussent pas à charge à la France, ce qu'il exécuta de cette façon.

« Estant bien informé qu'une bonne partie de la frontière et du pays nouvellement conquis, s'estoit remise sous la faveur des contributions et se trouvoit pourveu d'une grande quantité de fourrages, il résolut d'y faire subsister son monde le plus qu'il pourroit. Pour cet effet, après avoir renvoié, par ordre de la Cour, à Ouaté, tout ce qu'il avoit d'infanterie, il partit avec sa cavalerie de Nieulé le 26 octobre et alla camper à Quevilly, à l'abbaye de Blangy, à Filieuse, où il séjourna huit ou dix jours. Delà, il fut campé à Croizet, à Mouche-aux-Bois, à Hamelincourt, à Quean, à Ribecourt, d'où l'on fust passé l'Escaut à Marconin, entre Crevecœur et Cambray, d'où don Estevan de Gamara, gouverneur et espagnol naturel, non content de sortir au devant de lui avec quatre-vingt chevaux et avec dessein de lui faire compliment, témoigna au comte de Quinsay, avec lequel il s'aboucha, que s'il eut prévu le passage du maréchal, il eut fait tendre, sur une hauteur, un pavillon pour le recevoir, et y eut fait apporter le disner. Le lendemain, qui estoit le 19 novembre, il lui escrivit avec toute la civilité qu'on pourroit imaginer. Comme le premier dessein du maréchal de Gassion avoit esté de faire prendre à toute l'armée ses quartiers d'hyver sur la Lys, aussi son dernier estoit de s'en aller au Quesnoy et tout le long de la Sambre en un très beau et très riche pays et là, avec cinq cents mousquetaires, mettre son monde à couvert et leur doner le plus beau rafraichissement qu'ils eussent jamais eu. En vérité, nous fusmes ravis de voir son dessein rompu par l'arrivée des quartiers d'hyver, qui n'apporta pas peu de joie à tout le monde. Il faut avouer que cette marche ne

fut pas des moins considérables et en sa méthode et en ses effets. Elle fut digne du maréchal de Gassion, hardie, judicieuse, avantageuse, et à la France qui recent autant de soulagement, et à l'armée qui n'y fit pas mal ses affaires et qui y trouva assez bien son compte. Par cette marche, il obligea les ennemis de destacher un corps considérable de cavalerie pour le costoier et pour l'observer par crainte d'une nouvelle incursion. Et, par ce moyen, il fit aussi diversion d'une partie des forces qui pouvoient estre emploiez contre Ouaté. Aussi, le soulagement que la France receut de cette prolongation des quartiers d'hyver et d'une telle subsistance sur la frontière ennemie contrefesoit très avantageusement toutes les incommoditez que l'entrée d'un hyver assez rude nous pouvoit faire souffrir. Ce que le mareschal de Gassion voulut faire reconnoître, lorsqu'à son premier logement en France il se prit à dire à ses officiers qui estoient à sa table : « Aujourd'huy, nous « commençons à manger nos amis, où nous ne scaurions arrester « deux jours qu'il ne leur en couste plus de 10 000 escus ; hyer, « nous mangions nos ennemis, cela estoit plus naturel. Il est vrai « qu'après avoir fait la guerre aux hommes, nous commençons à « nous lasser de combattre contre la nature et de souffrir la guerre « du temps. »

« Mais aussy, tout suivant, sans qu'aucun se desbandait, toutes les troupes donnaient une belle preuve de leur obéissance. Ceux qui disoient : « Nous sommes François et on nous traite à la sué- « doise » ne laissoient pas de filer aussi bien que ceux qui portoient gaiement une fatigue qui durcissait le corps et qui épargnoit le pain de la France. Cette expérience nous apprit que s'il y a des nations qui fatiguent plus que la nostre, elles doivent cette fermeté plustôt à leur résolution et à l'accoutumance qu'à leur air et à leur tempérament, et que quand nous voudrons nous y résoudre et y prendre habitude, nous sommes capables de faire et de souffrir les mêmes choses. Ces duretez rendoient aussi plus agréable la mémoire du rafraichissement de la Flandre, on ne faisoit point de logement en cette marche, qu'on ouït dire : « Vive Ypres, vive « Hazebruch et Bailleul », mêmes que quelques-unes de nos incommoditez se trouvèrent avantageuses. Le brouillard espais, qui ne nous abandonnoit guère dans cette entrée de l'hyver, rendoit inu-

tile le guet qui se faisoit sur les émminenses et sur le haut des arbres, donnoit souvent moien aux compagnons de trouver la pie au nid. »

Ces extraits du manuscrit de du Prat donnent une idée de la manière dont le maréchal de Gassion entendait la guerre, non seulement au point de vue de l'action dans le combat, mais aussi pour y préparer les troupes, qu'il savait entretenir en état afin de pouvoir leur demander, à un moment donné, des efforts considérables auxquels il prenait toujours une part active.

On sera étonné de trouver, dans ses instructions concernant le service de sécurité, des méthodes qui ont été mises en pratique dans le siècle suivant, et qui servent encore de base aux règlements actuellement en vigueur. On a beaucoup coordonné, ordonnancé, décrété depuis lui, mais peu inventé.

Les ennemis se préparaient à effacer les effets désastreux produits par cette campagne dans les Flandres. N'ayant rien entrepris, leurs forces n'avaient souffert aucune diminution sérieuse et ils étaient en état de recommencer les hostilités dès qu'ils en trouveraient l'occasion. Aussi, cherchaient-ils toutes les occasions de prendre leur revanche et étaient fort bien servis par leurs espions, qui les tenaient au courant de tout ce qui se passait dans les camps du maréchal de Gassion. Ils savaient que, dans sa dernière marche, il n'avait presque pas d'infanterie et que sa cavalerie était composée, en grande partie, de compagnies ne faisant ni garde, ni guet. Ils le voyaient, tous les jours, passer en vue de leurs frontières, devant leurs postes. Jamais ils n'osèrent l'attaquer et porter, de jour ou de nuit, l'alarme dans ses quartiers. Ils savaient trop bien à qui ils avaient affaire, avaient trop de sagesse pour venir attaquer un chef aussi vigilant, un homme que l'on rencontrait plus souvent aux avant-postes que sous sa tente. S'ils eussent voulu le visiter, ils auraient vu qu'il avait donné bon ordre pour les recevoir.

Le maréchal n'ignorait pas qu'ils n'oseraient l'attaquer qu'avec un corps plus considérable que le sien, mais savait aussi qu'ils pouvaient avoir quelque homme de parti entreprenant et hardi qui, avec « une troupe gaillarde », pourrait tenter de se jeter la nuit sur ses quartiers.

« Pour prévenir des accidens de cette sorte, écrit du Prat, il ne se contentoit pas de la garde ordinaire, laquelle, si elle est proche du quartier, on entre dedans en la poussant et si elle est esloignée, on la peut couper. Il jugea que l'ordre, qui met un corps de 100 chevaux à l'entrée du quartier, à demi-quart de lieue une garde de 50, à demi-lieue une de 20 et, plus loin, une de 5, avec des vedettes entre deux, tout cela tirant pour donner l'alarme à ceux qui sont derrière et arrester d'autant les ennemis qui sont obligez, ne pouvant pousser les gardes sans se mettre en désordre, de faire alte pour regarder si tout suit et reprendre leurs rangs, il jugeoit, dis-je, qu'un tel ordre quoique fort asseuré, estoit de trop grande fatigue pour ses troupes qui n'estoient que médiocre. Sa méthode estoit de faire plusieurs petits partis de cinq ou six cavaliers au plus, mais bien montez et bien commandez par un brigadier, homme de résolution et assuré. Ils jetoient ces petits partis par toutes les avenues par où les ennemis pouvoient venir, avec ordre de s'en aller, chacun avec son garde au plus près des ennemis qu'il se pouvoit, se tenir sur une hauteur, les hommes escartez à quelque distance, souvent ventre à terre pour mieux sentir si rien s'avançoit, commander, s'ils descouvroient l'ennemi, de destacher aussitost un cavalier pour venir avertir le quartier à toute bride et, en mesme temps, se retirer de quatre ou cinq cents pas sans donner aucune alarme et, delà, si on entendoit le mesme bruit, envoier pareillement un autre cavalier pour donner avis comme les ennemis continuoient de s'avancer et ainsi conséquemment. « Mais, gardez-vous bien, leur disoit-il, de leur « donner l'alarme. Le jour venu, retirez-vous. » Cet ordre donnoit du temps de se mestre en estat de recevoir les ennemis de bonne grâce et ne fatiguoit point son monde. »

Au cours de cette campagne, le maréchal s'était défait de la lieutenance générale de Touraine.

Sur le Rhin les conquêtes des Français étaient menacées.

La prise de Gravelines, le secours de Fribourg doivent-ils être regardés, après Thionville, comme le couronnement du succès de Rocroi et attirent-ils, encore, l'attention de ceux qui s'occupent sérieusement de l'art de la guerre, tant au point de vue des sièges que de l'action de la cavalerie contre une armée de secours. Si,

dans les Flandres, Gassion a montré ses qualités d'ingénieur et fait preuve, en toutes circonstances, d'une merveilleuse audace, Rose a acquis une grande réputation par la hardiesse de sa marche, la célérité de ses mouvements, le sang-froid de ses cavaliers en présence du danger. Il a dérouté la prévoyance ordinaire de Mercy.

Ces deux capitaines ont contribué, à des titres différents, au succès d'une campagne qui, sans être marquée par une grande bataille, n'en a pas moins eu son importance par suite de ses résultats. Aussi, l'Histoire n'a pas oublié d'enregistrer à ses plus belles pages la conduite du duc d'Orléans, de Gassion, du duc d'Enghien, de Turenne, sans omettre les hauts faits accomplis par un des chefs les plus en vue de la cavalerie weimarienne qui, à la tête de cavaliers hardis et déterminés, a vraiment fait des prodiges de valeur.

Quant à Gassion, il n'a pas démenti, pendant toute cette campagne, la confiance que l'on avait en lui. « Nous ne pouvons, écrivait le roi, en donner le commandement[1] à un chef qui puisse s'en acquitter plus dignement que nostre très cher et bien aymé cousin, le sieur de Gassion, mareschal de France, nostre lieutenant gesneral en Touraine et mestre de camp gesneral de notre cavalerie légère pour avoir fait connoître une grande capacité, expérience de la guerre, valeur, vigilance et prudence en divers employs importans quy luy ont esté confiés, tant dans les armées estrangères des princes nos alliés que dans les nostres[2]. »

1. On avait assemblé une troisième armée pour donner la main, selon le besoin, au duc d'Orléans en Flandre ou au duc d'Enghien en Champagne.

2. B. N., Fonds Le Tellier.

CHAPITRE XI

TROISIÈME CAMPAGNE EN FLANDRE

(1645)

Provisions pour commander en Flandre sous le duc d'Orléans. Passage de la Colme. Prise de Mardick. Trois blessures. Prise de Bourbourg. Lettre à Le Tellier. Intérêt que le maréchal porte aux officiers. Sa piété. Confiance de Mazarin dans ses desseins. Lettre à ce sujet. Sa connaissance des hommes et des choses.

1645. La campagne de 1644 avait assuré à l'armée de Flandre, avec Gravelines, la possession du fort de Wathen, que M. le duc d'Elbeuf mit en état de défense. M. le maréchal de Gassion, dont l'humeur agissante ne pouvait souffrir que l'hiver fût du temps perdu pour la guerre, prit son quartier à Arras et assura la subsistance d'une bonne partie de sa cavalerie avec des contributions faites sur l'ennemi, qu'il allait chercher jusqu'à vingt lieues. Il ne comprenait pas l'oisiveté des camps et tenait continuellement ses troupes en haleine.

Par pouvoir du 16 mai, dont voici le texte, il commande l'armée de Flandre sous Monsieur.

Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre :

A tous présens et avenir, salut, scavoir faisons :

Comme les ennemis desclarés de cette couronne préparent leurs plus grands efforts du côté des Flandres, aussy nous nous trouvons obligé d'y faire assembler la plus puissante de nos armées pour nous opposer à leurs desseins et entreprendre ce que la réputation de nos armes et le bien de nostre Estat pourrait requérir et, après que nostre très cher et vénéré oncle, le duc d'Orléans, nostre lieutenant général dans toutes les provinces de nostre Royaume et Pays de nostre obéissance, a choisy de prendre en personne le commandement de nostre armée de Flandre, nous avons estimé qu'il n'y avoit rien de plus important et de plus nécessaire pour le succès de nos desseins, sous la conduite d'un chef de si grande dignité et capacité, que de donner nostre lieutenance

générale, soubs luy, à la dite armée, à une personne capable de s'en acquitter à sa satisfaction et à la nostre, sur quoy, scachant bien que nous ne pouvons faire un choix plus agréable à nostre oncle et qui tombe plus dans l'approbation publique que de la personne de nostre très cher cousin, le sieur de Gassion, maréchal de France, mestre de camp général de nostre cavallerie française et estrangère et commandant présentement les troupes de nos armées logées dans la dite province de Flandre, pour opposer aux entreprises des ennemis, lequel, pendant les campagnes dernières, sous le commandement de nostre oncle, dans le siège et la prise de Gravelines et depuis dans toutes les occasions qui se sont présentées et mesme en la prise comme en la conservation du poste et du fort de Wathen, pour la sûreté duquel il s'est puissamment employé pendant l'hyver dernier et a continué de rendre des preuves signalées de sa valeur, expérience en la guerre, vigilance, prudence et grande conduite et de sa fidélité et affection singulière à nostre service. A ces causes, et avec les bonnes considérations et de l'advis de la Reine régente nostre très honorée Dame et Mère, nous avons nostre cousin le maréchal de Gassion constitué, ordonné et establi, constituons, ordonnons et establissons par ces présentes, signées de nostre main, nostre lieutenant-général représentant nostre personne en nostre armée destinée contre la Flandre en l'absence de nostre oncle, le duc d'Orléans, et la dite charge lui avoir donnée et octroyée, donnons et octroyons avec le plein pouvoir de commander à toutes les troupes tant de cheval que de pied, françaises et estrangères dont sera composée icelle, exploiter *dedans et dehors* (1) de mon Royaume pour le bien et avantage de mes affaires et services, faire vivre les gens de guerre en bon ordre et police, en faisant faire les montres et revues par les officiers et commissaires ordinaires des guerres et, en leur absence, y en commander d'exprès, commandant à tous ces officiers servant en nostre armée et avec les forces d'icelle de repousser les ennemis iceux attaqués et assaillir, entrer dans leurs pays, assiéger et battre les villes, places et châteaux qui refuseront de nous obéir, donner assaut, les prendre, s'opposer aux entreprises, livrer batailles, rencontres, escarmouches, ce que nous-même ferions si nous étions présent en personne à notre armée. Mandons à notre très cher aimé oncle, le duc d'Orléans, de reconnaître notre cousin le maréchal de Gassion ainsi qu'il appartient à ceux de sa charge. Si donnons en mandement par cesdites présentes à tous chefs, capitaines et conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, et à tous autres, nos justiciers, officiers et sujets qu'il appartiendra que notre dit cousin le maréchal de Gassion, duquel nous avons pris et reçu le

1. Ces mots sont soulignés dans l'expédition.

serment en tel cas requis et accoutumé et icelui mis et institué en possession de la dite charge, ils ayent à le reconnoitre et à lui obéir et entendre tout ainsi que notre propre personne, es choses touchant et concernant la dite charge et l'en laisser jouir et user pleinement et paisiblement sans aucun trouble ni empêchement. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes (1).

Le duc d'Orléans résolut de passer la rivière de Colme, qui était profonde et marécageuse. Piccolomini l'en empêcha. Il s'avança alors jusqu'à Neuffossés où, dans une escarmouche avec de la cavalerie de Lamboy, qui était au Mont-Cassel, Villequier (2) fit passer la rivière à l'infanterie qui avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Pressé par l'ennemi, il allait être pris, lorsque le maréchal de Gassion marcha à son canon. Les Espagnols se retirèrent et le maréchal, ayant passé dans l'eau, comme avait fait Villequier, fit faire quantité de ponts sur lesquels toute l'armée passa.

Le passage de la Colme ne fut pas sans danger. L'abbé de La Rivière, qui accompagnait M. le duc d'Orléans, blâma la témérité de Gassion.

Mardick est investi le 20 juin et pris le 10 juillet. A l'attaque du fort de Linck, comme le maréchal faisait passer les mineurs et repoussait en même temps des personnes de condition, qui s'exposaient trop à son gré, il reçut, en même temps, trois mousquetades, une dans sa botte près du genou, une seconde dans sa casaque près du côté, la troisième dans le bras gauche, entre le poignet et le coude. Cette dernière lui rompit nerfs, muscles et tendons et l'obligea à souffrir de grandes incisions. On craignit un instant pour ses jours. Piccolomini, Bucquoy (3) envoyèrent prendre de ses nouvelles et lui firent dire combien ils prenaient part à son état.

Pendant le siège de Bourbourg, qui capitula le 9 août, le maréchal, dans une lettre à M. Le Tellier (4), donna encore une preuve

1. A. H. G., 92.

2. Antoine d'Aumont, né en 1601, maréchal de France en 1651, mort en 1669, marquis de Villequier.

3. M. 5768.

4. Le Tellier (Michel), seigneur de Chaville, intendant de l'armée d'Italie, nommé secrétaire d'État de la guerre le 11 avril 1643 en remplacement de De Noyers. Rem-

de son esprit essentiellement militaire, à propos d'une permission accordée au marquis de Croisilles, de son endurance au mal et à la fatigue.

Monsieur,

Son Altesse Royale a donné la permission à M. le marquis de Croisilles de s'en aller à Paris pour dix ou douze jours, pour vaquer à ses affaires qui le pressent extresmement ainsy qu'il poura vous le dire lui-mesme. Il est bien persuadé qu'il ne manquera pas dans ce tems-là de retourner à sa charge. Je suis bien asseuré que c'est avec beaucoup de regret qu'il a été contrainct de s'en esloigner.

Pour ma blesseure elle va de mieux en mieux grâce à Dieu, à mes douleurs près quy ne me donnent pas beaucoup de relasche. Je ne laisse pourtant pas de prendre l'air tous les jours et me faire porter en chaize aux lieux où j'estime que ma présence est nécessaire. Le siège de Bourbourg va toujours s'avançant. On s'est logé ceste nuit passée sur le bort du fossé de la contrescarpe. On y fait présentement une batterie dessus. Les assiégés font grand feu. Ils n'ont point encore fait de sortie. Si nous sommes une fois maistres des dehors, le corps de la place ne tiendra pas longtems, mais ils font certainement beaux et grands et j'appréhende qu'ils ne nous fassent un peu de peine. Voilà, Monsieur, l'estat des choses pour le présent. Je ne manqueray de tems en tems de vous tenir averty du surplus tant je désire conserver l'humeur de vos bonnes grâces et vous faire voir que je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE GASSION (1).

Au camp devant Bourbourg, ce 5 août 1645.

Il portait le plus grand intérêt aux troupes placées sous ses ordres et usait de son influence pour faire obtenir aux officiers ce qui leur était dû. Voici une lettre adressée à Le Tellier, dans laquelle il montre encore que les intérêts particuliers ne lui faisaient pas oublier les choses essentielles de la guerre.

Monsieur,

Les colonels estrangers, qui sont dans ceste armée, m'ont prié de vous escrire en leur faveur touchant leurs apointemens de mille escus

---

placé le 24 février 1662 par son fils François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois. Ne cessera de prendre part aux affaires du département de la guerre qu'après le traité d'Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668.

1. A. H. G., t. 98.

par an qu'on a coutume de leur faire payer. Ils n'ont point été payés l'année passée. Rose nous asseure, Monsieur, qu'ils mesritent d'estre considérés, car ils servent très dignement et leurs régimens sont en meilleur estat qu'ils n'ont jamais esté. Qu'il vous plaise de leur accorder la faveur qu'ils vous demandent, ils vous en auront une obligation toute particulière.

Nous attendons dans ce camp, demain, M. le marquis de Villeroy (1). Dès qu'il sera arrivé, Son Altesse Royale est résolue de marcher de suite aux ennemis. Si elle persiste dans cette résolution, il y aura matière de vous faire une belle et longue relation. Picolominy ne scait pas si nous marcherons droit à ses retranchemens ou si nous irons sur la Lys. L'un ou l'autre de ces desseins leur donne la mort. Pourvu qu'il soit heureusement exécuté. Dieu nous en fait la grâce, vous saurez ponctuellement par moy toutes choses. Je vous feray voir que je suis en tout et pour tout que je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE GASSION (2).

Au camp de Bourbourg, ce 19 août 1645.

La piété du maréchal était très grande. Dans les phases les plus importantes de sa vie, on le voit toujours invoquer le Créateur pour la réussite de ses projets, montrer une foi chrétienne qui le soutient lorsqu'il endure les souffrances les plus grandes par suite de ses blessures. Lorsque, sous les murs de Lens, il tombera frappé mortellement, il conservera, jusqu'à son dernier soupir, un calme qui prouve la confiance qu'il avait dans une autre vie. Il faisait, de plus, preuve d'une grande tolérance.

La lettre que lui écrit le cardinal de Mazarin, à propos de ses succès, dénote, de la part du ministre, une confiance entière dans les desseins de Gassion, qui a pu mettre à profit les avis qu'il recevait de la cour.

Paris, le 16 novembre 1645.

Monsieur, vous pouvez croire que je n'ai pas été peu touché de la défaite des troupes de Lamboy, dont le sieur de Rouannez nous a apporté la nouvelle. Ce succès, quoiqu'il n'eût point été décisif, ne laissera pas de faire une grande impression de désespoir sur l'esprit des Flamans, que les ennemis tâchent toujours d'entretenir des espérances de l'ave-

1. Plus tard maréchal de France.
2. A. H. G. 98.

nir pour les consoler des pertes présentes qu'ils souffrent. Ils verront néanmoins, par là, combien ces espérances sont mal fondées, et que nous n'apportons pas moins de vigilance et de vigueur à la fin de la campagne que nous en avons fait paraître au commencement et en la suite.

Je ne vous dissimuleray point la joie que j'ai eu, en mon propre, d'avoir eu part au succès que vous avez obtenu pour les ordres réitérés, qui vous ont été envoyés, de ne venir point à la cour, dans la créance invariable que j'ai eu que votre présence était encore absolument nécessaire en ce pays-là. En cela, je remarque que mon génie ne manquera jamais de bien rencontrer au projet des choses où le votre agira.

J'avais résolu d'attendre le courrier qui devait suivre le sieur de Rouannez, et nous porter le détail de ce qui s'est passé en la défaite susdite, mais les nouvelles que je viens de recevoir de Bruxelles, et que j'ai estimé vous devoir faire savoir au plus tôt, m'ont obligé de renvoyer en diligence le dit sieur Rouannez, qui vous informera de vive voix de toutes choses, et vous dira particulièrement que vous n'avez pas au monde un serviteur plus acquis et plus passionné que moi. Vous devez faire état de sa personne, à cause des grands sentiments qu'il a pour la vôtre, non seulement d'autant qu'il est à moi et qu'il sait que vous m'aimez, mais par ce encore qu'il a eu le bien de vous voir agir et d'être témoin de votre conduite.

Les avis que j'ai reçus de Bruxelles et de beaucoup d'endroits sont que les ennemis ayant vu tomber Hulst, plus tôt qu'ils ne s'étaient imaginé, et que le prince d'Orange, profitant de l'occasion, avait tourné ses armes contre les forts auxquels on travaillait sur le nouveau canal pour fortifier le côté d'Anvers, avaient fait avancer de ce côté-là la plupart de leurs forces pour empêcher les progrès qu'il pourrait faire, ce qu'on ne croyait point qu'il leur fut aisé ; qu'outre cela, ils étaient en peine des pressantes instances que le dit prince faisait auprès de MM. les États pour en obtenir encore l'entretenement de six semaines pour son armée ; pendant lequel temps, il espérait de faire de plus grands progrès sur les ennemis dans la constitution présente de leurs affaires, qu'il ne ferait à l'avenir pendant toute une campagne, où ils pourraient reprendre haleine et rétablir leurs armes.

Que les ennemis étaient avertis de vos desseins trois jours avant que vous fussiez partis de l'armée pour venir ici, et que votre retour et la prise de Hulst, qui est arrivée en même temps [1], les avait empêchés d'attaquer Menin ; mais qu'ils n'en avaient pas perdu la pensée, et qu'ils devaient en tenter l'exécution sitôt que M. le prince d'Orange

1. 4 novembre.

viendrait à se retirer et à mettre son armée en quartier d'hiver. J'ai cet avis de tant d'endroits que je ne puis le révoquer en doute ; Piccolomini et le duc de Lorraine l'ont résolu sur une précise nécessité où ils se trouvent engagés de faire quelque chose de considérable pour donner quelque satisfaction aux Flamans.

C'est pourquoi vous vous tiendrez sur vos gardes et, si vous croyez qu'il soit nécessaire, vous pourrez retenir les corps qui sont sur la frontière, même la compagnie des gardes, que si, néanmoins, vous ne le jugez pas nécessaire, vous pourrez renvoyer Normandie, Navailles, Lyonnais, La Mailleraye et Brezé-Duc, et même quelques régiments de cavalerie de ceux qui devaient revenir, et les compagnies encore de cavalerie appartenant aux gouverneurs des places, afin que cela leur apporte plus de sûreté et de repos, et d'autant plus que M. le maréchal de Rantzau, étant tombé malade, veut obtenir la permission de revenir ici. Du tout quoi je me remets à ce que M. Le Tellier vous en écrit.

Surtout, je vous conjure, autant que je puis, et de toutes les forces de mon âme, d'avoir soin que la religion, ni les choses ni les personnes ecclésiastiques ne soient point maltraitées par nos gens de guerre, de faire sévèrement punir ceux qui l'entreprendraient, et ôter aux Espagnols ce prétexte avec lequel ils tâchent de donner aux Flamans aversion de notre conduite, leur persuadant que nous voulons introduire l'hérésie dans leur pays. Vous prendrez aussi, s'il vous plaît, garde à un autre désordre qu'on nous impute, qui est que nos soldats ne laissent pas de piller les villages qu'on a mis sous contribution, après qu'ils ont payé la susdite contribution.

L'on fait lever en toute diligence quelques régimens, jusqu'au nombre de trois mille hommes, par des mestres de camp qui partiront bientôt les mettre sur pied. On a aussi envoyé de l'argent en Hollande pour former un corps de mille cinq cents ou deux mille fantassins du licenciement que doivent faire MM. les États de quelques-unes de leurs troupes. Ce corps sera commandé par le colonel Colhas. On a aussi envoyé en lever un autre en Angleterre, de mille ou mille deux cents hommes, lequel avec celui de Colhas viendra débarquer à Calais pour servir avec les autres susdits en votre armée, de laquelle, quand elle sera fortifiée de ces corps, on pourra retirer les dix compagnies des gardes qu'on vous a écrit de retenir.

Quant aux prisonniers liégeois que vous aurez faits et qui seront bien aise de prendre service avec nous, j'estime qu'il sera plus à propos d'en faire un corps et de l'envoyer en Champagne ou en quelque autre province éloignée des ennemis, pour les éloigner des occasions de nous quitter et de retourner à eux.

Il importe aussi extrêmement que, tandis que M. le prince d'Orange sera en campagne, vous tiendrez les ennemis en perpétuelle jalousie, afin qu'ils n'allassent pas lui tomber sur les bras, et que vous ache-

viez par là d'avoir part aux progrès qu'il fera, en ayant eu tant à ce qu'il a fait cette campagne.

L'avis que vous me donnez du voyage de Lamboy en Espagne est véritable; mais il y a apparence que l'échec qu'il vient de recevoir déconcertera un peu ce voyage et le rendra moins désavantageux (avantageux) qu'il n'eût été aux Espagnols. Je vous prie de continuer à nous tenir toujours avertis de ce que vous apprendrez, et de croire que personne au monde ne sera jamais plus véritablement, ni plus inviolablement que moi, etc. (1).

Ceux qui ont bien étudié son génie, et reconnu les ressorts de ses mouvements, ont remarqué que ce qui semblait qu'il fît le plus au hasard et contre les lois de la guerre était conduit par des principes de prudence particulière et par un résultat de raisonnement fondé sur une connaissance très exacte qu'il avait de l'état présent des ennemis, de la condition de leurs forces et des siennes, de leur volonté ou irrésolution à agir, de la pluralité d'indépendance de leurs chefs vis-à-vis les uns des autres, de la qualité des chemins par où il devait passer et retourner à ses quartiers, ce que peuvent, en de telles occasions, la diligence et l'activité, la précaution et les surprises, les ruses et la bravoure. Sur tout cela, il fondait des résolutions qui paraissaient étranges à ceux qui n'avaient pas les mêmes lumières que lui pour les distinguer, ou les mêmes qualités actives pour les vaincre, ou la même présence d'esprit pour remédier aux accidents imprévus et savoir prendre parti selon la nature des ennemis.

A la fin de l'année, Gassion enleva six régiments d'infanterie et cinq de cavalerie, cantonnés dans les villages de Rouest et d'Alving, et prit dix-neuf drapeaux et douze étendards.

Cette campagne de Flandre procura des avantages sérieux, ouvrit la route de Dunkerque et assura des importantes conquêtes sur la Lys.

Gassion avait pris tant de part aux prises des forts de Mardick, de Link, des villes de Bourbourg, Béthune, Saint-Venant, Courtrai, Furnes, Dunkerque, etc., que le roi décida qu'il serait créé un gouvernement de ces diverses places pour pouvoir en disposer en faveur du maréchal de Gassion.

---

1. M. A. E. n° 1713, F. 118.

Un tel commandement était fait pour effrayer Mazarin, qui voyait la puissance de Gassion arriver à un tel point qu'on pouvait craindre de sa part des projets ambitieux, comme ceux que le duc Bernard de Saxe-Weimar avait entretenus au sujet de l'Alsace.

Plus la renommée militaire grandissait par suite des exploits continuels de ce redoutable capitaine, qui jouissait de la confiance entière des troupes, qu'il conduisait toujours au succès et auxquelles il s'intéressait dans les quartiers, plus son crédit diminuait à la cour où on le représentait comme un ambitieux capable de toutes les forfaitures, dont ses détracteurs donneront bientôt l'exemple.

CHAPITRE XII

COURTRAI — DUNKERQUE

(1646)

Établissement des quartiers du maréchal sur la Lys. Siège et prise de Courtrai. Bergues, Saint-Venant, Mardick, Furnes, Dunkerque. Incidents entre le duc d'Enghien et Gassion. Portrait de Gassion par le duc d'Aumale. Aperçu sur le caractère de Condé. Gassion et Rantzau. Gassion se défait de sa charge de mestre-de-camp général de la cavalerie. Lettre du maréchal au chancelier Séguier; à M. de Saumaise. Interdiction du culte de la religion réformée.

1646. Pendant ses quartiers d'hiver, le maréchal de Gassion fit si bonne garde dans son poste de la Lys, qu'il ne fut pas « au pouvoir de tant d'yeux, qui veillaient sur luy, de lui arracher la moindre plume de ses ailes » (1), de lui faire perdre un seul des endroits où il s'était si bien établi sur la fin de la campagne dernière. « C'était une très belle planche dressée et une porte ouverte pour aller attaquer, dans cette belle province, tout ce qui nous plaisait (2). »

L'ennemi étant rentré dans Mardick, Bergues et Cassel, après le départ du duc d'Orléans, Gassion avait occupé Menin. « Cet infatigable cavalier battait la campagne l'hiver avec quelques troupes, opérant un peu à l'aventure, mais tenant le pays dans la terreur par son activité dévorante et les lourdes rançons qu'il exigeait partout. Les malheureux habitants étaient menacés de la torche et de la corde s'ils déféraient aux réquisitions des Français et, au moindre retard dans l'acquittement des contributions de guerre, ils voyaient aussitôt fondre sur eux les chevau-légers du terrible Gassion. Dans le chaos de cette guerre confuse, il n'y avait de clair et de positif que la ruine du pays (3). »

---

1. M. B. N. 5768.
2. *Idem.*
3. Duc d'Aumale, t. V, p. 64.

Le duc d'Orléans, accompagné du duc d'Enghien, son lieutenant généralissime, de quatre maréchaux de France, MM. de La Meilleraye, de Gramont, de Gassion et Rantzau, vient attaquer Courtrai, le 15 juin, avec une armée de 35 000 hommes.

Le duc de Lorraine, Piccolomini, Beck, en réunissant leurs troupes, avaient une armée à peu près égale à celle des Français. Après avoir franchi l'Escaut, ils s'avancèrent rapidement vers la ville assiégée, dans l'espérance de s'opposer aux travaux des lignes de circonvallation. Ils étaient à une portée de canon du camp, quand Gassion fut prévenu, le premier, de leur approche. Les indécisions du duc d'Orléans, malgré les instances du duc d'Enghien et de Gassion, qui étaient d'avis de livrer bataille, empêchèrent de gagner, d'un seul coup, la possession des Pays-Bas.

Le maréchal de La Meilleraye, spécialement chargé des opérations du siège, les conduisit avec vigueur. L'ennemi poussa une reconnaissance avancée vers les quartiers de Gassion. Le maréchal n'attacha aucune importance aux avis qui lui furent donnés par ses cavaliers. Croyant que c'étaient des partis isolés, qui venaient reconnaître le chemin de ce côté, il voulut, comme cela lui arrivait toujours, s'en assurer par lui-même. Mais, quand il vit venir l'infanterie et la cavalerie réunies, il courut à toute bride à son quartier, ordonna de monter à cheval, de prendre les armes, de charger les bagages, de les faire filer par le pont de la Lys entre Courtrai et Menin.

En cette circonstance, il courut grand risque d'être pris. La troupe, avec laquelle il était venu faire sa reconnaissance, rencontra quelques partis de cavalerie et de Croates, qui formaient une avant-garde. Il y eut une escarmouche pendant laquelle il fut renversé de son cheval. Étant à pied, il criait « Sauvez l'honneur de la France. » A sa voix, un de ses hommes mit pied à terre et lui donna sa monture. La nouvelle de ce qui venait de se passer étant arrivée aux oreilles de Lamboy, ce général accourut et put voir, de loin, Gassion qui se retirait à Harlebeke [1].

Courtrai se rendit le 29 juin. Par la négligence de Mazarin, tout manqua à ce siège. Les généraux se virent dans une telle

1. Vincart.

nécessité que, quand la place se rendit, il n'y avait plus ni poudre ni boulets [1].

Le duc d'Enghien chargea Gassion de conduire un convoi dans la place. Les Espagnols lui opposèrent six régiments d'infanterie et cinq de cavalerie. Il les aborde, les met en fuite, leur tue 500 hommes et fait près de 1 000 prisonniers.

Il est nommé gouverneur de Courtrai.

Après une pointe hardie dans le pays ennemi, le duc d'Orléans assiégea et prit Bergues, Saint-Venant, pendant que le maréchal de Gassion s'emparait des forts situés entre Bergues et Hondschoote.

Pendant le siège de Mardick, qui capitula le 25 août, il repousse une sortie des assiégés. « Jamais homme ne fit plus d'exploits tout d'une haleine et en si peu de temps [2]. »

Après avoir pris Furnes, l'armée, commandée par le duc d'Enghien, depuis le départ du duc d'Orléans pour Paris, vint investir Dunkerque le 19 septembre, pendant que l'amiral Tromp [3] lui apportait le concours de sa flotte. Le duc d'Amalfi, Beck, Piccolomini échouèrent successivement dans leurs entreprises pour secourir cette place, qui se rendit le 11 octobre. Le gouvernement en fut donné à Rantzau, ainsi que celui de Bergues, que le duc d'Enghien avait demandé pour Marchin et que Mazarin lui refusa.

Les relations entre le général en chef et Gassion étaient très tendues depuis quelque temps.

Aux derniers jours du siège, dans la tranchée, au milieu d'une conférence, Gassion affecta de sauter sur le terrain découvert pour achever sa démonstration sous un feu vif et continuel. « Croyez-vous, Monsieur, lui dit le duc d'Enghien, qu'il fût nécessaire de me donner cette preuve de votre grand courage et douteriez-vous que, dans l'occasion, j'osasse moins que vous [4]. »

Une altercation bien plus vive eut lieu lors de la reddition de la place.

M. le marquis de L'Ayde, gouverneur de Dunkerque, reçut de

1. M. de Mo de Motteville.
2. M. B. N. 5768.
3. Lieutenant-amiral et chef d'escadre depuis 1639.
4. Duc d'Aumale, t. IV.

la part du duc d'Enghien des marques d'estime. Il l'embrassa et lui demanda si on avait rendu tous les prisonniers comme cela était convenu. Il fut répondu qu'il en restait encore six entre les mains des gens de M. de Gassion. Cela fâcha le duc, qui fit appeler le maréchal et lui demanda, sur un ton très élevé, pourquoi il n'avait pas exécuté les ordres qu'il avait reçus. M. de Gassion lui répondit sur le même ton ; se tournant alors vers lui, le duc lui dit : « Monsieur de Gassion, rendez les prisonniers que vous avez et les rendez présentement. Quand je commande quelque chose, je veux qu'on m'obéisse et vous ferai aussi bien obéir que le dernier homme de l'armée (1). »

« L'année de la bataille de Rocroy, le duc d'Enghien, qui était jeune et sans expérience, avait entière créance en Gassion, lequel, comme nous avons vu, insista pour faire donner cette bataille en suite de laquelle le duc demanda avec empressement qu'on le fît maréchal de France, ce qui fut fait et, par là, il tenait Gassion pour sa créature. Les deux campagnes suivantes, ils servirent séparément et en celle-ci se retrouvèrent. Tant que M. le duc d'Orléans y fut, ils n'eurent pas de sujet de dispute, mais après son départ, le maréchal voulait vivre avec lui comme autrefois, qui était comme vieux routier avec un écolier qui ne se gouvernait que par lui (2). Mais les temps étaient bien différents, car les deux années que le duc avait servi en Allemagne et les victoires qu'il y avait obtenues avaient augmenté son expérience et sa réputation. Tellement qu'il ne se laissait plus conduire par personne et se croyait aussi habile dans la guerre que le maréchal, lequel il considérait comme son lieutenant et sa créature, qui devait être dévoué à toutes ses volontés et, un jour, il lui envoia un ordre, mais le maréchal, dans la confiance que le duc approuverait tout ce qu'il ferait, y changea quelque chose, ce qui piqua le duc au vif et, dans la pensée qu'il eut que le maréchal était bien aise qu'on crût dans l'armée qu'il le gouvernait, il prit son temps, à la tête des troupes, de le gourmander rudement. Et sur ce, que le maréchal voulait lui dire la raison, le duc lui répondit que ce

1. M. de Puységuir.
2. Gassion avait alors trente-sept ans et le duc vingt-cinq.

n'était pas à lui à chercher des raisons, mais à obéir aveuglément à ses commandements, étant son général, qui en savait plus que lui et qu'il lui apprendrait l'obéissance comme au dernier goujat de l'armée. Le maréchal, ennuyé d'un si mauvais traitement, ne put s'empêcher de lui dire qu'au moins dans son malheur il était heureux de ce qu'il ne pouvait lui ôter l'honneur du gain de la bataille de Rocroy, qui était la première de ses victoires (1). »

En parlant d'un grand convoi, conduit dans Courtrai par Gassion, M. le duc d'Aumale ajoute : « C'est la dernière fois qu'on vit le maréchal dans son vrai rôle ; circonscrit dans une tâche définie et qui ne dépassait pas l'horizon limité de sa vive intelligence, il était sans rival pour conduire les troupes, prendre hardiment son parti, saisir les occasions. Pourquoi cédait-il trop souvent aux caprices de son humeur mobile et jalouse ? Habitué depuis deux ans à tout dominer par sa verve, sans que la contradiction en vînt entraver l'indépendance presque absolue, confiant dans le sentiment du premier ministre, il était arrivé à cet état d'infatuation où la reconnaissance pèse. Excédant les bornes d'une juste et noble rivalité de valeur, à peine retenu par l'autorité du rang et du caractère, le maréchal semblait épier l'occasion d'éclipser le prince par son audace, et de s'affranchir de toute contrainte. Condé l'observait non sans chagrin, essayant de le ramener, mais les incartades se multipliaient. »

Après avoir relaté les incidents du siège de Dunkerque, l'historien ajoute : « Gassion perdait de gaieté de cœur l'appui qu'il avait longtemps reçu de M. le duc ; le cardinal allait l'abandonner ; sa disgrâce était certaine, lorsque, l'automne suivant, un coup de mousquet termina la carrière du rude et vaillant soldat, Lahire du dix-huitième siècle (2). »

Si Mazarin était sur le point d'abandonner Gassion, le duc d'Enghien commençait aussi à être redoutable au ministre par son orgueil, la noblesse qui se groupait autour de lui, ses prétentions exorbitantes (3). On l'enleva de l'armée de Flandre et on

1. M. de Montglat.
2. T. V, p. 105.
3. Th. Lavallée, *Histoire des Français*, t. III, p. 152.

lui donna celle de Catalogne, où on va le voir échouer devant Lérida [1].

Sans placer « l'excellent officier, le vaillant cavalier » sur un piédestal, sans rien enlever à la gloire de celui qui sera le grand Condé, il est permis de s'élever contre cette opinion que Gassion n'est pas le véritable vainqueur de Rocroi « parce qu'il n'a pas gagné plusieurs batailles rangées ». L'histoire a justement proclamé, en la personne de celui qui commandait en chef, le héros de la journée du 19 mai 1643, comme celui de Fribourg et de Nordlingen, mais elle n'a pas oublié, non plus, d'attribuer les causes principales du succès à Gassion, à Rosen, à Turenne.

Les intérêts privés, l'ambition non satisfaite n'ont jamais rendu Gassion moins attaché à la cause royale et, quand on parle de « l'appui qu'il perdait », on est en droit de se demander si le prince de Condé aurait été à même de le lui continuer. N'allait-il pas franchir bientôt les bornes de l'obéissance et du respect qu'un homme de sa naissance doit à son souverain? Depuis la bataille de Rocroi jusqu'à la journée de Senef, depuis le commencement de la carrière glorieuse du duc d'Enghien jusqu'au moment où le grand Condé se retirera à Chantilly, pendant plus d'un demi-siècle, la France sera sous l'impression des victoires du héros. Mais les lauriers, moissonnés sur tant de champs de bataille, ne pourront jamais appeler la vénération complète de la postérité.

Le vainqueur de Lens a contribué pour beaucoup à l'éclat comme à la gloire du siècle de Louis XIV, à l'agrandissement de la France. La voix éloquente de Bossuet a fait le récit de sa vie militaire, de sa passion pour les choses de la guerre, de son énergie dans les occasions les plus périlleuses. Mais, dans le tableau éclatant de cette vie, sur le monument élevé à la mémoire du héros, la renommée n'a pu effacer les pages sur lesquelles sont inscrits ses exploits contre son roi, qui représentait alors l'idée de patrie. Aussi, tout en reconnaissant les qualités brillantes de son petit-fils et de son neveu, le duc de Bourbon et le prince de Conti,

---

1. Le duc d'Enghien devient prince de Condé par la mort de son père, 26 décembre 1646.

Louis XIV redoutera toujours leur ambition. A Neerwinde, ils combattront avec ardeur, mais leur faveur à la cour n'étant pas égale à leur gloire, ils s'éloigneront bientôt des affaires de la guerre pour se livrer aux intrigues d'alcôve et devenir les tristes héros de coteries ministérielles (1).

Le caractère du duc d'Enghien était-il toujours égal et ses relations, avec les généraux placés sous ses ordres, ne se ressentaient-elles pas de sa naissance, de sa jeunesse, de sa santé ? Quelle que soit sa valeur, il se laissait facilement emporter à des écarts de langage, tant par le feu de ses pensées que par sa trop grande confiance en lui-même. La correspondance de Turenne pourrait le faire croire.

Comme il n'entendait exercer l'autorité suprême que dans la belle saison, il se retira vers le milieu d'octobre à la cour, laissant le commandement de l'armée aux maréchaux de Gassion et Rantzau.

« Gassion, alors âgé de trente-huit ans, dit Sismondi, était un des meilleurs généraux que possédait la France : huguenot et soldat de fortune, sobre, actif et dormant peu, il avait appris l'art de la guerre sous le duc de Rohan et dans les armées suédoises. Rantzau était né protestant comme lui, mais dans le Holstein. Il avait aussi été formé dans les armées de Gustave-Adolphe. Toutefois, il y avait entre les deux maréchaux, dont le dernier avait fait récemment abjuration, une constante antipathie. Jamais l'un n'avait un avis sans que l'autre le combattît. Rantzau était, du reste, flatteur et courtisan autant que Gassion était frondeur.

Pendant le siège de Mardick, la rivalité de MM. de Gassion et de Rantzau coûta deux cents hommes. L'ennemi ayant fait battre la chamade (2), ils voulurent presser l'attaque chacun de leur

1. Quelques jours avant l'entrevue de Pilnitz, le prince de Condé, le chef de l'émigration, adressa un manifeste à l'Assemblée nationale dans lequel il explique la conduite de ses ancêtres. « Henri de Condé combattit pour la liberté de conscience, Henri de Condé, deuxième du nom, attaqua le despotisme de la régence et l'autorité des ministres sous la minorité de Louis XIII. Il se déclara ouvertement le protecteur du tiers état. Le prince de Condé, conjointement avec les Parisiens armés et réunis attaqua le pouvoir tyrannique du cardinal Mazarin, etc., etc. »

2. Ou parlementaire.

côté pour en avoir l'honneur. Ils furent repoussés. M. le duc, en colère, les envoya chercher et leur dit des choses très fâcheuses [1].

Ces mésintelligences permirent à l'archiduc Léopold d'entrer en campagne, et Landrecies ne put être secouru à temps.

Le 13 mai 1646, Gassion se défit de sa charge de mestre-de-camp général de la cavalerie. Le 2 juin, le roi signa, en faveur de M. le comte de Palluau, un brevet de la somme de 180 000 livres, qu'il paya à M. de Gassion pour la charge dont ce dernier était démissionnaire.

Pendant le siège de Dunkerque, il avait été mis en relations avec l'amiral Tromp pour élaborer le plan de l'attaque.

En Allemagne, les weimariens prirent part à la campagne qui amena Turenne devant Munich, où Maximilien de Bavière, sur les instances de Mazarin et contrairement à l'avis du maréchal, signa un traité, 14 mars, qui dissolvait la ligue catholique et à la suite duquel Turenne revint sur le Rhin, où il ne tarda pas à apprendre que Maximilien avait renouvelé son alliance avec l'empereur. Aucun incident ne marqua cette campagne, et l'on verra bientôt que l'esprit d'indiscipline allait prendre le dessus. Les weimariens refuseront d'aller en Flandre et disparaîtront comme corps particulier l'année suivante.

Le maréchal avait conservé des relations avec le chancelier de Séguier, qui avait apprécié ses qualités lors de la révolte en Normandie.

Il lui écrit pour lui recommander un officier et lui donner des nouvelles de la détresse des Espagnols.

Monsieur le Chancelier,

C'est peut-estre trop abuser de vostre bonté que de vous estre si souvent importun. Ce gentilhomme, quoique jeune, est un des anciens officiers qui servent le Roy soubs ma charge. Il a besoin des effets de vostre justice ordinaire en quelque affaire qui le regarde. Il vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir favorablement les luy despartir.

Les affaires d'Espagne, en ce pays, sont resduites à telle extrémité qu'on en est contraint de donner le commandement des armées au duc

1. Mémoires de Gaspard de Chavagnac.

de Lorraine qui, pour s'en bien acquitter, fortifie les vieilles troupes le plus diligemment qu'il lui est possible, fait des nouvelles levées et des despenses pour lesquelles on luy a engagé le duché de Lunebourg et la promesse de faire des merveilles. C'est ainsy qu'il est poussé; il se vante de venir nous attaquer dans nos postes auxquels nous l'attendons en très bonne résolution. Cependant les troupes du Roy y subsistent très commodément en tout le pays de Flandre. Nos soldats sont régulièrement payés de la contribution royale. Les ennemys n'en tirent aucune utilité, parce que, jusqu'à présent, nous en sommes les maistres. Enfin, Monsieur, si les choses se maintiennent dans le mesme estat qu'elles sont présentement, à la campagne prochaine, nous aurons lieu de tout espérer. Je serais, etc.

DE GASSION (1).

D'Armentières, ce premier jour de février 1646.

Entré dans l'armée à l'âge de seize ans, n'ayant jamais fait un long séjour à la cour, pour ne pas perdre une occasion de se distinguer à la guerre, on pourrait croire que Jean de Gassion, l'effroi des ennemis, n'avait aucune culture intellectuelle. Il possédait, au contraire, un grand fonds de philosophie, n'était pas étranger aux questions morales, et les feux de bivouac, les émotions d'un siège, les devoirs de sa charge ne l'empêchaient pas de se tenir au courant de ce que l'on pouvait écrire sur la connaissance de l'homme. Parvenu à la célébrité par les armes, il savait, dans les camps, au milieu des occupations de la guerre, chercher les moyens de former son cœur et son esprit au goût de la méditation. Doué d'un esprit actif, la nature lui avait donné, en même temps, la droiture d'âme qui en dirige les mouvements, le sérieux qui accompagne l'habitude de la réflexion.

La lettre adressée à un des grands érudits de son temps (2) indique assez qu'il joignait, au sentiment de la gloire et au besoin de s'en rendre digne, une âme élevée, qui complétait les qualités qui composent le mérite d'un homme d'honneur. Si les circonstances, jamais la faveur, l'ont fait sortir de la foule pour l'élever

1. *Bulletin de l'Institut*, collection Godefroy, voir 273, 1er février 1646.

2. Claude de Saumaise, né à Semur en 1588, mort en 1658, s'était retiré en Hollande après avoir embrassé la religion réformée. Il mena de front toutes les sciences et acquit une réputation universelle. Mazarin chercha en vain à l'attirer en France.

aux plus grandes dignités militaires, il a toujours conservé, au milieu de ses succès continuels, un esprit droit, vigoureux, qui lui faisait rechercher la lumière pour connaître l'humanité aussi bien par ses propres observations que par celles des autres.

Voici ce qu'il écrivait à M. de Saumaise, le 30 août 1646 :

Monsieur,

Je me sers volontiers de l'occasion de M. du Prat, pasteur de ma maison, qui a désiré d'aller voir ses anciens amis en Hollande, pour vous tesmoigner l'estime que je fais de vostre personne et de cet extraordinaire mérite qui vous a donné le premier rang entre les savans. L'esclat de ces belles lumières que Dieu vous a données est veneu iusqu'à moi, et je scais que de toutes les sciences des hommes vous avez composé un tout si accompli que par là vous donnez la loi aux plus intelligens de toutes les professions. J'ai donné charge à M. du Prat de m'aporter quelqu'une de ces belles œuvres que vous avez données au public. Aux heures de repos, que je ne puis espérer que dans les quartiers d'hyver, ce me sera un divertissement très agréable. Ceste condition de vie où ie suis, qui me donne assez d'occupation, ne m'empesche pas de faire sur la vostre une réflexion assez fréquente. Nous travaillons pour le périssable et vous pour l'esternité ; nous destruisons et vous construisez. Nous emploions la contrainte et la force et vous la douceur et la persuasion en donnant la lumière d'un nombre infini d'importantes vérités qu'on n'avoit jamais connues. Vous voyez, Monsieur, que le bruit qui m'environne depuis tant de tems ne m'a pas empesché de savoir de vos nouvelles. La parfaite cognaissance que i'ai de vostre mesrite fait que ie désire avoir part à vostre affection et moien de vous tesmoigner la mienne ; s'il s'en présente quelque occasion, vous verrez par effet que je suis,

Monsieur,

Vostre très affectueux serviteur,

DE GASSION [1].

Au camp de Mardick, 30 août 1646.

On va le voir, dans sa dernière campagne, affermir sa réputation et, par de nouveaux exploits, mériter d'être regardé comme suspect par un ministre dont la réputation s'est plutôt établie par la mauvaise foi que par la supériorité de ses lumières.

Pendant sa carrière, Gassion a montré qu'il y avait en lui l'as-

1. A M. de Saumaise, à Leyde. A. B. N. Fond Clérambault, T. 3930, t. VIII.

semblage de tous les talents qui forment un homme approchant, autant que cela se peut, de la perfection, et toutes les qualités qui constituent un excellent général.

Le duc d'Orléans l'appréciait beaucoup et ne cessait de dire qu'il n'aurait jamais passé la rivière de Colme, fait vingt lieues dans des marais ni songé à la prise de Bergues, de Mardick, de Furnes et de Dunkerque, villes que les généraux français ne connaissaient que par la carte, si Gassion ne l'eût guidé par sa valeur.

Cette estime ne pouvait que lui attirer les inimitiés des familiers de la maison de Condé. Les intrigues de la cour, les répugnances des grands seigneurs d'admettre dans leurs rangs un soldat de fortune, un huguenot, complétèrent les causes d'une opposition dont ont toujours été victimes les hommes de génie.

Son peu de goût pour les femmes lui avait également valu des ennemies plus à redouter que les menées sourdes des hommes.

Dans plusieurs lettres, le roi lui recommandait de veiller à ce que l'on ne pratiquât pas le culte de la religion réformée dans les places où il commandait. On en citera une.

Du 11 décembre 1646.

Mon cousin, m'ayant esté représenté que les officiers, chevau-légers et soldats des régimens de Sillart et de Rotheby (1) font publiquement l'exercice de la R. P. R. en la ville de Lens au préjudice de ce que scaves avoir esté promis de ma part aux magistrats et habitans de ladite ville en les recevant en mon obéissance, qu'il n'y aurait point d'exercice en ladite ville d'autre religion que de la catholique, j'ay bien voulu vous faire cette lettre pour vous dire par l'avis de la Reine régente, Madame ma mère, que mon intention est que vous fassiez cesser incontinent cette contravention et empeschiez par vostre autorité et avec un soin particulier qu'il ne soit fait aucun exercice de ladite religion P. R. en ladite ville de Lens, ny autres conquises dans la Flandre, l'Artois et le Hainault qui sont de vostre département, vous assurant que vous ne scauries employer vos soins à aucune chose dont je vous sache plus de gré et sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait, etc. (2).

1. Régiment anglais.
2. B. N. F. Cangé, B. 15, p. 31.

CHAPITRE XIII

MORT DU MARÉCHAL DE GASSION

(1647)

Compliments adressés par le roi au maréchal sur sa vigilance. Situation de la cavalerie aux armées de Flandre. Départ de Courtrai. Adieux aux officiers. Lettre du roi sur l'opportunité du siège de La Bassée. Reddition de la place. Effet produit à la cour par cet événement. Mme de Motteville. Mauvaise humeur de Mazarin. Siège de Lens. Le maréchal est blessé mortellement à la tranchée. Son éloge par Du Prat. Sa blessure, d'après Th. Renaudot. Son caractère. Son peu d'empressement près des femmes. Son physique. Causes principales de l'attitude de Mazarin à son égard. L'abbé de Pure. Le maréchal de Rantzau le remplace dans le commandement de l'armée, le comte de Palluau dans celui de Courtrai. Son testament. Conclusion.

1647. Le 22 janvier, le roi écrivait au maréchal de Gassion :

Mon cousin, ayant appris par les lettres que vous avez écrites à M. Le Tellier, secrétaire d'État, comme quoi vous avez découvert une entreprise que les ennemis avaient formé sur Armentières par intelligence avec quelques-uns des habitants de cette ville, et comme par votre présence et par vos ordres vous en avez empêché l'effet et assuré entièrement ladite place et, ensuite, de ce que vous avez fait pour les officiers et soldats ennemis, qui y étaient entrés déguisés et sans arme, j'approuve entièrement ce que vous avez fait en cette occasion et je vous sais beaucoup de gré de la diligence que vous avez apportée en cette occasion pour prévenir les ennemis (1).

La vigilance du maréchal n'était jamais en défaut et sa dernière campagne ne fut pas la moindre. Il travailla sans cesse à faire avancer les affaires de son souverain et à ruiner celles des impériaux.

Il commandait conjointement, en Flandre, avec le maréchal Rantzau.

---

1. A. H. G. M. Le Tellier. Année 1647.

Voici la composition de la cavalerie des deux armées (1) :

Maréchal de Gassion

Compagnie du Roi

	Compagnies
Les régiments de mestre de camp général	8
Royal	6
La Meilleraye	10
Saint-Simon	7
Coaslin	1
La Feuillade	5
Cœuvres	5
Gamaches	4
Chappes	6
Coudray-Montpensier	3
Beurlemont	3

ÉTRANGERS

Compagnie du prince Robert

Régiment de Streff	6(2)
— de Sillart	6
— de Bussy-Elmorn	6
— de Croates	6

Maréchal de Rantzau

Compagnie de la Reine

Chevau-légers de M. le duc d'Orléans.

	Compagnies
Les régiments de M. le duc d'Orléans	6
Cardinal Mazarin	10
Gramont	10
Grand Écuyer	10
La Ferté-Imbault	5
Roquelaure	5
Beaujeu	6
Harcourt	6
Trèves	6
Esclanvilliers	6
Noeslein	8

ÉTRANGER

Régiment de Rantzau	12

Après avoir fortifié Courtrai, Gassion prit la résolution d'aller joindre l'armée qui se trouvait devant Arras. Il laissa toutes les troupes sous le commandement de Bergeré, son frère, maréchal de camp. Avant de partir, il réunit les principaux officiers dans la citadelle et leur dit qu'il attachait une grande importance à la conservation de cette place. « Voyez-vous, messieurs, on ne doit sortir d'ici que les pieds devant. Jamais une capitulation pour vous autres ! Et je vous proteste que je viendrai périr avec vous et je marcherai avec l'armée du Roi pour vous secourir. C'est le plus grand service que vous puissiez rendre au Roi que la conservation de cette place. Adieu, mes amis (3). »

1. A. M. A. E. Flandre.

2. Ce régiment était sous la charge du cardinal Mazarin. Il sera donné, en 1651, au duc d'Anjou, frère du roi.

3. M. 5768. B. N.

Avec quatre cents chevaux, il s'en alla droit vers Lens. Ayant rencontré, dans un bourg près du mont Aventin, Piccolomini, qui en avait quinze cents, il renvoya son monde à Courtrai et, au milieu de dangers de toutes sortes, parvint à arriver jusqu'à Lens. Le 27 juin, les ennemis vinrent mettre le siège devant Landrecies. Leur hardiesse engagea Mazarin à s'opposer à leurs desseins. Les troupes passèrent la Sambre à Castillon, le 2 juillet, pour aller attaquer les lignes, que l'on trouva en si bon état de défense qu'on fut obligé d'abandonner cette place. L'armée se divisa en deux corps, l'un, commandé par le maréchal de Rantzau, s'empara de Dixmude pendant que l'autre, sous le maréchal de Gassion, assiégea La Bassée.

« Mon cousin, lui écrivait le roi, le 10 juillet, comme le projet du siège de La Bassée, dans la conjecture présente, est principalement fondé sur les avis que l'on a de la faiblesse de la garnison de la place et qu'il est à considérer que si les ennemis y avaient jeté beaucoup de gens, il ne serait pas bon de l'entreprendre, si, lorsque vous serez arrivé devant la place pour l'investir, vous reconnaissez qu'il y ait une forte garnison, en sorte qu'il y ait lieu de douter du succès de l'entreprise, mon intention est que vous ne vous y engagiez pas, me remettant à vous de prendre, sur le lieu, telle résolution que vous estimerez être la meilleure [1]. »

La Bassée était considérée par Gassion comme un point stratégique important, capable de réparer la perte de Landrecies, qui ne tarda pas à tomber aux mains de l'ennemi. L'archiduc Léopold envoya au secours de la place 2 500 chevaux portant chacun en croupe un mousquetaire. Ce détachement fut battu, ainsi qu'un autre qui s'était trop approché des lignes de circonvallation.

Puis, considérant qu'il était nécessaire de s'emparer au plus vite de La Bassée, Gassion fit dire au gouverneur que, s'il ne se rendait pas à l'instant même, il donnerait l'assaut et n'épargnerait ni femmes ni enfants. Le commandant demanda quatre heures de réflexion. Gassion mit sa montre sur le fossé et dit bien haut que, si dans trois quarts d'heure il ne capitulait pas, il attaque-

---

1. A. H. M. G. M. de Le Tellier, t. IX.

rait et qu'il n'y aurait de quartier pour personne. On lui apporta les clefs de la ville et il s'estima heureux de ne pas avoir ses menaces à mettre à exécution.

La prise de cette ville produisit un grand effet à la cour et fut une des causes du ressentiment de Mazarin contre Gassion.

« Le maréchal de Gassion, dit Mme de Motteville, était heureux, vaillant et hardi; il était craint des ennemis parce qu'il était homme à tout hasarder et, par conséquent, à réussir en ce qu'il entreprenait. Toute la cour le loua infiniment de sa fermeté; la Reine lui en sut gré, et le ministre, qui voyait avec douleur la prospérité des ennemis de l'État, fut content de cette aventure, quoiqu'il n'aimât pas l'aventurier. Il était, néanmoins, si politique qu'en recevant cette nouvelle, qui fut le remède de ses justes appréhensions, il s'arrêta tout court et demeura si froid et si sérieux que ses plus particuliers amis crurent qu'il avait reçu quelque mauvaise nouvelle et s'en allèrent tous chacun de leur côté, n'osant lui demander la cause de son chagrin. Ils en furent si fortement persuadés que, la nouvelle ayant été divulguée, ils s'imaginèrent encore, après avoir raisonné sur la mine du ministre, qu'il y avait quelque mal caché sous l'apparence de ce bien. Dans toutes les occasions de cette nature, on a toujours remarqué que ce ministre affectait d'être gai quand les affaires allaient mal, pour montrer qu'il ne s'étonnait point dans le péril, et triste, quand elles allaient bien, pour faire voir qu'il ne s'emportait point dans la joie et la prospérité. Sur ce sujet, il avait double raison de paraître glacé, car il ne voulait pas faire sentir le service que le maréchal de Gassion venait de rendre à l'État, afin d'éviter l'obligation de la récompense que ce général méritait.

« Le murmure était grand, à Paris, sur toutes nos pertes. L'honneur de la prise de La Bassée était donné à Gassion et l'on donnait le blâme des victoires que les ennemis avaient remportées sur nous au cardinal de Mazarin. On les célébrait comme les marques de sa mauvaise conduite et ses ennemis les donnaient au public comme des preuves évidentes de la doctrine qu'ils prêchaient. Ce murmure fut cause de quelques proscriptions [1]. »

---

1. *Mémoires*, t. I, p. 184-185, éd. 1723.

Dans une lettre adressée à M. le Prince [1], le cardinal ne peut s'empêcher de manifester sa mauvaise humeur.

Amiens, ce 22 juin 1647.

Enfin, Monsieur, nous avons eu raison de La Bassée, aussi bien que de Dixmude. M. le maréchal de Gassion l'a emportée en quatre jours de tranchée ouverte et y est entré le 18 de ce mois, en même temps que les ennemis, dégagés du siège de Landrecies, marchaient à grands pas pour venir, disaient-ils, forcer nos retranchements ; mais on y avait si bien pourvu qu'ils eussent trouvé le maréchal de Rantzau arrivé avec son corps dans les lignes.

La plus grande partie de la cour qui, comme vous savez, attend toujours les événements pour louer ou blâmer ce que l'on entreprend, ne s'en était pas voulu donner la patience en ce rencontre, car la plupart se disaient à l'oreille l'un à l'autre qu'il était un peu gaillard de faire deux sièges tout à la fois ; mais, à présent qu'ils ont réussi, ce qu'ils pourront faire, c'est de la donner à la fortune ; ce que je puis dire sans vanité être tout à fait faux, et que la résolution a été prise à point nommé et dans de telles circonstances que, sans accident du tout extraordinaire, la chose était infaillible [3].

Si l'on rapproche cette lettre de celle écrite, douze jours auparavant, par le roi à Gassion, on constate les indécisions de la cour, pour l'opportunité d'un siège que la valeur et l'énergie du commandant de l'armée ont seules rendu favorable aux armes de la France.

Le maréchal est maintenu sur la frontière pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourraient y faire après la prise de Landrecies, « parce qu'autrement Paris eût crié et toute la France » [3].

Cet aveu du cardinal prouve quelle était la popularité de Gassion et dénote l'opposition qu'il rencontrait dans l'entourage de Mazarin.

Aussitôt qu'il fut remis d'une maladie qu'il avait contractée dans la dernière campagne et qui l'avait forcé à prendre un peu de

1. Le duc d'Enghien était appelé M. le Prince depuis la mort de son père, arrivée l'année précédente.

2. M. B. N. 1719, t. II, 93.

3. M. B. N., 1719, t. II, 93.

repos, il s'avança vers Lens pour ouvrir la tranchée. Les ennemis tentèrent d'y jeter un secours. Il va à leur rencontre, défait un grand parti de cavalerie, fait prisonniers presque tous les officiers et pousse, l'épée dans les reins, la troupe qui n'eut plus envie de faire de pareilles tentatives.

Les travaux du siège furent poussés avec vigueur. Le 28 septembre, le maréchal de Gassion reçoit un coup de mousquet à la tête, blessure dont il mourra quelques jours après. « Dans le moment que le bruit de sa blessure s'est répandue, on ne vit jamais désolation pareille. Vous auriez dit que le soldat ne croyoit plus de pouvoir vaincre après une telle perte. Il fut question, le lendemain, de le porter à Arras. C'estoit quelque chose de pitoyable de voir le désespoir de ceste armée. Les soldats, voyant qu'on leur emportoit leur père et leur amour, se trouvoient dans une confusion qu'on ne peut descrire et à laquelle il faudroit voir pour l'imaginer. Ayant esté blessé le 28 septembre à Lens, il mourut à Arras le 2 octobre. Là, finit une des plus belles et mesmorables vies que les siècles passés et le présent ayent vues. Il n'est pas possible que la France, pour laquelle il a faict tant de belles choses et dans le service de laquelle il a respandu tant de fois son sang, et enfin sa vie mesme, oublie jamais un homme si rare et qui avoit tant de passion pour son bien. N'ayant accompli que la moitié de la route que les forces de la nature peuvent faire, il a pourtant travaillé, dans l'espace d'un demi-siècle, à l'égal de ceux qui ont le plus travaillé dans le cours d'une vie entière. Son attachement au mestier estoit si grand qu'il n'y perdoit pas un moment de tems, ayant l'esprit incessamment tendu ou à l'exécution promise ou au nouveau dessein. La cruelle saison, qui défigure la nature et qui fait la guerre à tout et que la pluspart employent dans les cours des grands princes, ou à caresser leurs maistresses, ou à faire la cour à leurs maistres, le mareschal de Gassion tenoit souvent la campagne, malgré toute la fureur du tems, s'employant à réveiller par de belles entreprises, ou par des coups signalés, les ennemis de l'Estat et du Roy. Son caractère estoit composé de très belles pièces. Il estoit inaccessible à l'estonnement et aux surprises, impénétrable aux traits de la volupté, infatigable dans le travail de son généreux mestier, incompatible

dans la fidélité de servir son Roy, imprenable du costé des sentiments religieux et de tout autre. Il tiendra toujours un beau rang parmy les hardis, les plus entreprenants, les plus infatigables, les plus redoutés capitaines de son siècle. Il peut se vanter de n'avoir jamais laissé ses soldats en repos, ni les ennemis en seureté [1]. »

Cet éloge, sous la plume de l'aumônier du maréchal, donne exactement la physionomie du caractère de ce grand capitaine, que l'on a appris à connaître par les jugements recueillis dans les archives de la France et les mémoires du temps. On les compléterа à l'aide de documents non moins intéressants empruntés à des écrivains du dix-septième siècle.

On donnera d'abord, d'après Théophraste Renaudot, la description de la blessure.

« Notre maréchal assiège Lens et s'y prend de si bonne force que les ennemis n'ont pu, depuis, éviter la prise. Mais ayant ce défaut, avec plusieurs personnes illustres, de ne se contenter pas de commander et de donner leurs ordres, les voulant eux-mêmes exécuter, il voulut aller, en personne, visiter les gardes avancées, accompagné du sieur du Bourg, maréchal de bataille, et du sieur de Hontas, capitaine au régiment de Bergeré, pour montrer aux travailleurs ce qu'ils avaient à faire et, en ébranlant un des pieux que l'ennemi avait planté devant une demi-lune qu'il attaquait, il reçut un coup de mousquet à la tête, sur les 4 heures du soir, le 28, qui porta au côté droit de l'os pariétal, vers le coronal et duquel il tomba bas. Mais, n'ayant point rendu le sang par le nez, la bouche ni les oreilles, ni perdu la parole, ni eu aucun autre fâcheux accident de ceux qui accompagnent ordinairement les plaies de la tête nécessairement mortelles, encore que la balle eût été trouvée sur la dure-mère, au-dessus de trois pièces d'or qu'elle avait fracassées, toutes de la grandeur d'une pièce de vingt sols, on jugea d'abord qu'elle s'y était amortie et y avait terminé toute la violence. D'où l'on espérait qu'il en pourrait aussi bien réchapper qu'il avait fait, il y a cinq ans, de cette autre mousquetade qu'il reçut aussi à la tête, entre l'os coro-

1. M. 5768. B. N.

nal et le temporal, devant Thionville, emporté par la valeur et la conduite du duc d'Enghien, à présent prince de Condé, à la guérison de laquelle plaie la nature l'aurait tellement aidé qu'elle lui avait, de son propre mouvement, séparé, au quarantième jour, la grandeur d'un ducaton de l'os et comme trépané d'elle-même (1). »

Le maréchal de Gassion tombait frappé au champ d'honneur comme son maître dans l'art militaire et son protecteur Gustave-Adolphe le Grand, et au même âge, à trente-huit ans. Il reçut la mort avec une fermeté d'âme et d'esprit qui donna des marques visibles de son esprit et de son courage. Sur le point de rendre le dernier soupir, il proféra ces paroles : « Parvenu au rang où je suis, je finis ma carrière où mille autres l'ont commencée. Je ne dois rien à la faveur, je dois tout à ma vertu, tout au Seigneur, rien au monde (2). »

Lens se rendit le 3 octobre. « La France, dit Montglat, en gagnant une bicoque perdit un grand capitaine. »

Il fut infiniment regretté de toute l'armée, particulièrement des officiers et des troupes. Les simples soldats témoignèrent une grande douleur. « Il servit si bien et fit de si belles actions, qu'enfin il en était devenu maréchal de France, sans avoir abordé les favoris que pour en recevoir des éloges. Le feu cardinal de Richelieu l'avait en grande estime (3) et disait de lui qu'il ressemblait à Bertrand du Guesclin, hormis qu'il n'était pas si grossier. Il ne fut pas regretté à la cour, quoique le Roi perdît un très vaillant et heureux capitaine. Il embarrassait le cardinal par la haine qu'il avait contre le maréchal de Rantzau, que le ministre aimait davantage et qu'il croyait plus attaché à ses intérêts (4). Rantzau était un homme aussi estimé à la guerre, mais il était un grand ivrogne et ce défaut a eu le pouvoir d'effacer ses autres belles qualités (5). »

---

1. Récit véritable de la vie et de la mort du maréchal de Gassion.

2. Moline de Noyers lui disait que sans sa religion on pourrait faire quelque chose pour lui. « Mais il était ferme et l'on a trouvé, après sa mort, qu'il avait fait beaucoup de notes sur une Bible. » (Tallemant des Réaux.)

3. En parlant de lui, Richelieu ne l'appelait jamais que *La Guerre* (Tallemant des Réaux).

4. Mazarin ne le fit pas moins arrêter. Il resta onze mois à la Bastille et mourut quelque temps après.

5. Mémoires de Mme de Motteville, t. 1, p. 528.

Il s'était rendu à la tranchée avec le marquis du Bourg, général de bataille, et son cousin de Gassion, capitaine du régiment de Bergeré. Avant de partir du camp, il avait dit à M. de Chambord, lieutenant-colonel : « Nos jours sont comptés, la volonté de Dieu soit faite. »

Informé de cette blessure, le cardinal Mazarin lui adressa une lettre dans laquelle il lui disait : « J'avais eu des pressentiments de l'accident qui vous est arrivé et par ma dernière lettre que je vous écris je ne m'étais pu empêcher de vous recommander de ne vous exposer pas comme vous faites, et de considérer qu'outre que votre vie est extrêmement utile à l'État, elle m'est encore en particulier très chère [1]. »

Quelques moments avant de mourir, le maréchal avait eu la force de répondre : « Monseigneur, estant sur le point de remettre mon âme entre les mains de Dieu et n'ayant rien pu faire pour ce parent que j'ay donné à Vostre Éminence, je la supplie de vouloir avoir soin de sa fortune. Ce sont là les dernières importunitez que vous recevrez de celuy qui meurt votre très humble serviteur [2]. »

Sa constitution était si forte qu'il fut trois jours sans fièvre. Puis elle le prit et il expira le 2 octobre.

Bergeré, assisté du plus jeune de leurs frères, l'évêque d'Oloron, présida à tous les détails des funérailles, fit embaumer le corps que l'on transporta à Charenton, où il fut déposé dans le temple de la religion réformée. Il ne put survivre à celui qu'il aimait et dont il avait partagé les dangers dans presque toutes les campagnes. Il mourut le 28 octobre de la même année.

Pendant les vingt-deux ans qu'il resta au service, Gassion reçut seize blessures. Il aimait galoper à cheval et entendre le bruit des mousquets.

Un écrivain moderne a publié, sur Gassion, une étude intéressante. Voici le portrait fort bien tracé qu'on y trouve au point de vue militaire :

« Dans les soirées du quartier d'hiver se tenait le cercle des

1. A. N.
2. *Idem.*

officiers qui faisaient au vaillant général une petite cour plus recherchée de ces braves que les salons de Paris. Si l'on y parlait religion, on le faisait d'une façon retenue et respectueuse, exempte d'aigreur et des chicanes de la controverse. Gassion n'aurait pas toléré les propos impies tendant à ébranler les bases de la foi chrétienne. Si l'on parlait des dames, le *petit métier,* comme disaient les officiers : « Je ne comprends pas, disait cet « homme sérieux, comment un homme de cœur peut obtenir de « soi-même de passer un jour à causer avec une femme et à lui « conter des bagatelles. » Quelqu'un reprit : « Personne ne s'en- « tend que celui qui le dit et celle qui l'agrée. » « Ce serait trop, « répondit Gassion, ce serait trop que je l'ouisse de moi-même. « Quand ma bouche le pourrait dire, mon oreille ne le souffrirait « pas [1]. » Il se complaisait dans son grand métier: Ce qu'il faisait bien, il le savait bien dire. C'était plaisir de l'entendre comparer les tactiques des Italiens, des Espagnols, des Allemands, des Suédois et des Français pour les forces, les campements, les marches, les ravitaillements et les combats. Il n'avait pas étudié la guerre dans les livres, mais sur le terrain ; il avait tout vu et tout pratiqué.

« Son cœur était inaccessible à la terreur. La renommée des ennemis ou leur grand nombre, les distances, les obstacles, les rigueurs de la saison, les retranchements formidables, rien ne l'arrêtait ; toujours bien informé de l'ennemi, il lui était le voisin le plus incommode.

« Il se portait sans cesse à l'attaque et, s'il n'avait pas assez de troupes pour affronter l'ennemi en campagne ouverte, il cherchait à le surprendre par un endroit où on ne l'attendait pas, ou bien la nuit. Ni amis ni ennemis n'avaient de repos avec lui ; l'inaction lui pesait. Avec un camp volant, il faisait périr une armée puissante, produisant de grands effets avec peu de moyens, sachant bien régler son monde, combinant tout pour sa subsistance et homme de conseil comme d'action. Souvent, il usait de stratagèmes, tels que, richement vêtu, dans une nombreuse com-

---

1. La maison de Gassion comprenait vingt-quatre hommes pour une femme. Même pour blanchir son linge, il employait un nommé Henri Gérardin.

pagnie, en promenade dans un lieu public ou dans un repas, sortant soudain de la compagnie ou de la table pour monter à cheval et rejoindre ses troupes, auxquelles, par diverses marches, il avait assigné rendez-vous au lieu où il voulait frapper un coup décisif ! Il faisait des contremarches qui défiaient les espions ; on l'attendait à Arras et il était à Gand ; on le croyait cherchant un passage sur l'Escaut et il prenait Bergues à revers. Choisissant le poste le plus dangereux, il divisait les forces de l'ennemi et, tandis que celui-ci pensait à l'enserrer, il conservait sa position, subsistait sur le terrain conquis et le maintenait par sa vigilance et la terreur de sa vaillance.

« Il savait fort bien ménager l'intérêt de ses officiers et ne se plaignait pas qu'ils trouvassent leur compte à la guerre, mais il entendait que le soldat eût ses vivres et quelques douceurs ; aussi, le cavalier le regardait comme un père, d'un abord facile, prêt à lui prêter secours au besoin et, dans sa reconnaissance, il se fût jeté au feu pour un tel chef. Son esprit de justice l'a fait estimer de tous ses soldats et même de ses rivaux. Il a eu les mains nettes du bien d'autrui. Exerçant une juste sévérité dans ses troupes, il disait avoir appris de Gustave-Adolphe que « le « sang de l'innocent répandu et le sang du méchant retenu crient « également vengeance ». Il allait jusqu'à la tendresse pour les opprimés. Un jour, contemplant les misères de la guerre, il se prit à dire : « Il faut avouer que c'est un fâcheux métier. Nous « ne saurions bien faire qu'en faisant mal. Il est besoin que Dieu « nous supporte. Je voudrais pouvoir empêcher ces désordres, « mais ce mal est sans remède, si ce n'est que tout le monde fût « d'accord d'abandonner ce vilain métier. » Du reste, il traitait ceux qu'il devait faire contribuer pour des réquisitions de guerre comme s'ils eussent été des sujets naturels du roi [1], aussi s'attirait-il l'amour de tous. Un bourgeois de Lille se trouvant à Fontainebleau, à la cour, quand on reçut la nouvelle de la fin de Gassion, s'écria : « Le père des paysans de Flandre est mort. » Quel plus bel éloge d'un soldat, rendu par ceux qui auraient eu

1. Toutes les ordonnances et règlements de cette époque parlent des exactions des troupes dans les pays du Royaume qu'elles traversaient.

le plus à se plaindre de ses exploits, s'ils n'eussent été tempérés par l'humanité [1]? »

Gassion ne formait jamais aucun dessein sans implorer l'assistance de la divinité ; comme on l'a vu, sa piété était très grande. « J'ai remarqué, disait-il, que quand il m'arrive de sortir sans avoir prié Dieu, je ne manque jamais de recevoir quelque déplaisir ou de tomber en quelque malheur. »

Si sa religion s'est opposée à ce que la voix éloquente d'un Bossuet ou d'un Fléchier retraçât la vie d'un soldat illustre, l'histoire n'a eu à enregistrer ni de défections, ni sa présence à la tête de troupes qu'il avait combattues et vaincues, pas plus qu'une abjuration qui lui aurait certainement valu les faveurs de la cour et, peut-être, la charge de colonel général de la cavalerie. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui se trouve dans la bouche de Francisco de Mello, qui l'appelle : « Le lion de France. » Il a eu, pour lui, la vertu et la gloire.

Au physique, il avait un port de cavalier sans effronterie, affable sans artifice ; il était complaisant sans bassesse. Son front était animé, sa démarche noble, son œil sérieux mais perçant, sa parole ferme, le ton de sa voix impérieux et fait pour commander. Il était infatigable et terrible dans l'action. On le voyait, le matin, paré superbement, affecter des airs de petit-maître et ne paraître occupé que de ses plaisirs. Le soir même, il livrait bataille. La vigueur de son tempérament parut dans toute sa force à Thionville.

Le dossier bleu 306 du Cabinet des titres ne renferme aucune notice sur Jean de Gassion, mais contient un portrait du maréchal.

Voici la légende qui l'accompagne :

« Jean de Gassion, mareschal de France, quatrième fils de Jacques de Gassion, deuxième président au mortier du parlement de Pau, prit les armes pour le Roy en Piedmont à l'âge de seize ans, sous le duc de Savoye. Mais ce prince se despartant des intérest de Sa Majesté, Gassion repassa les Alpes et, de simple cavalier,

1. Ch.-L. Frossard, *Jean de Gassion, maréchal de France*, 1895.

devint cornette de cavalerie au Pas de Suze où il commença à montrer son courage. Le Duc ne fut pas plustot mis à la raison que nostre illustre guerrier s'en alla en Allemagne s'offrir au Roy de Suède avec une vingtaine de gentilshommes, que Sa Majesté receut de bonne grâce, le fit capitaine d'une compagnie françoise et, peu après, colonel d'un régiment, qui servit toujours à la teste de son armée sous les seuls ordres du Roy, jusqu'à sa mort, il retourna en France avec le duc de Weymar, servir son Roy et sa Patrie, ne s'estant point offert d'exploits militaires où il ne soit signalé avec son victorieux régiment et particulièrement à la bataille de Rocroy et prise de Thionville, en 1643, sous le duc d'Enguien et, en 1644, sous S. A. R. le duc d'Orléans à la prise de Gravelines et autres exploits, dont il fut récompensé du bâton de maréchal de France. Mais le 28 septembre 1647, il receut un coup de mousquet à la teste, devant Lens qu'il assiégeoit, plus fatal que ses précédentes blessures, duquel il mourut à Arras, où il s'estoit fait porter, quatre jours après, âgé de trente-huit ans, le plus redoutable capitaine de son siècle. »

Au cours de cette étude, on a souvent été appelé à parler de Gustave-Adolphe et de Bernard de Saxe-Weimar, qui ont joué un rôle important dans la lutte engagée par la France contre la maison d'Autriche. A côté de ces deux héros, on a vu commander et combattre le duc d'Enghien et Turenne, capitaines également redoutables dans les batailles et dans les sièges. Aussi le dix-septième siècle peut-il être considéré comme fertile en hommes de guerre d'une valeur et d'une science militaire extraordinaires, qui ont été aux prises avec les Tilly, Galas, Wallenstein, Piccolomini, Mercy qui, eux aussi, savaient faire céder la fortune à leurs desseins. Gassion n'a rien à envier à leur gloire. Une morale pure, un esprit droit, un courage excessif, un attachement profond à son roi, lui ont fait éviter l'écueil vers lequel l'esprit de vertige, qui séduit les ambitions, a entraîné quelques-uns de ses chefs et compagnons d'armes. Jamais il n'a songé à briser les anneaux de la chaîne qui lie le soldat aux devoirs de sa profession.

Mort sur le champ de bataille, Gassion n'a pas eu, comme Gué-

briant, les honneurs de la sépulture à Notre-Dame. Les voûtes du temple élevé aux gloires militaires de la France ne rappellent pas le souvenir d'un des plus grands hommes de guerre de son temps, dont les cendres ont été dispersées, sans aucun respect pour la mémoire du héros de Rocroi, de l'intrépide cavalier, dont le nom seul était redoutable aux ennemis de la France.

Aussi, a-t-on cru devoir élever un faible monument à ce « La Hire du dix-septième siècle », à qui les occupations actives de la guerre n'ont jamais laissé le temps de se mêler à la foule des courtisans dans les galeries et jardins de Versailles. Son mépris de la mort lui a permis d'entreprendre de grandes choses et, joignant à une âme élevée le sentiment de la gloire, il s'en est rendu digne. En retraçant les traits qui caractérisent sa vie, on a montré qu'il apportait, avant tout, dans son *grand métier,* les qualités qui constituent le mérite d'un homme d'honneur, plutôt que celles qui servent à le faire remarquer d'un monde dont il n'avait pas eu la curiosité de juger les faiblesses, ne recherchant que l'estime et l'affection de ses officiers, de ses soldats, ne trouvant de véritable jouissance que dans les travaux de la guerre.

« C'était, a dit le général Susane, le plus beau type de soldat qui ait peut-être jamais existé. »

APPENDICE[1]

LES QUARTIERS D'HIVER DE Mgr DE GASSION MARESCHAL DE FRANCE

Cœsar est repassé des plènes Élysées,
Pour voir sa chère Rome et ses vieux Colysées ;
Mais ne connaissant plus le pays des latins,
Il vient chez les François chercher d'autres destins.
Son ombre a fait le tour de toutes nos provinces,
Se glissant en secret dans le rang de nos princes;
Puis les ayant formé avecques passion,
Enfin elle s'arrête au cœur de Gassion.
C'est que ce grand courage est partout invincible,
Et ne peut rien trouver qui lui soit impossible :
Sa présence est l'esprit et l'âme des soldats,
Ses yeux font leur triomphe au milieu des combats.
La France a des héros, et plus d'une personne
Qui couvrent de laurier les fleurs de sa couronne;
Mais il faut confesser qu'entre dix mille Mars,
Cet illustre guerrier a l'esprit des Cœsars.
Jamais il ne s'étonne, on le craint en la guerre
Comme on craint Jupiter avecques le tonnerre;
Ses services rendus au throsne de nos Roys
Serviront aux nepveux de règles et de loix.
L'Europe qui le sait l'escrit jusques en l'Afrique,
L'Afrique par l'Asie en parle à l'Amérique;
Si bien que son renom, qui remplit l'univers,
S'est rendu tributaire de la prose et des vers,
Et ma muse inconneue en saluant la Reyne
Lui donne avec ardeur toute son hippocrène
Les lys qu'il porte au cœur sont les puissants appas
D'un amour innocent qu'on ne blasmera pas.

1. Bibliothèque Mazarine, A, 15379. — Il nous a paru curieux de reproduire *in fine*, cet hommage à notre héros par un poète contemporain qui, à la vérité, se rattache à l'école de Chapelain plutôt qu'à celle de Corneille, mais qui nous retrace du moins, dans ses vers un peu durs, un portrait assez véridique et assez complet de l'illustre maréchal.

La générosité qui ne craint point l'envie
Me prent avec honneur les heures de ma vie.
Encor que le printemps bientost doibve arriver,
Je veux m'entretenir de ses quartiers d'hyver,
Et faire voir au jour les monumens d'une âme
Où Mars, avec excès, verse toute sa flamme;
Qui n'a point de plaisir qu'au frond des bataillons
Et qui trouve sa paix dans le bruit des canons.
Les molles voluptés qui brisent les courages
Ne le peuvent toucher du feu de leurs orages:
Un casque, un corselet, un cheval luy plait mieux.
Il sçait pourtant l'honneur qu'on doibt aux belles choses,
Mais l'amour des lauriers fait négliger les roses.
Jamais il ne repose aux doulceurs de la cour:
Son cœur est à la guerre et la nuit, et le jour.
Dans ses quartiers d'hyver, il pense à quelque place,
Il en voit sur la carte et l'assiette et la face;
Il dispose ses forts, il sonde le terrain,
Et fait son bouclement avec un trait de main,
Et de tous costés il conduit les trenchées;
Par le milieu des forts justement enfilés,
Il mesure les pas pour voir si le mousquet
Défendra les travaux de tout le parapet;
Et comme s'il estoit dans une vraye attaque,
Sa prudence partout s'explique et se remarque,
Car dessus le crayon des logemens ouverts,
Comme il fait la hauteur les soldats sont couvers;
Ses travaux sont flanqués et les fossés qu'il trace
Ne sont point enfilés d'aucun lieu de la place;
Il conduit les premiers sans faire aucun détour
Où l'ennemi pourtant ne peut point trouver de jour;
Il ouvre au parapet toutes les canonnières,
Dispose en son esprit les plus fortes matières;
Il met la batterie avec ses gabions
Pour rompre aux ennemis le flanc des bastions;
Soit dessus le terrain qu'il l'élève ou l'enterre,
Il pose en leur vrai point ces foudres de la guerre,
Leur embrasure entière avec les madriers,
Et marque au lieu qu'il faut dresser les cavaliers.
Enfin pour les dehors qu'il veut prendre à la place,
Il n'est rien qu'il n'observe, il n'est rien qu'il ne fasse:
Le divertissement d'un hyver envieux
Est de son cabinet l'entretien gracieux.

Poursuivant son dessein, il voit de quelle sorte
Près de la contrescarpe une attaque est plus forte ;
Il juge quel effet la mine peut avoir,
Où la sappe appliquée aura plus de pouvoir ;
S'il convient d'attaquer les bastions en face
Ou bien si par la pointe on aura mieux la place ;
La face n'a qu'un flanc qui peut estre fascheux,
Mais la pointe attaquée oppose tous les deux ;
Il pèse ces raisons et d'autres qu'il propose,
Il respont à soy mesme, à soy mesme il oppose
Et ne choisit jamais le lieu pour s'achrocher,
Que ce ne soit par là qu'il faille s'aprocher :
Soit que prenant la face ou l'orillon commence,
Une seule traverse empesche la défense,
Tient les soldats couverts dedans les logements,
Évite aussi par là tous les retranchements.
Dans le même conseil il prend garde aux courtines,
S'il faut par le milieu faire jouer les mines.
Il voit bien qu'on ne peut retrancher cet endroit,
Qu'en ce lieu le fossé toujours est plus estroit ;
Mais il sçait d'autre part qu'on a deux citadelles
Qui font que par les deux flancs les approches sont mortelles ;
Qu'ayant à soutenir l'ennemi des deux parts,
Il se faudrait couvrir de dix mille hasards.
Donc que pour la courtine il ait la mesme veue,
Son soin sa vigilance est partout reconneue ;
Tout ce qu'il se figure est sans aucun deffault :
La place parleroit ou souffriroit l'assault.
Quelquefois le désir de se voir aux batailles
Le détourne du soin d'attaquer les murailles.
Et bien qu'il ayt fait voir, en l'un et l'autre employ,
Qu'il fait heureusement les volontés du Roy,
Son courage est pourtant d'une telle nature,
Que plus la mort est proche et plus fort il s'asseure.
Il sçait que son épée est faite toute exprès,
Que les siècles jamais ne perdront la mémoire
Des palmes qu'il a pris aux mains de la victoire ;
Si bien que ce grand ne voit rien de plus beau
Que son sang généreux pour se faire un tombeau.
L'honneur conduit sa trame et la gloire des armes :
Ce sont deux passions qui se moquent des larmes,
Qu'on ne peut enfermer dans un sombre cercueil
Et qui ne vont jamais soubs un habit de dueil.

*

Cet Hercules françois qui fait trembler l'Espagne
Se figure qu'il est au fond d'une campagne,
Qu'il charge l'ennemi, perce ses bataillons,
Qu'il est maître du champ, qu'il a pris les canons;
Que tout couvert de feu, de sang et de poussière,
Il poursuit le triomphe et la déroute entière,
Rompt les files, faict jour avec autant d'effroy,
Qu'il parut pour la France aux plènes de Rocroy.
Dans ce cher souvenir son courage s'allume;
Du feu jour et nuit le consume.
Le printemps tarde trop à ses nobles désirs;
La campagne est trop loing pour ses rares plaisirs.
L'aigle n'a point d'amour qu'avecques le tonnerre :
L'amour de Gassion est avec la guerre.
L'aigle saisit sa proye avec majesté :
Gassion combat d'un esprit arrêté.
L'aigle couvert d'éclairs s'expose à la tempeste:
Gassion pour la France y présente sa teste.
La foudre des canons est son aymable jeu :
Mars pour le contenter doit être tout de feu.
Souvent il considère au miroir de l'hystoire
Les illustres guerriers qu'elle couvre de gloire;
Les gestes de Cœsar sont mieux dans son esprit
Que dans tous les aucteurs qui nous en ont escrit.
Il sçait ce qu'Alexandre eut de considérable,
Ce que le grand Pompée eut de plus honorable;
Ce que fut Annibal et ces grands conquérans
Qui seront immortels en la suite des ans;
Mais surtout il se plait aux victoires d'Auguste :
Il voit dans cet héros le grand Louys-le-Juste;
Et comme son amour est vivant dans son cœur,
Il semble que c'est lui quand Auguste est vainqueur,
Sinon qu'il reconnoit que Cœsar eut Neptune
Souvent pour ennemi de sa bonne fortune;
Mais l'Auguste Louis eut toujours l'amitié
Sur l'empire flottant de ce dieu sans pitié.
Il conte avec ardeur dans ces heures plus calmes,
Combien cet empereur a recueilli de palmes;
Chaque siège ou bataille est son cher entretien
Où cet esprit guerrier n'oublie et ne perd rien.
Anthoine dérouté sur la mer et la terre
Lui montre que l'amour est fatal à la guerre.
Cleopatre captive eut pris, assurément,

Auguste triomphant, d'un reguart seulement ;
Mais ce cœur généreux n'eut point d'yeux pour ses charmes :
C'est ainsi que Cœsar fit voir à Guillaume
Qu'on doibt aymer l'honneur avecques passion.
La gloire du triomphe est comme une auguste vie
Qui captive la mort et ne craint point l'envie ;
Que tout autre désir est indigne du cœur
Dont le sang le plus pur fait l'esprit du vainqueur.
Tous ces illustres morts vivants en sa mémoire,
Tous ces illustres morts lui font aymer la gloire ;
Mais comme la nature a formé ses désirs
Leur vertu ne font rien qu'augmenter ses plaisirs.
Ainsi malgré l'horreur des plus rudes tempestes
La France le voit courre à de haustes conquestes,
Et malgré la saison d'un hyver envieux,
Il poursuit l'ennemi qui le trouve en tout lieu ;
Car pensant qu'il soit loing il le voit à ses portes :
Son nom seul fait trembler les villes les plus fortes.
La Flandre croit qu'il a le monde tout entier,
Par de nouveaux destins, pour poste et pour quartier ;
Leur frontière estonnée est toujours aux alarmes,
Qui sçait qu'il ne dort point dans le repos des armes.
Enfin pour dire tout, ce guerrier généreux
N'a pas un seul instant qui ne nous soit heureux.
Il est né pour aymer et pour servir la France ;
Il est né pour son bien et pour son asseurance,
Dans l'unique dessein qu'il a de la servir.
Il possède un honneur qu'on ne lui peut ravir ;
Tous les autres désirs ne touchent point sa vie :
C'est pourquoi s'il est grand, il ne craint point l'envie.
Son espée est l'appuy de toutes ses grandeurs,
Comme est le subjet de ses plus grands honneurs.
Allés donc, chère muse, allés lui rendre homage :
Dans ses quartiers d'hyver présentés cet ouvrage.
Vous n'êtes pas si loing pour estre dans Nevers,
Que vous ne lui puissiez envoyer de vos vers.
Rien ne fera jamais tarir mon hippocrène
Il vous ayme et se plait au feu de vostre veue.
La campagne s'approche ou, sans estre flatteur,
Il verra que je suis son humble serviteur.

J. Deval.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aire (siège d'), 75, 77.
Alais (comte d'), 15, 128.
Alais (baron d'), 15, 55, 81.
Alais (paix d'), 2.
Albret (Jeanne d'), 1.
Albuquerque (duc d'), 84.
Andelot (d'), 122.
Angoulême (duc d'), 17, 128.
Archers à cheval, 96.
Arras (siège d'), 65.
Aubéry, 41 et suiv.
Aubin (comte de Saint-), 127.
Aubray (d'), 41.
Aumale (duc d'), 85, 92, 96, 100, 104, 108.
Avaux (M. d'), 83.
Avein (bataille d'), 15.
Aydes (marquis de L'), 160.

B

Balthazar, 24.
Banner, 80.
Bassée (siège de La), 78, 171, 173.
Barre (de La), 90.
Batilly (rég.), 11, 27.
Batilly, 16.
Baucourt (de).
Bayette (prise du fort de), 130.
Beck, 25, 65, 122, 159, 160.
Bergeré (Jacob Gassion de), 2, 11, 177.
Besançon (baron de), 40.
Birkenfeld (prince Christian de), 5.
Bossuet, 104.
Bouillon (duc de), 80.
Bourbourg (siège de), 151.
Bourg (marquis du), 177.
Brezé (maréchal de), 45, 82.
Brisach (traité de), 63.
Bucquoy, 25, 151.
Bullion (Claude de), 33.

C

Candale (duc de), 33, 35.
Canillac (marquis de), 21.
Cardinal-infant, 65.
Chambord (lt-col.), 177.
Chatillon (maréchal de), 23, 31, 33, 34, 41, 49, 59, 62, 65.
Chaumaret, 106.
Chavigny (comte de), 14, 44, 49, 70.
Chéruel, 100.
Chevert, 97.
Choisy (de), 63.
Cimeterre, 87.
Cinq-Mars, 82, 85.
Clavière (La), 89.

Clinchamp (baron de), 15, 16.
Coaslin (mis de), 66, 67, 70, 97.
Colhas (colonel), 155.
Collodero, 23.
Collourt (rég. de), 97.
Condé (prince de), 119.
Courtrai (prise de), 156 à 160, 170.
Cousin (Victor), 87, 97, 107.
Croisilles (marquis de), 152.
Cyrus (*Le Grand*), 96.

D

Deval, 187.
Dôle (siège de), 29.
Dulong (cap.), 106.
Dunkerque, 158.
Dunquel (colonel), 78.

E

Egenfeld (A.), 23, 27, 60, 128.
Elbeuf (duc d'), 139, 140.
Enghien (duc d'), 77, 84 et suiv.
Espenan (d'), 89, 90, 97.

F

Fabert, 65.
Fay (du), 117.
Ferté (de La), 56.
Feuquières (marquis de), 62.
Freistadt (affaire de), 6.
Frossard (Ch. L.), 180.
Fuentès (comte de), 56, 101, 107.
Fusiliers du Roi (rég.), 97.

G

Galas, 18, 181.
Garenne (La), 106.
Gassion (Jean de), 1 et suiv.
Gesvres (marquis de), 89, 117.
Godefroy (le P.), 77.
Grancey (Rouxel, comte de), 121, 139.
Gravelines (siège de), 129 à 136.
Guesbriant (comte et maréchal de), 63.
Guiche (comte de), 773.
Gustave-Adolphe, 34, 48.

H

Harcourt (d'), 89.
Hendicourt (d'), 89.
Hesdin (siège d'), 55.
Heucourt (rég.), 27.
Hontas (baron de), 2, 7.
Hôpital (maréchal de L'), 90, 91, 96, 97, 99.
Horn (général, puis maréchal), 8.
Humes (rég.), 11.

I

Isembourg (comte d'), 84.

J

Joffreville (de), 88.
Joseph (le P.), 11.

L

La Force (maréchal de), 15, 16, 17.
La Guette (de), 68, 70.
Lalande (cap.), 24.
Lambert (de Saint-Bris), 136.
Lamboy, 25, 66, 77, 153.
Landrecies (siège de), 35, 171.
Langeron (marquis de), 141.
La Valette (cardinal de), 19, 34.
Leipzig (bataille de), 3.
Lenet, 86, 98.
Lenoncourt (marquis de), 77, 89, 97, 124.
Lens (siège de), 174 et suiv.

Le Tellier (Michel), 151 et suiv.
Lillers (siège de), 76.
Longueville (duc de), 89, 117.
Lorraine (Charles, duc de), 11, 15, 16, 17, 65 et suiv.
Louis XIII, 11 et suiv.
Louis XIV, 113.
Ludovic (col.), 67, 78.
Lutzen (bataille de), 6.
Luxembourg (duc de), 107.
Luynes (duc de), 77.

M

Mardick (prise de), 151 à 160.
Marfée (combat de La), 49, 79, 96.
Marolles (de), 89.
Mayence (retraite de), 19.
Mazarin (cardinal), 83 et suiv.
Médicis (Marie de), 82.
Meilleraye (maréchal de La), 49, 50, 55, 65, 91, 130.
Mello (don Francisco de), 84, 98, 116, 128, 180.
Menneville (de), 89.
Mercy, 148.
Miche (rég.), 11.
Moline, 104.
Monie, 76.
Monsieur (Gaston, duc d'Orléans), 130, 131, 135, 139.
Montglat (marquis de), 77, 88, 94, 98.
Montpellier (paix de), 26.
Motteville (Mme de), 172.
Moussaye (La), 87, 94, 98.

N

Nangis (marquis de), 77.
Nemours (duc de), 77.
Neys (M. de), 45.
Noyers (de), 23, 42, 46, 59, 62, 73.
Nu-Pieds (les), 60.

O

Officiers du régiment de Gassion, 55.
Ormesson (Olivier d'), 108.
Oysonville (d'), 63.

P

Palluau (comte de, puis maréchal de Clérembault), 68, 72.
Persan (marquis de), 90.
Piccolomini, 44, 151, 159, 181.
Pignerol (siège de), 2.
Plancy (rég.), 23.
Pondoly (Isaac Gassion de), 2.
Praslin (marquis de), 44, 47, 48, 49, 80.
Prat (du), 86, 94, 95, 99, 105, 115, 137, 138, 144, 147.
Prince (M. le), 23, 89.
Pure (l'abbé de), 88, 105.

R

Rambure (de), 35.
Ramsay, 121.
Rantzau (maréchal), 11, 130.
Ravenel (cap.), 24, 45, 106.
Régiment de Gassion, 26, 37.
Renaudot (Théophraste), 88.
Richelieu (cardinal), 9, 14 et suiv.
Rivière (l'abbé de La), 134, 151.
Rocroi (bataille de), 84 et suiv.
Rohan (duc de), 12, 46.
Roquelaure (de), 89.
Rouanez, 153.
Rougy (de), 106.
Roux, 45.

S

Saint-Aignan (François de Beauvilliers, duc de), 61.
Saint-Aubin (comte de).

Saint-Estève (de), 2.
Saint-Martin (cap.), 87.
Saint-Paul (de), 61.
Saint-Rémy (rég.), 27.
Saumaise (M. de), 166, 167.
Saxe-Weimar (duc Bernard de), 4, 7, 10, 14, 19, 46, 63, 181.
Scudéry (Mlle de), 87, 96.
Séguier (chancelier), 165.
Senneterre (maréchal de La Ferté), 77, 89, 90, 96, 97, 101.
Servien, 17.
Sillart (rég.), 97.
Sirot (baron de), 89, 98, 101, 112.
Soissons (comte de), 79.
Sully (rég. de), 97.
Susane (général), 20, 182.

T

Tallemant des Réaux, 28.
Thionville (siège de), 61, 96, 117 et suiv.
Thomas (prince de Savoie), 15.
Tilly, 181.
Torstenson, 81.
Tromp (amiral), 160, 165.
Turenne, 83, 117, 119, 165.

V

Vallière (de La), 90, 106.
Varandon (colonel), 66.
Vaudémont (de), 89.
Velhane (affaire de), 2.
Vignolles (de), 2.
Villequier (maréchal de), 142.
Villeroy (maréchal de), 153.
Villingen (combat de), 24.
Vincart, 142.
Voltaire, 96, 105, 107.

W

Walstein, 5, 181.
Weimariens (cavalerie), 19, 27.
Werth (Jean de), 15, 17, 23, 25.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS V

CHAPITRE I — AVANT SON ENTRÉE AU SERVICE DU ROI (1609-1635)

Sa famille. Il préfère la guerre à la robe et à l'étude. Ses premières armes en Savoie, dans le Languedoc. Il va rejoindre Gustave-Adolphe en Allemagne. Accueil qui lui est fait. Sa conduite à la bataille de Leipsig. Cadeaux qu'il reçoit. Courses victorieuses. Il lève une compagnie à Paris. Service d'enfants perdus. Affaire de Kayserslautern. Il rejoint le roi de Suède à Nuremberg. Compliment sur sa compagnie. Le roi lui donne un régiment. — **1632** : Ses exploits en Bavière. Fait prisonnier, il s'échappe. Lutzen. L'armée passe aux mains du duc Bernard de Saxe-Weimar. Opinion du duc et du chancelier Oxenstiern sur Gassion. Affaire de Villingen. — **1633** : Diète d'Heilbronn. Munderkingen. Défaite et mort du colonel Fiston. — **1634** : Défaite de Nordlingen. — **1635** : Le colonel Gassion négocie la jonction de l'armée du duc Bernard avec celle du maréchal de La Force. Réception chaleureuse à la Cour. Confiance qu'il inspire à Richelieu. Il quitte le duc Bernard. Les adieux. Régiments étrangers. Conduite de Gassion depuis son entrée au service 1

CHAPITRE II — LORRAINE — FRANCHE-COMTÉ — PICARDIE (1635-1636)

1635 : Le colonel Gassion entre au service de la France. Son régiment est considéré comme étranger. Combats en Lorraine. Succès annoncés par Servien à Richelieu. Opinion d'un Suédois sur les officiers français. — **1636** : Gassion donne des explications sur la situation de son régiment. Les régiments de cavalerie française mis en escadrons. Défaite de Coloredo. Siège de Dôle. Exécutions en Picardie. Surprises de quelques régiments étrangers. Les causes. Brillante affaire de son régiment pendant sa maladie. Causes du mauvais état de la cavalerie. Préférence justifiée de Richelieu pour la cavalerie étrangère 14

CHAPITRE III — AUGMENTATION DU RÉGIMENT (1637)

Projets du maréchal de Châtillon pour la campagne. Lettre à Gassion. Les écuries du duc de Candale. Le roi donne commission à Gassion pour deux nouvelles compagnies. Richelieu pour deux de dragons. Le maréchal de Châtillon engage Gassion à rejoindre le cardinal de La Valette. Affaire du Quesnoy. Marque de satisfaction. Acte de sévérité. Renseignements sur la situation des ennemis. État de la cavalerie 31

CHAPITRE IV — MARÉCHAL DE CAMP (1638)

Pages

Nouvel engagement concernant son régiment. Exactions de la compagnie colonelle. Gassion refuse d'obéir au colonel général de la cavalerie allemande. Correspondance à ce sujet. Succès sur Piccolomini. Leur entrevue. Échange de prisonniers. Organisation définitive de la cavalerie française en régiments. Difficultés que présente l'application de cette mesure. Lettres de Richelieu et du Roi à M. le marquis de Praslin sur le mauvais état de la cavalerie. Gassion commande un parti sur Le Quesnoy pour sauvegarder la responsabilité de M. de La Meilleraye. Défense aux vieux soldats de maltraiter les recrues. Maréchal de camp. Fonctions de ce grade 40

CHAPITRE V — LE MARÉCHAL DE LA MEILLERAYE. — LES NU-PIEDS (1639)

Capitaines du régiment de Gassion. Combat de Saint-Nicolas. Gassion se plaint à Richelieu de l'attitude de M. de La Meilleraye à son égard. Conflit entre le baron d'Egenfeld et les maréchaux-de-camp. Révolte des Nu-Pieds. Gassion à Avranches. Règlements pour le soulagement des habitants et la sécurité des villes . . 55

CHAPITRE VI — SIÈGE D'ARRAS (1640)

1640 : Lieutenant général au gouvernement de Touraine. Gassion renseigne le maréchal de Châtillon sur la situation de l'armée du maréchal de La Meilleraye. Siège d'Arras. Combat de Magnicourt. Correspondance du maréchal de Châtillon et de M. de Noyers sur cette affaire. Défaite des Croates de Ludovic. Quartiers d'hiver. Duel de Gassion avec le comte de Palluau. Correspondance à ce sujet. 64

CHAPITRE VII — MESTRE-DE-CAMP GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE (1641-1642)

1641 : Tentatives infructueuses de Richelieu pour employer Gassion comme agent secret près du duc de Soissons. Siège d'Aire. Prise de Lillers. Négligence du capitaine Balthazar. Le service religieux à l'armée. Gassion sauve le maréchal de La Meilleraye et sa suite. Prise du colonel Dunquel, du camp de Ludovic. La Marfée. Mestre-de-camp général de la cavalerie légère. Mort du maréchal Banner. Compagnies détachées en Roussillon. Les adieux. — **1642** : Il sert sous le maréchal de Brezé. Mort de Marie de Médicis et de Richelieu. 73

CHAPITRE VIII — ROCROY (1643)

16 mai : Gassion jette des secours dans Rocroy. Opinion de Lenet. Récit de Mlle de Scudéry. Lettre du duc d'Enghien à son père. — **17 mai** : Réunion d'un conseil de guerre pour savoir si on livrera bataille. Opinions discutées. Montglat et le duc d'Aumale. Récit de Du Prat. — **18 mai** : L'armée prend la direction de Rocroy. Situation de la cavalerie. Reconnaissance du bois de Fors. La bataille est décidée. Rôle de Gassion dans ces trois journées. — **19 mai** : Bataille de Rocroy. Montglat. La Moussaye. Sirot. L'aile gauche des Français est entamée. Gassion vient à son secours. Charges nombreuses du duc d'Enghien sur l'infanterie espagnole. Gassion accourt et assure le succès. La conduite du duc d'Enghien jugée par l'historien de Gassion. Suites de la journée du 19 mai. Démarches du duc d'Enghien pour faire obtenir le bâton de maréchal de France à Gassion. Lettres de d'Espenan. Gassion à Mazarin. Résultats de la victoire. 84

CHAPITRE IX — THIONVILLE — GASSION MARÉCHAL DE FRANCE (1643)

Pages.

Opérations après la bataille de Rocroi. Nouvelles démarches du duc d'Enghien en faveur de Gassion. Lenteurs de la cour pour lui donner satisfaction. Leurs causes. Lettres du duc d'Enghien à son père. Siège de Thionville. Rôle de la cavalerie. Coups de main de Gassion. Il recommande un officier. Lettre à Mazarin sur les travaux de siège. Blessure grave. Lettre de Mazarin. Inquiétude du duc d'Enghien. Maréchal de France 115

CHAPITRE X — DEUXIÈME CAMPAGNE DE FLANDRE (1644)

Gassion visite les frontières de la Picardie. Siège de Gravelines. Il commande sous Monsieur, duc d'Orléans. Son assiduité aux travaux du siège. Correspondance avec Mazarin sur la marche des opérations. Inquiétude à l'armée et à la cour. Gassion est blessé à la tranchée. Reddition de la place. Altercation entre le maréchal de La Meilleraye et lui. Principes de l'attaque préconisés par le maréchal. Mort de son secrétaire. Le commandement de l'armée donné à MM. d'Elbeuf et de Gassion. Lettres du roi à ce sujet. Marches du maréchal sur la frontière. Soins qu'il prend de ses hommes. Prise du fort d'Arques près de Saint-Omer. Qualités du maréchal. Établissement de ses quartiers d'hiver. Méthode pour se garder. Le maréchal se défait de la lieutenance générale de Touraine 129

CHAPITRE XI — TROISIÈME CAMPAGNE EN FLANDRE (1645)

Provisions pour commander en Flandre sous le duc d'Orléans. Passage de la Colme. Prise de Mardick. Trois blessures. Prise de Bourbourg. Lettre à Le Tellier. Intérêt que le maréchal porte aux officiers. Sa piété. Confiance de Mazarin dans ses desseins. Lettre à ce sujet. Sa connaissance des hommes et des choses. 149

CHAPITRE XII — COURTRAI — DUNKERQUE (1646)

Établissement des quartiers du maréchal sur la Lys. Siège et prise de Courtrai. Bergues, Saint-Venant, Mardick, Furnes, Dunkerque. Incidents entre le duc d'Enghien et Gassion. Portrait de Gassion par le duc d'Aumale. Aperçu sur le caractère de Condé. Gassion et Rantzau. Gassion se défait de sa charge de mestre-de-camp général de la cavalerie. Lettre du maréchal au chancelier Séguier ; à M. de Saumaise. Interdiction du culte de la religion réformée. 158

CHAPITRE XIII — MORT DU MARÉCHAL DE GASSION (1647)

Compliments adressés par le roi au maréchal sur sa vigilance. Situation de la cavalerie aux armées de Flandre. Départ de Courtrai. Adieux aux officiers. Lettre du roi sur l'opportunité du siège de La Bassée. Reddition de la place. Effet produit à la cour par cet événement. Mme de Motteville. Mauvaise humeur de Mazarin. Siège de Lens. Le maréchal est blessé mortellement à la tranchée. Son éloge par Du Prat. Sa blessure, d'après Th. Renaudot. Son caractère. Son peu d'empressement près des femmes. Son physique. Causes principales de l'attitude de Mazarin à son égard. L'abbé de Pure. Le maréchal de Rantzau le remplace dans le commandement de l'armée, le comte de Palluau dans celui de Courtrai. Son testament. Conclusion 169

APPENDICE. 183

INDEX ALPHABÉTIQUE 189

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

Le Manuscrit des Carabiniers (1792-1814). Publication de la société *La Sabretache*. 1894. Un volume grand in-8 de 298 pages, broché. . . . . **5 fr.**

Régiments de Gardes d'honneur (1813-1814). Notes et documents. 1894. Brochure grand in-8, avec planche d'uniforme . . . . . **1 fr. 50**

Histoire du régiment de Chevau-légers de la Garde de Napoléon Ier. *Sources documentaires, d'après des manuscrits originaux et des documents édités,* par Alexandre Rembowski. Préface par C. Przeclawski et le lieutenant-colonel E. Titeux. Édition de la Bibliothèque du majorat Krasinski à Varsovie. 1899. Deux tomes grand in-8, formant un beau volume de 1 001 pages, avec 89 gravures en partie en couleurs (uniformes, portraits, scènes de batailles, fac-similés, etc.), brochés . . . . . **40 fr.**

Essai sur l'histoire des Cuirassiers, par un capitaine de l'arme. Avec 7 compositions de M. Tiret-Bognet. 1886. Volume grand in-8 . . . . . **3 fr. 50**

Précis historique des régiments de Cuirassiers. 1890. Volume grand in-8, avec 14 gravures, de Eug. Titeux et Tiret-Bognet, broché. . . . . **3 fr. 50**

L'Inspection générale des 4e, 6e et 8e régiments de Cuirassiers par le général Préval en 1810, par le commandant Foucart. Publication de la société *La Sabretache*. 1894. Brochure grand in-8 . . . . . **1 fr. 25**

L'Armement des Cuirassiers en 1811, par le commandant Foucart. Publication de la société *La Sabretache*. 1894. Brochure grand in-8. . . . . **1 fr. 50**

7e régiment de Cuirassiers (1659-1886). *Historique,* par G. de Juzancourt, capitaine commandant au 7e régiment de cuirassiers. 1887. Volume grand in-8, illustré de 14 compositions d'Eug. Titeux et 8 portraits, broché . . . . . **7 fr. 50**

9e régiment de Cuirassiers. *Historique,* d'après les archives du corps, celles du dépôt de la guerre et autres documents, par A. de Martimprey, capitaine instructeur. 1888. Volume grand in-8, broché. . . . . **7 fr. 50**

10e régiment de Cuirassiers (1643-1891). *Historique.* Rédigé par le commandant de Juzancourt et illustré de 10 planches en phototypie, d'après les lavis du capitaine Matuszinski. 1893. Volume grand in-8, broché . . . . . **6 fr.**

10e régiment de Dragons. *Historique,* par le lieutenant d'Ollone. Illustrations par Maurice de Castex. Notes sur les diverses tenues par le commandant Virvaire. 1893. Magnifique volume grand in-8 de 639 pages, avec 9 planches en couleurs, 23 portraits et 42 vignettes, broché . . . . . **30 fr.**

28e régiment de Dragons. *Historique,* par S. Bouchard, capitaine commandant au 28e dragons. 1893. Volume grand in-8, broché . . . . . **10 fr.**

15e régiment de Chasseurs à cheval. *Historique,* par H. Magon de la Giclais, chef d'escadrons. 1895. Un volume grand in-8, avec 6 planches, dont 4 d'étendards en couleurs, 9 portraits et 11 cartes, broché. . . . . **15 fr.**

Le 15e Chasseurs. Livre d'ordres d'un régiment de cavalerie pendant la guerre d'Espagne (1812-1813). 1895. Grand in-8, broché . . . . . **2 fr. 50**

Le 20e Chasseurs. Histoire d'un régiment de cavalerie légère, par le lieutenant Aubier, du 20e chasseurs. (Couronné par l'Académie française.) 1888. Un volume in-12 de 582 pages, avec 5 dessins d'uniformes, broché . . . . . **6 fr.**

3e régiment de Chasseurs d'Afrique. *Historique,* par le général de Forsanz, commandant la brigade de cavalerie du 15e corps d'armée, ancien colonel du 3e chasseurs d'Afrique. 1898. Un volume grand in-8 de 435 pages, avec 3 portraits, 3 gravures hors texte et un fac-similé d'aquarelle (chasseur actuel en tenue de campagne), broché. **7 fr. 50**

L'Équitation en France. *Ses écoles et ses maîtres depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours,* par C. Duplessis. Préface de M. le général L'Hotte, ancien écuyer en chef et ancien commandant de l'école de Saumur. 1892. Un volume de 648 pages grand in-8, broché. . . . . **10 fr.**

A la Française. *Pages choisies de La Guérinière,* par Georges de Lagarenne, lieutenant-colonel du 16e chasseurs. 1904. Un vol. in-8, avec 6 planches et 11 gravures, br. **4 fr.**

Jeanne d'Arc écuyère, par L. Champion, capitaine commandant au 5e chasseurs. Préface de Victor Margueritte. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1901. Un volume in-8, avec 30 illustrations, dont 6 hors texte, et une carte, broché . . . . . **6 fr.**
25 exemplaires sur papier de luxe numérotés à la presse . . . . . **15 fr.**

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

DU MÊME AUTEUR :

Les Origines de la Cavalerie française. *Organisation régimentaire de Richelieu. La cavalerie weimarienne. Le régiment de Gassion.* 1905. Un volume grand in-8 de 346 pages, broché . . . . . **5 fr.**

Les Hussards. Les vieux régiments (1692-1792). 1899. Un magnifique volume in-4 de 436 pages, avec 12 planches d'uniformes en couleurs hors texte, 16 illustrations en couleurs et nombreuses illustrations en noir dans le texte, broché, couverture en couleurs. . . . . **50 fr.** — Relié en toile gaufrée, plaques spéciales. . . . . **55 fr.**

Trente ans de la vie militaire. 1891. Un joli volume in-12, avec illustrations par E. Grammont, broché . . . . . **3 fr.**

Le Général de division Kellermann (ans VII-XI). *Un inspecteur général de cavalerie sous le Directoire et le Consulat.* 1898. Gr. in-8 de 75 pages, br. **1 fr. 50**

Trois colonels de hussards au dix-huitième siècle : *Le marquis de Conflans, le comte d'Esterhazy, le duc de Lauzun.* 1896. Brochure grand in-8. . . . . **1 fr.**

Marches de cavalerie. *La Cavalerie française en Turquie d'Europe. La division de cavalerie de la Garde en Italie.* 1896. Un volume grand in-8, broché . . . . . **2 fr.**

L'Équitation militaire au dix-huitième siècle. *L'enseignement du lieutenant-colonel d'Auvergne,* d'après des documents inédits. 1901. Un vol. gr. in-8, br. **2 fr. 50**

Les Grands Cavaliers du premier Empire. Notices biographiques, par le général Ch. Thoumas. — 1re série : *Lasalle, Kellermann, Montbrun, les trois Colbert, Murat.* 1890. Un volume grand in-8 de 521 pages, avec 4 portraits, broché . . . . . **7 fr. 50**
— 2e série : *Nansouty, Pajol, Milhaud, Curély, Fournier-Sarlovèze, Chamorin, Sainte-Croix, Exelmans, Marulaz, Franceschi-Delonne.* 1892. Un volume grand in-8 de 537 pages, avec 8 portraits, broché . . . . . **7 fr. 50**
— (*La 3e série est en préparation.*)

Une Division de cavalerie légère en 1813. *Opérations sur les communications de l'armée. Combat d'Altenburg, 28 septembre 1813,* par le commandant P. Foucart. 1891. Un volume grand in-8, avec carte. . . . . **3 fr.**

Historiques des Corps de Troupe de l'Armée française (1569-1900). Publication du ministère de la guerre. Un beau volume grand in-8 de 798 pages, composé de tableaux à livre ouvert à raison d'un tableau par corps, et illustré de 75 gravures dans le texte et de 35 belles planches hors texte en phototypogravure, d'après la collection des aquarelles du ministère de la guerre. Couverture illustrée en couleurs de Job, br. **10 fr.**
En belle reliure maroquiné plein, plaques spéciales, tête dorée . . . . . **15 fr.**

Les Archives de la guerre, historiques et administratives (1688-1898). par Paul Laurencin-Chapelle, rédacteur principal aux Archives de la guerre. 1899. Un volume in-8, illustré de 4 planches et 52 vignettes anciennes en fac-similé, broché. **7 fr. 50**

Les Transformations de l'Armée française. *Essai d'histoire et de critique sur l'état militaire de la France,* par le général Ch. Thoumas. 1887. Deux volumes grand in-8, brochés . . . . . **18 fr.**

Histoire générale de l'armée nationale depuis Bouvines jusqu'à nos jours (1214-1892). *Recrutement, organisation, écoles. Armement, uniformes, drapeau. Hiérarchie, grades, avancement. Administration, discipline. Art militaire,* par le capitaine Ch. Romagny, ex-professeur adjoint de tactique et d'histoire à l'École militaire d'infanterie. 1893. Un volume in-12 de 337 pages, broché . . . . . **3 fr.**

Nos Étendards de cavalerie de 1791 à 1794, par O. Hollander. Publication de la société *La Sabretache.* 1896. Brochure gr. in-8, avec 3 planches en couleurs. **2 fr. 50**

Nos Drapeaux et étendards de 1812 à 1815, par le même. 1902. Un volume grand in-8 de 244 pages, avec 30 gravures, dont 20 hors texte, broché . . . . . **10 fr.**

Cent ans de l'armée française : 1789-1889. 1re partie : *L'armée en 1789,* par le capitaine J. Molard. 1890. In-8, avec carte, broché . . . . . **2 fr. 50**

Leçons de Chic. Souvenirs et traditions militaires, par une Sabretache. Nouvelle édition. 1894. Brochure grand in-8, avec 60 figures, détails d'uniformes . . . . . **2 fr.**

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

RETURN TO →

LOAN PERIOD 1	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

DUE AS STAMPED BELOW

INTERLIBRARY LOAN

JUL 13 1990

UNIV. OF CALIF., BERK.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD0, 15m, 2/84

YC 74037

864724

D C123
.9
G3C5

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY